

Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 38 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,60 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 20
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le malaise s'accroît dans l'armée portugaise

LIRE PAGE 4

La relance de la négociation avec le Polisario

Saisissant la balle au bond, le gouvernement français a pris acte des déclarations du Polisario, affirmant qu'aucune condition préalable n'était mise à la reprise de discussions sur le sur le sort des Français enlevés en Mauritanie. M. Claude Chayet va donc retourner à Alger à une date qui n'a pas encore été précisée. On estime, à Paris, qu'il s'agit là d'une démarche « de la dernière chance ». Lors de ses premiers entretiens avec les responsables sahraouis, ceux-ci, a révélé jeudi le ministère français des affaires étrangères, avaient posé plusieurs conditions pour que puisse être abordé le sort des « otages ». Ils demandaient, notamment, que la France évacue tous ses ressortissants vivant actuellement en Mauritanie et dans le sud du Maroc. Il n'est pas question, dit-on à Paris, de satisfaire de telles exigences pour obtenir la libération des Français capturés par le Front. Les efforts, en ce sens, doivent rester sur un plan strictement humanitaire.

A Alger, où se poursuivent, comme dans le reste du pays, des manifestations hostiles à la politique française, M. Lionel Jospin, secrétaire national du parti socialiste, s'est entretenu jeudi avec un dirigeant sahraoui. « Il n'est pas dans nos intentions, a-t-il dit après cette rencontre, d'interférer dans les discussions qui se poursuivent avec le gouvernement français. »

La tension reste vive entre Alger d'un côté, Rabat et Nouakchott de l'autre. Le roi Hassan II tient ce vendredi, à Rabat, une conférence de presse. Deux des parties au conflit saharien, la Mauritanie et l'Algérie, ont à nouveau exposé, jeudi 10 novembre, leurs positions dans les déclarations que nous publions ci-dessous.

Deux déclarations au « Monde »

• MAURITANIE : le président Ould Daddah « fait confiance à son allié marocain »

De notre envoyé spécial

Nouakchott. — Dans son modeste palais de Nouakchott, le chef de l'Etat mauritanien, M. Moktar Ould Daddah, affable et patient, expose avec sérénité ses positions à propos du Sahara occidental. « *Si c'était à refaire, je referais exactement la même chose*, explique-t-il d'entrée de jeu à propos de l'accord tripartite conclu le 13 novembre 1975 à Madrid. *La réunification de notre patrie était un devoir sacré. Nous avons choisi la voie pacifique et diplomatique. Cela est connu de tout le monde, y compris de l'Algérie. D'ailleurs, en juin 1972, le président Boumediène a été le témoin d'un échange de lettres qui a eu lieu à Rabat entre le roi Hassan II et moi-même. Nous convenions que nous avions chacun dans les territoires sahariens une zone d'influence pour des raisons historiques et humaines. Maintenant, le président Boumediène veut rayer de la carte notre pays.* »

La réunion de Colomb-Béchar

Le chef de l'Etat évoque ensuite la réunion de Colomb-Béchar, *le 10 novembre 1975, au cour de laquelle*, dit-il, le président de la République algérienne lui a demandé de « *choisir entre l'Algérie et le Maroc, en brandissant des menaces* ». Il rappelle qu'à l'origine il avait « *appuyé le mouvement de libération des Sahraouis contre l'Espagne* » et laisse entendre que celui-ci a, par la suite, été « *récupéré* » par le président Boumediène. « *Pas un seul coup de fusil n'a été tiré en territoire saharien (ancien Rio de Oro) à partir des territoires algériens du temps où l'Espagne était présente* », s'exclame-t-il.

L'homme qui depuis 1960, date de l'indépendance, tient les rênes du pouvoir, reconnaît n'avoir jamais cru que les menaces algériennes seraient mises à exécution. « *Je comprends*, ajoute-t-il, *que l'Algérie aide des mouvements de libération, mais maintenant elle s'acharne par l'intermédiaire de ses mercenaires. Sans l'Algérie, le Polisario n'existerait pas.* »

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 3.)

• ALGÉRIE : M. Bouteflika estime que « la France pourrait jouer un rôle modérateur »

De notre correspondant

New-York (*Nations unies*). — *Rappelant les positions de son pays à propos de la crise saharienne, le ministre des affaires étrangères algérien, M. Abdelaziz Bouteflika, a fait à notre correspondant aux Nations unies une déclaration dont nous publions les principaux extraits.*

Après avoir assuré que « dans le cas des citoyens français prisonniers, résultat accidentel des opérations militaires menées par le peuple sahraoui contre ses oppresseurs », *son gouvernement avait eu une* « attitude positive » *et* « offert ses bons offices pour trouver une solution raisonnable à cet aspect humain de la question », *M. Bouteflika affirme* :

« La tentative de faire braquer les feux de l'actualité sur le seul aspect des prisonniers français détenus par le Polisario ne vise rien moins qu'à camoufler aux yeux de l'opinion publique française et internationale la véritable nature de la guerre de libération qui se déroule à nos frontières.

Propos recueillis par LOUIS WIZNITZER.

(Lire la suite page 3.)

La guerre de l'acier

Accord de principe entre les États-Unis et la C.E.E.

Les discussions qui ont eu lieu cette semaine à Washington entre les représentants de la Commission européenne et les dirigeants américains sur les importations d'acier aux Etats-Unis ont abouti à un accord de principe. Les prix minima imposés à ces importations ne seront pas fixés unilatéralement par l'administration américaine mais discutés avec les pays importateurs.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — A Bruxelles, on se garde de trop pavoiser : l'arrangement auquel sont parvenus les Américains et la Commission n'est encore qu'un cadre, qui devra maintenant être complété par des négociations concrètes techniques. C'est seulement au vu des résultats de ces dernières que l'on saura si un pas important a été franchi par les principaux partenaires de l'O.C.D.E. dans le sens d'un libre-échange organisé. Une réunion entre M. Davignon, le commissaire chargé de la politique industrielle, et les représentants d'Eurofer (l'Organisation professionnelle des sidérurgistes européens) a lieu ce vendredi après-midi à Bruxelles afin de faire le bilan des entretiens.

La crise a atteint la sidérurgie américaine de la même façon que la sidérurgie européenne. Asphyxiée par sa vétusté, elle s'est révélée très vulnérable aux importations. Les industriels ont réclamé des mesures de protection. L'administration a refusé de s'engager dans la voie de restrictions quantitatives et, dans un premier stade, a suggéré aux entreprises de faire usage de l'arsenal légal en leur pouvoir, à savoir essentiellement les dispositions antidumping. Les industriels ont alors multiplié les plaintes sur ce chef contre leurs concurrents européens et japonais. L'administration a compris bien vite que donner suite à ces plaintes reviendrait à fermer les frontières du pays. Elle a fait marche arrière et proposé un nouveau dispositif : fixation de prix minima de référence, étant entendu qu'en cas d'importation au-dessous de ce seuil il y aurait présomption de dumping et imposition possible, et rapide, de droits compensateurs.

Pour établir ces prix minima, l'administration a expliqué qu'elle prendrait en considération le prix de revient du producteur le plus efficace, à savoir le Japon, et y ajouterait des sommes forfaitaires, l'une pour tenir compte des frais généraux et l'autre variable selon les produits. Les Européens ont estimé « acceptable » ce dispositif, mais à condition qu'il soit mis en œuvre de façon équitable.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 22.)

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La longue crise politique aux Pays-Bas

Les Néerlandais mettent traditionnellement longtemps à former les gouvernements de coalition qui, depuis la fin de la dernière guerre, dirigent le pays. Mais la crise qui dure depuis les élections du 25 mai est sans précédent. Pour la quatrième fois, le premier ministre sortant, M. Den Uyl, vient de renoncer à constituer une coalition de centre gauche qui paraissait avoir été « plébiscitée » lors du dernier scrutin. La reine Juliana a désigné cette fois un « informateur » chrétien-démocrate pour tenter de dénouer l'écheveau.

De fait, le pays est sans gouvernement depuis le mois de mars, époque à laquelle M. Den Uyl, excédé des difficultés qu'il rencontrait avec ses partenaires chrétiens-démocrates, avait démissionné deux mois avant la fin de son mandat. Devenu pour la première fois la principale formation politique du pays, le parti du travail connaissait depuis quatre ans une coexistence difficile avec les partis confessionnels. Au cours de la dernière année de gouvernement, les relations s'étaient franchement aigries, notamment à propos de la réforme foncière et de la libéralisation de l'avortement. Les socialistes souhaitent accélérer la socialisation de l'économie. Les chrétiens-démocrates sont profondément divisés. Née d'une coalition de trois partis confessionnels qui ont connu des jours plus glorieux, l'« appel chrétien-démocrate » oscille entre une aile gauche réformiste et une aile foncièrement hostile à certaines options de M. Den Uyl. Malgré la « percée » remarquable qu'ils ont opérée le 25 mai, les socialistes sont incapables de gouverner seuls.

Les résultats du dernier scrutin semblaient ouvrir la porte à une reconduction de l'alliance avec les chrétiens-démocrates menés par le ministre de la justice sortant, M. Van Agt. Mais les chrétiens-démocrates, qui ont longtemps joué un rôle prépondérant dans la vie politique d'un pays très profondément religieux, acceptent mal leur perte d'influence. Sur le fond, il semble qu'ils pourraient mieux s'entendre avec le parti libéral. Mais l'aile gauche chrétienne-démocrate répugne à une combinaison de centre-droit, et les deux partis auraient de s'opposer, eux aussi, sur la libéralisation de l'avortement ; de toute façon, ils ne pourraient compter que sur une majorité de deux voix.

Cette crise de huit mois souligne les insuffisances d'un système électoral, certes démocratique, mais qui favorise dangereusement les petites formations et éparpille les voix des électeurs. L'opinion publique est excédée et — fait rare dans un pays où on respecte fort les institutions — la classe politique commence à faire l'objet de violentes critiques.

Plus grave, la crise économique, qui avait longtemps épargné les Pays-Bas, nécessite maintenant des mesures énergiques. Les négociations entre le gouvernement, les syndicats et le patronat, pour le renouvellement des conventions collectives, le 1[er] janvier, n'ont pas commencé. Le chômage et l'inflation pèsent sur le niveau de vie du citoyen moyen. Des voix patronales s'élèvent pour réclamer une diminution des dépenses sociales, tandis que les syndicats demandent impérieusement une relance de l'économie. Le gouvernement expédie les affaires courantes. Mais la vie quotidienne ne paraît pas trop affectée.

La situation dans les prisons françaises

LE NOMBRE DES DÉTENUS A AUGMENTÉ DE 25 % EN MOINS DE TROIS ANS

(Lire page 9.)

APRÈS LES RAIDS ISRAÉLIENS AU SUD-LIBAN

Dans les ruines d'Azziyé...

Le gouvernement de Beyrouth a élevé une vive protestation auprès du Conseil de sécurité contre « l'agression flagrante perpétrée par Israël dans le Sud-Liban ». Les autorités libanaises évaluent à plus de cent morts et de cent cinquante blessés le nombre des victimes des raids israéliens. Le président Carter s'est refusé, jeudi, à condamner les opérations militaires de l'Etat juif, tout en concédant que ces « représailles » (après des tirs palestiniens) avaient été « peut-être » excessives.

Le chef de l'exécutif américain s'est d'autre part félicité de la décision du président Sadate de se rendre éventuellement à Jérusalem pour faciliter la reprise de la conférence de Genève. Tandis que la presse israélienne accueille avec faveur les déclarations du chef de l'État égyptien, les journaux du monde arabe s'abstiennent de les critiquer.

De notre envoyé spécial

Azziyé. — « *Allez vous-en... Vous venez raconter notre détresse pour gagner votre sale fric... ou pour nous espionner au profit d'Israël... S'il ne tenait qu'à moi, pas un de vous ne mettrait les pieds ici.* »

Lentement, l'homme se dirige vers les décombres de ce qui fut un village, Azziyé, et se met à piocher d'un geste d'automate à la recherche *des corps de sa femme et de ses trois enfants*. Il est l'un des rescapés du pilonnage de l'aviation israélienne. Il ne consent même pas à dire son nom.

D'Azziyé, il ne reste rien. Pas un pan de mur, pas un pilier tordu, pas un toit à demi-effondré. Tout *est au niveau du sol, mélangé à la terre labourée par les roquettes.*

Pourtant, dès qu'on débouche — à une centaine de kilomètres de Beyrouth et à une vingtaine de la frontière israélienne — sur le petit cirque entouré de collines où se *trouvait Azziyé, on imagine ce que fut ce hameau d'ouvriers agricoles. Au cours des derniers mois,* quelque deux cents *réfugiés* de localités frontalières étaient venus s'ajouter aux habitants d'origine. Population simple et fruste prise dans une tourmente qui la dépasse. Trois cents hommes, femmes et enfants au total vivant de leurs travaux aux champs, *notamment dans la propriété d'un* ancien premier ministre libanais, M. Saeb Salam.

Le récit des rescapés, blessés pour la plupart et que l'on retrouve dans les hôpitaux de Tyr, permet de reconstituer la vie du village avant *que les avions israéliens* venus de la *mer, distante de 5 kilomètres, ne* piquent sur Azziyé. La plupart des hommes sont dans les vergers, souvent à plusieurs kilomètres ; quelques enfants sont partis à l'école dans un *village voisin, ce qui les sauvera du massacre.* Mais d'autres, nombreux, non scolarisés, jouent autour des *maisons. Dans l'une d'elles, quinze personnes sont rassemblées pour* faire leurs adieux à un parent qui s'en va à Beyrouth. Quelques femmes sont à la fontaine.

Soudain — il est 7 h. 40, — un *déluge de fer et de feu tombe du ciel. Les avions piquent et lâchent leurs roquettes. Il y en aura soixante en tout et la ronde infernale durera* quarante minutes. L'explosion par des artificiers palestiniens d'un engin, pendant que nous étions sur les lieux, nous donne une idée de ce que dut être cet enfer.

LUCIEN GEORGE.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Le chêne et la boutique

C'est sûr, de Gaulle est mort. Il y a sept fois cent ans. Et peut-être plus ! Michel Debré peut bien, dans ces mêmes colonnes, parler de la nation française avec l'accent de Jérémie, il peut envoyer aux enfers les Européens et les autonomistes — ces monstres complémentaires — il peut une fois de plus exalter l'idée abstraite de l'Etat-nation, tout m'indique, à moi, au fond de ma Bretagne, que la France n'a plus d'âme.

Car la voilà cette France, boulangère, charcutière, boutiquière comme elle ne l'a jamais été. Quand un premier ministre fonde la politique de son pays sur le prix du croissant et du pinard, quand tout un peuple — « vivante est la nation française » — ne parle plus que de l'indice de la côtelette et du poireau, on ne voit pas où serait l'indignité de claquer la porte de l'Hexagone et de se dire et se vouloir Breton de haute mer ou Européen des cathédrales. Où donc, monsieur Michel Debré, se trouve la dérision ?

Ombre dispersée de l'homme de Colombey ! Fureur éteinte de Bernanos ! Nous savons maintenant que la grandeur était de nature spirituelle et que la plupart des Français s'assoient dessus. Le fric est leur dieu et la bouffe est leur reine. François Mitterrand, lui-même, passe son temps à faire des comptes.

On finit par étouffer dans ce pré-carré... Pas chère la patate cette année ! Tel est le sursaut national !

Chênes demeurez en terre. En ce plat pays, vous ne vivriez plus...

XAVIER GRALL.

« LE CRABE-TAMBOUR », DE SCHOENDOERFFER

Un adieu lyrique

Avant d'être cinéaste, Pierre Schoendoerffer fut correspondant de guerre en Indochine, témoin des derniers combats et prisonnier à *Dien-Bien-Phu. Dès son premier film*, « Ramuntcho » (1958), adaptation modernisée du roman de Pierre Loti, il fit allusion à cette guerre. Sa propre expérience lui inspira plus tard un livre, puis un film, « la 317[e] Section » (1964). Et l'on n'a pas oublié « la Section Anderson » (1967), reportage sur la guerre menée au Vietnam par les Américains, qu'il réalisa pour « Cinq colonnes à la une ».

En 1976, un autre livre, « le Crabe Tambour », valut à Pierre Schoendoerffer le grand prix du roman décerné par l'Académie française. Voilà, logiquement, ce livre devenu film, car il contient tous les thèmes qui hantent le cinéaste depuis vingt ans : les guerres coloniales, la fraternité des armes, l'aventure, le bien et le mal. Plus fort, plus approfondi, plus romanesque même que l'œuvre originale ; le film tourne autour d'un personnage qui s'appelle Willsdorff comme l'adjudant de « la 317[e] Section ». Celui-ci était en Indochine dès 1948. Il a vécu en soldat et en aventurier à la Monfreid. Il a été aussi membre de l'O.A.S. en Algérie et condamné pour cela, comme le capitaine Reichau dans un autre film de Schoendoerffer, « Objectif 500 millions » (1966). Seulement, c'est un mythe.

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 17.)

SAMEDI 12 NOVEMBRE 1977

Courses à Saint-Cloud

Une très belle réunion avec le

Critérium de Saint-Cloud

pour poulains et pouliches de 2 ans
2.000 mètres

100.000 F au gagnant

idées

MARX et OCTOBRE

Les intellectuels européens et la crise

par PHILIPPE SOLLERS

IL y a une crise des intellectuels européens liée à la crise de l'Europe elle-même. Jusqu'à très récemment, la grande majorité d'entre eux était, au fond, dans la zone de réflexion et d'influence du marxisme. L'éclatement, en France, de ce qu'on a appelé la « nouvelle philosophie » : le terrorisme en Allemagne, les questions posées par le « mouvement » en Italie ont cependant fait apparaître une profonde fracture entre les intellectuels traditionnels d'après-guerre et ceux, issus de 1968, cherchant et disant autre chose sur l'évolution et la réalité de nos sociétés. A cet égard, les récentes déclarations en Italie de Sartre et de Simone de Beauvoir sont symptomatiques : *là où* Sartre constatait une différence de nature entre les « nouveaux philosophes » et lui, Simone de Beauvoir, forçant le propos de façon dogmatique, ajoutait : « *Ce sont tous des gens de droite, récupérés par la bourgeoisie et les Américains* ».

Pourquoi ce type de langage a-t-il tellement vieilli ? Pourquoi les stéréotyppes venus de l'Est et ressassés par l'intelligentsia de gauche ne convainquent-ils plus personne ? Pourquoi ce malaise général, ces discussions confuses, ces remises en question ? Et enfin : pourquoi la violence sinon, *peut-être, parce que tout le* monde, désormais, parle plus ou moins *à côté* du réel ? Quand les discours ne correspondent plus à ce qui se passe, alors, en effet, on risque d'entendre les bombes et les revolvers. *Quand les coups de feu retentissent, c'est que la culture est en retard.*

Qui donc est responsable de ce cri sanglant qui se lève en Europe ? La répression capitaliste ? Le compromis historique ? La social-démocratie allemande ? L'euro-communisme ? Et si toutes ces expressions ne décrivaient plus ce qui est en train d'arriver ? S'il s'agissait d'autre chose ?

Destruction du marxisme

Les téléspectateurs français ont eu la surprise, ces temps derniers, d'entendre le directeur de la *Literatournaya Gazeta*, Alexandre Tchakovsky, leur *faire*, pendant plus d'une heure, un cours politique : ils ont appris avec intérêt que « *l'U.R.S.S. était le pays le plus libre du monde* » ; que les dissidents étaient des « *malades mentaux qu'on ne devrait pas utiliser à des fins politiques* » ; que Soljenitsyne était spirituellement proche des « *nazis* ». Devant la stupeur des journalistes français présents, Tchakovsky, nullement gêné, a déconseillé à Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur*, de participer à la biennale de Venise sur la culture dissidente en Europe de l'Est, un « *mauvais congrès* ». En revanche, il a fait un vibrant éloge de l'Académie française et du prix Goncourt.

Voilà donc un écrivain, socialiste, marxiste, communiste, qui, intarissablement, a représenté *calmement le point de vue le plus* à droite, le plus réactionnaire qu'on puisse imaginer aujourd'hui. C'était accablant. Mais quelle magnifique démonstration du fait que Clavel, Gluksmann, Lévy ou moi-même, agents de la bourgeoisie et des Américains, tout comme des milliers de Tchèques, de Russes, d'Italiens, d'Anglais, d'Espagnols, de Portugais, d'Allemands, etc... avons raison de ne rien espérer du « marxisme ».

Je sais : certains veulent absolument sauver Marx de cette catastrophe qui, désormais, de Moscou à Pékin (combien de fusillés en Chine au cours de l'année ?), couvre près de la moitié de la population planétaire. Eh bien ! à ceux-là, il faut répondre que, décidément, l'évaluation éventuellement positive de la pensée de Marx passe, sans nul doute, par la destruction du « marxisme », principale pensée d'ordre, de pouvoir et de répression de notre temps. Si le « marxisme » est la destruction de la pensée de Marx, alors il faut détruire cette destruction. Sinon, ne vous étonnez pas que nous rejetions une pensée qui sert à justifier des crimes.

Voilà ce que nous sommes un certain nombre à avoir dit, et qui a fait scandale. Scandale pour qui ? Finalement, pour tous les retardataires de la vérité. Lucio Colleti *m'a traité, avec mépris*, de « *petite veuve de Mao* ». Mais je préfère être une « petite veuve » qu'un fonctionnaire universitaire chargé de dissimuler des assassinats d'Etat. Car si l'U.R.S.S. est le pays « *le plus libre du monde* », alors marchons sur la tête. En revanche, si c'est bien le pays que nous savons, c'est-à-dire extraordinairement à droite par rapport aux démocraties libérales occidentales, alors il faut repenser les places de « droite » et de « gauche », sauf à mourir dans le ridicule de ne plus savoir dans quelle géométrie nous vivons. Mais qui est prêt à cette réévaluation ? Combien d'habitudes faut-il perdre ? Combien de « compromis » faut-il abandonner ? Combien de carrières ?

En tout cas, il me paraît inutile d'avoir la moindre discussion sur *la violence, le terrorisme, etc.*, tant que ce point fondamental n'est pas éclairci. La raison en est simple : si le capitalisme est dix fois moins répressif que le socialisme, défiguré ou pas, mais *réel*, si cette très pénible et très désespérante évidence commence à peine à être irréfutable, alors l'intellectuel qui s'acharne à dire le contraire appartient maintenant à un passé définitif, c'est-à-dire à l'histoire du stalinisme et du néo-stalinisme. De contestataire, il devient le pire conformiste du grand establishment totalitaire mondial. Il ne sert plus qu'à empêcher de poser cette interrogation subversive : pourquoi le socialisme conduit-il si fatalement et ouvertement au fascisme ? Et, comme Genet récemment, il en arrivera à brouiller les cartes de telle façon qu'il fera simultanément l'apologie de Baader et de l'U.R.S.S., *qui « a toujours soutenu* les peuples opprimés ». Si Baader est mort pour renforcer cette image de l'U.R.S.S., alors, vraiment, il est mort pour la pire des causes. Si les militants de l'extrême gauche italienne et française luttent pour être récupérés un jour par la *Literatournaya Gazeta*, alors ils luttent en effet en vain.

Le « stalinisme adapté »

La force des positions des anciens gauchistes en France vient de ce qu'ils ont fait éclater sans ambiguïtés le problème des camps à l'intérieur même des intellectuels *français*. On l'avait déjà dit, paraît-il. Eh bien non, on ne l'avait pas dit avec cette fermeté-là, ce ton-là. L'obstination mise à attaquer les « nouveaux philosophes » est pleine d'enseignements. Elle vient en réalité, cette attaque, de ceux qui craignent qu'une formidable prise de conscience, à travers le « mouvement », ne se fasse dans toute l'Europe. Cette prise de conscience serait du même ordre que celle qui s'est faite en France, depuis 68, chez nombre de révolutionnaires et de « maoïstes ». Elle consiste à refuser radicalement de se laisser ramener, par lassitude ou résignation, à la sphère du P.C.F. ou du P.C.I., autrement dit au *stalinisme adapté* (en France : attaques typiquement staliniennes contre les socialistes accusés de « virer à droite » ; en Italie : servilité du P.C.I. par rapport à l'Etat, mais insultes contre la jeunesse, exclusion de Macciocchi). Elle consiste à exiger sans cesse plus de démocratie, au-delà des schémas d'appareils, au-delà du moule de pensée « marxiste » qui entrave et stérilise le mouvement réel.

Mais, nous dira-t-on, les partis communistes ne rejettent-ils pas eux-mêmes le *marxisme* ? Non. Car le « marxisme », c'est précisément ce machiavélisme dégradé, cette technique de pur pouvoir qui s'allie toujours aux ennemis de la pensée critique. C'est cette pensée critique, de distance et de doute, qu'il faut ranimer, celle qui faisait dire à Günther Grass ces temps-ci, de façon révélatrice : « *Je préfère Montaigne à Robespierre* ». Cela, les bureaucrates le savent, et c'est pourquoi un spectre hante de plus en plus leurs nuits : celui d'une liberté sans modèles, liberté que les fonctionnaires d'une soi-disant révolution qui n'arrive jamais qu'à la contre-révolution ne peuvent pas tolérer. Finalement le terrorisme n'inquiète jamais vraiment les bureaucrates : ils savent que le silence des polices travaille pour eux. Par contre, que surgissent de nouveaux langages, des journaux pirates, des radios libres, de nouvelles analyses écrites autrement ; que les murs parlent et que les révolutionnaires rient, que les droits de l'homme s'imposent, et le danger est là.

Le danger : celui d'en finir avec *la religion de la politique, avec la* politique ayant pris la place de la religion la plus noire, nouvel obscurantisme peut-être bien plus grave encore que celui de l'Eglise autrefois, et par rapport auquel le courage intellectuel aujourd'hui est *de se déclarer résolument athée*, une fois pour toutes.

PHILIPPE SOLLERS.

P.S. — Dans son très intéressant article « L'internationale *transatlantique ou un gauchisme* de croisière » *(le Monde* du 5 novembre), Jérôme Bindé feint de croire que vous venons brusquement et naïvement, de découvrir l'Amérique. En réalité, non seulement *Tel Quel* a publié très tôt Ezra Pound (dans des traductions restées célèbres de Denis Roche), Olson, Burroughs, Ashbery et bien d'autres, mais l'art américain s'est trouvé depuis longtemps analysé et défendu surtout par Marcelin Pleynet, comme en témoigne une fois de plus son recueil récent : *Art et Littérature*. Dans l'autre sens, on peut dire que le « nouveau roman », les pensées de Lacan, Barthes, Foucault, Derrida, etc., ont été en grande partie connus aux Etats-Unis grâce à *Tel Quel* (la revue n'a cessé d'avoir une grande influence dans les universités). Cela dit, il est vrai que nous venons de mettre délibérément l'accent sur les Etats-Unis, et pour des raisons qui sont aussi politiques (nous nous expliquons là-dessus dans notre dernier numéro). *Cet accent* veut dire également que l'on devrait, à notre avis, juger de notre travail sur des bases plus libres et plus ouvertes que celles du simple calcul stratégique : combien de numéros, de livres de tous ordres, de poèmes, de romans, d'analyses, etc., ont été publiés par nous en quinze ans ? N'est-ce pas là l'essentiel ?

LA RUSSIE d'AKHMATOVA

par GABRIEL MATZNEFF

LA Russie était au dix-neuvième siècle une des plus grandes puissances militaires et diplomatiques du monde occidental. Son agriculture extrêmement prospère *faisait* d'elle le grenier à blé de l'Europe. Et grâce au rayonnement de ses poètes, de ses romanciers, de ses philosophes, la littérature russe vivait en ce temps-là son âge d'or.

Ce fut sous le règne de l'empereur Nicolas II, monté sur le trône en 1894, que l'industrialisation de la Russie devait prendre son essor. Cette croissance de l'industrie russe fut alors si spectaculaire qu'elle permit à l'économiste français Edmond Théry d'écrire, dans son livre *la Transformation économique de la Russie* (Paris, 1914), que si le développement des nations européennes de 1912 à 1950 suivait le même rythme que de 1900 à 1912, la Russie serait vers le milieu du siècle le plus puissant pays d'Europe.

Si l'on considère que ce que les spécialistes appellent l'âge d'argent de la culture russe — cette admirable renaissance artistique et spirituelle qui devait influencer tout le vingtième siècle européen — s'est, lui aussi, déroulé sous le règne du dernier empereur de Russie, on mesurera combien le portrait caricatural que l'on a accoutumé de tracer de la Russie d'ancien régime est injuste, et peu conforme à la réalité. Il n'est *ni sérieux ni honnête d'affirmer* que « la Russie de 1917 avait des siècles de retard sur l'Occident ». Pourtant, cette idée fausse est tenue en France pour vraie par quasi tout le monde, elle s'est impatronisée dans les esprits comme un dogme incontestable, et chaque année, quand revient le mois d'octobre, les plumes autorisées nous servent immanquablement ce refrain. C'est ce qu'on appelle, je crois, le confort intel*lectuel*.

En ces jours où l'anniversaire de la Révolution de 1917 est pour certains l'occasion de se réjouir lyriquement, nous sommes quelques-uns que les souffrances indicibles subies par le peuple russe depuis soixante ans inclinent à plus de discrétion. La Russie de Lénine, de Staline et de Brejnev a assurément ses mérites, et nous n'en disconvenons pas. Qu'il nous soit toutefois permis de lui préférer la Russie de Pasternak, de Mandelstam et de Florenski.

De Goumilev, fusillé en 1921 sur l'ordre de Lénine, à Galanskov, mort sous Brejnev en camp de concentration, le destin de la poésie russe contemporaine est un destin christique.

D'où la force inouïe de cette poésie et le bouleversement qu'elle opère en nous. Certes, *l'Archipel du Goulag* demeurera l'irremplaçable martyrologe de la *Russie contemporaine. Pourtant*, ce n'est pas diminuer Soljenitsyne que de dire qu'il n'y a rien dans les milliers de pages de *l'Archipel* qui, d'une certaine manière, ne se trouve déjà dans une mince plaquette de vers, dix pages à peine, d'Anna Akhmatova, publiée clandestinement à l'étranger, inédite en Union soviétique et intitulée *Requiem*.

Anna Akhmatova, la plus grande poétesse russe de notre temps, exclue en 1946 par Jdanov de l'Union des écrivains pour sa fidélité à l' « esthétisme aristocratique », morte en 1966, a exprimé dans le *Requiem*, à travers ses propres souffrances, la crucifixion de tout un peuple. Recueillons-nous un instant, et écoutons-la :

Et si un jour dans ce pays
On pense à m'ériger un monument,
Je consens à cette solennité,
Mais à condition qu'on ne l'élève
Ni au bord de la mer où je suis née,
Car mon dernier lien avec la mer est rompu,
Ni dans le jardin impérial où près du tronc sacré
Une ombre inconsolable me cherche,
Mais là où je suis restée debout trois cents heures
Sans que jamais pour moi ne s'ouvrent les portes.
Parce que même dans la mort bienheureuse je crains
D'oublier le fracas des voitures cellulaires
D'oublier le bruit odieux de la porte se refermant
Et la vieille qui hurlait comme un animal blessé.
Et que de mes immobiles paupières de bronze
La neige fondante glisse comme des larmes,
Et que le pigeon de la prison roucoule au loin
Et que sur la Neva les vaisseaux passent doucement (1).

A comparaison de cette musique poignante, que les discours officiels, les parades massives et les articles enthousiastes apparaissent dérisoires. Dérisoires et indécents.

(1) Fragment traduit par Tatiana Scherbatcheff et Gabriel Matzneff.

RÉPLIQUE...

... de Constantin MELNIK à Jean-Paul DOLLÉ

DANS le chant à la gloire de Lénine et de la révolution d'Octobre entonné par le « nouveau philosophe » Jean-Paul Dollé la veille du jour des morts (1), je relève avec stupeur le couplet suivant : « *Ils chevauchèrent, les Attilas du périple du nihilisme. Tout brûler, tout raser, tout gagner : la liberté ou la mort, avoir tout, tout de suite. L'odeur des villes assiégées et conquises, ocres et roussies. L'incendie qui se consume, le pillage qui se convoite et la plainte de la femme, éternelle victime de son rang, aristocrate peut-être, morte d'avoir été enchaînée aux boyards de l'absurde.* »

Que voilà de la belle prose virile et musclée ! Mais écoutons plutôt, sur les « fous de Makhno » ainsi exaltés par M. Dollé, le témoignage vécu du très officiel et très modéré écrivain soviétique Constantin Paoustovski (2) : « *Les « enfants chéris » de ces femmes « koulaks » cruelles et arrogantes s'engageaient en Ukraine dans des bandes de forbans comme celle de Makhno et, de sang-froid, enterraient les vivants et fracassaient, à coups de crosse, la tête des enfants.* » Ou encore, pour enrichir la « geste révolutionnaire » si bien chantée par M. Dollé, tableau saisi au vol par Paoustovski : « *A demi-couché sur le siège arrière, il y avait un petit homme au visage livide... Ses yeux — les yeux méchants en même temps que vides d'un paranoïaque — étincelaient d'une frénésie destructrice qui ne s'apaiserait sans doute jamais... C'était Makhno... Sur le quai, le cheminot se raidit dans un garde-à-vous emprunté... Makhno leva paresseusement son revolver et, sans jeter un regard sur l'homme, tira... Le cheminot s'affaissa. Makhno fit un geste de la main. Une rafale de mitrailleuse balaya aussitôt le quai, cinglant le vieux. Il eut un ou deux soubresauts et s'apaisa.* » C'est sans doute ce que M. Dollé appelle « *une histoire d'hommes, écrite par des hommes pour qu'elle soit chantée par des hommes* ».

Quant aux marins rouges, « *les navigateurs de l'infini, les caboteurs de l'immense flot du reflux et de la compassion* » qui fascinent, eux aussi, M. Dollé, peut-on lui rappeler que Maxime Gorki (qui avait l'avantage, lui, de les juger sur place et à travers des motivations autrement humanitaires) les considérait plutôt comme des « *bêtes déchaînées et affolées, (...) des Russes sauvages, corrompus et harassés par l'ancien pouvoir (3)* »?

D'une manière plus générale, l'un des héros les plus prestigieux de l'armée rouge, Philippe Mironov, qu'on ne peut soupçonner d'avoir rêvé Octobre 1917 dans une chaise longue, écrivait au « *petit bonhomme qui campait sur le promontoire de l'histoire* [qui s'appelait Lénine] *et fut, durant toute son histoire, grand* » (Dollé dixit), la lettre suivante le 31 juillet 1919 (4) : « *Le peuple gémit... Pourquoi une telle cruauté à l'égard de la paysannerie russe ?... Je ne peux pas me résigner plus longtemps à cette violence, à ce courant anarcho-communiste qui dominent maintenant, dans notre pays, à une politique qui voue à la mort toute une catégorie de gens.* »

A quoi bon continuer ? Nous autres, Français nés de parents russes qui ont préféré la République de France — que certains d'entre *nous* ont eu *l'honneur* de servir — aux bienfaits de la révolution d'Octobre, ne sommes que trop habitués à cette effarante aberration : subjugués par la mythologie bolchevique, des intellectuels français qui se disent de gauche calomnient, depuis des lustres, les socialistes et les libéraux russes de 1917, négligent les souffrances des peuples de la Russie (découvertes, un peu tard, avec Soljenitsyne) et, jouant impudemment avec nos morts, se construisent un « Octobre 1917 » aussi idéal que personnel. Hier Staline, aujourd'hui Lénine, mais toujours, hélas ! une morbide fascination pour le fascisme rouge. Remplacez, dans le texte cité de M. Dollé, le mot « nihilisme » par « national-socialisme », « rang » par « race », « aristocrate » par « juive », « boyard » par « rabbin » et vous obtiendrez une prose de la plus pure facture néo-nazi qu'aucun journal français n'aurait *osé, fort heureusement*, publier. Mais, bah ! il ne s'agit que de Russes, de boyards (!), d'aristocrates... Alors envolons-nous dans les steppes de Michel Strogoff et au nom des mythes d'Octobre et de saint Lénine, massacrons et violons en toute impunité !

Manque de chance, le témoignage de Paoustovski est formel : le Makhno glorifié par M. Dollé « *taillait des lanières dans le dos des juifs et des soldats rouges* », et, de toute façon, c'est toujours le peuple qu'on massacre quand les hommes en armes se mettent à imposer des mystiques et des religions. « *Mon âme souffre pour le peuple travailleur* », écrivait le héros de l'armée rouge, Mironov, au « grand » Lénine, qui laissa la Tchéka l'assassiner en 1921 (5).

Les fantasmes de M. Dollé ne seraient donc intéressants qu'au plan des distorsions propres à la création littéraire si l'auteur ne passait pour un « nouveau philosophe », *hostile, de surcroît* — qui ne le serait pas ? — au Goulag. Décidément le mépris de la vérité historique, la confusion intellectuelle, la quête désespérée de héros messianiques, le romantisme de la révolution, réservent encore de beaux jours, dans les bars de la rive gauche, à la glorification de massacres que l'histoire commence, avec le léger dégel des archives et des témoignages, à considérer, à l'instar du génocide hitlérien, comme l'une des nombreuses hontes du vingtième siècle.

CONSTANTIN MELNIK,
éditeur.

(1) « Octobre 1917 », *le Monde*, 1er novembre 1977.

(2) *L'Histoire d'une vie*, collection « Littérature soviétique », dirigée par Aragon, Gallimard.

(3) *Vie nouvelle* du 26 mars 1918 (journal socialiste-révolutionnaire interdit par *Lénine le 16 juillet 1918*), in *Pensées intempestives*, Livre de poche.

(4) Archives centrales de l'armée soviétique, in Roy Medvedev, *La révolution d'Octobre était-elle inéluctable ?* Albin Michel.

(5) Mironov sera réhabilité en 1962.

Esquisses

LES hommes d'Etat veulent maîtriser le futur, gérer l'imprévisible. On frémit à la pensée que, s'ils y parvenaient, le monde ne décevrait plus jamais leurs espérances.

∴

« Imagine-t-on une révolution puisant ses slogans dans Pascal ? », s'interroge Cioran dans son Essai sur la pensée réactionnaire. *Ses slogans, non. Mais pourquoi pas son inspiration ? Car notre époque est marquée par le règne du* divertissement. *Nous passons notre vie sous la loi du paraître, qui détourne chacun de soi-même.*

∴

Paraître, ce n'est pas seulement satisfaire quelque vanité. C'est tenir un rôle social, remplir une fonction abstraite, et s'y enfermer, s'y perdre. Ceux qui refusent le monde des apparences ne vont plus, comme jadis, au couvent. On les envoie dans ces déserts qui portent le nom d'asiles.

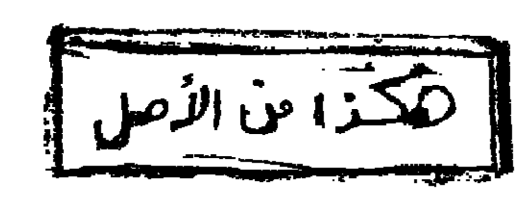
∴

« La vie ne vaut pas qu'on se donne la peine de la quitter », *écrivait le poète Jacques Rigaut. Voilà certainement l'aveu le plus désolé que je connaisse. Il résume sans doute les sentiments de ces exclus, de ces naufragés qui jettent chaque matin sur leur existence le même regard indifférent et lointain.*

∴

L'humour est, dit-on, la politesse du désespoir, mais on peut aussi bien renverser la proposition, car le contentement de soi, quand il prétend faire de l'esprit, donne souvent dans la muflerie.

FRANÇOIS BOTT.



Le Monde

étranger

LA CRISE DU SAHARA OCCIDENTAL

Le Polisario avait posé des conditions préalables à l'ouverture de discussions sur le sort des otages

affirme le Quai d'Orsay

La France étant soucieuse « *de n'épargner aucun effort pour obtenir la libération de civils innocents, dont le sort ne saurait être lié au règlement des problèmes politiques auxquels leur pays n'est pas partie* », M. Chayet, négociateur désigné par Paris pour discuter la libération des Français enlevés en Mauritanie par le Polisario, va se rendre de nouveau en Algérie. C'est ce qu'a annoncé, jeudi 10 novembre dans l'après-midi, un porte-parole du ministère des affaires étrangères.

Le Quai d'Orsay a pris acte « *du fait que le Polisario se déclare désormais disposé à poursuivre les conversations sans préalable* ». C'est en ce sens qu'il a interprété les déclarations faites mercredi à Bruxelles par M. Aini Sayed, représentant du Front en Europe (*le Monde* du 11 novembre), et la mise au point diffusée par l'organisation sahraouie le même jour à Alger, affirmant que l'interruption de la négociation avait été décidée par M. Chayet et que celle-ci pouvait reprendre à tout moment sans aucune condition.

Le ministère des affaires étrangères précise cependant : « *Le Polisario déclare qu'il n'a pas posé de préalables lors de ses entretiens avec M. Chayet. Cette information est inexacte. M. Chayet, comme l'a indiqué le ministre devant l'Assemblée nationale le 8 novembre, avait recueilli de ses interlocuteurs, à l'issue de l'exposé de leurs thèses politiques, des conditions expressément formulées et présentées comme autant de préalables à l'ouverture de toute conversation portant sur nos compatriotes. Parmi ces préalables figurait notamment le retrait des citoyens français de l'ensemble du territoire, de la Mauritanie, ainsi que du sud du Maroc, c'est-à-dire de pays avec lesquels nous entretenons des relations étroites et amicales et auxquels nous lient des accords de coopération.* »

Les indications en provenance des Canaries selon lesquelles les partis de gauche dans l'archipel « *seraient opposés à l'utilisation des Canaries par la France comme base d'intervention contre le Front Polisario* », ont, d'autre part, été accueillies jeudi avec étonnement par les milieux autorisés français. Ces indications, dit-on à Paris, font partie d'une « *campagne psychologique d'inspiration algérienne* » et ne correspondent à aucune réalité. Le gouvernement français, ajoute-t-on, n'a pas demandé au gouvernement espagnol de pouvoir utiliser les aérodromes des Canaries pour la simple raison, entre autres, que le commandement français n'en a aucun besoin.

On estime enfin au ministère français de la défense « *inutile de prendre la peine de démentir* » le communiqué publié jeudi par le Front Polisario à Alger faisant état du survol de troupes sahraouies opérant près d'Atar, en Mauritanie, par des avions de combat français. Il s'agit là « *d'affabulations grossières* », affirme-t-on au ministère.

Les positions prises ces derniers jours par les partis de gauche français, pour demander la libération des Français enlevés en Mauritanie, mettre en garde le gouvernement contre la tentation d'une aventure militaire et affirmer le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, font l'objet de vives critiques de la part de certaines personnalités ou de partis de la majorité. Dans son journal de circonscription, *la Presqu'île guérandaise*, M. Olivier Guichard, ancien ministre, écrit : « *Sans doute les partis d'opposition ont-ils tenu à montrer qu'ils pouvaient agir ensemble. Il est dommage que ce soit au mépris de l'intérêt de la France et de Français dont la liberté et peut-être la vie sont en cause.* » « *Socialistes et communistes,* ajoute M. Guichard, *ont porté un mauvais coup contre un gouvernement qui cherche à faire obstacle à un acte de banditisme politique.* »

Le parti républicain dénonce de son côté « *la campagne d'intoxication et d'élucubrations qui est en train de se développer dans l'affaire des otages du Front Polisario* ». C'est ce qu'a déclaré jeudi M. Francis Doré, conseiller pour les affaires internationales de M. Jean-Pierre Soisson. « *De toute évidence,* a-t-il ajouté, *cette campagne a pour but de faire oublier que des Français sont aujourd'hui des victimes innocentes et en même temps de nuire gravement à l'entreprise du gouvernement en faveur de leur libération.* »

A la suite d'une série d'entretiens qui se sont déroulés à Paris du 4 au 10 novembre, la confédération Force ouvrière et l'Union des travailleurs de Mauritanie (U.M.T.) ont publié jeudi un communiqué dénonçant les enlèvements de travailleurs mauritaniens et français, « *agissement barbares bafouant les droits humains les plus élémentaires* ».

Le P.S. ne veut pas interférer dans les négociations

déclare M. Jospin à Alger

De notre correspondant

Alger. — Alors que la tension demeure vive au Maghreb et que l'on n'exclut pas en Algérie une initiative militaire du Maroc, la diplomatie semble devoir prendre le dessus pour quelques jours avec le retour annoncé à Alger de l'émissaire du Quai d'Orsay, M. Claude Chayet.

Dans le même temps, M. Lionel Jospin, secrétaire national du parti socialiste chargé des problèmes du tiers-monde, a longuement rencontré, le jeudi 10 novembre, à la villa An Nasr, M. Omar Hadrani, membre du comité exécutif du Front Polisario. A l'issue de l'entretien, M. Jospin a confirmé ce qu'il avait dit à son arrivée, à savoir qu'il était à Alger pour des contacts avec le F.L.N. et non pour négocier la libération des Français disparus à Zouérate. « *Un processus de discussions est engagé entre le gouvernement français et le Polisario,* a-t-il dit, *et nous n'avons pas l'intention d'interférer dans ce processus.* » Il a ajouté que le retour de M. Chayet confirme que « *ce processus n'est pas interrompu* », et il a souhaité qu'il aboutisse, en insistant lui-même sur la nécessité de la libération des Français.

Après avoir réaffirmé le soutien du parti socialiste à la lutte du peuple sahraoui et à son droit à l'autodétermination, M. Jospin a précisé qu'il avait l'impression que le Front Polisario ne pose pas de conditions à la France, mais qu'il faudrait que *celle-ci* prouve réellement sa neutralité proclamée, qu'elle ne formule pas de menaces voilées, et manifeste son souci de la sécurité de ses ressortissants en Mauritanie autrement que par l'évocation d'une intervention militaire.

Pour sa part, le Front a publié un communiqué faisant état d'un « *vol de reconnaissance de l'aviation française* » au-dessus d'une de ses colonnes armées près d'Atar en Mauritanie. Le communiqué affirme également que les forces françaises se trouvant dans ce pays sont devenues « *opérationnelles* ». Le Polisario n'a pas répondu au démenti formel opposé à ces affirmations par le ministère français de la défense.

Le président Boumediène a répondu à un message que le président Bourguiba lui a adressé, ainsi qu'à Hassan II, les « *adjurant* » de ne pas recourir à la force. Après avoir exposé la position de son pays, le chef de l'Etat algérien a affirmé au président tunisien : « *Nous ne prendrons aucune initiative de nature à insulter l'avenir, et encore moins à porter atteinte à la souveraineté du Maroc et de la Mauritanie, ou à violer les frontières que nous leur connaissons et leur reconnaissons, et qui ont toujours existé avant l'accord de Madrid.* »

Il a toutefois réaffirmé que l'Algérie ne laissera pas violer ses frontières « *impunément* ». Et il a terminé par ce que l'on peut considérer com meune perche tendue au chef de l'Etat tunisien pour qu'il entreprenne une mission de bons offices auprès des autres dirigeants maghrébiens afin de « *contribuer à ramener la concorde dans les cœurs, la quiétude dans les esprits et à la satisfaction de tous, en tout cas de l'Algérie, de ramener les uns et les autres dans la voie du dialogue, de l'entente, et pourquoi pas de l'union* ».

PAUL BALTA.

Les déclarations de M. Ould Daddah...

(Suite de la première page.)

M. Ould Daddah est ferme. « La réunification est irréversible. » Une fédération est-elle possible ? « *Non,* répond-il, *mais ceux qui sont originaires de la Mauritanie et qui se sont égarés peuvent revenir. Ils seront les bienvenus. Le pardon est assuré.* » Et les prisonniers détenus par Nouakchott ? Le nombre des Sahraouis captifs en Mauritanie dépasserait, selon certaines informations, le chiffre de deux cents. Le Polisario exige que la liste en soit publiée avant de communiquer la sienne propre. En réponse à cette question, le président de la République cite un proverbe : « *Nous ne pouvons suivre la pierre qui est lancée et nous désintéresser de celui qui la lance.* » Le Front Polisario n'existe pas, il est pour le gouvernement mauritanien une fiction derrière laquelle se cache l'Algérie. *Quant aux Français enlevés en Mauritanie, s'ils étaient libérés, « cela ne constituerait pas un fait nouveau ».*

Examinant les rapports avec le Maroc, M. Moktar Ould Daddah reconnaît que ceux-ci ont été tendus pendant neuf années, jusqu'en 1969, et que, ensuite, une tension, bien que peu visible, existait jusqu'en 1972 à propos du Sahara. Mais actuellement ?

« *Nous n'avons aucun problème avec nos frères marocains depuis que nous sommes devenus alliés et voisins,* précise-t-il. *Nous leur faisons confiance et nous sommes sûrs qu'ils sont sincères et loyaux avec nous comme nous le sommes avec eux.* » En ce qui concerne la France, le chef de l'Etat, pesant ses mots, parlant lentement, expose la situation de son pays et démontre la nécessité d'une assistance militaire et technique. « *Nous avons demandé et accepté cette assistance au fur et à mesure de nos besoins. Nous en demanderons l'augmentation. Nous ne voudrions pas une assistance sophistiquée qui réduirait notre armée à un appendice. La France fait partie, comme d'autres, des pays amis. Cependant, nous n'avons pas établi de hiérarchie entre le Maroc et la France.* »

Les événements ont fait que, ces derniers temps, cette aide s'est considérablement accrue. Mais à l'ambassade de France, on nous *affirme que le nombre d'instructeurs* militaires français ne dépasse pas cinquante. Quant à la visite d'un émissaire français *(M. Journiac, conseiller de la présidence de la République pour les affaires africaines)*, M. Ould Daddah précise qu'elle faisait partie des rencontres habituelles, entre « *responsables des deux pays* ».

MICHEL BOLE-RICHARD.

... et de M. Bouteflika

(Suite de la première page.)

En revanche, profiter d'une conjoncture régionale et internationale par définition passionnelle pour mettre les forces militaires en état d'alerte et tenter d'envelopper l'Algérie, au moment où elle est directement et officiellement menacée par ses voisins, voilà qui nous consterne et appelle, de la part de tous, des interrogations aussi graves que justifiées. Il est heureux, à ce sujet, que des voix françaises, et non des moindres, puissent, en ces moments délicats, témoigner pour le peuple de France, en vue de maintenir intactes toutes les chances du présent et de l'avenir.

» Nous n'attendons nullement de la France qu'elle épouse notre point de vue. Pour être ombrageux sur le chapitre de notre souveraineté nationale, nous ne savons que mieux respecter celle de nos partenaires et de nos voisins. Mais, à défaut d'une position officielle conforme aux idéaux de justice et de liberté du peuple français, il nous semble que l'observance d'une neutralité réelle, outre qu'elle aurait le mérite de préserver l'essentiel, permettrait à la France de rapprocher, de réconcilier et, partant, de consolider, au-delà de ses intérêts, les chances de la paix.

Pourquoi ce tintamarre ?

A propos de l'impact de la détention de citoyens français par le Polisario sur les relations entre Paris et Alger, M. Bouteflika suggère de « régler le problème par des voies appropriées et qui ont fait leurs preuves dans le passé, je veux dire la négociation », *et déclare :*

« Les seules réponses auxquelles nous nous sommes heurtés ont été des déclarations de responsables français pour le moins menaçantes, des procès d'intention désobligeants et bientôt un déploiement de forces militaires dans toute la région et au sud de la région pour le moins disproportionné avec la nature du problème posé, enfin, une mobilisation singulière de tous les moyens d'information contre l'Algérie. Tout cela est sans précédent dans les rapports algéro-français malgré les crises successives inhérentes à toute entreprise de coopération entre l'ancienne puissance coloniale et un pays qui, après tout, a conquis de haute lutte, et au prix de quels sacrifices, son indépendance.

» Non, la seconde guerre d'Algérie n'aura pas lieu. Telle est du moins notre volonté, telle est aussi notre politique envers la France ; alors, si cette volonté et cette politique sont partagées par le partenaire français, pourqui donc tout ce branle-bas de combat, ce tintamarre des armes, ces menaces proférées ici et là, dans un contexte politique sensible, dans une région meurtrie ? Enfin, pourquoi donc ce parti pris politique et militaire en faveur du Maroc et de la Mauritanie ? Etrange manière, en tout cas, d'exprimer sa neutralité dans le conflit du Sahara occidental et de ses implications, hélas !, toujours possibles.

» Il y a quinze ans seulement l'Algérie indépendante renaissait dans la douleur. Pour « psychologiques » que soient les manœuvres françaises, elles ne peuvent ignorer la psychologie du peuple algérien. Le gouvernement algérien, quant à lui, ne fait que traduire les aspirations du peuple algérien et ses options. Il apportera toute sa contribution responsable pour calmer les esprits et atténuer le déchaînement des émotions. Mais comment pourrait-il justifier aux yeux de son peuple une politique de démission devant l'intimidation étrangère et l'accusation gratuite qui expriment — il faut le dire — une volonté de limiter notre souveraineté nationale ?

» L'Algérie ne peut être qu'un partenaire à part entière. Il faut clairement le dire aux nostalgiques de tous bords. Un tel postulat étant admis de part et d'autre comme une règle du jeu valable pour les uns et les autres des deux côtés de la Méditerranée, nous pouvons, si telle est la volonté de la France, mettre l'entreprise de coopération à l'abri des aléas de la conjoncture politique. Encore faut-il que le dialogue ne soit pas un dialogue de sourds, et que la France, fidèle aux principes qui ont autrefois assuré son rayonnement dans le monde, puisse retrouver un visage que nous nous plaisons à lui reconnaître : généreuse envers les peuples, concernée par leurs causes quand elles sont justes, attachée à la consolidation de la paix dans une région à laquelle elle appartient par toute la force des intérêts et de la géopolitique.

» Au lieu de diviser, de semer le doute et la discorde et d'inciter dangereusement les uns contre les autres, la France pourrait jouer un rôle modérateur, un rôle de conciliation entre les pays maghrébins. Nos peuples seraient fiers de leur amitié avec elle, et le peuple sahraoui aussi.

Des propositions concrètes

» Il apartient aux dirigeants maghrébins de se hisser au-dessus d'un chauvinisme étriqué pour se placer, pourquoi pas, au niveau de l'histoire. Dans aucune région du monde les facteurs d'unité entre les pays et les peuples n'ont été si nombreux à se donner rendez-vous autant que dans cette région maghrébine. Mais l'unité des peuples, quelle que soit sa forme, ne saurait se construire sur les décombres et les cimetières. Le peuple sahraoui a sa place, peut-être modeste au vu de certains, mais il est là, et par sa résistance farouche il manifeste sa présence. Voilà une première approche qui pourrait faire droit enfin aux aspirations des générations passées pour promouvoir, dans le cadre de toute formule confédérale qui préserverait l'identité du peuple sahraoui, une solution salutaire et résolument tournée vers l'avenir. C'est là peut-être une entreprise audacieuse. Elle n'est nullement hors de portée du génie de nos peuples et du courage de leurs dirigeants.

» Une seconde approche consisterait à permettre aux organisations régionales et internationales auxquelles nous appartenons de mettre en application les principes de la charte de l'ONU, ceux de l'O.U.A., ainsi que leurs résolutions pertinentes. Je fais allusion ici au « sommet » extraordinaire de l'O.U.A., qui ne saurait aboutir à aucune solution viable sans l'adhésion effective du peuple sahraoui. Sur un autre plan, j'évoque du même coup les initiatives que pourrait prendre le secrétaire général des Nations unies ou celles de la puissance administrante du territoire, qui consiste à réunir sur une base égalitaire l'Espagne, le Maroc, la Mauritanie, l'Algérie et naturellement le Polisario, représentant légitime du peuple sahraoui, sous l'égide de l'ONU et de l'O.U.A.

» En tout état de cause, bonnes ou mauvaises, nos propositions sont concrètes et représentent une alternative pacifique et féconde au spectre de la confrontation fratricide. Elles expriment clairement une volonté de dialogue, donc une volonté politique de favoriser le règlement des problèmes. Pour peu qu'une volonté politique égale se manifeste à Rabat et à Nouakchott et que les ressources de l'imagination se libèrent pour écarter le pire et aller à la rencontre des aspirations légitimes du peuple sahraoui, alors tous les peuples de la région peuvent transcender enfin l'épreuve du moment pour la construction de leur avenir solidaire.

» Dans tous les cas, la France pourrait profiter du capital d'estime dont elle jouit dans toute la région pour mettre tout son poids et tout son prestige au service de la paix et de la concorde au Maghreb. »

Propos recueillis par
LOUIS WIZNITZER.

● *La FEN* a fait état, jeudi 10 novembre, d'une lettre envoyée par son secrétaire général, M. André Henry, aux dirigeants du *Front Polisario. Dans cette* lettre, M. Henry réaffirme son soutien au « *droit imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination* » et exprime sa « *totale condamnation de la pratique des otages* ».

Tunisie

TANDIS QUE LES GRÈVES CONTINUENT

De violents incidents ont opposé à Béja manifestants et forces de l'ordre

De notre correspondant

Tunis. — Une information judiciaire a été ouverte en Tunisie pour déterminer les responsabilités dans le mouvement de grèves tournantes qui se poursuit depuis mercredi (*le Monde* du 11 novembre), dans les différents secteurs d'activité du pays et dans la plupart des régions. Cette décision a été annoncée le jeudi 10 novembre à l'issue de la réunion hebdomadaire du conseil des ministres.

Les grèves qui, dans certains cas, notamment à Sousse, Sfax et Tunis mercredi, à Béja jeudi, ont dégénéré « *en actes de violence, de pillage et de destruction de biens* », « *sortent totalement du cadre juridique et des modalités d'exercice qui ont été établies par la législation et la réglementation en vigueur* », a déclaré le porte-parole du gouvernement.

Après avoir souligné que les arrêts de travail déclenchés pour un délit dont la justice est saisie sont « *inadmissibles* », parce que leurs objectifs ne sont ni syndicaux ni professionnels, le porte-parole a ajouté : « *Tout porte à croire que ces mouvements avaient pour unique dessein de troubler délibérément l'ordre public, ce qui leur confère une exceptionnelle gravité... Le gouvernement, qui a la chance d'assurer la sécurité des personnes et des biens, est déterminé à user de toutes les formes légales, afin de mettre un terme à ces agissements irresponsables.* »

La centrale syndicale a néanmoins annoncé que les grèves se poursuivront dans les jours à venir. Vendredi, à Tunis, les ouvriers municipaux et des travaux publics devaient arrêter le travail pendant une heure. Il devait en être de même dans les entreprises des régions de Madhia, Gabès, Le Kef, Kasserine, Siliana et Gafsa, où se trouvent la plupart des mines de phosphate.

Jeudi, des grèves d'une ou de deux heures ont eu lieu dans la capitale, où elles ont affecté notamment les transports publics, les boulangeries, les banques, les sociétés de distribution d'eau et d'électricité, l'Office de pêche et plusieurs administrations, ainsi que dans les régions de Bizerte, de Kairouan, de Jendouba, de Nabeul et de Béja. Selon les syndicats, le mouvement a été suivi Tunis-Afrique-Presse, les ouvriers Tunis-Afrique-Presse les ouvriers n'ont répondu que partiellement aux mots d'ordre de grève.

Seule la ville de Béja, dans le Nord, a été le théâtre d'incidents qui auraient revêtu un caractère très violent. Des ouvriers et des lycéens, selon l'agence Tunis-Afrique-Presse, « *se sont livrés à des actes de vandalisme et de pillage, mettant le feu à trois véhicules de la sûreté nationale, lapidant et pillant plusieurs magasins et entreprises et attaquant un certain nombre de banques ainsi que le poste et le commissariat de police de la ville* ».

MICHEL DEURÉ.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● M. OSCAR SERRAT, *collaborateur de l'agence Associated Press de Buenos-Aires*, a été libéré, le vendredi 11 novembre, après avoir été détenu pendant dix-huit heures, menottes aux mains et bandeau sur les yeux, dans une *cellule*. Il a été interrogé par des « inconnus » sur la guérilla en Argentine. — *(Reuter, A.P.)*

Corée du Nord

● UN CHALUTIER JAPONAIS a été arraisonné au large des côtes nord-coréennes, a annoncé, vendredi 11 novembre, l'agence japonaise de la sécurité maritime. En l'absence de relations diplomatiques entre Tokyo et Pyongyang, la Croix-Rouge japonaise va tenter d'obtenir des informations sur le sort de l'équipage. — *(U.P.I.)*

● LA COREE DU NORD a procédé vendredi 11 novembre à l'élection des cinq cent soixante-dix-neuf membres de l'Assemblée populaire suprême. Le taux de participation a été de 100 %, a annoncé la radio de Pyongyang. Seuls les Nord-Coréens absents du pays n'ont pu participer à cette consultation, les personnes âgées et handicapées ayant voté à domicile. Aucune candidature d'opposition n'a été enregistrée. — *(A.F.P.)*

Espagne

● DES FRANQUISTES, venant de plusieurs pays, se rendront à Madrid pour participer, le 20 novembre prochain, au second anniversaire de la mort du général Franco, a-t-on annoncé, jeudi 10 novembre, dans la capitale, de sources proche de *Fuerza Nueva*. Les participants se réuniront sur la place d'Orient, où Franco avait coutume de parler dans les moments difficiles.

Inde

● LE GOUVERNEMENT DE M. DESAI a pris, jeudi 10 *novembre*, la décision de dissoudre l'agence de presse Samacahar *(les Nouvelles)* créée par le cabinet de Mme Gandhi sous l'état d'urgence et de reconstituer les quatre grandes agences nationales existant auparavant. — *(A.F.P.)*

Pakistan

● LA COUR SUPREME a rejeté, jeudi 10 novembre, une requête présentée par Mme Bhutto contestant la légalité du maintien en détention de son mari, l'ancien premier ministre, arrêté le 17 septembre. — *(U.P.I.)*

République fédérale d'Allemagne

● LE CHANCELIER HELMUT SCHMIDT se rendra en visite officielle en Pologne du 21 au 25 novembre. Prévue pour septembre, cette visite avait été reportée à la suite de l'enlèvement de Hanns-Martin Schleyer. — *(Reuter.)*

EUROPE

LE DÉBAT SUR L'EUROCOMMUNISME

Moscou dénonce cette « invention de la bourgeoisie »

De notre correspondant

Moscou. — Les lampions sont éteints, les fêtes du soixantième anniversaire sont terminées. Mais les dirigeants soviétiques n'en ont pas cessé pour autant de magnifier les réalisations de la révolution d'Octobre et de les donner en exemple aux partis frères. Dans cet exercice, MM. Souslov et Ponomarev, secrétaires du comité central du P.C. soviétique, se sont distingués le 10 novembre, au cours d'une conférence théorique et scientifique internationale : *« Le 30 octobre et l'époque contemporaine »* qui a réuni à Moscou soixante-dix représentants des partis communistes et progressistes du monde (1).

M. Souslov, qui n'avait assisté ni à la parade militaire du 7 novembre ni à la réception officielle qui avait suivi au Kremlin, a fait sa réapparition à cette occasion.

Avec une force et une fermeté qui allaient bien au-delà du ton somme tout serein employé par M. Brejnev lors de la séance solennelle du Kremlin, MM. Souslov et Ponomarev ont exalté *« l'internationalisme prolétarien qui n'a pas vieilli, qui est l'un des préalables fondamentaux des nouveaux succès du mouvement ouvrier communiste international. »*

Ainsi les dirigeants soviétiques continuent-ils à ne tenir aucun compte des arguments de certains partis communistes occidentaux qui avaient insisté pour que la notion d' *internationalisme prolétarien* » ne figure pas dans la déclaration finale de la conférence de Berlin-est en juin 76, car ils la considèrent non seulement comme vieillie mais encore comme très ambiguë.

M. Souslov s'est surtout employé à montrer *« la justesse de la thèse léniniste, sur la répétition inévitable, à l'échelle internationale, des principaux traits de la révolution d'Octobre. Six décennies de progression victorieuse du socialisme sont une preuve irréfutable de la force vitale de la théorie marxiste-léniniste, de la supériorité sur toutes sortes de théories des sociaux réformistes ou révisionnistes »* qui ne peuvent *« construire le socialisme que sur le papier. »*

Le secrétaire a mis l'accent sur les *« lois communes de la construction du socialisme »* découvertes par le P.C.U.S. et les autres partis frères, qui montrent les modalités pour résoudre les problèmes qui se poseront *« inévitablement »* aux travailleurs des autres pays. Il a critiqué implicitement les partis communistes qui récusent le *« modèle »* soviétique en déclarant que le *« socialisme réel »* existant en U.R.S.S. est considéré par les travailleurs du monde entier avec une sympathie croissante *« dans la mesure où il incarne leurs profondes aspirations et leurs espoirs. Ils voient en lui, à juste titre, une société de vraie liberté, de démocratie, d'humanisme réel et d'optimisme social ».*

« Le tapage »

S'adressant presque ouvertement aux partis communistes occidentaux, M. Ponomarev, qui, au secrétariat, est chargé des relations avec les partis communistes qui ne sont pas au pouvoir, a enfoncé le clou : *« Le P.C.U.S. n'impose à personne les conclusions de sa très riche expérience ni de l'expérience internationale du socialisme contemporain,* a-t-il déclaré. *Mais nous sommes persuadés que la vie, la pratique révolutionnaire, viennent confirmer sans discussion possible la présence de traits fondamentaux inaliénables de la révolution et de la construction socialistes dans n'importe quel pays. »* Ce qui ne signifie évidemment pas que le parti communiste soviétique néglige les particularités nationales, l'expérience propre des autres partis et la diversité des circonstances, mais *« l'adversaire de classe essaie d'exploiter dans son intérêt* (ces différences)... *L'enjeu essentiel des campagnes anticommunistes actuelles, et notamment du tapage soulevé autour de « l'eurocommunisme » — conception inventée par la bourgeoisie,* a souligné M. Ponomarev, — *est d'intervenir dans la discussion portant sur ces questions, d'essayer de transformer les différences en divergences et les divergeces en divisions. »*

DANIEL VERNET.

(1) Le P.C.F. est représenté par M. Georges Cogniot, directeur de l'Institut Maurice-Thorez et ancien secrétaire particulier de Maurice Thorez.

LE PRIX EWART-BIGGS

Le prix (1) créé pour commémorer Christopher Ewart-Biggs, ambassadeur de Grande-Bretagne à Dublin, assassiné en juillet 1976, a été remis à Londres, jeudi soir 10 novembre, par sa veuve aux deux lauréats, le P. Michael MacGreil et le Dr Anthony Stewart, pour leurs livres *« Prejudice and Tolerance in Ireland* et *The Narrow Ground.* Le prix, décerné par un jury international composé de MM. Graham Greene, Maurice Schumann, Maire Cruise O'Brien, etc., est destiné à promouvoir les idéaux auxquels Christopher Ewart-Biggs a consacré sa vie — la paix et la concorde en Irlande, le resserrement des liens entre les peuples d'Irlande et de Grande-Bretagne, le renforcement de la coopération entre les partenaires de la Communauté européenne.

(1) Marianna Googan, National Book League, Publicity Officer, 7 Albemarle Street, Londres W1X4BB. Tél. : 472-82-09.

M. Berlinguer marque ses distances à l'égard de M. Carrillo

De notre correspondant

Rome. — M. Santiago Carrillo *« s'est invité à Rome »* pour obtenir l'appui ouvert du parti communiste italien après l' « incident » de Moscou et avant son voyage aux Etats-Unis. On n'interprète pas autrement ici l'escale qu'a faite le secrétaire général du P.C.E. dans l'après-midi du jeudi 10 novembre en rentrant de Belgrade.

Il suffisait d'ailleurs d'avoir lu *l'Unita* du dimanche précédent. Contrairement à tous les usages, la visite de M. Carrillo y était annoncée par une dépêche en provenance de Madrid et était présentée comme une initiative du P.C.E. Visiblement, les Italiens voulaient laisser à leur camarade espagnol toute la responsabilité d'une telle rencontre, mais ne pouvaient pas la refuser : c'eût été isoler davantage le P.C.E., dont les positions en flèche gênent le P.C.I.

Le communiqué commun publié jeudi soir voulait dissiper certains bruits. C'est *« sur invitation du comité central du P.C.I. »* que le dirigeant espagnol a fait escale dans la capitale italienne. Les conversations *« se sont déroulées dans le climat de fraternelle amitié qui caractérise les relations entre les deux partis ».* Des relations qui sont *« excellentes »,* qui ont été marquées cette année par *« une intense collaboration »* et qui seront *« développées ultérieurement dans l'esprit des déclarations de Livourne et de Madrid »,* lesquelles conservent *« leur pleine actualité et leur valeur politique ».*

Ce sont donc deux hommes souriants, échangeant des boutades, qui ont tenu une conférence de presse commune dans la soirée. *« Nous sommes pleinement d'accord »,* répétait M. Carrillo. Ce n'est pas tout à fait vrai puisque M. Berlinguer a reconnu qu'il y avait une *« certaine différence »* dans la manière dont les deux partis analysent la situation des pays socialistes. Le secrétaire général du P.C.E. devait lui-même ajouter : *« Il ne faut pas s'étonner qu'il existe des différences. Nous sommes au tout début de l'examen critique des sociétés socialistes. Nous sommes partis de points de vue différents. Il est possible que dans le développement de cet examen de telles différences soient surmontées. »*

Sur l' « incident » de Moscou, les deux dirigeants communistes ont été très discrets. *« Il aurait été préférable que Carrillo prononçât son discours »,* s'est contenté de dire M. Berlinguer. Et son voisin de préciser : *« Si j'avais parlé, j'aurais dit plus ou moins la même chose que Berlinguer... Sans doute a-t-il parlé parce qu'il est arrivé le premier. Je pense en tout cas qu'il a parlé pour nous deux. »*

Dans l'ensemble, MM. Berlinguer et Carrillo ont évité toutes les questions embarrassantes, notamment celles qui portaient sur la gauche française. La rencontre avec les journalistes n'a d'ailleurs duré que trente-cinq minutes, *« M. Carrillo ayant un avion à prendre ».*

ROBERT SOLÉ.

● *M. Santiago Carrillo* n'a pas rencontré à Belgrade le maréchal Tito, qui a réduit ses activités par ordre des médecins, mais a vu M. Edouard Kardelj, membre des présidences du parti et de l'Etat.

Le communiqué commun publié à l'issue de son séjour réaffirme le droit de chaque parti communiste de suivre sa propre voie vers le socialisme. Il souligne que c'est uniquement sur la base des principes définis à la conférence de Berlin-Est de 1976 qu' *« une coopération internationaliste volontaire peut se développer entre partis et mouvemeints communistes, socialistes, sociaux-démocrates et progressistes ».* — *(Reuter.)*

Union soviétique

Le général Grigorenko est autorisé à se rendre aux États-Unis

Le général Grigorenko, l'un des rares dissidents connus encore en U.R.S.S., a été autorisé à aller passer six mois auprès de son fils Andréi, aux Etats-Unis, pour y subir une opération. Le général Grigorenko, qui a passé cinq ans dans un asile psychiatrique pour avoir pris la défense des Tatars de Crimée et qui s'occupe activement du groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, est persuadé qu'il pourra revenir en U.R.S.S. avec sa femme Olga et son fils Oleg. Mais de tels retours sont fort rares.

Le départ de M. Grigorenko laisse complètement isolé l'académicien André Sakharov, dont le beau-fils, M. Alexis Semenov, vient d'être exclu de l'Institut pédagogique de Moscou (*le Monde* du 27 octobre). M. Sakharov estime qu'il s'agit là d'une *« prise d'otages »* par laquelle on veut faire pression sur lui-même. Alexis, âgé de vingt et un ans, marié et père d'une fillette de deux ans, sera peut-être obligé d'émigrer, dit-il, pour pouvoir mener sa carrière. Mais il pourrait aussi être appelé sous les drapeaux. Sa sœur Tania, issue, comme lui, d'un premier mariage de Mme Sakharov, est déjà à l'étranger. La femme de l'académicien se trouve actuellement en Italie jusqu'au 20 novembre, en convalescence après l'opération d'un glaucome.

M. Sakharov a annoncé, d'autre part, qu'un nouveau procès était en préparation contre Moustapha Djemilev. Agé de trente-trois ans, ce défenseur des Tatars est actuellement détenu dans un camp d'Extrême-Orient. Il a déjà passé huit ans dans un camp à régime sévère. En 1975, après avoir purgé une première peine, il avait été aussitôt condamné pour « propagande antisoviétique » à une nouvelle peine de deux ans et demi d'internement. Il a commencé une nouvelle grève de la faim.

MM. Guennadi Cheloudko et Alexandre Zagirniak, les deux pirates de l'air soviétiques extradés en juillet dernier par la Finlande, ont été condamnés, jeudi 10 novembre, par un tribunal de Leningrad, à quinze et huit ans de prison. Les deux jeunes gens avaient, à l'aide d'une fausse grenade, dérouté, le 10 juillet dernier, un appareil des lignes intérieures soviétiques. Ils voulaient se rendre en Suède, mais le pilote se posa à Helsinki.

Enfin, deux Suédois détenus à Minsk depuis le 5 juin ont été expulsés d'U.R.S.S. Les deux pentecôtistes avaient été arrêtés à Brest-Litovsk alors qu'ils distribuaient des tracts. L'intervention de dirigeants du P.C. suédois, V.K.P., faite le 9 novembre à Moscou, a débloqué cette affaire.

∴

● *A Washington,* le département d'Etat a confirmé, jeudi 10 novembre, qu'un diplomate soviétique, en poste au Venezuela, s'est réfugié aux Etats-Unis, où l'asile politique lui sera accordé.

● *A Londres,* onze des plus célèbres ballerines de Grande-Bretagne, toutes anciennes partenaires de Rudolf Noureev, ont présenté, jeudi 10 novembre, une pétition à l'ambassade d'U.R.S.S. pour demander que la famille du danseur soit autorisée à lui rendre visite en Europe occidentale. Cette pétition porte plus de cent mille signatures représentant les corps de ballet de quatre-vingts pays.

● *A Rome,* dans une lettre adressée au secrétaire général du syndicat U.I.L. (Union italienne [...] crate), M. Giorgio Benvenuto, un signataire de la Charte 77, M. Mlynar, signale les licenciements et les exclusions d'organismes syndicaux tchécoslovaques de signataires de la Charte 77, et joint à sa lettre une liste de soixante personnes *« qui ont perdu leur travail et ne parviennent pas à en trouver un autre ».*

Portugal

Le malaise s'accroît dans l'armée

Le malaise se précise dans l'armée portugaise, tandis que la presse de Porto accuse le chef de l'Etat de songer à un coup de force. Le ministre de la défense, le colonel Firmino Miguel, serait démissionnaire. D'autre part, M. Sa Carneiro, qui avait offert sa démission de président du P.S.D., serait reconduit dans ses fonctions, écartant les partisans d'une collaboration avec le parti socialiste.

De notre correspondant

Lisbonne. — Le jeudi 10 novembre a été une journée « chaude » au Portugal, comparable à celles de l'été 1975. Des rumeurs contradictoires ont circulé toute la journée sur une éventuelle intervention du général Eanes, le chef de l'Etat. L'armée s'apprêtait, disait-on, *« à remettre les choses en ordre ».*

A l'origine, des articles parus dans les quotidiens de Porto, selon lesquels M. Sa Carneiro justifiait sa décision d'offrir sa démission de président du parti social-démocrate en dénonçant un « complot » de la présidence de la République. Selon le *Comercio* de Porto, le général Eanes souhaitait dissoudre l'Assemblée et renvoyer le gouvernement Soares. Une junte militaire formée par des officiers de la gauche modérée, le général Vasco Lourenço, commandant de la région militaire de Lisbonne, les commandants Victor Crespo, Victor Alves et Melo Antunes, tous trois membres du conseil de la révolution, devait ensuite préparer de nouvelles élections.

Le *Jornal de Noticias* présentait une version un peu différente : la présidence serait favorable à un compromis entre socialistes et communistes excluant les centristes et les sociaux-démocrates. Il s'agirait de former un « parti du président » dont les statuts seraient déjà en cours d'élaboration. *« Une solution à la péruvienne »* ajoutait le journal. Les deux quotidiens considéraient le commandant Melo Antunes comme le « stratège » des projets présidentiels.

Cette campagne de la presse de Porto incite les observateurs à se poser une question : est-on à la veille d'une vaste offensive de la droite ? Dans l'entourage du chef de l'Etat et du conseil de la révolution, on estime en tout cas que cette campagne est liée à la crise du P.S.D. et aux manifestations d'appui au général Pires Veloso. Celui-ci, remplacé à son poste de commandant de la région nord, doit quitter Porto le lundi 14 novembre pour Lisbonne où il suivra un stage d'officiers généraux.

Le conseil de la révolution s'est réuni d'urgence jeudi et le général Eanes a convoqué au palais de Belem plusieurs personnalités civiles et militaires : le ministre de la défense, les chefs d'état-major des trois armes, le commandant de la région militaire de Lisbonne, trois conseillers de la révolution, les commandants Melo Antunes, Victor Alves et Almeida E Costa, le premier ministre M. Soares et le président du C.D.S.M., M. Freitas do Amaral.

Cependant, les quatre-vingts membres du conseil national du P.S.D. se sont réunis à Lisbonne jeudi, et des milliers de lettres d'appui à M. Sa Carneiro ont été adressées au siège du parti. Des sections, notamment du Nord, ont menacé de démissionner collectivement au cas où ce dernier ne reprendrait pas la direction du parti.

M. Sa Carneiro serait donc sur le point de l'emporter, s'imposant aux membres de la commision politique du P.S.D. qui ne partagent pas ses vues en ce qui concerne la « guerre ouverte » qu'il semble décidé à mener contre le gouvernement socialiste et la présidence de la République.

Au P.S. et au C.D.S., on suit très attentivement l'évolution des événements. Selon un dirigeant socialiste cité par *O Jornal,* le P.S. serait disposé à *« sortir à nouveau dans la rue »,* comme en 1975, si *« les forces réactionnaires persistaient à faire croire qu'elles disposent d'un large appui populaire ».*

JOSÉ REBELO.

AMÉRIQUES

Bolivie

DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES AURONT LIEU EN 1978

La Paz *(A.F.P.).* — Des élections générales en vue du transfert du pouvoir politique aux civils auront lieu en juillet 1978, a annoncé à La Paz le président bolivien, le général Hugo Banzer, au cours d'une allocution radiotélévisée le mercredi 9 novembre.

Le général Banzer a également déclaré que le gouvernement militaire avait décidé de lever l'interdiction des activités politiques, syndicales et estudiantines dans le pays. Le président a souligné l'aspect « révolutionnaire » de la décision prise par les militaires d'avancer les délais prévus pour le retour à la vie constitutionnelle en Bolivie, prévu initialement pour 1980.

Après avoir annoncé que les activités syndicales et universitaires seraient soumises à une législation élaborée de concert avec les secteurs intéressés, le général Banzer a tenu à préciser que l'ouverture politique en cours ne devait pas être considérée comme un retour au passé. *« Les forces armées,* a-t-il ajouté, *nourrissent l'espoir que le Parlement sera un outil efficace pour la construction d'un avenir meilleur. »*

Allemagne fédérale

Deux membres du groupe Baader sont arrêtés à Amsterdam

Amsterdam *(Reuter, A.P., A.F.P.).* — Deux membres de la Fraction armée rouge ont été arrêtés jeudi 10 novembre en fin de soirée, à Amsterdam, après une fusillade avec la police.

Trois policiers ont été blessés, a précisé un porte-parole des forces de sécurité. L'un des extrémistes a été grièvement atteint au cours de l'échange de coups de feu, qui a eu lieu dans l'ouest de la ville.

Dans la matinée de vendredi, la police d'Amsterdam a révélé que les deux hommes arrêtés figuraient sur la liste des seize suspects que la police allemande recherchait à la suite du meurtre de Hanns-Martin Schleyer.

Il s'agirait de Rolf Clemens Wagner et de Christophe Michael Wackernagel, âgés respectivement de trente-trois ans et vingt-six ans.

La police croit que Wackernagel est l'homme qui avait envoyé aux autorités fédérales allemandes les films représentant M. Schleyer afin de prouver que l'industriel était en vie alors qu'il était entre les mains du groupe Baader-Meinhoff.

[« Le Matin » du 11 novembre indique que M. Erwin Schuele, procureur général à Stuttgart, signataire du mandat d'arrêt contre Me Klaus Croissant, et chargé de l'enquête sur la mort des prisonniers de Stannheim, a appartenu au parti nazi et à la S.A.

« Neues Deutschland, journal du SED (P.C. d'Allemagne de l'Est) avait publié la photocopie du document reproduit par « le Matin » dès 1965, dans le cadre d'une campagne lancée contre M. Schuele, alors directeur de la centrale de Luedwigsburg, chargée de recueillir et d'exploiter tous les documents existants sur les crimes nazis. M. Erwin Schuele déclara lui-même, le 23 février 1965, qu'il avait été condamné pour crimes de guerre le 26 décembre 1949 par une cour martiale soviétique, non pas à titre personnel, mais en tant qu'officier d'une division d'infanterie. Il fut libéré de captivité cinq mois plus tard (« le Monde » des 10, 18 et 24 février 1965).

En avril 1966, le parquet de Stuttgart ouvrait une enquête sur le bien fondé d'accusations soviétiques contre M. Erwin Schuele, pour crimes de guerre commis en 1942 à Tchoudovo. Il semble qu'il n'y eut pas de suite.

M. Erwin Schuele a déclaré au « Matin » : « Je suis né en 1913. J'ai commencé à faire mes études en 1933. J'ai dû faire partie des étudiants S.A. C'était obligatoire pour obtenir son immatriculation. A partir de là, automatiquement, on devenait membre du parti national-socialiste. »]

LE CHANCELIER SCHMIDT PASSE LES BORNES VIS-A-VIS DES AFFAIRES FRANÇAISES écrit « l'Humanité »

Commentant la déclaration de M. Helmut Schmidt à Atenne 2, au cours de l'émission « Face à face » du 9 novembre, *l'Humanité* écrit notamment, dans son éditorial du 11 novembre :

« Helmut Schmidt passa vraiment les bornes quand, franchissant le Rhin, il se mêla de dicter sa volonté sur les bords de la Seine. Citons-le textuellement : « S'il y avait des communistes au » gouvernement français, il s'agirait de savoir quelles seraient les » fonctions qu'ils occuperaient, » quels seraient les ministères » qu'ils occuperaient. Il y en a qui » nous intéressent directement... »

» De quoi se mêle ainsi le chancelier de Bonn ? Quel titre a ce M. Veto ? De quel droit s'arroge-t-il le privilège de répartir les portefeuilles d'un futur gouvernement français ?

» (...) Le fait est que la nouvelle immixtion de Helmut Schmidt dans les affaires intérieures de la France n'a suscité chez nous pas la moindre protestation gouvernementale.

» Et pas la moindre protestation du parti socialiste non plus. »

[La citation du chancelier Schmidt doit être complétée de la façon suivante dans son texte intégral :

« (...) Il y en a qui nous intéressent directement, d'autres pour lesquels ce n'est pas le cas, mais je ne pense pas qu'il faille se livrer à ces spéculations. »

Comme on demandait au chancelier s'il avait « le bras assez long pour atteindre le parti socialiste à Paris », M. Schmidt a répondu :

« Mon bras à moi, en tout cas, n'y suffirait pas (...). Notre social-démocratie a une réussite à son compte, et elle peut aussi donner lieu à des critiques. Mais ceci ne saurait être assimilé à un bras, à une main qui nous permettrait d'influencer un parti socialiste étranger. »]

هكذا من الأصل

...ion soviétique

Grigorenko est auto...
...dre aux États-Unis

Allemagne fédérale

...embres du groupe Baa...
arrêtés à Amsterdam

PROCHE-ORIENT

A « L'événement », sur TF 1

M. ARAFAT N'IRA A GENÈVE « QUE SI LE DRAPEAU PALESTINIEN Y FLOTTE »

« Nous n'irons à Genève que si ...e drapeau palestinien y flotte ; ...i l'O.L.P. n'est pas invitée comme ...eprésentant du peuple palestinien, il n'y aura pas de conférence ...e Genève », a déclaré, jeudi soir ...0 novembre, à TF 1, au cours ...e l'émission « L'événement », ...I. Yasser Arafat. Répondant aux ...uestions de Gérard Saint-Paul, ...e président de l'O.L.P. a ajouté : *« Quant à la participation de ...'O.L.P. dans la délégation arabe ...nie à Genève, c'est une affaire ... régler entre Arabes. »*

M. Arafat s'est nettement prononcé en faveur d'un mini-État ...alestinien, affirmant que *« la ...atrie est la patrie, abstraction ...aite de ses dimensions »*. *« J'ai, ...n jour, proposé à l'ONU*, a-t-il ...it, *la création d'un État démocratique où tous (juifs, chrétiens ...t musulmans) pourraient vivre ...nsemble, mais on ne m'a pas ...couté. C'est alors que nous avons ...ccepté que l'État palestinien soit ...réé sur toute parcelle du territoire qui serait libéré ou de laquelle Israël se serait retiré. »*

M. Arafat s'en est pris avec ...éhémence à l'*« expansionnisme ...sraélien »*, se laissant aller à des ...nexactitudes historiques. Contrairement à ce qu'il a soutenu, par ...xemple, le premier *congrès sio...iste* de 1897 n'avait pas décidé ...e créer un État juif s'étendant *« du Nil à l'Euphrate »*.

Répondant à une autre question ...oncernant le récent détournement d'un avion de la Lufthansa ... Mogadiscio, M. Arafat a fermement condamné le terrorisme, ...n le distinguant de la lutte ...rmée. *« Le terrorisme*, a-t-il dit, *...éfigure la lutte que nous me...ons. Le terrorisme n'a jamais ...ibéré une nation. »*

M. Arafat s'est déclaré déçu par ...es efforts de paix déployés par ...e président Carter, ajoutant que ...e dernier se heurtait aux pressions du lobby sioniste aux États-Unis. En revanche, il s'est félicité ...e l'attitude de la France à ...'égard des Palestiniens ; il a ...ependant lancé un vibrant appel *« au gouvernement, au peuple et ...ux partis politiques français »*, ...ur demandant de prendre des ...itiatives concrètes en faveur du ...roit du peuple palestinien à créer ...n État indépendant. — A. K.

Liban

Dans les ruines d'Azziyé...

(Suite de la première page.)

Les villageois, croyant d'abord que l'attaque ne les visait pas, se réfugient dans leurs demeures. Illusoire abri. *Elles s'écrouleront sur eux et* seuls échapperont à la mort ceux qui n'auront pas eu le temps d'y entrer ou qui auront réussi à en sortir. Une *femme rapporte : « Mon mari Ahmed m'a lancé :* « Fuyez vers les grottes. » *J'ai réussi à prendre mes deux enfants par la main et à courir vers les grottes. Je n'ai jamais revu Ahmed. Je ne sais pas ce qu'il est devenu.* » Sans doute fait-il partie des quinze corps qui, au lendemain de l'attaque, étaient encore sous les décombres dégageant déjà une odeur de putréfaction. Mais au fond de son lit d'hôpital à Tyr, flanquée d'une petite fille de chaque côté, Zahiya Ghannam (trente ans) veut continuer à croire que son mari a disparu et qu'il reviendra. L'évocation des « grottes », de petites cavités à flanc de montagne, reviendra dans de nombreux récits. Mais rares ont été ceux qui avaient réussi à les atteindre...

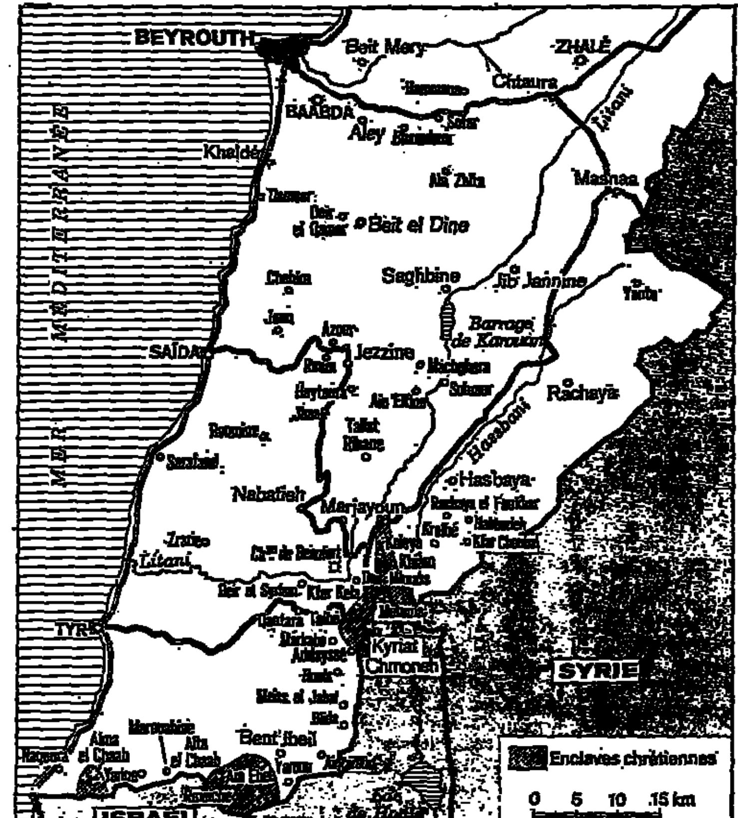
Aucun objectif militaire

Dib Taha Kassem, revenu des champs, ne sait pas où sont sa femme et ses onze *enfants ni même* qui, parmi eux, est mort ou vivant. Halimé (quarante ans) avait fui Marouahine, sur la frontière, avec son *mari aveugle et ses cinq enfants*. La morts les a rattrapés. Le mari est ses deux aînés ont été tués.

Partout, les Américains sont désignés *comme* étant responsables de la sauvage tuerie, et notre collègue du *New York Times* en fera les frais à chaque conversation.

Proche d'Azziyé, les destructions de *Borj-Chemali* et de *Rachidiyé, dans* la banlieue de Tyr, et celles de la ville même sont moins impressionnantes. Pourtant, là aussi, il y a eu de nombreux *morts* ; des maisons sont détruites, éventrées, parfois à demi effondrées.

Pourquoi Azziyé ? Pourquoi ce carré de 400 mètres à Borj-Chemali *ou cet autre à Rachidiyé ? Personne* n'est en mesure d'expliquer le choix des Israéliens. « *Saeb Salam sait très bien qu'il n'y avait ni bases d'entraînement ni dépôts de munitions à Azziyé. Qu'il le dise à ses amis saoudiens pour que ces derniers le répètent aux Américains et ceux-ci le diront, à leur tour, aux Israéliens* », nous déclare Mohamed Khana, ouvrier agricole (trente ans), blessé au dos et aux jambes. Bien sûr, *Azziyé n'étant plus que ruines*, il est difficile de dire ce que contenaient ses habitations. Mais s'il s'agissait d'un dépôt de munitions, même souterrain, il aurait explosé et il ne serait resté qu'un immense *cratère. Un dépôt de véhicules militaires* aurait laissé des carcasses



calcinées. Or, il n'y a trace ni de l'un ni de l'autre. Aucun objectif *militaire, non plus* à Borj-Chemali. Les journalistes venus sur place peuvent en témoigner, sans grand risque d'erreur.

Deux hypothèses

On constate aussi en parlant aux blessés que 80 % des victimes sont des Libanais. Des Libanais qui ne savent *plus où aller pour échapper* au drame qui les poursuit, ballottés au gré des événements du sud à Beyrouth et de Beyrouth au sud : et qui *finalement n'ont pas été si* nombreux *à prendre* une fois de plus le chemin de l'exode ces jours-ci, puisque aucun refuge ne *s'offre plus à eux*.

Deux hypothèses reviennent dans les conversations : l'erreur des assaillants, mais personne ne veut y croire ; l'aveugle et brutale opération de représailles. Cependant les Palestiniens sont unanimes à soutenir que plus les coups sont durs, plus grande sera leur détermination de lutter *« jusqu'à la fin du monde »*. *Pratiquement*, les raids de ces derniers jours enracinent davantage les Palestiniens au Sud-Liban, plutôt qu'ils ne contribuent à les en éloi*gner. Ils sabotent en tout cas les* minces possibilités dont disposait l'État libanais d'obtenir leur retrait. Parallèlement, estime-t-on à Beyrouth, ils peuvent avoir pour conséquence d'exacerber les contradictions déjà existantes entre les Pales*tiniens et la population musulmane* chiite des lieux. Enfin, ils risquent d'entraîner un raidissement arabe à la conférence des ministres des *affaires étrangères* qui doit se *tenir* le 12 novembre à Tunis. Des résultats qui confirment la thèse selon laquelle Israël cherche à faire *avorter* la conférence de Genève, tout en faisant assumer la responsabilité de l'impasse aux Arabes.

LUCIEN GEORGE.

« S'IL DÉCIDE DE VENIR A JÉRUSALEM »

M. Begin se dit prêt à recevoir M. Sadate « avec tous les honneurs dus à un chef d'État »

La proposition du président Sadate ...e se rendre au besoin à Jérusalem pour convaincre les dirigeants israéliens de négocier un règlement équitable a fait l'effet d'une bombe dans l'ensemble des pays du Proche-Orient.

Fait significatif, aucun journal ...rabe n'a pris à parti le chef de ...*État égyptien*. La presse syrienne, ...omme la quasi-totalité des journaux ...banais, n'a publié aucun com...entaire.

Les journaux israéliens, pour leur ...art, sont *unanimes à se féliciter*, ... des degrés divers, de la déclara...on du président Sadate. Après avoir ...appelé que des députés égyptiens ...t *frénétiquement* applaudi cette ...éclaration, le jour même où des ...pareils israéliens bombardaient ... Sud-Liban, le *Jérusalem Post* ...crit : *« Le fait qu'un leader arabe ...t pu parler devant un public arabe, ...ans un style qui, jusqu'à ce jour, ...ait réservé à la consommation ...rangère est un pas dans la bonne ...rection. »* Pour *Haaretz*, la décision ...u Raïs témoigne *« d'une sagesse ...olitique et d'une assurance dignes ...éloges »*. Le journal ajoute : *« Ce ...iscours marque un tournant. Il fait ... Sadate soit un adversaire encore plus dangereux qu'on ne le pensait, soit un homme d'État avec lequel Israël peut enfin traiter. »*

M. Menahem Begin, le président du *conseil israélien*, a lu à des parlementaires américains qui lui rendaient visite le message qu'il avait l'intention de transmettre au président Sadate. *« Je me réjouis de sa déclaration*, a-t-il dit. *S'il décidait de venir à Jérusalem, je souhaiterais être prévenu un peu à l'avance de la date, car nous le recevrons avec tous les honneurs dus à un chef d'État. Je me rendrais personnellement à l'aéroport de Lydda pour l'accueillir et pour le conduire à Jérusalem. (...) »* M. Begin a ajouté sur le ton de la plaisanterie : *« Si j'allais moi-même au Caire, j'espère pouvoir bénéficier de l'hospitalité de M. Sadate. Et s'il me donnait l'occasion de jeter un coup d'œil sur les pyramides que nos ancêtres ont contribué à construire, et pour lesquelles nous ne réclamons pas de compensation, je lui serais très reconnaissant. Nous commencerons alors à parler de paix. »*

Le président Carter, dans sa conférence de presse de jeudi, s'est déclaré *« satisfait »* de la proposition de M. Sadate, ajoutant qu'elle correspondait *« à notre position »*. Il a enfin exprimé l'espoir que la Syrie *et* la Jordanie adopteraient rapidement une attitude semblable.

Au Liban, le gouverneur de Saïda, *capitale provinciale du Sud-Liban*, a annoncé le 10 novembre que le raid israélien dans cette région, au cours des dernières quarante-huit heures, *avait fait plus de cent morts et cent* cinquante blessés. Il a ajouté que la quasi-totalité des victimes étaient des civils, pour la plupart libanais. *Le gouvernement* de Beyrouth a élevé auprès du Conseil de sécurité une vigoureuse protestation contre cette *« agression flagrante »* en se réservant le droit de saisir les instances internationales.

Le président Carter, au cours d'une conférence de presse tenue à Washington jeudi, s'est *refusé à condamner l'initiative israélienne « s'il n'y avait pas eu de provocation*, a-t-il déclaré, *les représailles auraient été inutiles »*. Il a estimé *cependant* que la riposte d'Israël *avait été « peut-être »* excessive. Le secrétaire d'État américain, M. Cyrus Vance, déclarait le même jour à Dallas (Texas) que les États-Unis ne se serviront pas *de leur aide militaire* et économique comme moyen de pression sur Israël. Il a rappelé à ce propos que Washington a fourni depuis 1973 une aide à l'État juif de près de 10 milliards *de dollars*.

● *A l'initiative de la revue ...raélienne* New Outlook, un sym...osium sur les perspectives de la ...aix au Proche-Orient, auquel ...articiperont de nombreuses per...onnalités, dont M. Pierre Mendès ...rance, aura lieu à Tel-Aviv du ... au 21 *novembre*.

A l'occasion d'un déjeuner de ...resse, M. Mendès France a ...primé l'espoir *que ce colloque permettra aux Palestiniens, aux ...rabes et aux Israéliens, de dé...ouvrir qu'il y a de part et d'autre ...s gens profondément épris de ...aix et susceptibles de se battre ...ans leur pays pour faire admet...e l'idée d'un compromis, base ...e toute paix, et d'une coexis...nce entre un État israélien et ...n État palestinien.*

» Si nous atteignons ce but à ... colloque, cela permettra peut-...re que s'établisse entre les ...olombes des deux bords un ...ntact qui aura la crédibilité ...u'il n'a pas eu jusqu'à présent. »

Selon les organisateurs du sym...osium, un membre du gouverne...ent israélien prendra la parole ... l'ouverture de cette rencontre, ... laquelle participeront probable...ent des personnalités palesti...iennes des territoires occupés, ...s Américains, ainsi que plu...eurs délégations de partis ...ommunistes et socialistes euro...éens.

DIPLOMATIE

MM. de Guiringaud et Genscher ont parlé de l'élargissement de la Communauté

De notre correspondant

Bonn. — Dans le cadre des échanges réguliers entre Bonn et Paris, le ministre des affaires étrangères, M. Louis de Guiringaud, s'est rendu le 10 novembre dans la capitale allemande où il a conféré avec son homologue, M. Genscher.

M. Genscher a informé le chef de la diplomatie française de l'état des négociations M.B.F.R. qui se poursuivent à Vienne sans la participation de la France. Certaines inquiétudes se manifestent actuellement à Bonn en ce qui concerne l'éventualité d'un accord soviéto-américain sur les armes stratégiques, car une nouvelle limitation des armements nucléaires risquerait d'aggraver le déséquilibre des forces classiques sur le continent européen.

MM. de Guiringaud et Genscher ont *naturellement évoqué* les affaires de la Communauté et notamment celle de son élargissement. Tous deux auraient reconnu qu'en dépit des problèmes économiques très sérieux posés par une adhésion *de l'Espagne*, du Portugal et de la Grèce, une attitude positive envers ces pays *serait dictée par les nécessités* politiques.

Un commentateur de la télévision ouest-allemande a été jusqu'à dire que toutes les divergences franco-allemandes au sujet de l'élargissement de la Communauté seraient maintenant résolues. Cette interprétation paraît toutefois un peu trop optimiste.

Sans parler de la concurrence des deux pays pour proposer à Madrid une coopération dans le domaine de l'électronique et de la technique nucléaire, on soupçonne la France, dans la capitale allemande, de vouloir, une fois de *plus, faire revenir le* gouvernement espagnol sur la décision prise déjà en 1969 d'utiliser pour *la télévision en couleur* le procédé allemand PAL plutôt que le SECAM français.

JEAN WETZ.

ASIE

LES INCIDENTS FRONTALIERS ENTRE LE CAMBODGE ET LA THAILANDE

Phnom-Penh propose à Bangkok l'ouverture de pourparlers

Bangkok *(Reuter)*. — Le Cambodge a rejeté, vendredi 11 novembre, sur la Thaïlande la *responsabilité des incidents* frontaliers et proposé à Bangkok l'ouverture de pourparlers bilatéraux.

Dans un communiqué diffusé par Radio-Phnom-Penh, le ministère cambodgien des affaires étrangères suggère que ces conversations se tiennent à Vientiane. Selon le ministère, les infiltrations de soldats thaïlandais sur le territoire cambodgien depuis septembre ont entraîné des pertes humaines et des dégâts matériels. Bangkok est accusé d'apporter son appui aux *« traîtres khmers »* opérant à la frontière. Phnom-Penh, précise le ministère, attend toujours que la *Thaïlande applique* les dispositions contenues dans le communiqué commun khméro-*thaïlandais du 31 octobre* 1975, par lequel les deux pays étaient convenus de nouer des relations diplomatiques.

Les autorités de Bangkok, qui *ont attribué la* responsabilité des incidents frontaliers à leur voisin cambodgien, ont exprimé par le passé *le désir d'entamer* des conversations en vue d'améliorer leurs relations avec le nouveau *régime de Phnom-Penh*.

Quelque quatre cents incidents ont eu lieu cette année le long de la *frontière, dont* plusieurs engagements militaires qui ont fait une vingtaine de victimes, civiles et militaires, du côté thaïlandais. Le dernier accrochage remonte à la semaine dernière : huit soldats cambodgiens et un thaïlandais au moins ont trouvé la mort. Vendredi, les journaux de Bangkok signalent en outre que trois villageois thaïlandais du Nord-Est ont été découverts morts, après être tombés, mercredi, aux mains de *« Khmers infiltrés »*.

● *La junte au pouvoir* en Thaïlande depuis le 20 octobre a annoncé, jeudi 10 novembre, la promulgation d'une nouvelle Constitution, la cinquième en quatre ans. La nouvelle loi fondamentale aura un *caractère intérimaire* jusqu'aux élections qui doivent avoir lieu avant le *30 avril 1979. Dans l'attente* d'une Constitution définitive, qui sera approuvée par une assemblée *législative composée de membres* désignés par le roi Bumibhol, le pouvoir exécutif sera exercé par le *gouvernement du* général Kriangsak Chamanand, assisté du « conseil politique national » *formé de vingt-trois officiers* supérieurs. — *(A.P., Reuter.)*

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

OPPOSITION : le contentieux s'alourdit de jour en jour

Devant les membres du comité central de son parti, les premiers secrétaires et secrétaires à l'organisation des fédérations et les parlementaires, M. Georges Marchais a proclamé, jeudi 10 novembre, sa confiance dans l'avenir d'un P.C.F. qui est « sur la voie montante » et qui entend ne s'écarter en rien des orientations qu'il s'est fixées.

Se refusant à envisager de pratiquer aux côtés des socialistes une « politique sociale démocrate » et d' « aller au gouvernement pour aider aux efforts d'adaptation du grand capital », le secrétaire général du parti communiste a été catégorique : « Nous ne varierons jamais sur ce point. Ni en novembre, ni en décembre, ni en janvier, ni après. »

Le contentieux s'alourdit de jour en jour entre les deux principales formations signataires du programme commun de juin 1972. Quelques heures après la réunion du comité central du P.C.F., « la Lettre de l'Unité » estimait que celui-ci « est aujourd'hui ouvertement passé au combat contre les socialistes » et exaltait le « développement de la campagne d'information et d'explication » lancée par le P.S.

Les deux formations se reprochent mutuellement leur déloyauté à l'occasion d'une vive polémique sur le partage du pouvoir d'État qui oppose « l'Unité » à « l'Humanité ».

AU COMITÉ CENTRAL DU P.C.F.

Les conclusions de M. Marchais

Après le rapport de M. Paul Laurent, membre du secrétariat, chargé de l'organisation, le comité central entend une vingtaine de délégués qui soulignent l'ampleur du mouvement d'adhésion au parti, la sévérité des critiques adressées au parti socialiste par des travailleurs, et la nécessité de faire du P.C.F. un parti de masse *(nos premières éditions datées 11 novembre)*. Les participants adoptent à l'unanimité une résolution sur l'union de la gauche et un appel au renforcement du parti, puis M. Georges Marchais tire les conclusions du comité central. *(Conclusions que nous avons publiées dans nos dernières éditions datées 11 novembre).*

Le secrétaire général insiste sur la crise économique. *« En vérité*, déclare-t-il, *la crise a saisi aujourd'hui tous les pays capitalistes. C'est une crise profonde, une crise globale, une crise durable. Elle a partout la même origine : la domination sans partage que fait peser le grand capital sur la vie nationale de chaque pays. »*

Il explique que face à cette situation, *« la grande bourgeoisie (...) s'est engagée (...) dans un gigantesque effort pour tenter de s'adapter, de trouver une solution permettant au système du grand capital de durer en parvenant à faire reposer toutes les conséquences de la crise sur les masses populaires. »* M. Georges Marchais poursuit : *« Nous, les communistes, notre choix est fait. C'est celui du changement démocratique. Nous, nous avons une stratégie et nous nous y tenons. Nous avons une ligne : c'est celle de notre XXIIe congrès. Nous proposons une grande politique à notre peuple, une politique capable de sortir notre pays de la crise et de construire une société plus juste et plus humaine, une politique dont le moteur essentiel tient en un mot : la démocratie. (...)*

« Nous ne gérerons pas la crise ».

Après avoir indiqué que le P.C.F. ne changera jamais *« sa stratégie d'union »*, le secrétaire général poursuit : *« Notre position, à nous les communistes, est donc bien claire : nous voulons que des ministres communistes travaillent dans un gouvernement d'union de la gauche mettant en œuvre la politique nouvelle dont notre peuple et notre pays ont besoin. C'est une nécessité si l'on veut sortir de la crise. Et le plus tôt sera le mieux.*

» Par contre, aller au gouvernement pour aider aux efforts d'adaptation du grand capital, pour faire supporter le poids de la crise aux travailleurs et à la nation, participer à un gouvernement d'union de la gauche qui mettrait en œuvre, comme en Allemagne fédérale ou en Grande-Bretagne, une politique sociale démocrate, c'est également clair : nous ne le ferons pas.

» C'est cela le fond du débat que nous avons avec le parti socialiste. Il ne faut pas compter sur nous pour aller au gouvernement afin de gérer la crise dans l'intérêt du grand capital et continuer à imposer l'austérité. Nous, ce que nous voulons, c'est que les choses changent, qu'elles changent vraiment. Il faut donc que chacun s'en persuade : nous ne varierons jamais sur ce point. Ni en novembre. Ni en décembre. Ni en janvier. Ni après. (...) »

M. Marchais ajoute : *« Nous, les communistes, nous ne sommes pas de ceux qui courent après les voix, les honneurs, les sièges et les portefeuilles ministériels et qui sont prêts à tout sacrifier pour les obtenir. Non. Le seul but que nous poursuivons aujourd'hui, c'est que l'immense espoir que des millions et des millions de travailleurs placent dans le changement ne soit pas déçu. Et aujourd'hui, à ceux qui se demandent : est-il possible de parvenir à une union qui se fixera comme but le changement démocratique ? à cette question, sans hésitation, nous répondons : oui. Mais pour y parvenir, il n'y a qu'une voie, un seul chemin : celui de l'action ! (...) »*

Le secrétaire général explique que la chance des Français est de *« disposer d'un instrument incomparable : le P.C.F. »* Et il s'exclame : *« Que ne dit-on pas sur ce parti ! Querelles de tendances... Influences extérieures... Motivations secrètes... Révolte de la base... Que sais-je encore ! Faut-il qu'ils soient aveugles, faut-il qu'ils ne soient pas libres de dire la vérité ceux qui colportent de telles choses... Mais que les censeurs de toute obédience ouvrent donc les yeux : c'est vrai qu'on n'a jamais tant discuté dans le parti communiste ! (...) »*

Les résolutions adoptées

Le comité central, élargi aux responsables fédéraux et aux parlementaires, a adopté une résolution qui déclare notamment :

« Le parti communiste lutte pour un accord des partis de gauche sur un bon programme commun actualisé. Il s'est efforcé d'y parvenir tout au long de la négociation qui a eu lieu avec le parti socialiste et le Mouvement des radicaux de gauche en faisant à cet effet d'importantes concessions allant à la limite du possible. Mais il ne saurait, en aucun cas, être question de franchir cette limite au-delà de laquelle un gouvernement de gauche ne disposerait plus des moyens d'apporter aux travailleurs le changement qu'ils attendent.

» Il ne saurait être question pour le parti communiste de servir de marchepied au parti socialiste pour continuer et aggraver demain la politique de gestion de la crise au bénéfice du grand capital. Pour permettre l'accord nécessaire, il appartient donc au parti socialiste de faire le pas nécessaire en se replaçant sur le terrain du respect des engagements du programme commun de 1972. (...)

» Mais, dans la situation qui existe aujourd'hui, il appelle tous les communistes, toutes les organisations du parti à poursuivre, avec imagination, audace et confiance, l'effort engagé dans tout le pays pour développer un puissant courant de soutien aux propositions de notre parti et à son combat pour l'union et le changement. »

Le comité central a adopté, d'autre part, un appel au renforcement du parti, intitulé : *« Vous qui avez tant de mal à vivre et qui voulez que ça change... »* et où on lit notamment :

« (...) Aujourd'hui, cédant aux pressions nationales et internationales des forces réactionnaires qui s'exercent contre l'union, le parti socialiste est engagé dans un tournant à droite. Ses positions d'abandon du programme commun compromettent gravement l'espérance d'une politique nouvelle, profondément sociale, démocratique et nationale.

» Le parti communiste ne renonce pas. Partout, toujours, il est avec vous. Défenseur inlassable des revendications populaires, il est attaqué par le pouvoir des Giscard-Barre-Chirac au service des privilégiés de la fortune. Son influence, le nombre grandissant de ses adhérents sont la garantie que les manœuvres du grand capital seront déjouées (...).

DORDOGNE. — Le P.C.F. a annoncé qu'il sera représenté dans la 1re circonscription (Périgueux) par M. Roger Gorse, secrétaire fédéral, conseiller général ; dans la 2e circonscription (Bergerac), par M. Jean-Pierre Raffier, adjoint au maire d'Eymet ; dans la 3e circonscription (Sarlat), par M. Lucien Dutard, député ; dans la 4e circonscription (Terrasson), par M. Pierre Passerieux, conseiller municipal de Thiviers.

MARNE. — Le M.R.G. sera représenté dans la 2e circonscription (Reims, Bourgogne) par M. Marc Schloesser, et dans la 3e (Châlons-sur-Marne) par M. Daniel Lefebvre.

YVELINES. — M. Michel Rocard, membre du secrétariat du P.S., maire de Conflans-Sainte-Honorine, candidat dans la 3e circonscription, s'était vu affecter comme suppléant un membre du CERES, M. Lœuillet, maire de Verneuil, au lieu de Mme Martine Frachon, avec qui M. Rocard souhaitait faire équipe. L'ancien secrétaire national du P.S.U. a demandé un nouveau vote des sections socialistes. Lors de ce second scrutin, M. Rocard et Mme Frachon l'ont emporté avec plus de 60 % des suffrages sur M. Lœuillet, qui se présentait cette fois comme candidat titulaire.

La querelle sur le partage du pouvoir d'État

Au cours de son intervention devant la convention nationale de son parti, dimanche 6 novembre, M. François Mitterrand avait soulevé le problème du partage du pouvoir d'État entre socialistes et communistes, en cas de victoire électorale de la gauche. Il avait notamment évoqué *« l'étrange sollicitation qui nous a été faite de répartir déjà les portefeuilles ministériels en découpant les structures actuelles afin de réserver au P.S., d'un côté, la police, tandis que l'on gardait la gestion du pays, afin de réserver aux socialistes, en ce qui concerne les finances, la charge de l'impôt, tandis que l'on prenait la charge de la distribution »*.

Dès le lendemain, le bureau politique du P.C.F. avait affirmé : *« Cette question n'a jamais été soulevée ni au cours des discussions sur l'actualisation du programme commun ni en quelque occasion que ce soit »*, et il avait dénoncé le *« manque de sérieux »* des arguments mis en avant par le P.S.

Dans son numéro daté 11-17 novembre, *l'Unité*, hebdomadaire du parti socialiste, revient sur cette affaire en rendant publique une note écrite que les représentants du P.C.F. au comité des quinze, chargé de l'actualisation du programme commun, avaient remise, le 25 juillet, aux membres des délégations du P.S. et du M.R.G.

Les points 7 et 8 de cette note, qui, selon *l'Unité*, justifient les déclarations faites le 6 novembre par M. Mitterrand, sont les suivants :

« Il sera créé un ministère chargé de la définition et de la mise en œuvre du Plan et de la politique économique et sociale à moyen et à long terme. Dans ce domaine, ses compétences seront globales. Notamment, il sera chargé d'orienter et de coordonner les politiques industrielle et agricole, la planification régionale, la planification sociale et culturelle. Il sera doté des moyens de remplir sa mission. Il regroupera les actuels services du commissariat au Plan, la direction de la Prévision et l'INSEE ; les moyens de la Datar, les fonctions d'intervention économique de la direction du Trésor (F.D.E.S., entreprises publiques, etc.), la B.N.I. et les circuits de financement à moyen et à long terme lui seront rattachés.

» Les directions du Trésor, du personnel et des services généraux, de la concurrence et des prix de l'actuel ministère des finances seront mises à sa disposition en tant que de besoin.

» Il sera créé un ministère chargé de la réforme administrative et des collectivités locales, qui regroupera la direction générale de l'administration et de la fonction publique (actuellement secrétariat à la fonction publique, rattaché au premier ministre), la direction générale des collectivités locales (actuellement ministère de l'intérieur), le service central de l'organisation et des méthodes (actuellement ministère des finances) et le service d'organisation administrative (actuellement secrétariat général du gouvernement). »

L'Unité accompagne la publication de ce texte du commentaire suivant : *« La proposition énoncée au point 7 du document communiste prend toute sa signification si l'on se souvient que, quelque temps plus tôt, au cours d'une émission de télévision, Georges Marchais avait déclaré qu'il se verrait bien à la tête d'un grand ministère du Plan. »*

En fait, l'affaire est un peu plus compliquée que l'hebdomadaire socialiste ne le donne à penser.

1) Il est exact qu'à diverses reprises le secrétaire général du P.C.F. a indiqué l'intérêt qu'il porterait à certains ministères. Ainsi avait-il déclaré dans une interview publiée par l'hebdomadaire *Paris-Match* daté du 2 septembre : *« Les ministères qui touchent, par exemple, à l'économie, à l'aménagement du territoire, à la politique industrielle, sont pour moi des ministères importants. Si vous cherchez à connaître les questions qui me passionnent, disons que ces questions-là me passionnent. »*

2) Il est non moins exact que les porte-parole du P.C.F. ont toujours fait la distinction entre le problème des structures gouvernementales et celui de la répartition des portefeuilles. Le lundi 7 novembre, M. Fiterman avait déclaré à Antenne 2, commentant les propos de M. Henaud : *« Voilà maintenant qu'il est question que nous aurions réclamé le pouvoir d'État... A aucun moment, je l'affirme, dans la négociation nous n'avons posé le problème de la répartition des portefeuilles. »*

Le mardi 8 novembre, M. Georges Marchais, interviewé par *France-Inter*, avait indiqué : *« Nous avons posé le problème des responsabilités incombant au ministère de l'économie et les finances. De même, nous avons posé le problème des responsabilités incombant au ministère de l'intérieur par rapport aux collectivités locales. Nous voudrions que les citoyens participent davantage à la gestion de leurs propres affaires. Jamais il n'a été question de savoir à qui seraient attribués les ministères. Il s'agissait simplement des conditions de fonctionnement de deux de ces ministère. »*

« L'HUMANITÉ » : procédé déloyal

L'Humanité, datée du 11 novembre, réagit avec vigueur à l'initiative de *l'Unité*. Sous le titre « Déloyal », Jacques Coubard écrit notamment :

« L'hebdomadaire du P.S. publie cette semaine, une note remise le 25 juillet aux délégations socialiste et radicale de gauche sur les « structures et modalités de l'action gouvernementale ».

» Les points 7 et 8 de ce texte proposent une décentralisation du ministère de l'économie et des finances et du ministère de l'intérieur. Il s'agit, à l'évidence, de mesures techniques destinées à décentraliser, à débureaucratiser.

» Il n'y a pas un mot qui évoque de près ou de loin, dans ce document, une « répartition des portefeuilles », *comme l'a prétendu François Mitterrand.*

» Au contraire, on lit que la composition du gouvernement « prendra pour base l'influence respective des formations unies autour du programme commun. Sa structure et sa composition seront conçues selon les principes de l'égalité des droit et des devoirs... » (1).

» Voilà une révélation accablante pour ceux qui tentent d'en détourner le sens. La lecture honnête du document suffit à confirmer que les communistes n'ont pas manifesté d'intentions machiavéliques.

» Ils n'ont jamais varié sur ce point. Les déclarations qu'ils ont faites en font foi. L'esprit et la lettre de leurs propositions en vue d'un fonctionnement efficace et démocratique du gouvernement étaient connus avant le 25 juillet. Georges Marchais les a réaffirmées hier devant la presse.

» Nous mettons au défi de trouver la moindre exigence de la part des communistes qui permettrait de les suspecter de vouloir fausser les règles et de s'emparer des leviers de commande de l'appareil de l'État.

» François Mitterrand persiste à vouloir nous faire dire ce que nous n'avons pas dit. Le procédé est pour le moins déloyal. Mais à vouloir trop prouver, l'Unité *témoigne de la mauvaise foi des dirigeants socialistes. »*

(1) N.D.L.R. — Ce passage figure dans le point 1 de la note du 25 juillet.

ISÈRE : épreuve de force entre le P.S. et le M.R.G.

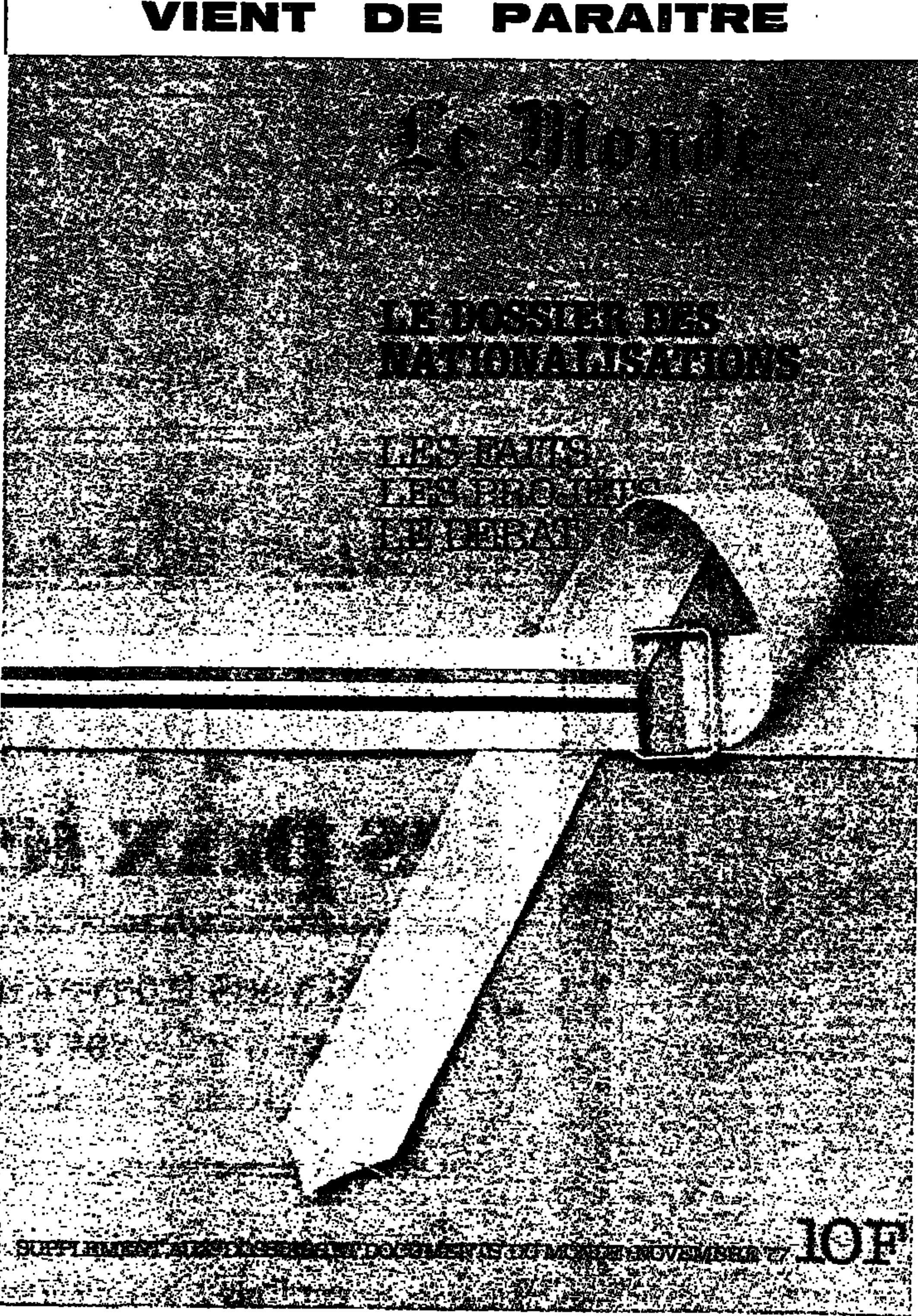
(De notre correspondant.)

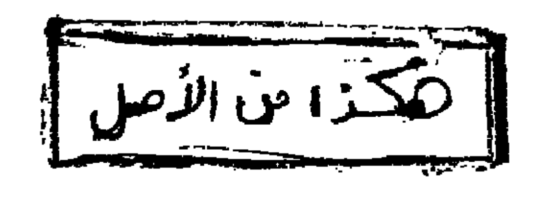
Grenoble. — La fédération de l'Isère du Mouvement des radicaux de gauche se déclare prête à présenter des candidats dans chacune des sept circonscriptions du département. Les rencontres qui ont rassemblé socialistes et radicaux de gauche n'ont pas permis aux deux formations de trouver un compromis. La fédération du M.R.G. fait remarquer que l'accord national, en cours de négociation, avec le P.S., n'englobe aucune des circonscriptions de l'Isère, ce qui laisse les radicaux de gauche libres de présenter des candidats là où ils le jugent utile.

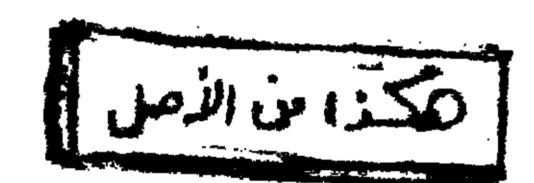
Le président de la fédération, M. Jean-Louis Schwartzbrod, a dénoncé il a y quelques jours *« l'attitude suicidaire »* du parti socialiste qui, selon lui, ne souhaite faire aucune concession à ses partenaires. Les socialistes, quant à eux, déclarent n'avoir rien à proposer au Mouvement des radicaux de gauche, estimant très forte leur position dans six des sept circonscriptions du département.

« Comme l'affaire est complètement bouchée et que l'Isère est un département important pour la gauche, ce problème sera évoqué au cours de la rencontre du 9 novembre entre MM. Fabre et Mitterrand », a déclaré M. Soulié, membre du bureau national du M.R.G.

Le parti socialiste dispose, dans l'Isère, de trois sièges de député (MM. Dubedout, Gau et Mermaz) et de la présidence du conseil général (M. Mermaz).







ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

MAJORITÉ : le P.R. prêche l'entente, le R.P.R. craint les manœuvres

Les dirigeants du R.P.R. se déclarent satisfaits après la réunion du 9 novembre au cours de laquelle les représentants des formations de la majorité — sauf le parti radical — ont abouti à un accord sur quatre cent dix-sept circonscriptions, trois circonscriptions du Nord ainsi que celles de Paris ayant été réservées ; les dossiers des départements et territoires d'outre-mer seront examinés ultérieurement. Ils estiment que tout s'est bien passé, même si les négociations ont parfois été tendues, notamment pour les candidats dans les départements de la Charente-Maritime, de l'Isère, de la Savoie, du Territoire de Belfort et des Hauts-de-Seine.

Selon M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du parti républicain, il est possible de parvenir à un accord dans le cas de Paris. « Nous ne souhaitons pas du tout recommencer les aventures du printemps dernier », *a-t-il déclaré en faisant allusion aux élections municipales dans la capitale et au duel Chirac-d'Ornano.*

Après avoir souligné l'entente qui règne dans la majorité, M. Soisson a assuré que les rumeurs suivant lesquelles la présidence de la République exercerait des pressions pour remettre en cause les accords électoraux conclus entre les partis étaient sans fondement. Ces rumeurs provenaient du R.P.R., et, du reste, M. Chirac a fait, sans plus de précision, une nouvelle allusion à ceux qui, en coulisse, préparent des reclassements et supputent de nouvelles alliances.

Au parti radical, qui se tient à l'écart de cette concertation pré-électorale, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber a répliqué sèchement à ses opposants qui s'organisent contre lui.

M. Giscard d'Estaing a reçu, le 10 novembre, M. Michel Jobert, président du Mouvement des démocrates, « dans le cadre du dialogue nécessaire que le président de la République doit avoir avec toutes les tendances politiques », *a dit le visiteur, ainsi que M. André Diligent, secrétaire du C.D.S., qui a parlé avec le chef de l'Etat de l'avenir de la majorité.*

M. Chirac à Saint-Étienne : la pire illusion serait de croire que la France peut renoncer à l'atome

De notre envoyé spécial

Saint-Etienne. — Dans son discours de Saint-Etienne, prononcé dans la soirée du jeudi 10 novembre devant quelque trois mille personnes réunies au Palais des sports, M. Jacques Chirac a, pour la première fois publiquement, traité du problème de l'énergie nucléaire et répondu à la proposition de M. Mitterrand concernant un moratoire en cette matière.

Il a déclaré : « *Il faut recourir à l'énergie nucléaire pour couvrir la croissance inéluctable de nos besoins. La pire illusion serait de croire que la France peut renoncer à l'atome. Le moratoire de deux ans que propose François Mitterrand ne résout aucun problème.* »

« *Sur le plan intérieur*, a ajouté M. Chirac, *il ne peut qu'aggraver sérieusement la situation énergétique du pays, puisqu'il retarde le moment où débouchera le programme nucléaire. Dans le domaine économique, il alourdira la facture pétrolière pendant une durée égale à ce moratoire. Dans le domaine social, il supprimera les créations d'emplois liées à la production de centrales nucléaires. Sur le plan international, le moratoire apportera une aide inespérée aux membres du club atomique en éliminant la concurrence française en ce qui concerne la production en vue de l'exportation de centrales. Est-ce bien là ce que souhaitent les Français ? Peuvent-ils accorder leur confiance à celui qui, pour des motifs électoraux, tient un compte bien léger des intérêts de la France. François Mitterrand ne peut ignorer que, de toutes les industries, le nucléaire est la moins polluante et la plus facile à surveiller, grâce à l'extraordinaire sensibilité de détection du rayonnement radio-actif.* »

M. Chirac a encouragé avec chaleur les candidats du R.P.R. qui participeront à des élections primaires dans le département, tout en rappelant qu'ils respecteraient le pacte majoritaire, mais il a dénoncé au passage « *ceux qui préfèrent la manœuvre et sont plus préoccupés de préparer en coulisse des reclassements éventuels, de supputer des alliances nouvelles* ». Il y aura une élection primaire notamment dans la première circonscription, où le Dr Lucien Nicolas, R.P.R., ancien R.I., et où M. Durafour, ancien député, ancien maire, se heurteront au candidat du parti communiste qui ne sera pas M. Sanguedolce, le nouveau maire. Dans la deuxième circonscription de Saint-Etienne, M. Lucien Neuwirth, député sortant R.P.R., devra remonter le handicap que pourrait lui valoir son escapade, sans succès, à Cannes, lors des élections municipales. *Un membre du C.D.S. le contraindra à une primaire.*

A Saint-Chamond (troisième circonscription), *le député sortant centriste, M. Chazalon, se verra opposer M. Bernard Magniny, R.P.R., maître des requêtes au Conseil d'Etat*, directeur de l'Office national de la chasse, qui escompte bien, cette fois, distancer le député sortant, alors qu'il l'a *déjà affronté* en vain à deux reprises.

A Firminy, M. Partrat, député *sortant C.D.S., sera soutenu* par le R.P.R. pour défendre son siège contre le maire communiste de la ville, M. Vial Massat.

Dans *toutes ces cités, M. Chirac* a reçu les militants de son mouvement, assez nombreux, et les représentants des activités socio-professionnelles qui se sont toujours plaints des mesures du gouvernement relatives aux prix et *au commerce* et des effets du plan Barre.

Mais dans ces villes où les mairies ne lui étaient pas ouvertes et où même les autorisations de stationnement n'avaient pas été accordées à son cortège automobile, *le maire de Paris s'est ostensiblement et longuement promené* dans les rues, sur les marchés, entrant dans les magasins, discutant avec les passants et provoquant quelques embouteillages sans que se produise toutefois la *moindre manifestation hostile.*

ANDRÉ PASSERON.

Au parti radical

M. SERVAN-SCHREIBER CONDAMNE LA « SERVILITÉ » DE SES OPPOSANTS

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, a adressé le télégramme suivant aux personnalités de ce parti qui ont récemment créé le groupe d'études et d'action « Avenir radical socialiste » (*le Monde* du 10 novembre) : « *La servilité à l'égard du pouvoir de la part de mes adversaires a toujours été ma chance, et je tiens donc à vous en remercier.* »

Les fondateurs de ce groupe, MM. Brousse, Colli, Dailly, Durafour, Rossi, Stirn, notamment, sont tous des opposants à M. Servan-Schreiber. L'un de ceux qui ont reçu son télégramme, M. Dailly, a déploré que son parti ait un président « *qui perde aussi facilement son sang-froid* ».

OISE : M. Charles Baur (M.D.S.F.) est candidat.

M. Charles Baur, président du conseil régional de Picardie, a fait connaître sa candidature *dans la troisième circonscription* de l'Oise (Liancourt). M. Charles Baur indique qu'il sera le candidat de la « *démocratie socialiste investi par le comité de liaison de la majorité* ». Fondateur avec M. Max Lejeune, sénateur de la *Somme*, du Mouvement *démocrate* socialiste de France (M.D.S.F.), M. Charles Baur est maire de Villers-Cotterêts, dans l'Aisne, et conseiller général de ce département.

Dans la troisième circonscription de l'Oise, dont le député sortant est M. Robert Hersant (*non-inscrit*), M. *Charles Baur* est le quatrième candidat déclaré après MM. Gilles Martinet (P.S.), Raymond Maillet (P.C.) et Philippe Marini (R.P.R.).

AUDE. — Une inversion dans la liste des candidats socialistes publiée dans *le Monde* du 9 novembre a fait figurer des candidats des Bouches-du-Rhône sous la rubrique Aude. Dans l'Aude, le P.S. est représenté par MM. Joseph Vidal (1er), Pierre Guidoni, membre du bureau exécutif au titre du CERES (2e) et Jacques Cambolive (3e).

GIRONDE. — M. Gilbert Mitterrand, fils du premier secrétaire du P.S., a été devancé lors du *vote des sections socialistes de* Libourne par M. Pierre Lart, maire de Sainte-Foy-la-Grande, qui a été investi comme candidat du P.S. dans la 9e circonscription. La « candidature à la candidature » de M. Gilbert Mitterrand avait été *proposée par le secrétaire* de la section socialiste d'Izon.

A L'OCCASION D'UNE ÉLECTION CANTONALE

M. Grossmann (R.P.R.) tente un galop d'essai dans sa circonscription

De notre correspondant

Strasbourg. — Les 20 *et* 27 novembre, M. Marc Brunschweiler, premier élu socialiste au conseil général du Bas-Rhin sous la Ve République, tentera de reconquérir son siège à l'assemblée départementale dans le canton Strasbourg - Robertsau (Strasbourg-V). Son élection, en mars 1976, avait été annulée par le tribunal administratif, puis par le *Conseil d'Etat*, à la suite des requêtes de M. René Radius, député apparenté R.P.R., conseiller général sortant, et de M. Jac*ques Marzolf* (*réformateur*), qui n'avait été battu que de soixante-treize voix.

M. François Mitterrand viendra soutenir le candidat socialiste *dans* cette élection qui peut avoir valeur de test. Il sera intéressant de voir si le candidat communiste, M. René Jeanvoine, refera le plein de ses voix du premier tour de 1976 (484), alors que certains militants du P.C. ne cachent pas qu'ils feront campagne dès le 20 novembre pour M. Brunschweiler, qu'ils considèrent toujours comme l'élu de la gauche unie. *On mesurera l'impact de la candidature* « écologique et autogestionnaire » de M. Armand Jung, issu du P.S.U., dans un canton confronté à l'extension du port des hydrocarbures, dont il subit les nuisances.

Mais la compétition revêt un intérêt *particulier du fait de la* candidature de M. Robert Grossmann, membre du comité national du R.P.R., ancien président-*fondateur de l'U.J.P. et actuel* conseiller général du canton de Strasbourg-Meinau. Pour ce dernier, *le succès* apparaît fort nécessaire s'il veut affronter dans de bonnes conditions l'échéance *des élections législatives.* Il est en effet candidat du R.P.R. dans la première circonscription, qui comprend le canton de Robertsau. *Le soutien du député sortant,* M. René Radius, victime du « rajeunissement » de la liste *municipale à Strasbourg*, lui fait défaut. Celui du maire, M. Pierre Pflimlin (C.D.S.), qui s'est engagé *à fond aux côtés de son collaborateur à l'hôtel de ville, lui suffira-t-il ?* L'attitude de M. Pflimlin a provoqué un profond malaise et des démissions dans les *instances strasbourgeoises* du mouvement centriste. M. Marzolf, notamment, a décidé de reprendre le titre *de « réformateur » pour* combattre, avec l'appui des radicaux et la neutralité bienveillante du P.R., le candidat gaulliste.

JEAN-CLAUDE HAHN.

● *Collectivités locales.* — M. Barre s'est entretenu, jeudi *10 novembre*, avec *une délégation* de sénateurs centristes conduite par M. Adolphe Chauvin, des problèmes *financiers* des commissions et départements. Les sénateurs ont demandé que le Fonds d'équipement des collectivités *locales* soit doté suffisamment, afin que les communes reçoivent en 1978 des crédits au moins égaux à ceux de 1977 et ne *souffrent pas du fait que* les départements soient désormais également bénéficiaires du Fonds.

BIBLIOGRAPHIE

Jean-François Revel et la « nouvelle censure »

Un homme public ne parle jamais de ses malheurs sans imprévoyance. Quand tant d'ennemis le guettent, à quoi bon leur offrir ses misères en spectacle ? Mais comment mieux réagir si l'injustice le frappe et rend alors son *infortune* exemplaire ? Depuis les commentaires publiés un peu partout, et d'abord ici en janvier 1976 sur son précédent livre, *la Tentation totalitaire* (1), qu'il consacrait à *l'indéniable et dangereuse emprise du marxisme* sur de nombreux esprits, Jean-François Revel s'estime précisément victime d'une conjuration affreuse. En pareil cas, se taire équivaut à capituler. Donc, *il élève la voix. Parfois même, il hurle.* A *l'occasion*, il injurie.

A en croire cet auteur courroucé, Jacques Fauvet, André Fontaine, Claude Estier, Jacques Delors, Jean Daniel, René Andrieu, Jacques Attali, Gilles Martinet, le quotidien croate *Vjesnik, l'Humanité*, plus trois ou quatre démons de moindre importance, mais aussi spontanément proches les uns des autres, s'accordèrent, sous *l'inspiration du même fanatisme politique*, à dénigrer, attaquer, déformer son ouvrage, avec une malveillance cousine de la diffamation. En journaliste-philosophe, il affecte d'abord de *considérer* ces *lilliputiens de haut et réserve* à leurs *misérables* commérages un mépris teinté de condescendance. Non sans consacrer, cependant, un nouveau volume (2) à la réfutation en règle des articles suscités par le précédent. Il souhaite ainsi établir *qu'aujourd'hui toute une critique* s'apparente aux étouffoirs de la défunte Inquisition, et il prend lui-même l'univers à témoin de sa propre innocence.

La preuve ? A commencer par ceux du *Monde*, les jugements parus ici et là ne concernaient en rien, à l'en croire, la *substance ni la nature* de son travail. *Par une opération proche de la magie noire* ou de *l'exorcisme*, comme on voudra, ils exprimaient surtout « *des réactions de rejet prophylactique dictées par la crainte de prendre connaissance des thèses de l'auteur, ou de les voir prises en considération par d'autres. Dans ce dernier système de défense, on établit un cordon sanitaire, les objecteurs substituent aux idées qu'ils prétendent réfuter d'autres idées plus faciles à honnir, ce qui leur permet de fuir ce que dit le livre, au nom de ce qu'il ne dit pas* ».

Toujours d'après notre procureur, une défense aussi piteuse « *révèle l'état d'esprit profond des individus et des groupes sociaux qui contre-attaquent ainsi, les uns par calcul, pour protéger leur pouvoir ou leurs chances d'en conquérir un quelconque, les autres par angoisse, parce qu'ils pressentent que les idées exprimées par l'auteur constituent une menace pour leurs croyances* ». Cette attitude qu'il prête indistinctement aux communistes, aux socialistes, au *Nouvel Observateur*, à quelques autres aussi semblables entre eux et bien sûr, à *notre journal*, qu'il juge rempli de calculateurs et d'angoissés, forme un phénomène psycho-social somptueusement baptisé « *stalinisme élargi* ». Celui-ci se *caractérise, selon l'inventeur de cette* riche formule, par la métamorphose « *du réel en opinion, de l'objectif en subjectif* ». En termes plus simples, il consiste à voir les choses comme *l'idéologie les souhaite, non comme la réalité les montre.* Vieille histoire.

Un « dossier »

Vingt ans de son existence passés *à gauche rendent aujourd'hui* Revel *impitoyable* pour cette ancienne maîtresse qu'il découvre soudain séduite par de vilains drôles. « *C'est dans son camp, aujourd'hui,* que se *bousculent les « godillots » — et que sévit l'intolérance* », tranche-t-il *avec superbe. Les engouements* périodiques de la dame, ses crédulités millénaristes, la supériorité absolue qu'elle affecte envers une droite qualifiée par ses soins de « *plus bête du monde* », cultivent en elle un aimable narcissisme et la rendent *certainement trop sensible aux charmes* bellâtres *d'un marxisme sur* le retour. Mais faut-il, pour l'aider à se remettre en cause, les arguments pachydermiques déversés sur elle par des adversaires vifs et gracieux comme un troupeau d'éléphants ?

Pour sa part, Revel ne lui pardonne rien. *Mais nul ne revient sur un amour mort sans se déchirer soi-même.* Sous les rides du sien, il traque le « *stalinisme élargi* » avec une fureur gênante, découvre en François Mitterrand et ses amis une « *docilité au stalinisme* » qu'il s'épuise à inventer. Comme il entend aussi « *défendre* » le socialisme « *contre l'usurpation totalitaire* », le voilà donc en conflit avec la gauche en général, le parti socialiste et *le Monde* en particulier, pour ne rien dire du parti communiste, cible principale de ses coups.

En publiciste formé aux rigoureuses disciplines du professorat, il affirme offrir davantage et mieux qu'un commentaire sur des commentaires, très exactement un « *dossier* », un témoignage sur « *les mentalités politiques aujourd'hui en Europe occidentale* », avec le majestueux appareil de citations, guillemets, références, qu'un tel travail comporte nécessairement. L'échafaudage est *destiné à impressionner le lecteur.* « *J'ai l'habitude de ne me prononcer que sur la base d'une documentation précise* », énonce sentencieusement l'architecte. « *L'analyste politique doit procéder comme l'historien : il ne doit rien affirmer sans documents vérifiés et authentiques* », édicte-t-il encore.

Selon Revel, « *la grande hypothèse globale guidant toutes les réactions du Monde et d'une large part de la gauche non communiste demeure le pari sur l'extinction du capitalisme, la liquidation des Etats-Unis, la démocratisation du communisme, provenant, notamment, de sa diversification selon les pays et les cultures.* » Un exemple ? Quant « *toutes les réactions* » d'un journal vont dans un sens aussi net, il ne doit pas être très difficile d'accumuler les preuves. A défaut de reportages, d'articles de fond sur les progrès de la démocratie à Moscou ou à Prague, *Jean-François Revel exhume triomphalement* vingt lignes d'une note de lecture défavorable consacrée par *le Monde diplomatique* au livre de François Fejtö, *le Coup de Prague*, et déduit qu' « *au moyen d'une double calomnie* » il s'agissait de « *dissuader le lecteur de prendre personnellement connaissance de ce coup de Prague* », dans une manifestation typique de « stalinisme élargi » et de « censure indirecte ». Cet atout décisif à la main, Jean-François Revel se hâte de conclure : « *La route à suivre pour les auteurs qui désirent avoir un bon coupte rendu dans* le Monde *est ainsi clairement indiquée. Même à propos d'un événement tchèque vieux de trente ans, le programme commun français doit servir de boussole, telle est la règle.* »

Un miracle logique

Qu'à trois jours de là un autre article publié dans « le Monde des livres » ait reconnu au même ouvrage les mérites d'une analyse excellente *et toujours actuelle ne concerne pas* notre pointilleux examinateur. Cette diversité de jugements, naturelle dans une rédaction où les plumes les plus indépendantes disposent d'une *liberté souvent inconnue ailleurs,* troublerait un esprit moins prévenu. Tout à son dénigrement, celui-ci ne s'en inquiète guère. Si un témoignage le gêne, il le cache. « *J'ai l'habitude de ne me prononcer que sur la base d'une documentation précise* », enseigne cependant quelque part notre professeur de scrupules.

Pourtant, impossible de le croire aveugle. *Le chapitre de « La nouvelle censure », où il expose la faillite* agricole de l'U.R.S.S. et les difficultés alimentaires de la Pologne, emprunte très tranquillement deux de ses démonstrations aux renseigne*ments recueillis sur place par nos* correspondants Jacques Amalric et Manuel Lucbert. Il faudrait quand même savoir si *le Monde* soutient sans défaillance les régimes communistes, ou si les précisions de ses collaborateurs sur *leurs* embarras *emportent tellement la conviction de* Revel en personne qu'il juge convenable de les reprendre sans en changer une ligne.

Pour conclure *sur cette méchante* querelle, encore un exemple tristement significatif. Dans son numéro du 18 février 1977, « le Monde des livres » consacrait trois colonnes au *Plaidoyer pour une Europe décadente* de M. Raymond Aron, et en déplorait la faiblesse *par rapport* aux travaux d'autres soviétologues, sans attaquer spécialement son idéologie anti-communiste. Au lieu d'en prendre acte, ou de parler d'autre chose, Jean-François Revel détache la phrase « *sauf à ce public d'ignorants bienheureux, ce livre ne révélera rien d'essentiel* », puis en détourne la signification exactement dans un sens *opposé à celui qu'elle prend dans le reste* du paragraphe, où l'auteur dénonçait justement les « *crimes* » commis depuis 1917 au nom du marxisme. « *L'analyse politique doit procéder comme l'historien : il ne doit rien affirmer sans documents vérifiés et authentiques* », affirme notre ombrageux confrère, grave comme l'Académie. Vérifications faites...

Son sens du verbe tempère parfois, cependant, cet intraitable sectarisme de clandestines tendresses. Jean-François lit-il dans *le Monde* de février 1977 que, « *à la manière des religions révélées, le marxisme entend qu'on le juge sur ses promesses, non sur ses actes* », Revel trouve la formule à son goût, se l'approprie galement sans citation ni guillemets professoraux, et s'apitoie *sur ces staliniens élargis, toujours* prêts à absoudre « *le marxisme en le jugeant sur ses promesses et pas sur ses actes* ». Merci ! Merci bien !

En conclusion, il n'en place pas *moins ce travail sous le patronage* moral de quelques spécialistes éminents, comme François Fejtö, Branko Lazitch. Eux, ils ne tronquent pas les textes et ne copient personne.

Démentie par les événements

Parmi quelques autres inconvénients, ce livre subit le tort d'avoir endossé le démenti des faits le jour même de sa mise en vente. Deux lourds chapitres fustigent en effet, à *longueur de pages,* « *le suicide intellectuel et moral des socialistes* » devant le P.C., leur « *docilité au stalinisme* » absolument inqualifiable, sans limites. Avec un sûr instinct de l'erreur absolue, Jean-François Revel décrète qu'entre P.S. et P.C., « *c'est copie conforme. Ainsi se vérifie la thèse de la capitulation idéologique des socialistes au profit des communistes dans l'union de la gauche en France, et le curieux contraste entre leur dilatation électorale et leur abdication morale* ». Comme chacun peut s'en apercevoir, leur conflit actuel confirme merveilleusement ce diagnostic...

L'auteur soutiendra-t-il qu'un ouvrage écrit au printemps ne pouvait tout de même pas prévoir la rupture de septembre ? Une pareille *hypothèse ne dépassait* pourtant pas *les moyens d'un* analyste *serein.* Quand l'affaire de *Republica* éclata au Portugal, en 1975, Mario Soares trouva auprès de camarades socialistes français un soutien *décisif. Sans doute se manifesta-t-il avec cinq ou six jours de retard.* Il n'en pesa pas moins sur les événements, et dans le bon sens. Dès lors, fallait-il aussi systématiquement soupçonner le P.S. d'abandonner d'avance, à *Paris, le libéralisme qu'il sut* défendre à Lisbonne ? Dans l'étrange logique de la peur et de la passion, beaucoup le redoutèrent. Nul ne reproche à Jean-François Revel *d'avoir partagé leurs appréhensions.* Un peu de rigueur intellectuelle lui éviterait simplement de convertir ses angoisses en éclatantes certitudes.

Un débat si mal engagé tourne forcément court. Revel soulève pour*tant de vrais problèmes, par exemple lorsqu'il déplore tel voyage de* François Mitterrand en Hongrie, l'indulgence refusée par toute une gauche à Pinochet, mais trop souvent *disponible pour les nouveaux maîtres du Cambodge. Hélas !* les *trop* nombreux passages où il traite lui-même la bonne foi et la vérité avec désinvolture, les attaques personnelles sans élégance ni loyauté contre d'anciens amis, *laissent un profond malaise. Et puis,* le truquage des citations rend toujours suspecte la droiture du raisonnement.

Enfin ! le malheur peut toujours servir à quelque chose. Les commentaires sur ce deuxième ouvrage lui en inspireront peut-être un troisième, comme ceux du *premier* provoquent *celui-ci, puis, de là, par* l'enchaînement indéfini *des critiques* et *des réponses*, un quatrième, un cinquième, un sixième, et ainsi de suite jusqu'à la consommation du siècle. Après certains échecs, il faut bien trouver un sens à sa vie...

GILBERT COMTE.

(1) Chez Robert *Laffont.*

(2) *La Nouvelle Censure*, « collection Liberté 2000 », 347 pages. Robert Laffont, 45 F.

POLITIQUE

A propos du 13 mai 1958 : LA LÉGENDE ET L'HISTOIRE

Des anges ! A la rigueur, de bien modestes témoins. Tout au plus, de timides collaborateurs du général de Gaulle. A entendre jeudi soir, au cours d'« Un homme un jour », sur Antenne 2, MM. Olivier Guichard et Alexandre Sanguinetti évoquer leur 13 mai 1958, on en venait presque à penser que l'un et l'autre avaient dû s'ennuyer un peu pendant ces semaines qui virent la mort d'une République et la naissance d'une autre.

M. Olivier Guichard ? Il n'a, a-t-il dit, « rien fait ». M. Alexandre Sanguinetti ? Il n'a, paraît-il, « pas bougé ». C'est à croire que le premier n'était pas le collaborateur du général de Gaulle, son contact avec les milieux politiques, son envoyé spécial et son informateur permanent. A croire que le second n'était pas un des principaux animateurs du comité d'action des associations nationales d'anciens combattants, qui jouèrent un si grand rôle pendant ces journées ; à croire qu'il ne participa pas, avec beaucoup d'autres, à toute l'agitation qui précéda les événements.

C'est donc un 13 mai, sinon de rêve, du moins de livre d'images qu'ont tenté de faire revivre ces deux gaullistes presque historiques. En tout cas un 13 mai de légende : celle du général.

Peut-être la légende vaut-elle ce dévouement de leur part : ce sont des fidèles. L'histoire, elle, ne s'en satisfait guère. Comment accepter, en effet, ce de Gaulle « innocent » ? Ce coup d'Etat sans complot ? Cette prise du pouvoir sans préparation ? Cette réussite « sans effort d'organisation » ? Comment adhérer à ces professions de foi, quand on entend l'un des témoins, M. Sanguinetti, reconnaître implicitement sa participation aux activités des réseaux, en déclarant, presque naïvement : « J'avais reçu l'ordre de Foccart de ne pas bouger. »

Comment admettre cette vision des faits, quand on constate que M. Guichard se contredit à quelques minutes d'intervalle sur la date à laquelle, selon lui, le général de Gaulle avait été informé de ce qui se préparait à Alger (l'ancien ministre parlant successivement du 11 puis... du 4 mai).

Heureusement pour l'histoire, d'autres témoins participaient à l'émission. M. Alain Savary d'abord, qui fut — avec notamment MM. François Mitterrand et Pierre Mendès France — parmi les deux cent vingt-quatre députés qui votèrent contre l'investiture de Charles de Gaulle par l'Assemblée nationale le 1er juin 1958. Pour ceux-là, les complots existaient bel et bien, la crainte était fondée, et les conséquences du putsch considérées comme inquiétantes.

Le général Dulac ensuite. Ancien chef d'état-major du général Salan, son témoignage ne fut pas contesté. Pourtant, non seulement son récit établissait l'existence d'un projet d'intervention armée sur la métropole le 28 mai, mais il tendait à démontrer que de Gaulle avait envisagé de profiter de cette action militaire pour surmonter les obstacles que mettaient sur sa route certains hommes politiques.

Pierre Viansson-Ponté, enfin, historiographe de la « République gaullienne », qui a ressenti le 13 mai comme une énorme opération d'intoxication — M. Sanguinetti approuve — menée par une poignée de gaullistes et d'activistes contre un régime usé sans qu'aucune réaction d'envergure se manifeste dans un sens ou dans l'autre en métropole.

Reste qu'il n'est déjà plus si facile d'isoler la légende de l'histoire. Le film qui précédait le débat en était l'illustration. A regarder ces images : ces bras levés en V, ces foules déferlantes ; à réentendre le (« Je vous ai compris » du général à Alger ; à revoir celui-ci sauter littéralement sur sa chaise en s'écriant : « Ce n'est pas à soixante-sept ans que je vais commencer une carrière de dictateur », on prenait conscience de la rapidité avec laquelle un souvenir passe à l'histoire, de la limite ténue qui sépare celle-ci de l'épopée. Seulement, neuf ans et demi après, on ne sait plus toujours où passe l'une et où s'arrête l'autre.

Il en est d'elles comme de la légitimité et de la légalité. Illégalité du putsch originel. Légitimité du personnage historique réapparu à cette occasion. Ceux qui tentèrent de s'opposer à de Gaulle ne péchèrent-ils pas par excès de légalisme alors que le fascisme menaçait ? Question posée jeudi par M. Sanguinetti. Question qui ne connaît d'autre réponse que dictée par la passion ou l'éthique de chacun.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Au Sénat

Réglementation de la parafiscalité

Le Sénat a adopté, jeudi 10 novembre, en première lecture avant l'Assemblée nationale, le projet de loi fixant la procédure de création d'organismes professionnels susceptibles de bénéficier du produit des taxes parafiscales.

Sur l'initiative du rapporteur, M. CHUPIN (Union centriste, Maine-et-Loire), les sénateurs ont apporté quelques modifications de forme au texte gouvernemental. Ils ont notamment précisé la dénomination de ces organismes professionnels. Ce seront des *« comités professionnels de développement économique »*.

« Le gouvernement, a déclaré M. COULAIS, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, *n'entend pas multiplier semblables organismes actuellement au nombre de seize, dont douze dans l'agriculture et quatre dans l'industrie. Ces organismes disposent actuellement de 145 millions de francs, soit 5 % des taxes parafiscales en vigueur. »*

Le Sénat a ensuite ratifié l'accord portant création d'un *« fonds international de développement agricole »*. M. EDGARD PISANI (P.S.), rapporteur de la commission des affaires étrangères, a précisé que ce fonds résultant d'un accord conclu le 20 décembre 1976 à New-York devra contribuer à créer les conditions d'un développement agricole autonome dans les pays concernés. *« Le FIDA apparaît ainsi,* a-t-il dit, *comme un instrument nouveau au service de la recherche, de l'indépendance économique du tiers-monde. »* — A. G.

Le plan socialiste pour l'éducation est adopté par le bureau exécutif du P.S.

Le bureau exécutif du parti socialiste a adopté, mercredi 9 novembre, à l'unanimité, le plan du P.S. pour l'éducation. Le texte définitif sera publié avant la fin du mois.

Un premier texte, rendu public il y a un an (*le Monde* du 26 octobre 1976), avait suscité émotion et polémique : les tenants de l'enseignement privé avaient vivement réagi aux propositions de nationalisation contenues dans un chapitre de cet « avant-projet ». Un nouveau texte avait été mis en chantier et adopté le 23 juillet dernier par le comité directeur du P.S. (*le Monde* daté 24-25 juillet). La nationalisation de l'enseignement privé, abordée sur un ton plus modéré, y était présentée dans la perspective d'un *« grand service public de l'éducation nationale »*.

Les socialistes se prononçaient pour que, *« en règle générale, les établissements privés d'enseignement percevant des fonds publics d'origine fiscale ou parafiscale soient intégrés au service public »*, en ajoutant : *« Cette intégration exclut tout licenciement, toute spoliation et tout monopole. (...) »* L'abrogation de la loi Debré, qui avait institué en 1959 la formule des contrats entre les établissements privés et l'Etat, n'était plus requise.

Ce texte a subi peu de modifications au cours de son examen et avant son adoption par le bureau exécutif, mercredi dernier. Pour l'ensemble de l'enseignement, il insiste sur la notion de décentralisation. C'est d'ailleurs sous cet angle qu'un chapitre a été le plus remanié par rapport à la version adoptée par le comité directeur du P.S., en juillet : celui consacré à l'enseignement supérieur.

Après la relaxe de « Minute » et de « la Nation socialiste » poursuivis par M. Marchais

LE PARQUET FAIT APPEL A MINIMA

Le ministère public fait, à son tour, appel du jugement de la douzième chambre correctionnelle de Paris qui a relaxé, le 27 octobre, M. Auguste Lecœur, directeur de *la Nation socialiste*, et M. Jean Boizeau, directeur de *Minute*, poursuivis pour usage de documents administratifs falsifiés sur la plainte de M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français (*le Monde* du 29 octobre). Ces deux périodiques accusaient M. Marchais d'être volontairement parti travailler en Allemagne en décembre 1942.

Le délai dont le procureur de la Républiqu edisposait s'achevait le lundi 14 novembre. Le procureur a fait parvenir à la presse, dans la soirée du jeudi 10, un communiqué qui annonce sa décision et précise : *« Cette décision a été prise sans tenir compte du communiqué du bureau politique du parti communiste du jeudi 27 octobre, paru dans le journal* l'Humanité *du lendemain, et sans rechercher, pour le moment, si les termes excessifs de ce communiqué entrent dans les prévisions de l'article 226 du code pénal, qui interdit à quiconque de jeter par écrit le discrédit sur une décision juridictionnelle dans des conditions de nature à porter atteinte à l'autorité de la justice ou à son indépendance. »*

« Cet apeel du parquet, ajoute le rocureur, *n'a d'autre objet que de permettre à la cour d'appel de connaître l'affaire sous tous ses aspects comme cela avait été le cas devant le tribunal correctionnel et afin que la partie civile, les prévenus relaxés et le parquet général puissent chacun exposer leur thèse devant la cour d'appel, qui appréciera souverainement si les éléments constitutifs du délit sont réunis. »*

Dans de telles circonstances, le procureur de la République a l'habitude de joindre son appel à celui de la partie civile, puisqu'il est lui-même partie poursuivante. Il est moins habituel qu'il attende la fin du délai qui lui est imparti pour cela (quinze jours lorsqu'une autre des parties a déjà fait appel). Il n'est pas fréquent non plus qu'il s'en explique, surtout pour se réserver la possibilité d'entamer des poursuites contre un représentant du plaignant en l'occurrence, le journal *l'Humanité*, qui remarquait, notamment dans ses éditions du 28 octobre : *« Si des intérêts ont été bien servis hier, à la douzième chambre correctionnelle de Paris, ce sont ceux du pouvoir. Pas ceux de la vérité ni ceux de la justice. »*

Le Monde

société

LE RAPPORT ANNUEL DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Le nombre des détenus a augmenté de 25 % en moins de trois ans

Le conseil supérieur de l'administration pénitentiaire s'est réuni, comme chaque année, jeudi 10 novembre, sous la présidence de M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice. Ouvrant la séance, le garde des sceaux devait rappeler que « la liberté des Français ne peut être préservée que par la protection à laquelle ils ont droit, face aux diverses manifestations de la violence ». Toutefois, a-t-il ajouté, « s'il est vrai que, pour une large partie de l'opinion, la prison doit surtout répondre à sa mission de sécurité, nos sociétés libérales sont devenues plus exigeantes et plus réalistes en ne se satisfaisant pas de la seule notion d'élimination (celle-ci, quelle que soit sa durée, sera temporaire). Elles demandent donc que soit mis à profit le temps de la détention pour fournir aux condamnés les moyens d'assurer leur retour à la vie libre. D'où la nécessité de renforcer les structures du milieu ouvert, d'augmenter le nombre des juges à l'application des peines et de les flanquer de collaborateurs en liaison avec les autres services sociaux.

Le conseil supérieur a ensuite pris connaissance du rapport établi par la direction de l'administration pénitentiaire sur l'évolution de la situation des prisons françaises au cours de la période allant du 1er janvier 1976 au 31 octobre 1977. Période importante puisqu'elle a vu s'appliquer les diverses mesures d'amélioration d'exécution des peines privatives de liberté, décidées en 1975 après la série d'incidents et de mutineries qui avaient marqué l'été précédent. Les nouvelles dispositions s'orientaient dans trois axes : allégement des contraintes carcérales, la diversification des établissements pénitentiaires et de leur régime, enfin l'accentuation des mesures destinées à faciliter le retour dans d'aussi bonnes conditions que possible des détenus à la vie libre.

Si l'on en croit certains chiffres révélés au conseil, la réalisation de ce programme a connu jusqu'à présent des fortunes diverses. Un élément est venu compliquer la mise en œuvre des réformes : l'augmentation très forte de la population pénale, passée de 27 165 détenus au 1er janvier 1975 à 33 260 au 1er septembre 1977 (dont près de 18 % d'immigrés), soit près de 25 %. Si bien que les établissements de détention sont de plus en plus surchargés. Dans 39 maisons d'arrêt (sur 139), le taux d'occupation dépasse 150 %, et il atteint même 200 % dans 12 d'entre elles. Avec une capacité de 21 000 places, les maisons d'arrêt de la métropole accueillent 25 528 détenus. La situation est moins grave dans les établissements pour peines, mais, note le rapport, *« l'augmentation sensible du nombre des moyennes et longues peines d'emprisonnement, l'allongement de la durée effective de la peine, perturbent déjà gravement le système d'affectation des condamnés »* dans ces établissements.

Souvent critiquées de l'extérieur, les mesures d'individualisation ont aussi donné lieu à quelques difficultés pour les juges d'application des peines, souvent faute d'un effectif suffisant de magistrats. Les nouveaux textes en matière de permission de sortir ont été largement appliqués : 34 804 permissions au profit de 14 970 condamnés en 1976 (contre, respectivement 32 545 et 15 322 en 1975). Toutefois, si l'on écarte de ces chiffres les permissions de week-end des détenus en semi-liberté (19 213 en 1976), *on observe* pour l'an dernier une politique généralement plus restrictive que l'année précédente pour les prisonniers subissant une réelle détention (17 362 en 1975, 15 591 en 1976).

La préparation à la sortie

On note aussi une nette diminution du pourcentage des échecs : 2,46 % en 1975, 1,53 % en 1976. D'autre part, le régime de semi-liberté connaît un rapide développement : 3 916 admissions en 1976 (27,97 % de plus qu'en 1975), avec un taux moyen d'échec de 13, 15 %. Les réductions du temps de détention, élargies par les nouveaux textes, ont profité à 38 232 personnes pour bonne conduite, à 1 404 autres *pour* réussite à un examen et à 691 condamnés incarcérés dans des établissements pour peines. Quatrième volet de l'individualisation — l'aménagement de l'exécution — des suspensions de peine ont été prononcées à 253 reprises et des fractionnements de peine à 59 reprises en 1976.

La préparation à la sortie des détenus continue, pour sa part, de souffrir de l'inadaptation de nombreux établissements *« souvent surpeuplés et vétustes »*. 19 000 détenus ont néanmoins bénéficié d'un enseignement direct et 3 044 ont été inscrits à des cours par correspondance, soit au total environ 25 % des personnes passées en prison au cours de l'année. 1 173 C.E.P., 185 B.E.P.C., 25 baccalauréats et 62 diplômes d'enseignement supérieur ont été délivrés. Dans le même temps, 208 ont réussi un C.A.P.

Le travail en prison a fait l'objet d'efforts pour ce qui concerne les modalités d'intervention, l'accroissement du nombre des emplois et l'amélioration du niveau des rémunérations. La section du travail pénal a étendu son activité tandis que la régie industrielle est autorisée, depuis cette année, à réinvestir une partie de ses bénéfices pour la création de nouveaux postes de travail (actuellement au nombre de 1 000). Au total, le nombre des emplois est, *« malgré la morosité de la conjoncture générale »*, passé de 13 500 en 1975 à 16 100 en juillet dernier et celui des emplois en concession de 6 800 à 8 800. Sur les 16 100 inoccupés au 1er janvier (40 % de plus en deux ans), 10 000 sont considérés par l'administration comme *« difficilement employables »* en raison, notamment, de leur bref séjour en détention. Des disparités salariales importantes subsistent entre les salaires moyens de la régie (55 francs par jour) et ceux du service général (de 4,50 à 19 francs par jour), ceux des concessions s'alignant sur la base du S.M.I.C. à cadence et horaires normaux.

Le statut social du détenu s'est, d'autre part, amélioré par l'octroi aux prisonniers libérés de l'allocation d'aide publique aux chômeurs et aux familles, de la couverture maladie et maternité, et, à tous les détenus qui travaillent, de l'assurance-vieillesse. L'action socio-éducative est quelque peu freinée par l'insuffisance des assistants sociaux et par le manque d'infrastructures de sports et de loisirs.

La prise en charge du milieu ouvert continue de poser des problèmes : développement très important du sursis avec mise à l'épreuve — le nombre des probationnaires a augmenté de 50 % en cinq ans, pour atteindre 53 753 en juillet dernier — et l'insuffisance numérique des agents dans les comités de probation explique pour une part ces difficultés, qu'aggravent des méthodes d'organisation et de structures.

Après avoir abordé les problèmes de personnel (effectifs, formation, statuts), le rapport conclut que les progrès restant à faire ne pourront être réalisés par la seule administration pénitentiaire : *« L'ouverture de la prison sur l'extérieur est l'une des conditions indispensables pour la réalisation de toute politique de réinsertion sociale »*, afin de ne plus faire des détenus d'*« éternels assistés »*, mais de *« les soutenir dans le réapprentissage de la liberté et des responsabilités »*.

RÉUNION D'INFORMATION A FRESNES

« Les quartiers de haute sécurité fabriquent des fauves »

Sous le regard inquiet des gardiens de la prison et de quelques policiers en civil, un petit attroupement s'est formé, jeudi 10 novembre, pendant près d'une heure, *devant les portes de la maison* d'arrêt de Fresnes. Il ne s'agissait pas d'une *« manif »*, mais d'une *« réunion d'information »* organisée par le Comité d'action des prisonniers et le Comité travailleurs-justice *pour dénoncer « les conditions de survie »* dans les *« super-prisons »*. Ce terme désigne les quartiers de haute sécurité établis dans plusieurs prisons en France et où étaient détenus en 1976 — ainsi que dans les maisons de sécurité renforcée, récemment créées — près de deux cent cinquante prisonniers, selon le CAP. *Ces services sont destinés à recevoir* et à isoler les détenus considérés par l'administration pénitentiaire comme *« dangereux »* ou comme *« éléments de trouble »* pour la sécurité de l'établissement où ils se trouvent.

La réunion avait lieu à l'occasion de la grève de la faim de cinq détenus de la prison de Fresnes, parmi lesquels figurent Taleb Hadjadj (1) qui, dans une lettre adressée au CAP, conclut par ces mots une description des conditions de vie dans un quartier de haute sécurité (où il est placé depuis le mois de février dernier) : *« La naissance des quartiers de haute sécurité est encore trop récente, mais, nous le prédisons, le jour où les détenus en sortiront, ce seront des fauves en liberté. Ce ne sont pas des menaces gratuites, ce sont les conséquences d'un processus qui détruit l'humanité dans l'homme. Ce seront des individus qui sortiront morts affectivement. Des morts-vivants haïssant la vie de leurs tortionnaires. Des paranoïaques obsédés par l'impunité des directeurs, des responsables. »*

Au-delà de la violence de ces propos, apparaît une analyse pour le moins inquiétante. Me Martine Scemama, avocat, explique que *« dans ces prisons dans la prison, il n'y a pas de barbarie apparente, mais un conditionnement »*. Elle ajoute : *« Les détenus sont à la fois isolés et très étroitement surveillés en permanence. Il existe toute une mise en scène qui, en fin de compte, crée et fabrique le détenu dangereux, au point de convaincre le gardien qu'il a affaire à un détenu vraiment dangereux, et le détenu réagit en conséquence. C'est un cercle vicieux. »* Après avoir souligné que l'absence totale de travail et d'activité était l'aspect le plus insupportable de cette détention, Me Scemama a indiqué que l'affectation de certains détenus dans ces *« super-prisons »* était laissée — sans recours — à la discrétion absolue de l'administration pénitentiaire et que *« ce système échappait pratiquement à tout contrôle de la justice »*, c'est-à-dire du juge de l'application des peines.

La fédération du parti socialiste du Val-de-Marne, le P.S.U., le Mouvement d'action judiciaire et deux syndicats d'éducateurs de prisons, ont apporté leur soutien aux deux mouvements organisateurs de cette réunion pour réclamer la *« suppression »* des quartiers de haute sécurité. — F. C.

(1) Taleb Hadjadj, vingt et un ans, a été condamné le 28 janvier dernier par la cour d'assises de Paris à la réclusion criminelle à perpétuité pour le hold-up et la prise d'otages commis le 8 septembre 1975 dans une agence bancaire de l'avenue de Breteuil à Paris.

● *Vingt et un détenus de la maison d'arrêt de Lorient (Morbihan)* ont commencé une grève de la faim, jeudi 10 novembre, pour protester contre les conditions de leur détention. Tous ces détenus occupaient la même cellule, où ne se trouvaient que quinze lits. Six détenus étaient obligés de dormir sur le sol. Les manifestants protestent contre le manque d'hygiène et soulignent que la capacité d'accueil de la prison est de quarante places alors que soixante détenus sont actuellement incarcérés.

EN BREF

● *Grève dans les tribunaux administratifs.* — Le Syndicat de la juridiction administrative, qui déclare réunir la majorité des membres des tribunaux administratifs et un certain nombre de membres du Conseil d'État, a décidé de lancer un « mouvement d'action » du 14 au 18 novembre pour protester contre le « refus » des pouvoirs publics d'améliorer les effectifs et la situation des tribunaux administratifs. Le syndicat a arrêté le principe d'une grève juridictionnelle.

● *Accidents du travail : cinq morts.* — Deux électriciens, MM. Noël Beaugeay, trente ans, et Georges Rique, vingt-huit ans, sont morts électrocutés, alors qu'ils installaient, jeudi 10 novembre, une ligne électrique à Beauregard-Vendon (Puy-de-Dôme. Près de Saint-Bonnet-de-Bellac (Haute-Vienne), trois maçons, MM. Serge Pugliat, quarante-trois ans, René Lasalle, quarante-quatre ans et René Lemargue, quarante-cinq ans, ont été tués le même jour par l'écroulement d'un mur.

● *Pour diffamation envers M. Antoine Mellero*, qui, impliqué jadis dans l'assassinat de Me Lemaigre-Dubreuil (commis le 11 janvier 1955 au Maroc), a bénéficié le 7 novembre 1964 d'un non-lieu, la dix-septième chambre correctionnelle de Paris a condamné jeudi 10 novembre M. André Balland, éditeur du livre *Assassinat de Lemaigre-Dubreuil*, et M. François Broche, l'auteur, chacun à 1 500 F d'amende et ensemble à 3 000 F de dommages-intérêts (*le Monde* des 1er et 16 avril).

● *La F.D.S.E.A. de Loire-Atlantique condamnée.* — Parce qu'elle s'était opposée depuis 1970, à l'expulsion des époux Mouille de la ferme qu'ils exploitaient, au « Bois des Moines », à Cheix-en-Retz, dans la Loire-Atlantique (*le Monde* du 14 juillet 1976), la Fédération des syndicats d'exploitants agricoles (F.D.S.E.A.) de ce département a été condamnée, mardi 8 novembre, par le tribunal de Nantes à verser 30 000 F aux propriétaires de la ferme en réparation du préjudice subi.

LES OBSÈQUES DE LUCIEN MELYON

Ferveur, recueillement, émotion

A Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), plusieurs milliers de personnes ont assisté, jeudi 10 novembre après-midi, aux obsèques de Lucien Melyon, le jeune Guadeloupéen tué le 30 octobre aux abords de l'hippodrome de Paris, à l'occasion d'un concert pop.

Très vite, il n'a plus été possible d'entrer dans l'église Sainte-Geneviève, perdue au milieu de la cité. Alors, par petits groupes, ils se sont retrouvés, amis, professeurs, voisins, jeunes, moins jeunes, debout au pied des haut-parleurs ou assis plus loin dans l'herbe, saisissant au milieu des bruits de voitures quelques bribes de sermon : *« Sortir de nos égoïsmes collectifs... Solidarité constructive... Pas un panégyrique de Lucien, mais... Doux, souriant, artisan de la paix... Violences cachées... Anonymat des cités... Que cesse ce scandale... Pas de vengeance... »*

Ferveur, recueillement, émotion au pied de l'autel... Attente patiente au dehors. Quand le cercueil est sorti de l'église, les discussions se sont arrêtées. Une à une, les gerbes, cinquante, cent, du lycée Jacques-Decour, que fréquentait Lucien Melyon, de l'association sportive de Sarcelles des partis de gauche, de la C.G.T., de l'Association antillaise du Val-d'Oise, de l'hôpital Lariboisière, mais aussi portant l'inscription : *« Non aux embaucheurs d'assassins »* ou *« C'est aussi un crime raciste, ne l'oublions pas »*, ont caché les deux corbillards qui, lentement, ont pris la tête du cortège.

« Marche de la paix » de tous ceux qui voulaient protester contre les services d'ordre parallèles et le scandale d'une telle mort.

Les professeurs, les camarades, tous ceux qui avaient connu Lucien ne pouvaient que rappeler son sourire, sa maturité, sa gentillesse. Au-delà de ces quelques mots, il n'y avait plus rien à dire. Après la mairie, où s'est arrêté un moment le cortège pour l'hommage des personnalités..., le cimetière. Un à un, de tout jeunes garçons et filles ont déposé sur la tombe, au milieu des gerbes de fleurs, l'œillet qu'ils avaient apporté.

UNE ÉMISSION PIRATE ET UNE PROTESTATION DU SYNDICAT DES ARTISTES C.G.T. APRÈS LE MEURTRE DE PANTIN.

A l'occasion des obsèques de Lucien Meylon, les équipes de *trois radios non autorisées*, Radio verte, Radio 93 et Radio libre, se sont réunies pour émettre, jeudi 10 novembre, sur la fréquence de FIP, plusieurs minutes d'émission pirate ; avant d'être brouillés, les présentateurs ont notamment évoqué le problème des services d'ordre « musclés ».

Le Syndicat français des artistes interprètes C.G.T. met, quant à lui, en cause les prix d'entrée « exorbitants » qui créent des incidents et entraînent l'envoi de « gros bras à croix gammée ». *« Est-ce qu'une politique culturelle nationale (...) qui limiterait considérablement la toute-puissance du profit,* demande le S.F.A., *n'apporterait pas une réforme au processus qui peut avoir mort d'homme comme conclusion ? »*

● *Un magasin de disques du sixième arrondissement de Paris,* dont le gérant est M. Pascal Bernardin, organisateur de concerts *de musique pop* à la porte de Pantin, a été l'objet d'un attentat, mercredi 8 novembre vers minuit. Deux jeunes gens, selon la police, ont jeté un cocktail Molotov dans la vitrine du magasin. Les dégâts sont peu importants.

M. Pascal Bernardin avait organisé le concert du 30 octobre dernier à l'hippodrome de Paris, au cours duquel le jeune Lucien Melyon avait été tué.

Faits et jugements

Emprisonnement avec sursis pour les deux incendiaires du C.E.S. Pailleron

Le garçon qui mit le feu, à l'âge de quatorze ans et demi, le 6 février 1973, au C.E.S. Édouard-*Pailleron, où succombèrent seize enfants et quatre adultes*, a été condamné à cinq ans d'emprisonnement avec sursis, jeudi 10 novembre, par le tribunal pour enfants de Paris. Son camarade qui, âgé alors de quinze ans et demi, l'aida en achetant le produit à détacher dont ils se servirent pour allumer l'incendie, a été condamné à quatre ans d'emprisonnement avec sursis. Ces peines correspondent à celles qu'avait réclamées M. Maurice Fontaine, substitut dans son réquisitoire (*le Monde* des 6 et 7 octobre). Les parents des victimes obtiennent des dommages et intérêts allant de 605 000 à 200 000 francs.

Un léger incident a eu lieu avant l'ouverture de l'audience. Tandis qu'arrivait l'un des prévenus, accompagné des siens, la mère d'une victime accourut en brandissant une photographie et en s'écriant d'une voix pleine de colère et de douleur : *« Regarde-le ! Qu'as-tu fait de mon fils ? »* Après avoir dénoncé les condamnations avant d'énumérer les indemnités accordées aux parties civiles, le président Bernard Chemin a tenu à déclarer aux jeunes prévenus : *« Le souvenir de votre geste avec ses conséquences constituera pour vous le châtiment le plus tangible, le plus ineffaçable et le plus impitoyable. »*

Lahoussine Brahim : dix ans de réclusion.

La cour d'assises de Paris a condamné, *jeudi 10 novembre*, Lahoussine Brahim, trente-trois ans, et son compagnon d'évasion, *Raynald Marquefave*, vingt-neuf ans, à dix ans de réclusion criminelle. Les deux hommes étaient accusés d'avoir pris en otages des infirmiers en s'évadant en 1974 de l'hôpital psychiatrique de Villejuif et de tentative de meurtre pour *avoir ouvert le feu sur* les policiers venus les arrêter, l'un de ceux-ci ayant été grièvement blessé (*le Monde* des 9 et 11 novembre).

M. Max Simeoni reste en prison.

La chambre d'accusation de Bastia a décidé, dans un arrêt rendu jeudi 10 novembre, le maintien en détention du docteur Max Simeoni, qui a été incarcéré le 27 septembre après s'être constitué prisonnier (*le Monde* du 28 septembre). Le 26 octobre, le parquet de Bastia avait déjà pris la décision de maintenir M. Simeoni en prison, en dépit d'une ordonnance de mise en liberté de M. Gérard Pancrazi, juge d'instruction.

Citation à l'ordre de la nation.

Sur la proposition du ministre de l'intérieur, M. Guillaume Brulat, mortellement blessé, le 9 novembre dernier, à Avignon (Vaucluse), en tentant de s'opposer à l'auteur d'un hold-up, a été cité à l'ordre de la nation.



RELIGION

DANS SON DISCOURS DE CLOTURE DE L'ASSEMBLÉE DE LOURDES

« Nous ne pouvons rester sur les rives desséchées d'un fleuve qui a changé de lit »

déclare Mgr Etchegaray

Dans son discours de clôture de l'assemblée plénière de l'épiscopat français à Lourdes, prononcé le 9 novembre (« le Monde » du 10 novembre), Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale, a fait la synthèse des principaux travaux de l'assemblée.

Selon son habitude, Mgr Etchegaray s'est exprimé dans un style très personnel, mettant au service de ses convictions évangéliques et de ses options théologiques, un éventail de citations et d'images qu'on ne rencontre pas fréquemment dans les exposés épiscopaux. En voici quelques extraits.

« Témoigner de l'Absolu de Dieu au creux de nos solidarités humaines, c'est le pain quotidien qui nous fortifie, c'est la Croix quotidienne qui nous purifie.

» Devant les difficultés, des pasteurs seraient tentés de se réfugier dans le silence et de laisser le désert gagner du terrain. Une pastorale de la dissuasion risque de se substituer à une pastorale de la persuasion, une pastorale du contenant à une pastorale du contenu : on s'attarde aux préliminaires sans jamais parvenir au message lui-même. Toute l'Eglise est invitée à un effort de proposition de la foi à tous les niveaux et en tous les lieux où s'expriment sa vie et sa mission. Le synode des évêques vient de nous stimuler à multiplier ces œuvres, bien plus, à en imaginer de nouvelles, car nous ne pouvons rester sur les rives desséchées d'un fleuve qui a changé de lit. (...)

» La réorganisation de la scolarité risque d'effacer dans l'horaire de millions de jeunes le temps nécessaire pour accueillir le message qui donne leur saveur à nos périples d'homme. Chrétiens de ce pays, prenons garde que le souci de rentabilité, l'idolâtrie d'une réussite à tout prix, sinon les intérêts prosaïques d'adultes qui veulent être tranquilles en fin de semaine, ne conduisent à supprimer en fait la liberté d'apprendre Dieu.

» Nous avons aujourd'hui à soutenir l'effort extraordinaire de milliers de parents, de jeunes laïcs qui ont, dans les écoles et dans les quartiers, la responsabilité de la catéchèse et de l'animation spirituelle des jeunes. C'est pour nous une grande raison d'espérer. Mais la dispersion des programmes et des méthodes pourrait conduire à un éclatement des communautés s'il n'y avait en même temps le souci d'une référence commune établie sur le roc évangélique. (...)

Le prix du partage

» L'Assemblée plénière s'est engagée à réaliser pour l'ensemble des catholiques un texte exprimant l'essentiel de notre foi. De même, pour les enfants, nous publierons un recueil des textes majeurs de l'Ecriture, des principales prières et un vocabulaire de la foi. »

« Comment oublier dans notre assemblée la crise de l'emploi, la situation des migrants en notre pays ? Le témoignage des évêques des départements et territoires d'outre-mer nous rappelle que, en d'autres régions du monde, des peuples entiers subissent eux aussi la crise et vivent plus difficilement que nous. Les pauvres de chez nous sont des pauvres de pays riche.

» L'Eglise elle-même est invitée au partage. L'entrée des évêques, des prêtres, des religieuses et des religieux dans la Sécurité sociale en est une occasion exceptionnelle. Les dispositions de l'avant-projet de loi et les multiples débats dont la presse s'est fait l'écho nous provoquent à mieux définir nos solidarités. (...)

» Nous savons qu'une solidarité nationale s'étendant à toutes les catégories de la population est la requête fondamentale des citoyens de notre pays. En aucun cas, les évêques, prêtres, religieuses et religieux ne sauraient s'y *soustraire*. Bien au contraire, cela nous provoque une nouvelle prise de conscience de ce que nous sommes tant dans l'Eglise que dans notre pays. Prendre notre place dans un organisme social dont nous serons participants, responsables et non seulement bénéficiaires, ouvre de nouveaux champs à nos solidarités d'hommes. (...)

» Cela nous demande un effort de clarté pour évaluer de façon rigoureuse notre capacité contributive et déterminer la part de nos ressources que nous devons consacrer à la protection sociale des prêtres et des membres des congrégations religieuses. Et cela sans peser sur la communauté nationale.

» C'est pourquoi nous organisons entre diocèses ou entre congrégations la péréquation entre nos ressources. Elle manifestera aussi notre solidarité ecclésiale. Par ailleurs, la rigueur de notre gestion, de notre comptabilité témoignera de la qualité des liens de justice et de responsabilités communes qui nous unissent à tous les membres de la communauté nationale.

» L'Eglise est cette réserve de cœur dans laquelle les hommes se savent reconnus, non étiquetés, pardonnés, aimés follement. Il manque quelque chose à la joie du Christ Sauveur tant que la tendresse de Dieu n'est pas révélée à tous les hommes. Et qui peut la faire découvrir si ce n'est des chrétiens ruisselant eux-mêmes de cette tendresse !

L'Eglise est comme un feu alimenté au cœur du monde : nous n'avons pas à en surveiller les flammes, mais plûtôt à les attiser par notre fidélité à l'Esprit. « N'ayez pas peur ! » c'est le mot de passe qui court tout au long de l'Evangile. (...) Ce n'est pas à nous de fixer la hauteur de la barre qu'il faut franchir, c'est au Christ lui-même. Nous sommes assurés de la sauter, car le Christ passe avec nous. L'Eglise a un avenir parce que, dans l'obscurité de l'histoire, chaque instant lui apporte comme une grâce de Dieu, un présent radieux et toujours neuf.

» Eglise de témoins et non de plaideurs !

» Eglise de martyrs et non de rescapés !

» Eglise des saints !

» Georges Bernanos a écrit dans le fougueux final de sa *Jeanne relapse et sainte*, rythmé par le refrain « notre Eglise est l'Eglise des saints » : « *Qui l'a une fois compris est entré au cœur de la foi catholique, a senti tressaillir dans sa chair mortelle une autre terreur que celle de la mort, une espérance surhumaine.* »

● *David V, patriarche de l'Eglise orthodoxe géorgienne*, est décédé à l'âge de soixante-quatorze ans, indique, le 10 novembre, l'agence Tass dans une dépêche datée de Tbilissi. Ses obsèques auront lieu le 15 novembre. Les fonctions de « *locum tenens* » du siège patriarcal ont été confiées au métropolite Ilya de Soukhoumi.

● *Le grand rabbin Nathan Trzaskala*, vice-président du tribunal rabbinique de Paris, est décédé, dans la nuit du 9 au 10 novembre, d'une hémorragie cérébrale. Ses obsèques auront lieu le 10 novembre au cimetière de Bagneux.

[Né le 14 mai 1908 en Poméranie polonaise, le grand rabbin Trzaskala s'est établi en France en 1947, où il fut le chef spirituel d'une synagogue de rite ashkénaze (polonais) avant d'être nommé, en 1962, vice-président du tribunal rabbinique de Paris.]

MÉDECINE

LE CONSEIL DE L'ORDRE DES MÉDECINS S'INQUIÈTE DES DIFFICULTÉS QUI PÈSENT SUR L'HOSPITALISATION PRIVÉE

Le Conseil national de l'ordre des médecins a présenté mercredi 9 novembre, un compte rendu de son activité au cours de sa cent vingt-huitième session. Le président du Conseil national, le professeur Lortat-Jacob, a insisté sur les démarches personnelles qu'il a menées auprès du président de la République, en faveur du secteur d'hospitalisation privé, menacé, selon lui, de disparition par suite de contraintes économiques trop lourdes. Il s'est inquiété auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale du sort de différents projets de réforme (code de déontologie et études médicales), et auprès du secrétariat d'Etat aux universités de la création officielle des stages chez le praticien pour les étudiants en médecine.

Pour ce qui concerne le contrôle à l'absentéisme par des médecins salariés par des entreprises (affaire Securex), l'Ordre rappelle qu'il n'a pas pris de position favorable mais s'est borné à réclamer qu'un contrat régulier lie ces praticiens à leur organisme employeur. Le ministre du travail a cependant invité un représentant du Conseil de l'ordre à siéger dans une commission qui doit étudier plus particulièrement ce sujet.

Le conseil a également adopté deux rapports concernant notamment :

— L'amélioration de l'enseignement de la pharmacologie et de la thérapeutique dans les facultés de médecine ;

— La nécessité de la création de services d'informatique médicale dans chaque CHU, afin que « l'informatique médicale n'échappe pas aux médecins pour tomber aux mains des techniciens et des administrateurs ».

D'APRÈS UNE ÉTUDE DU CERC

Les coûts hospitaliers continuent de croître

La valeur totale des dépenses d'hospitalisation s'est accrue de 1959 à 1974 de 15,9 % par an, alors que la consommation totale des Français augmentait, durant cette période, de 10,8 %. En 1975, l'hospitalisation représentait près de 5 % des dépenses de la population contre 2,2 % en 1959. Ces ordres de grandeur expliquent que le Centre d'étude des revenus et des coûts (CERC) ait conduit depuis plusieurs années des travaux fort importants sur les problèmes posés par le coût de l'hospitalisation.

Un rapport volumineux traitant des coûts et des facteurs de production du secteur hospitalier ainsi que des composantes de la demande de soins et décrivant un certain nombre de cas concrets d'hospitalisation devrait être publié en plusieurs étapes d'ici à l'été prochain. D'ores et déjà, la première partie de ce travail a été rendue publique le mercredi 9 novembre par M. Georges Vedel, président du CERC.

Le document d'introduction aux travaux du CERC, sur *le coût de l'hospitalisation* (1), décrit les grandes lignes du système hospitalier et sa place dans l'économie nationale.

D'après les auteurs de cette étude, les recensements faits en 1962 et en 1972 par le ministère de la santé, tant dans le secteur public que dans le secteur privé, soulignent la croissance modérée des capacités d'accueil des hôpitaux et la croissance des moyens en personnel. Le nombre de lits est, en effet, passé de 6,1 pour mille habitants en 1962 à 7,2 en 1972 ; cette évolution a été différente selon les disciplines, puisque le nombre de lits a été multiplié par deux en dix ans pour les convalescents chroniques et la réadaptation fonctionnelle, alors qu'il est resté stable pour la maternité. La part du secteur privé s'est accrue dans toutes les disciplines et notamment en chirurgie pour les cliniques privées à but lucratif. L'accroissement des moyens en personnel a été, quant à lui, très rapide, surtout pour les médecins à temps plein, dont le nombre a été multiplié par quatre de 1964 à 1972 (passant de mille huit cents à sept mille cent).

Cette croissance du secteur hospitalier explique la place qu'il a prise dans l'économie nationale. L'hôpital est devenu un secteur de production important puisque, en 1974, le produit des établissements publics s'élevait à 26 milliards de francs et celui des établissements privés à 5 milliards et demi. La croissance très forte des frais d'hospitalisation ne s'explique pas seulement par la croissance démographique (+ 1 % par an) ou par l'inflation, les hausses des prix des soins étant très contrôlées. Le gonflement des dépenses hospitalières est dû, en définitive, d'après les auteurs de ce rapport, à un accroissement du volume des soins, qu'il s'agisse du nombre d'actes médicaux ou de la quantité de moyens mis en œuvre au cours d'une journée d'hospitalisation.

A partir de ce constat, les responsables du CERC se proposent de définir dans la suite de leur rapport les principaux éléments de ce coût hospitalier.

NICOLAS BEAU.

(1) Ce document est disponible à partir du 14 novembre à la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, Paris (document du CERC, n° 35-36).

SCIENCES

LA CHINE A CONSTRUIT UNE STATION DE TÉLÉCOMMUNICATIONS SPATIALES

(De notre correspondant.)

Pékin. — La Chine a réussi à construire une station de communications par satellite à système numérique, a révélé récemment *Le Quotidien du peuple*, qui précise que les nouvelles installations sont déjà utilisées et donnent de bons résultats, notamment pour la retransmission de programmes de télévision en couleurs.

Le journal indique que l'ensemble du matériel est de conception et de fabrication chinoises et que plus de cent vingt établissements dans quatorze provinces ont participé à sa construction. *Le Quotidien du peuple* se félicite qu'une telle réalisation contribue « *briser le monopole des Etats-Unis et de l'U.R.S.S. dans les techniques d'utilisation de l'espace* ». Il rappelle qu'une station fonctionnant suivant le système analogique avait déjà été construite en Chine en 1975, mais souligne que le nouveau procédé présente de multiples avantages, notamment pour l'élimination des parasites et la préservation du secret des communications. Il ne précise pas d'ailleurs si les installations de 1975 ont jamais été utilisées autrement qu'à titre expérimental.

On savait que la Chine disposait de deux stations de communications par satellite qui lui avaient été vendues par les Américains, l'une (acquise en 1972 à l'occasion de la visite du président Nixon) à Changhaï, la seconde près de Pékin. L'une et l'autre fonctionnent en utilisant, moyennant paiement, les circuits internationaux de la Comsat pour des transmissions soit par-delà le Pacifique, soit vers l'Europe.

L'existence d'une nouvelle station de fabrication chinoise soulève la question de savoir avec quel satellite elle fonctionne. L'article du *Quotidien du peuple* suggère en effet que les nouvelles installations sont utilisées pour des communications intérieures, et, à ce que l'on sait, la Chine n'a pas loué de circuits commerciaux internationaux à cet usage. Est-ce à dire qu'un satellite de communications chinois fonctionne à cet effet, dont on ignorait jusqu'à présent l'existence ? Rappelons que la Chine a lancé son dernier satellite artificiel le 7 décembre 1976, mais que cet engin était revenu sur terre quelques jours plus tard. Le dernier satellite chinois non récupéré a été lancé le 30 août 1976.

Plusieurs pays, dont la France, ont proposé à la Chine de lui vendre des systèmes de communications par satellite répondant à ses besoins intérieurs. Ces offres n'avaient pas été retenues par les autorités chinoises.

ALAIN JACOB.

LE PRIX SCIENTIFIQUE PHILIPS POUR LES JEUNES

« Une véritable thèse »

« *Savez-vous que les lichens sont une espèce végétale très particulière, dans laquelle vivent en symbiose une algue et un champignon ?* » Rougissante, dansant d'un pied sur l'autre, Sophie Valtat, dix-sept ans, retient mal son fou rire, tant est grande son émotion : sur l'estrade où elle se tient, jeudi 10 novembre au Palais de la découverte, M. Pierre Lépine, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie nationale de médecine, est en train de faire un éloge flatteur des travaux qu'elle a réalisés et qui lui valent la première récompense de cette session 1977 du prix scientifique Philips pour les jeunes, un chèque de 8 000 francs.

Sophie, aujourd'hui en classe de mathématiques supérieures, connaît bien le Palais de la découverte : c'est au cours d'activités organisées par le club Jean-Perrin qu'elle a commencé à s'intéresser à ces espèces « *bizarres* » que sont les lichens. En un an et demi, elle a réalisé un travail remarquable qui expose, de manière critique, les différentes théories qui s'affrontent sur les lichens et conclut qu'aucune n'est totalement satisfaisante, propose une classification de ces végétaux très variés, s'appuyant sur une importante documentation macro et micro-photographique, et décrit, grâce à une étude réalisée en Grèce, sur le terrain, des espèces nouvelles.

« *C'est une véritable thèse* », conclut le professeur Lépine, qui confesse qu'il s'est longtemps demandé si Sophie avait vraiment travaillé seule.

Auparavant, sous la présidence de M. Louis Leprince-Ringuet, membre de l'Institut, le jury avait remis neuf autres prix récompensant un ensemble de travaux de haut niveau : 7 000 F à André Germinet (dix-neuf ans) et Yves Ormezzano (vingt et un ans), de Paris, pour la mise au point d'un langage original d'informatique ; 7 000 F à François Vandangeon (vingt ans), d'Angers, pour sa découverte de deux baleines fossiles d'espèce nouvelle ; 6 000 F à Jean-Paul Faché (vingt et un ans), de Rezé (Loire-Atlantique), qui, en collaboration avec Evelyne Cornet, Eric et Thierry Pavageau et Loïc Moreau, a étudié le comportement de la samare, fruit de l'érable qui tombe en tourbillonnant, et ses applications possibles au vol humain ; 5 000 F à Patrick Martinez (vingt ans), de Toulouse, pour ses travaux sur les moyens d'améliorer l'observation astronomique amateur ; 4 000 F à Fabienne Trolard, de Pfastatt (Haut-Rhin), pour son étude de sept volcans indonésiens.

Le jury a également remis 4 000 F à Philippe Germain (dix-neuf ans), de Strasbourg, pour ses travaux sur la mise en mémoire de signaux électriques ; 4 000 F à Philippe Biarnaix (seize ans), de Maubeuge, pour son étude d'un moteur à propulsion ionique ; 3 000 F à Xavier Hugon (dix-sept ans), de Marseille, qui, en collaboration avec Jean-Pierre Millet, a étudié et réalisé un synthétiseur de musique ; 2 000 F à Dominique Szczepanski (dix-sept ans), de Aubers (Nord), pour ses études sur l'électricité dans la chimie.

X. W.

★ Le prix scientifique Philips pour les jeunes est attribué chaque année. Renseignements : 50, avenue Montaigne, 75380 Paris Cedex 08, tél. 225-94-50.

CARNET

Décès

— M. Alain Ringel,
M. et Mme Jacques Beaud et leurs enfants,
La famille Lejeunne,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jacques RINGEL,
née Aline Lejeunne,
survenu à Sèvres le 9 novembre.
L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse à Paris, le 12 novembre à 10 h. 45. Entrée, 3, boulevard Edgar-Quinet.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Mercredi 16 novembre à 9 heures, université René-Descartes, salle Liard, Mme Louisa Yaker : « Rites et pratiques alimentaires à Aokas (wilaya de Bejaïa, Algérie) ».

— Vendredi 18 novembre à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle des Actes, M. Jean-Claude Rivière : « Le vocabulaire de Frédéric Mistral dans ses œuvres poétiques ».

— Samedi 19 novembre à 14 heures, université Panthéon-Sorbonne, salle Liard, M. Ronald Creagh : « L'anarchisme aux Etats-Unis ».

— Samedi 19 novembre à 14 heures, université de la Sorbonne-Nouvelle, salle des Autorités (galerie des Lettres), M. Alain Rouquié : « Pouvoir militaire et société politique en République argentine ».



Communications diverses

— Des amis de M. Henri Batiffol, professeur honoraire à l'Université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris (Paris-II), récemment élu à l'Académie des sciences morales et politiques, ont formé un comité, présidé par M. Henri Mazeaud, membre de l'Institut, afin de recevoir les contributions permettant d'offrir au nouvel académicien son épée.

Ces contributions sont à adresser à M. Paul Lagarde, professeur à l'université Panthéon-Sorbonne (Paris-I), 32 bis, boulevard Jean-Jaurès, 92100 Boulogne, par chèque bancaire à son ordre, portant la mention « comité Henri Batiffol » ou par chèque postal au C.C.P. Paris 16 092-19 G, avec l'indication du nom et de l'adresse de l'expéditeur. Le comité remercie tous ceux qui accepteront de répondre à son initiative.

— Les originaires et amis du pays de Montbéliard organisent, le dimanche 20 novembre, à 12 heures, dans les salons du palais de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor à Paris, leur banquet annuel. Renseignements : 242-19-01.

Visites et conférences

SAMEDI 12 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 13 h. 30, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Zujovic : « Château d'Ecouen ».

15 h., 123, boulevard de Port-Royal, Mme Bouquet des Chaux : « Port Royal de Paris ».

15 h., 10, rue de Tournon, Mme Lemarchand : « Novembre 1630 ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « Hôtel de Sully ».

15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Vermeersch : « Enseignes de boutiques d'autrefois ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 107, rue de Rivoli : « Le nouveau département des papiers peints » (L'Art pour tous).

15 h. 15, 5, rue des Hospitalières-Saint-Gervais : « Le Marais » (Mme Barbier).

15 h., 17, place Vendôme, M. Elby-Hennion : « Les hôtels de la place Vendôme » (Connaissance de Paris).

15 h., 23, quai Conti : « L'Académie française » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 277, rue Saint-Jacques : « Le monastère du Val de Grâce » (évocation du Vieux Paris).

15 h., 7, rue de Jouy, Mme Ferrand : « Visite de l'hôtel d'Aumont ».

15 h., 3, rue d'Antin : « Boiseries des Hôtes Mondragon et Gabriel » (histoire et archéologie).

CONFERENCES. — 16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Pouvoirs et perfection par le programme de méditation transcendantale » (entrée libre).

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, Mme Simone Avray : « Impressions sur le Népal » ; M. Jean Rabeyrin : « La poésie est-elle un jeu, un plaisir ou un métier ? ; M. Jean-Claude Goudeau : « Les coulisses de la bataille pour la mairie de Paris » (Club du Faubourg).

13 h., 15 h. 30 et 18 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (entrée libre).

Le Monde des loisirs et du tourisme

Les prix, le gourmand et le bon sens

« S'ILS n'ont pas de pain, qu'ils mangent des croissants, leur prix est bloqué ! » Cela a un petit relent pré-révolutionnaire. Et c'est surtout d'une grande bêtise de penser que taxer le petit pain au chocolat fera virer les indices ! D'autant que les « grosses têtes » qui ont décidé cela ne savent visiblement pas que les beurres peuvent coûter du simple au double, selon qu'il s'agit d'un beurre fin des Charentes ou de beurre d'intervention. Certes, c'est au beurre de récupération que beaucoup de pâtissiers (et des plus renommés) font leurs croissants. Mais il existe aussi des pâtissiers consciencieux, qui ne réduiront ni la qualité du beurre ni la quantité de beurre ou de farine. Alors ils ne vendront plus de croissants au beurre. Quant aux autres, l'avez-vous remarqué, on les baptise « croissants ordinaires », comme si l'on n'osait pas les dire « à la margarine ». Pourquoi ?

∴

Trop de bistrots nous ont vendu, n'importe comment, le quart d'eau minérale au prix de l'eau lourde pour qu'on ne se réjouisse pas de le voir bloqué à un prix raisonnable. Mais, là encore, les financés n'ont pas pensé que, en imposant le même prix de vente au bar du Fouquet's et au « rade » crasseux des barrières, ils faisaient une sottise. Dans le prix du quart Vichy de Lasserre, il entre des frais généraux énormes : le linge, le verre de cristal (qui se casse), le personnel empressé, nombreux. Faudra-t-il supprimer tout cela et se voir servir au bar du Bristol son eau minérale dans un verre à moutarde ? Ou, comme moi, réclamer de l'eau du robinet ?

Pour les vins c'est pire. Il a fallu l'action efficace du syndicat des restaurateurs pour obtenir des services des impôts qu'ils n'appliquent pas imperturbablement la multiplication par trois (qui empêchait un restaurateur de vendre son vin à petite marge s'il en avait envie). Et voilà que, brutalement, on décide, pour les millésimes de trois ans (actuellement 1976, 75 et 74), des marges qui feraient certes plaisir au consommateur... si le restaurateur pouvait les appliquer !

Que va-t-il faire ? Supprimer les petits vins, les prix bas de sa carte (ce qui fera augmenter les additions), supprimer les années jeunes. Attendre, par exemple, que le 74 ne soit plus (à partir de la récolte 77) dans le contingent des punis.

On n'a pas fini d'en voir, sur les cartes, des vins rayés ! En imposant de ne pas vendre plus de 21,50 F le beaujolais nouveau (qui va arriver dans quelques jours), on ne punit guère le restaurateur qui saura vendre un vin de château à sa place. On punit le client. On va mécontenter le vigneron. On ne fera pas baisser le coût de la vie !

∴

Et les sandwiches ? Tous au même prix ! Tous égaux ! Pain mie, beau et bon pain Poilâne ou baguette moulée infâme, beurre ou pas beurre, jambon de Paris ou de Bayonne, vieille terrine de restes ou foie gras, qu'importe. Dans leur prurit d'égalitarisme par le bas, nous voilà réduits au sandwich unique. A moins de trouver un cafetier altruiste. Vous en connaissez, vous ?

ROBERT J.-COURTINE.

CRISE DE L'HOTELLERIE A MARSEILLE

...e luxe ne laisse plus de chances au super-luxe

Les « palaces » de la nouvelle génération sont en train de voler la clientèle des palaces à l'ancienne. C'est particulièrement vrai à Marseille.

LA pluie d'étoiles de première grandeur qui s'est abattue depuis un an sur l'hôtelle...e marseillaise (*le Monde* du ... septembre 1976) vient de faire ... première victime. MM. Gérard ... Alain Bory, propriétaires du ...rand Hôtel - Hôtel Noailles, ...anté au cœur de la Canebière, ...ennent d'annoncer qu'ils étaient ...ntraints de se séparer de ...uatre-vingt-dix de leurs cent ...ixante chambres de catégorie ...atre étoiles. En fait, c'est de ...mmeuble de l'ex-Hôtel Noailles, ...ue le Grand Hôtel avait absorbé ...n 1955, que les frères Bory se ...barrassent. La Société Géné...le, dont l'agence centrale jouxte ...hôtel et qui était déjà propri...ire des murs, vient d'acquérir ... fonds. Le 15 juin 1978, une ...artie de celui qui fut le chef de ...ile des palaces marseillais avant ...uerre sera transformée en bu...eaux destinés à une extension ...es activités de la banque. Ainsi, ... nom Grand Hôtel - Noailles continuera-t-il à briller au fronton du bâtiment, mais en caractères plus modestes, à l'image des nouvelles ambitions.

« *La concurrence acharnée que se font les chaînes nationales et internationales, qui, depuis un an, se sont implantées à Marseille, nous a fait beaucoup de mal,* avoue M. Alain Bory. *Nous sommes dans la position d'un commerçant indépendant face à une grande surface... Pour survivre, en gardant notre standing, la seule solution consistait en une réduction de capacité. Elle se fera, sans léser le personnel, puisque ayant la chance d'avoir des collaborateurs de longue date, nous avons pu « l'alléger » simplement en ne remplaçant pas ceux qui avaient atteint la limite d'âge.* »



(Dessin de PLANTU.)

La partie conservée est celle qui abritait avant 1955 le Grand Hôtel, à l'angle de la Canebière et du boulevard Garibaldi. Elle avait bénéficié, voici trois ans, d'une rénovation complète. Les chambres avaient été modernisées, dotées de la climatisation et de l'insonorisation, puis, bientôt, de la liaison téléphonique directe à partir de chacune sur le réseau automatique. Tout le rez-de-chaussée va faire l'objet de transformations (installation de quatre salles de conférences d'une capacité de dix à soixante personnes). Des pourparlers sont en cours pour l'ouverture d'un restaurant « d'un style nouveau ».

JEAN CONTRUCCI.

(Lire la suite page 12.)

TROIS AÉROPORTS EN RÉPARATION DANS LE SUD

L'Algérie veut redorer son image de marque

L'Algérie, qui avait cru devoir prendre le tourisme avec des pincettes, mesure aujourd'hui les bénéfices qu'elle peut en tirer.

PLUSIEURS aéroports du Sud algérien, dont ceux de Tamanrasset dans le Hoggar, de Djanet dans le Tassili et de Timimoun dans le Grand Erg occidental, ont été fermés (1). Cette décision prise récemment n'a rien à voir avec la tension provoquée au Maghreb par la guerre du Sahara occidental. Les autorités algériennes ont tout simplement constaté qu'il était urgent de refaire les pistes de ces aéroports civils.

Pourquoi maintenant ? La saison d'hiver, si elle est propice au tourisme dans le « Grand Sud », est aussi celle qui se prête le mieux aux travaux d'envergure : la chaleur torride de l'été est mal supportée par les ouvriers de chantiers à ciel ouvert et fait prendre trop vite le ciment.

Les aéroports avaient déjà été fermés l'an dernier, notamment à Tamanrasset, pour subir une réparation de fortune, en attendant que la Transsaharienne ou « Route de l'unité africaine » atteigne cette ville fin 1977, et facilite l'acheminement des matériaux. Or, à la suite de difficultés techniques rencontrées sur le terrain, cette « avenue du désert » a pris plusieurs mois de retard.

Dans le même temps, la demande augmentait. Si le pays des Touaregs est un site touristique, c'est aussi une région riche en minerais précieux dont les noms font rêver, tels l'uranium, le cobalt, l'or, le platine, le diamant, l'étain, le tungstène et le wolfram, qui donnent lieu à des recherches et à un début d'exploitation. Ce n'est pas tout : la réforme administrative de 1974 qui a porté de quinze à trente et une le nombre de *wilayate* (départements) a fait de Tamanrasset, capitale des « hommes bleus », un chef-lieu de département, provoquant un accroissement du trafic.

La bataille de la gestion

Les petits avions qui faisaient jusque-là l'affaire ne suffisaient plus dès lors à répondre à la demande des fonctionnaires, des commerçants, du personnel administratif de la S.N.T.R. (Société nationale des transports routiers), qui assure une liaison régulière avec le Nigéria (*le Monde* des 19 et 20 mai) et des techniciens de l'Institut de recherche saharienne de l'université d'Alger et de la Sonarem (Société nationale de recherche et de l'exploitation minière). Il fallait réserver sa place un ou deux mois à l'avance, même sur les gros appareils mis en service après la réfection des pistes. Mais celles-ci ont, depuis, souffert autant que les avions...

Bien que moins criante, la situation n'est pas très différente dans les autres oasis du grand sud. En outre, les structures d'accueil sont insuffisantes, précaires et relativement inconfortables à Tamanrasset et à Djanet. La construction de nouveaux hôtels par Altour, société nationale du tourisme algérien, et par des privés, traîne ou est interrompue, en raison des difficultés à acheminer le matériel, la Transsaharienne n'étant pas terminée.

En revanche, les circuits organisés par Altour dans les oasis de l'est comme Ghardaïa, Toggourt, Biskra, Bou-Saada, et de l'ouest comme Aïn-Sefra, Taghit et même Timimoun continuent à connaître un grand succès. La plupart des complexes d'Altour sont d'ailleurs agrandis, et de nouveaux hôtels sont prévus ou déjà en chantier.

Dans un autre domaine, la fermeture du bureau de l'Office du tourisme algérien de l'avenue de l'Opéra à Paris, qui venait d'être somptueusement réaménagé, a surpris. En réalité, toutes les délégations de sociétés nationales à l'étranger ont connu le même sort dans le cadre de « la bataille de la gestion ». Estimant que beaucoup d'entre elles coûtaient fort cher, mais n'étaient pas d'une rentabilité évidente, le nouveau gouvernement a pris cette décision en attendant d'examiner leur situation cas par cas.

Le nouveau ministre du tourisme, M. Abdelghani Akbi, qui s'est refusé jusqu'ici à toute déclaration, souhaite à la fois assainir et restructurer l'industrie hôtelière. Tout en demeurant ouverte aux étrangers, celle-ci mettrait l'accent plus que par le passé sur le tourisme local, afin de permettre aux Algériens de mieux connaître leur pays, et pour répondre à la demande d'une clientèle qui va croissant en raison de l'élévation du niveau de vie.

Enfin, il existe une volonté d'améliorer la qualité du service. A la suite de l'article relatif à l'ensemble des Andalouses, près d'Oran (*le Monde* du 23 octobre 1976), des mesures ont été prises. Faisant preuve d'un beau *fair play*, les autorités l'ont même affiché dans la plupart des complexes et soumis à la discussion du personnel, tandis que les critiques que nous y avions formulées servaient de thème à un concours organisé à l'Ecole hôtelière de Tizi-Ouzou. Depuis, une amélioration a été constatée. Certes, tout n'est pas encore parfait. Mais l'absence d'une publicité obsédante et omniprésente, le fait que l'on ne pousse pas le client à la consommation, la possibilité de se promener dans un environnement non pollué, sont des avantages assez rares que le touriste étranger devrait apprécier.

PAUL BALTA.

(1) Celui de Tamanrasset est épisodiquement rouvert pour les besoins intérieurs.

BONS RENDEMENTS, BELLES BALADES

Les astuces du « voyage-récompense »

AUTREFOIS, lorsque M. Joseph-Martin Martin, P.-D. G. de la société Martin-Martin et Cie, décidait de récompenser ses meilleurs vendeurs ou ses représentants les plus dynamiques, il se contentait d'ordonner à son chef comptable d'assortir leur bulletin de paie d'une « enveloppe » d'épaisseur variable. En cela, il ne copiait pas encore les chefs d'entreprise américains, qui, voici plus d'un quart de siècle, avaient déjà imaginé de remplacer la banale pincée de dollars offerts en prime par un réfrigérateur, un récepteur de télévision, voire, si leurs collaborateurs avaient grandement mérité de la firme, par une automobile...

Et puis, un beau jour, un « boss » d'outre-Atlantique eut l'heureuse idée de gratifier ses plus valeureux employés d'un voyage. L'« incentive tour » était né, que nos professionnels du tourisme, décidément en mal d'imagination linguistique, se bornent généralement à traduire par « voyage de stimulation », triste appellation aux résonances quelque peu scolaires. D'aucuns, pourtant, tel Maurice Dupuy, directeur de l'agence Agetour, qui s'est fait une spécialité de cette forme de tourisme, lui préfèrent — à juste titre — le terme de « voyage-récompense ».

En sortant de l'Ecole supérieure de tourisme de Nice, Maurice Dupuy se rode en se faisant d'abord accompagnateur de voyages — en autocar, puisque nous sommes dans les années 54, et que l'avion n'est pas entré dans les mœurs voyageuses. Pourtant, le mouvement s'amorce et il va passer les six années suivantes dans deux compagnies aériennes. C'est ainsi qu'il montera, pour le compte de l'U.A.T., devenue depuis U.T.A., le premier « voyage-récompense » français, qu'un grand hebdomadaire offre à la fine fleur de ses annonceurs fidèles les invitant à passer quelques jours aux Baléares. En 1964, lorsque Maurice Dupuy se met à son compte en créant Agetour, il entend bien persévérer dans cette voie, encore nouvelle en Europe.

Toujours du « sur mesure »

Depuis, les choses ont évolué. Et désormais, il est fréquent de voir une société emmener ses distributeurs, ses concessionnaires, ses agents régionaux, ses vendeurs aux quatre coins du monde New-York, Rio-de-Janeiro, Hongkong, Moscou ou Bangkok voient ainsi débarquer ces touristes apparemment semblables aux « autres », dont rien ne laisse supposer que, à l'inverse de ceux-ci, ceux-là ont mérité leur voyage, mieux : qu'ils l'ont gagné, un grand nombre de firmes optant désormais pour la formule du véritable « concours ». Exemple, l'entreprise X... fera savoir à son personnel que les vingt-cinq premiers courtiers capables de dépasser, pendant une période déterminée, un chiffre donné, s'envoleront pour le Mexique... Entre-temps, Maurice Dupuy va mettre au point avec le directeur de X... le programme du voyage

Un voyage qui, dans tous les cas, sera taillé sur mesure. Pas question de se rabattre en tel cas sur un forfait « classique », tel que les catalogues en proposent, costume de confection dont il est techniquement impossible de changer la couleur, la forme ou même l'emplacement des poches. Ici, au contraire, le client aura tout loisir de choisir son étoffe, la doublure, les boutons et la coupe appropriée...

Il va sans dire qu'il paiera plus cher, conséquence inévitable d'un choix de prestations particulières, qui peuvent aller du champagne servi à bord aux étapes hautement gastronomiques, en passant par l'excursion en voiture de maître, la location d'avions de faible capacité pour le survol d'une région donnée, etc. A l'agence de prévoir, d'organiser, de prendre les contacts nécessaires et de veiller, tout au long du voyage, au parfait déroulement des opérations. Et même de se faire « conseiller » : « J'ai, à plusieurs reprises, su dissuader tel président de transformer ce qui doit être une partie de plaisir et une occasion inégalable de rencontres interétablissements en un « séminaire » itinérant, où l'on prétendait faire travailler les participants ! »

Ainsi, dans quelques semaines, les meilleurs d'une grande firme de pneumatiques s'en iront voir à Manaus comment pousse le caoutchouc. Mais il ne sera question ni de « table ronde » ni de « tapis vert ». On se contentera de regarder les hévéas au passage en découvrant l'Amazonie...

J.-M. D.-S.

★ Agetour : 11, rue des Pyramides, 75001 Paris. Tél. : 260-31-09.

Menton perd son casino mais garde ses illusions

APRES la décision prise par la Société méditerranéenne de création et d'exploitation d'industries touristiques (SOMET) de cesser, au 31 octobre dernier, pour des raisons économiques, l'exploitation du casino municipal de Menton (Sunbeach casino), la municipalité a décidé de lancer un appel d'offre pour trouver rapidement un nouveau concessionnaire. L'établissement ne pourra pas cependant rouvrir ses portes à Noël pour son habituelle saison d'hiver. La municipalité de Menton, qui s'est retournée, d'autre part, contre la SOMET — laquelle a rompu unilatéralement la convention qui la liait à la ville et a déposé son bilan — souhaite en tout état de cause, « repartir sur de nouvelles bases » avec un exploitant qui devra s'engager à entreprendre des travaux de modernisation de l'ordre de 5 millions de francs.

La déconfiture de la SOMET est directement liée à l'abandon du projet d'aménagement de la baie ouest de Menton conçu par l'ancienne municipalité, et dont la société devait être le support. Ce projet prévoyait, en effet, la reconstruction du casino sur un terre-plein de quatre hectares et demi gagné sur la mer, complété d'un ensemble comprenant une piscine, un théâtre de plein air, des jardins publics, des plages artificielles et un troisième port de cinq cents places.

Après trois ans d'études (au cours desquels il fut plusieurs fois remodelé) le ministère de l'équipement l'avait approuvé le 22 juillet 1976. Mais les associations de défense des sites qui s'y opposaient finirent par triompher et, après que les commissaires à l'enquête publique eurent émis un avis défavorable, l'ancien maire, M. Francis Palmero, sénateur (union centriste) des Alpes-Maritimes, décidait d'y renoncer (*le Monde* du 28 janvier 1977).

A l'origine, en octobre 1972, la ville de Menton avait tout d'abord obtenu des tribunaux l'annulation du bail commercial dont bénéficiait le concessionnaire du casino, M. Ducis, moyennant le versement d'une indemnité d'éviction de 1.400.000 francs, portée à 2 177 000 francs. Elle avait ensuite signé une convention avec un groupe financier représenté par deux promoteurs italiens qui furent amenés à créer une société de droit français, la SOMET. En juillet 1975, la société passait sous le contrôle du groupe animé par M. Jean-Dominique Fratoni, P.-D.G. du casino Ruhl, à Nice : en une seule soirée, un groupe de cinq joueurs avait empoché dans des conditions suspectes trois millions de francs au trente-et-quarante.

« *La convention de trente ans qui avait été signée en décembre 1973 entre la SOMET et la ville avait surtout été conçue en vue de réaliser une opération immobilière,* estime le nouveau maire de Menton, le général Emmanuel Aubert, député R.P.R. des Alpes-Maritimes. *Les clauses en étaient telles que le prélèvement sur le produit des jeux au bénéfice de la ville n'aurait jamais représenté au maximum que 150 000 F... Ce que nous voulons, nous, c'est une exploitation rationnelle susceptible de satisfaire les intérêts de la population mentonaise.* »

Des candidats seraient déjà sur les rangs. La municipalité est convaincue au demeurant qu'un casino rendu plus accueillant peut être rentable à Menton, malgré sa situation géographique entre deux rivaux, les casinos de San Remo et de Monte Carlo.

Quant au contentieux qui oppose désormais la ville de Menton et la SOMET, il ne pourra se régler que devant les tribunaux. La SOMET avait invoqué en septembre dernier, pour justifier l'abandon de la gestion du beach casino, des « charges écraécrasantes », notamment celles résultant de sa participation aux travaux d'aménagement de la baie ouest de Menton pour 5 millions de francs. Le projet n'ayant jamais vu le jour, cette somme n'a évidemment pas été versée. Les frais d'aménagement intérieur de l'établissement ne se sont élevés, d'autre part, qu'à 2 millions de francs, au lieu des 3 700 000 qui devaient être engagés sur cinq ans. Compte tenu des sommes avancées par la ville ou lui restant dues, les charges effectives supportées par la SOMET ne se sont montées qu'à environ 3 600 000 F alors qu'en quatre ans le déficit d'exploitation a atteint 4 250 000 F, soit les trois quarts du capital social. La SOMET resterait débitrice à l'égard de la ville d'une somme de plus de 2 millions de francs

GUY PORTE.

Crise de l'hôtellerie à Marseille

(Suite de la page 11.)

Que s'est-il passé pour qu'une décision aussi spectaculaire soit prise ? Ce n'était plus un mystère pour personne : l'hôtellerie traditionnelle de luxe à Marseille souffrait d'un vieillissement général [le plus « moderne » des grands hôtels du centre-ville, L'Arbois, proche de la gare, avait été construits en 1935 (1) et d'une baisse de fréquentation lente mais sûre. Depuis l'an dernier, aux 222 chambres en quatre étoiles du Sofitel-Vieux-Port se sont ajoutées les 161 chambres (trois étoiles) du Concorde Palm-Beach, et — coup de grâce — le Frantel-Centre-Bourse vient d'ouvrir 200 chambres de catégorie trois étoiles, pratiquement en face des lambris, des lustres te des dorures chers aux Frères Bory.

« *Il n'y a pas assez de clientèle pour le nombre de chambres de luxe dont dispose à présent le parc hôtelier marseillais,* explique M. Max Gaimar, président de la Chambre syndicale de l'hôtellerie des Bouches-du-Rhône, *et ce en dépit de l'activité du Palais des congrès. Il fallait 200 chambres quatre étoiles, mais pas 700 ! C'est le tourisme d'affaire qui concerne Marseille et non un tourisme de villégiature. D'ailleurs, en week-end, nous connaissons tous des « creux » impressionnants. Même ceux de nos confrères qui appartiennent à des chaînes hôtelières. Seulement, eux, peuvent compenser les pertes d'un hôtel avec les bénéfices de l'autre...* » Du côté des nouveaux hôteliers, on affiche un bel optimisme (que démentent les « traditionnels ») : « *Nous avons atteint certains jours 95 % de coefficient de remplissage* », confie M. Jacques Chadel, directeur du Sofitel.

La mésaventure qui survient à celui qui fut le plus célèbre des hôtels de luxe marseillais où descendaient les vedettes du spectacle et de la politique ne pourrait bien être que le prélude à une longue série. Les personnels du Splendide (quatre étoiles) ont reçu leur lettre de licenciement. L'Arbois n'en finit pas de se vider de sa substance, lui qui avait dû, bien avant le Grand-Hôtel, « jeter du lest ». D'autres suivront, c'est à craindre. Certains ont précédé, en changeant de mains. Des mains qui dégagent comme une odeur de pétro-dollars...

JEAN CONTRUCCI.

(1) Si l'on excepte le Concorde-Prado, construit à l'extérieur de la ville, en 1970.

Comment augmenter la durée des congés ?

Cinq semaines de vacances par an. La revendication formulée par les responsables de Force ouvrière a relancé deux débats : 1) faut-il et peut-on augmenter la durée des congés des Français ? 2) comment répartir cette augmentation à l'intérieur de leur existence ?

La première question est celle qui a été le plus souvent abordée en termes parfois trop polémiques et, en tout cas, toujours quantitatifs. Le véritable choix, politique celui-ci, humain autant qu'économique, est de déterminer comment organiser la vie de travail et de loisirs des Français. Le mois des congés doit-il devenir une longue — et peut-être, plus longue — parenthèse annuelle entre deux longues plages d'activité ou doit-on militer pour supprimer le hiatus entre ces deux « façons de vivre » en réservant une place plus grande aux loisirs dans la journée ou la semaine de travail ? Deux conceptions ; deux philosophies. Un syndicaliste apporte ci-dessous son point de vue.

POINT DE VUE

Quatre jours à neuf heures

par MARC BLONDEL (*)

L'ORIENTATION donnée par le secrétariat de la Fédération des employés et cadres Force ouvrière et son approbation par les quelque sept cents délégués, lors de son dernier congrès national, à Limoges, sur la réduction de la durée du travail, ne laissent pas indifférent. Réclamer, en effet, la semaine de travail de quatre jours suscite de nombreuses interrogations.

Les conservateurs de tout poil — qui ne se trouvent pas simplement dans les milieux patronaux — ont crié à la surenchère, voire à la démagogie.

Notre démarche est simplement frappée du bon sens ; avant toute chose, précisons bien qu'il ne s'agit nullement de fermer les services (banques, assurances, Sécurité sociale, commerce...) trois jours par semaine, mais, bien entendu, de maintenir le service à la clientèle en provoquant l'embauche.

Confirmons, par ailleurs, que nous n'avons pas fixé l'horaire de travail sur quatre jours, mais que notre tendance irait vers, pour l'immédiat, à : quatre jours à neuf heures.

Pourquoi cette revendication ? Le secteur tertiaire qui, traditionnellement, s'accroissait, en effectifs salariés, de 5 % à 6 % par an, a été l'un des principaux, si ce n'est le principal, pourvoyeur d'emplois pour les jeunes au sortir du lycée jusqu'en 1973. Depuis cette date, les effectifs salariés stagnent lorsqu'ils ne régressent pas (assurances, par exemple). Les causes en sont multiples, mais force est de constater que l'ordinateur domine ; celui-ci constitue un investissement qui élimine du personnel (ce qui n'était pas obligatoirement vrai il y a quelques années).

L'évolution de la technique administrative et son utilisation par les directions provoquent, d'ailleurs, des conflits dans ce secteur (grèves récentes au Crédit lyonnais et il y a quelques jours à la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris). Cette tendance ne fera que s'accentuer ; chaque jour on constate que l'informatique envahit les bureaux, l'atelier, l'administration, l'entreprise, l'officine...

La plume, la bille, l'ordinateur, tel est l'axe du « col blanc ».

Les tentatives nombreuses et classiques d'aide au départ à la retraite ou d'incitation à l'emploi n'ont donné que de piètres résultats. Les autorités elles-mêmes, dont l'imagination est tarie, rabâchent la nécessité d'un taux de croissance (de + 5 %) pour atteindre le plein emploi en 1980. L'opposition, en France, envisage la création de deux cent mille emplois par an à l'aide d'interventions de l'Etat (donc du contribuable) ce qui serait encore bien insuffisant.

Tous se comportent comme si le chômage était inéluctable.

Les régimes de protection sociale et plus particulièrement le régime d'assurance-chômage aura, par l'effet conjugué du nombre d'allocataires et du nombre de salariés inactifs, des problèmes de financement. Ce sont les salariés qui, par leur contribution ou par la cotisation patronale, donc par le salaire différé, qui le financeront.

Alors pourquoi ne pas modifier la distribution du travail ?

Cela provoquera la nécessaire embauche pour maintenir les services ouverts et devrait créer, chez les salariés, une autre façon de vivre et d'utilisation de leurs loisirs par des besoins culturels, sociaux ou de santé (ce qui, indirectement, conduirait à la création de postes d'éducateurs, de conseillers, de professeurs de gymnastique, de masseurs...). Il vaut peut être mieux créer ces postes que de faire des chômeurs.

Certes, notre démarche revendicatrice ne peut vraisemblablement pas être satisfaite du jour au lendemain ; il est nécessaire de tenir compte de l'environnement et surtout du coût de l'opération et de la situation créée dans une telle éventualité, par rapport aux autres pays européens.

C'est la raison pour laquelle le congrès a placé la renvendication au niveau international en nous confirmant notre mandat de défendre cette orientation dans les instances européennes de la Fédération internationale des employés et techniciens.

(*) Secrétaire général de la Fédération des employés et cadres C.G.T.-Force ouvrière.

LES TROIS ATOUTS DU MASSIF CENTRAL

L'eau, l'espace et la neige

« LE Massif Central est le type de pays où le programme de la journée de vacances pourrait être dicté par la nature, plutôt que choisi par le vacancier. Cela est encore plus vrai au printemps et à l'automne, où, malheureusement, le mouvement touristique arrive difficilement à se développer. Ainsi l'avenir du tourisme dans le Massif Central apparaît-il avant tout fondé sur la sauvegarde de sa qualité essentielle, c'est-à-dire son intégration profonde à la vie du pays. »

Telle est l'une des conclusions de l'étude (1) que le commissariat à l'aménagement du Massif Central vient de consacrer au développement du tourisme dans ce massif qui concerne cinq régions, dix-sept départements, quatre cent trente et un cantons et trois mille six cent soixante et une communes, du Limousin à la Margeride et du Forez aux causses de Martel. Ce dossier répertorie l'ensemble des données qui caractérisent le tourisme au cœur de la France : infrastructures et *communications*, sites et monuments, équipements d'accueil, plans d'eau, stations thermales, centres équestres, etc.

Au fil des pages, complétées de tableaux et de cartes établis à partir des chiffres de 1975, on apprend que les hébergements sont inégalement répartis. En effet, les résidences secondaires (483 495 lits), les meublés (82 663 lits) et les gîtes ruraux (16 204 lits) se sont multipliés sur les bordures orientales et méridionales *du massif*, en raison de la proximité des grandes métropoles rhodaniennes ou languedociennes. L'hôtellerie de tourisme (64 195 lits) s'est solidement installée *dans* les grandes villes et les stations thermales ou climatiques. L'hôtellerie de préfecture (54 848 lits) et les villages de vacances (21 859 lits) se répartissent dans l'ensemble du Massif Central à la différence du camping-caravaning (86 789 lits), qui a surtout prospéré dans le secteur des monts Dore, dans la vallée de la Dordogne et sur *le flanc sud de la Lozère*.

Au *classement final*, la région *Auvergne (399 207* lits) apparaît comme la mieux équipée grâce aux départements du Puy-de-Dôme (149 191 lits) et de la Haute-Loire (114 982 lits).

Rude climat et circulation malaisée

D'abord voué au thermalisme, le tourisme du Massif Central s'est organisé autour de trois atouts : l'eau, l'espace et, à un *moindre degré, la neige*. Ses clients sont, pour la plupart, originaires de la région parisienne et du nord de la France. Les cadres moyens et les employés dominent parmi les catégories socio-professionnelles. Ils viennent chercher la détente et le repos.

Le nombre total des touristes s'est élevé à trois millions deux cent mille personnes en 1975, soit l'équivalent de la population résidente. Quant au chiffre d'affaires provoqué par ce flux, il a atteint 3 150 000 000 de francs. La masse financière *laissée* par le tourisme correspond au *tiers* du produit brut agricole.

Toutefois, le développement de l'industrie *touristique* dans le Massif Central se heurte à des contraintes sévères : le climat y est rude et la circulation malaisée, les monuments et les sites sont fragiles, et le dépeuplement empêche les *collectivités* locales de se lancer dans d'importantes opérations d'équipement.

La partie du rapport consacrée aux « orientations générales d'une politique touristique » laisse le lecteur sur sa faim. Accroître le niveau *de l'emploi*, aider à *maintenir* les services publics, développer la solidarité entre villes et campagnes, sauvegarder les sites : autant de principes qui paraissent aller de soi, aujourd'hui. En tout cas, au niveau des discours.

« L'opportunité existe donc d'assurer la mise en valeur des richesses naturelles du pays par le tourisme comme par les autres activités économiques, tout en obtenant leur intégration mutuelle en même temps que leur harmonieuse répartition géographique », écrivent les auteurs.

Un conseil qui ressemblerait à un vœu pieu si le Massif Central n'était la région de France où cet idéal commence à laisser des traces.

AL. F.

(1) « *Le Massif Central* », dossier n° 3, 95 pages, prix : 30 francs. La Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75340 Paris, Cedex 07.

ÉQUITATION

La bibliothèque au bout des rênes

LES libraires qui honorent *le sport équestre*, calé en première ligne dans leurs vitrines, ne s'embarrassent pas de périphrases pour faire le point de la situation. Autant, selon eux, les écrits *exaltant la vie et les exploits* des dieux du stade se vendent médiocrement, autant les ouvrages de vulgarisation équestre s'enlèvent comme des échaudés. D'où l'extraordinaire succès dûment constaté des bandes dessinées initiant, commentaires à l'appui, les néophytes aux joies de la galopade contrôlée et du saut d'obstacles, cette griserie.

Comment expliquer pareille faveur ? D'abord, il y a foule dans les écuries, et, fraîche et dispose, une clientèle potentielle pour les libraires. Corrélativement, un nombre sans cesse accru d'établissements se privant — par mesure d'économie et au détriment de la sécurité — du concours d'un instructeur, le livre a dû peu à peu se substituer à la bonne parole.

Compte tenu de ce que l'on peut appeler, sans exagération, la manifestation d'un « phénomène » en librairie, quels ouvrages recommander *plus spécialement* à la curiosité de l'amateur ? La plupart sont frappés au coin du bon sens, la plupart ont leurs recettes-miracles, le tape-cul étant présenté *comme* un *aimable* divertissement. Par la prudence de sa démarche, sa *concision*, sa *clarté*, son *originalité foncière, dernier-né* de l'édition (1), *Equitation, jumping* surclasse, et de loin, la concurrence. Son titre paraît le limiter à l'étude du saut d'obstacles, alors que *le texte, abondant* et varié, aide puissamment le lecteur à la découverte, à la connaissance du cheval, à son dressage, à son emploi dans les tâches les plus modestes comme dans les entreprises les plus hardies.

Etonnante personnalité que celle de son auteur, le champion américain William Steinkrauss, médaille d'or aux Jeux olympiques de Mexico, en 1968 *(« C'est le plus grand » !* dit de lui la championne du monde Janou Tissot-Lefebvre), *homme d'affaires avisé et...* violoniste de *talent ne se déplaçant jamais* sans son instrument dont il régale volontiers ses amis. Il y a là matière à réflexion quand on sait que ce maître à sauter, retiré en pleine *gloire de la haute compétition*, fignolait *ses* parcours auxquels il imprimait un tempo, haletant mais vigoureux, très proche en définitive des impératifs d'une partition. *Il faut voir, tracé dans* son livre d'une main scrupuleuse, le schéma du parcours de Mexico. Par ses signes, ses « portées », ses annotations, *on croirait lire (hum !) l'un* des fameux *Caprices* de Paganini. Entre la musique et l'art équestre, cadence et harmonie confondues, assurément le *cousinage est étroit...*

Une technique superbement construite

Après les chapitres remplis de conseils judicieux aux débutants qu'il presse de lutter contre l'*adoption d'une position unique en selle, mais*, au contraire, de mettre en pratique *« toute une collection d'attitudes selon les circonstances »*, l'auteur aborde le *saut d'obstacles*, le jumping, et passionnantes sont les pages que lui consacre son prodigieux savoir. D'après Steinkrauss, la préparation la plus rationnelle du jeune cheval *à son futur métier de sauteur* consiste à... ne pas le faire sauter, ou à limiter son effort au franchissement de quelques barbettes. Le meilleur travail — physique et moral — s'exécute sur le plat au *moyen* d'une gymnastique coordonnée et précise, en prenant soin d'éviter *« un programme rigide, monotone et sans imagination »*.

La méthode n'est certes pas révolutionnaire, elle *est même* en usage (plus ou moins) dans les écuries de classe internationale. Ce qui est nouveau, en revanche, c'est l'im*portance capitale que le* champion violoniste attribue à la pratique des allures lentes, au *placer de la tête* et à la *façon particulière dont* le cheval doit mâcher son mors. Après quoi, il avalera des montagnes ! C'est, en réalité, avec des petits riens, en apparence du moins, des chimères au regard *du commun* des mortels, *que se forge, en équitation*, la victoire. Sans le menu détail, point de travail de synthèse en perspective.

La vivante analyse que *donne Steinkrauss de son* parcours triomphal de Mexico prouve, en tout cas, que le dernier mot a été laissé non pas au muscle mais à l'intelli*gence, mais à une technique* longuement méditée, superbement construite qui, à l'heure du péril sur un oxer colossal suivi d'un double moins trapu, *ont emporté la décision*. Moralité : le cavalier doit beaucoup au musicien, la médaille d'or à une savante combinaison de l'archet et de la cravache.

L'excellente traduction de Priscilla Glaser, cavalière américaine résidant en France, ne saurait être passée sous silence, tout comme *la préface du colonel* Pierre Durand conforme au style si fin, si personnel, de son équitation. Cela méritait d'être dit à l'heure où une camarilla *de comédie s'acharne*, il est vrai en pure perte, sur la personne de l'écuyer en chef du Cadre noir et l'institution dont il a la charge.

ROLAND MERLIN.

Le dernier Salon du cycle

EN SELLE SUR DU FRANÇAIS

UN *automne* d'une rare clémence, il n'en a pas fallu plus pour que le cyclotourisme établisse des records d'affluence. Et ce n'est pas le succès du soixante-quatrième Salon *du cycle et du motocycle, en octobre*, qui va atténuer la vague : 220 000 visiteurs pour les deux-roues contre 800 000 l'an dernier pour l'auto, la performance est riche d'espoir !

Alors que les adeptes du tourisme à *bicyclette s'apprêtent* à remiser leurs machines jusqu'aux beaux jours, la période hivernale est la plus chargée pour les vélocistes. L'heure est à la recherche des nouveaux équipements et à *l'achat d'une machine* neuve, le souci de la mode l'emportant parfois sur la nécessité réelle d'en changer...

Question mode, celle du vélo léger, donc « de course », n'a-t-elle pas du plomb dans l'aile ? On voit réapparaître *chez les* grands *constructeurs* les modèles dits « de randonnée », à sacoches latérales avant et arrière, ce surcroît de bagage impliquant une bicyclette plus robuste.

Véritables attractions du Salon, les modèles *« cyclocampeurs » comportent* généralement quinze vitesses, une selle en cuir rodée main, un troisième frein (de secours) à tambour ou à *disque*, et un double *système* d'éclairage *dynamo-torche*. Herse, l'un des « grands couturiers du cycle », pousse le détail jusqu'à placer le bouton de déclenchement de la dynamo à la selle (plus besoin *de mettre* pied à terre...), et ses porte-bagages latéraux nécessitent dix heure de travail ! Routens, lui, place son porte-torche sur le blocage de la roue avant. *Alex Singer* est aussi l'un des derniers adeptes du cadre soudo-brasé, assemblé sans raccords, la lime de l'artisan — on allait dire de l'artiste — se chargeant de la finition. *Emaillées noir, racées*, ces « Rolls du cycliste » dont les prix vont facilement de 4 000 F à 8 000 F ne sont pas destinées à la parade.

Nombreux sont en effet les volontaires pour les grands espaces, et les départs sont maintenant hebdomadaires pour Paris-Delhi ou le tour de l'Afrique. Motobécane n'hésite même plus à présenter un « sur mesure » type Tour du monde, à 5 200 F.

A défaut d'embouteiller les rues, le vélo de ville fait sa rentrée sur les catalogues. Ainsi, Peugeot est reparti de zéro pour *lancer une gamme « ville »* que l'on n'osait plus espérer. Email noir, trois vitesses dans le moyeu, guidon droit à la hollandaise, transmission recouverte en plastique, protège-jupe pour les dames, ce sera la 104 du cycliste, pour 1 150 F, dès janvier prochain. Après un regard sur le Lejeune « tout titane » à 10 000 F, et le France-Loire à 14 400 F (chaîne percée de petits trous comprise), et alors que dans la station de métro voisine, on avait lu *« la Renault 4 à 15 800 F, ce n'est pas elle qui vous ruinera »*, on s'inquiétait : le vélo va-t-il devenir un luxe de millionnaire ?

La réponse devait venir de Bertrand Peugeot en personne : *« Nous commençons à 500 F ; notre modèle le plus cher, un randonneur, vaut 3 714 F, et nos coureurs amateurs roulent sur un vélo à 2 907 F. »* Décidés à ne pas subir le sort de leurs homologues de la moto ou de l'horlogerie, les fabricants français de cycles estiment que leurs prix sont de plus en plus *compétitifs* avec *ceux* des Italiens et des Japonais ; les exportations redémarrent outre-Atlantique *« et nos coureurs n'envient plus la qualité des vélos étrangers »*, entend-on dire.

Les cyclards de l'avenue de la Grande-Armée ne finiront donc pas comme Lip. Ouf ! On avait eu peur !

MICHEL DELORE.

Animaux

LA CIGOGNE NOIRE

LE 11 mai dernier, un ingénieur forestier, M. A. Beaujard, inspecte une coupe dans une forêt de Franche-Comté, en compagnie d'un garde, M. B. Brugnot. Leur attention est attirée par un énorme nid situé à l'aplomb d'un sentier. Est-ce une aire de rapace ? Non, car l'oiseau qui le survole en poussant des cris sourds est une cigogne, mais pas une cigogne ordinaire. C'est une cigogne noire, espèce qui, jusqu'à présent, n'a jamais niché en France.

Des membres de l'Association parisienne ornithologique (1) pourront suivre l'évolution de cette nidification exceptionnelle. Le couple mènera à bien l'élevage de quatre jeunes dont le dernier prendra son envol le 17 juillet.

Il semble que l'espèce ait déjà occupé les lieux en 1976, en l'occurrence une forêt de feuillus entrecoupée de résineux. Le nid est installé dans un chêne, à 9 mètres de hauteur, et atteint un diamètre de 1,30 mètre, pour une une épaisseur équivalente.

La cigogne noire a la même taille et la même silhouette que la cigogne blanche, mais elle est presque entièrement noire, puisque seul son ventre est blanc ; son bec et ses pattes sont rouges. Beaucoup moins « anthropophile » que sa parente, cette espèce niche d'habitude dans les forêts marécageuses, ou parfois sur des falaises. On la trouve ainsi en Europe centrale et orientale, en Suède, en Espagne.

En France, elle n'était jusqu'ici que de passage assez rare. La localisation exacte du nid demeure secrète, et toutes les mesures seront prises pour assurer sa protection, si les cigognes noires reviennent (2).

(1) 25, rue Casimir-Périer, 75007 Paris.

(2) Un article détaillé sur cet événement paraîtra dans le prochain numéro d'*Alauda*, 46, rue d'Ulm, 75005 Paris.

● *Fondée par deux jeunes militants*, Catherine et Michel Granier-Bompard, l'Association S.O.S. Animaux-Informations a pour but de recueillir et diffuser les informations pouvant servir à la défense des animaux. Elle aura également une action éducative auprès des jeunes. Ses fondateurs ont déjà réalisé deux films : *Quelques heures de sursis* (sur les abandons) et *Trois petites graines et puis s'envolent* (sur les pigeons), qui peuvent être projetés dans les écoles.

★ 23, boulevard de Grenelle, 75015 Paris.

A LA CHASSE AUX BALEINIERS...

AU printemps 1978, un navire de 45 mètres quittera le port de Londres pour les eaux froides de l'océan Arctique. Sa mission : empêcher les baleiniers islandais et norvégiens de tuer les cétacés qu'ils convoitent.

A son bord, de jeunes écologistes des associations Greenpeace-Grande-Bretagne et Greenpeace-France (1), prêts à passer deux mois en pleine mer pour défendre les baleines.

Ils mettront à profit l'expérience acquise dans le Pacifique, où les militants de Greenpeace ont déjà affronté, lors de ces dernières années, les baleiniers japonais et soviétiques. La tactique consiste, pour les militants, à évoluer en Zodiac entre les mammifères et les canons lance-harpons des baleiniers.

Ce n'est pas sans risque, certains de ces « artilleurs de la mer » n'hésitant pas à tirer quand même... Toutefois, grâce à cette méthode, des centaines de cétacés ont déjà été sauvés.

Au large de la Scandinavie, les baleiniers islandais pourchassent les rorquals, dits communs, mais ne le sont plus tellement, et peuvent mesurer jusqu'à 25 mètres. Pour leur part, les Norvégiens s'attaquent au minke, ou petit rorqual, « miniature » qui atteint tout de même 10 mètres de longueur.

L'expédition Greenpeace 1978 devrait avoir un impact particulier sur l'opinion publique européenne. Mais, pour réussir, elle a besoin de fonds. Aussi lance-t-elle un appel au public. Ainsi, Greenpeace-France diffuse-t-elle des « bons pour un mille », qui permettront chacun au navire de parcourir un mille. Un bon sera adressé à toute personne faisant un don de 10 F.

JEAN-JACQUES BARLOY.

(1) 117, avenue de Choisy, 75013 Paris.

LES « EMPAILLEURS » ET LEURS CHEFS-D'ŒUVRE

Autrefois, on les appelait les « empailleurs », puis ils devinrent naturalistes, pour finir taxidermistes, mot barbare venant du grec, et qui signifie art de préparer les peaux. Ils exposent aujourd'hui. Le Syndicat des naturalistes présente pour la première fois, dans le cadre d'une exposition nationale (1) les œuvres de dix-sept d'entre eux.

C'est ainsi que plus d'une centaine d'animaux sont présentés. La minutie qu'il faut pour préparer un sujet en s'efforçant de recréer la vie est grande : montage d'une armature de fil de fer sur la tête et les membres, tannage de la peau, remplissage à l'aide de fibre de bois ou de mousse de polyuréthane (on est loin de la paille), modelé à donner à l'ensemble, montage des yeux, etc. Les délais de fabrication vont de deux jours pour un canard col-vert à un mois pour un cerf.

Il est dommage que, faute de place, ne soient pas exposés des dioramas replaçant l'animal naturalisé dans son environnement de feuillage et de pierre. — M. F.

(1) Maison de la chasse et de la nature, 60, rue des Archives. Jusqu'au 28 novembre. Fermé le mardi et les jours fériés.

● *Les animaux célèbres*, par le docteur F. Méry.

Des pigeons de Latude aux oies de Lorenz, en passant par les éléphants d'Hannibal et le cheval de Caligula, un vivant panorama des animaux qui sont entrés dans l'histoire.

★ Hachette, 39 F.

Philatélie

N° 1510

FRANCE : « Charles Cros ».

La quatrième et dernière valeur, pour la série des « Personnages célèbres » de l'année sera consacrée à Charles Cros (1842-1888) et mise en vente générale le 5 décembre.

1,00 F + 0,20 F, bleu - gris, bistre rouge et bleu-vert.

Tirage : 3 millions d'exemplaires.

Dessin et gravure de Pierre Forget. Impression taille-douce; Ateliers du Timbre de France.

La mise en vente anticipée :

A FABREZAN

— Les 3 et 4 décembre, de 9 h. à 18 h., à la mairie de Fabrezan (Aude). — Oblitération « P. J. ».

— Le 3 décembre, de 9 h. à 12 h., au bureau de poste de Fabrezan. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « P. J. ».

A PARIS

— Les 3 et 4 décembre, de 9 h. à 18 h., à l'Institut de France (galerie de la Comtesse de Caen), 23, quai de Conti, Paris-6e. — Oblitération « P. J. ».

— Le 3 décembre, de 9 h. à 12 h., à la R. P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e et de 10 h. à 17 h., au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e. — Boîtes aux lettres spéciales pour l'oblitération « P. J. ».

● Les deux bureaux temporaires utiliseront le même timbre à date.

FRANCE : Emissions prévues pour janvier 1978.

Le bureau des émissions des Postes et Télécommunications annonce déjà l'émission de cinq figurines postales pour janvier prochain.

Les dates que nous indiquons sont celles de la vente générale :

— Le 9 janvier : « Série nature », 1,70 F, Percheron ;

— Le 16 janvier : « Série artistique », 2 F, « Carrousel sous Louis XIV. — Les Tuileries 1662 » ;

— Le 20 janvier : « Commémorations », 1,10 F, Rattachement de l'île de Saint-Barthélemy à la France (1878-1978) ; 0,80 F, Centenaire de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications ;

— Le 23 janvier : « Série régions », 1,40 F, Haute-Normandie.

Bureaux temporaires

⊙ 59150 Wattrelos, du 10 au 14 novembre. — Huitième fête commerciale.

66000 Perpignan (Palais des congrès), les 11, 12 et 13 novembre. — Congrès d'ophtalmologie.

⊙ 25150 Pont-de-Roide (salle paroissiale), les 12 et 13 novembre. — Première exposition ornithologique.

⊙ 44000 Nantes (Parc de la Beaujoire) du 10 au 14 novembre. — « Cheval Expo ».

⊙ 59140 Dunkerque (Musée municipal), les 18, 19 et 20 novembre. — Centenaire de la Société des sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais.

⊙ 69000 Lyon (palais de la foire), du 17 au 20 novembre — Salon international de la pharmacie - IPHARMEX.

⊙ 76120 Grand-Quevilly (salle du restaurant des Chantiers navals de Normandie), le 18 novembre. — Présentation au public de la drague « Paul-Barrillon ».

⊙ 92000 Nanterre (hôtel de ville), les 19 et 20 novembre. — Jumelage philatélique Nanterre - Monthey (Suisse).

⊙ 95870 Bezons (75, rue Edouard-Vaillant), les 19 et 20 novembre. — « Dix années de jumelage ».

⊙ 34000 Montpellier (usine de la Pompignane), le 20 nov. — Exposition philatélique.

AU MUSEE POSTAL

Dans une salle sont exposées temporairement des collections prêtées par des groupes de jeunes philatélistes, ainsi que des travaux réalisés sur l'histoire de la poste par des élèves des établissements scolaires. — (34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e).

Expositions philatéliques

● *A LYON, du 11 au 13 novembre, à la salle Saint-Jean.*

● *A PONT-DE-ROIDE, les 12 et 13 novembre, à la salle paroissiale.*

● *A BEZONS, les 18 et 19 novembre, en la salle Romain-Rolland, rue Edouard-Vaillant.*

● *A CHAUFFAILLES, les 19 et 20 novembre, au château.*

ADALBERT VITALYOS.

Plaisirs de la table

AUTOMNE AQUITAIN

ELLES sont désormais classiques, ces journées de dégustations, de découvertes, de l'automne aquitain. Cette fois, il convient de relever, à travers les trois repas, la salade d'huîtres au caviar de Gironde du repas bordelais des Compagnons d'Aquitaine, ainsi que le face-à-face, en ce même repas, d'un château-lynch-bages 67 qui, pour beaucoup, surclassa le pourtant grandissime château-cheval blanc 66 accompagnant le cuissot de chevreuil à la lie mitonné par le jeune cuisinier du *Frantel* : Christian Clément. L'admirable repas des cuisinières landaises : Mimi Lensalade (*Le Rescapé*, à Saint-Girons-Plage), Pépette Descat (*L'Estanquet*, à Gastes) et Louisette Bertrand (*Le Midou*, à Mont-de-Marsan).

Ici, une parenthèse : les Landes, ce riche département, comptent nombre de grandes cuisinières (ajoutons aux trois citées Françoise Hanff, du *Cabanon* de Magesq, et Mme Lataillade, de la *Vieille Auberge*, à Port-de-Lannes) mais peu de cuisiniers (1) et ce n'est pas l'étoile du traiteur Cousseau qui me convaincra du contraire.

A Paris, ces mêmes Landes sont représentées par Georgette Descat (*Lous Landès*, 9, rue Georges-Saché) et Christiane Massia (*L'Aquitaine*, 54, rue de Dantzig et le *Restaurant du Marché*, 59, rue de Dantzig). Toutes deux avaient été conviées à honorer ce repas de leur présence. Il leur plut sûrement par sa gentillesse, sa simplicité, son honnêteté. Le foie gras au naturel de Mimi Lensalade accompagné d'un château rayn-vigneau 71 l'ouvrit en fanfare, le château-figeac 47 fut son apothéose sur la daube de canard au madiran.

Troisième repas, enfin, au château-lafite. A la gloire du Périgord, et réalisé par l'infatigable Jacques Manière, enfant du pays, il se termina par un château lafite 59 admirable. Il comportait une soupe de demoiselles (carcasses d'oies), une anguille aux cèpes et, surtout, le fameux poulet à la sauce de Sorges.

LA REYNIÈRE.

(1) Exception faite de Michel Guérard, mais sa cuisine n'a rien à voir avec le folklore landais.

LA BOUTEILLE DU MOIS

LE CAHORS RESSUSCITÉ

LE vin de Cahors, fort apprécié autrefois, succomba au siècle dernier devant deux sortes d'ennemis, les Bordelais d'abord, qui le traitèrent en rival, le phylloxera ensuite. Alors, c'étaient les coteaux et rebords du grand plateau du Causse, complantés uniquement de cépage Malbec ou « Auxerrois », si riche en tanin, qui donnaient ce vin de grande aptitude au vieillissement. Par facilité on replanta en plaine, on appela d'autres cépages : merlot, et autres. Et cela fit un autre vin de Cahors que l'on connaît trop, hélas ! plus goulayant certes, passe-partout et sans cette robustesse, cette agreste amitié, qui le faisait appeler « black wine » par les Anglais.

Mais voilà qu'un domaine autrefois compté comme « seigneurie », les Hautes-Serres, renaît en partie. Du désert de ronces envahi de genièvres et de chênes rabougris, en quelques années d'efforts, M. G. Vigouroux a ressuscité un vignoble « à la manière d'autrefois », je veux dire de cépage Malbec sélectionné, taillé à l'ancienne. Et ces 40 hectares de récolte, vinifiée aussi de classique façon, donnent un vin d'extrême qualité.

C'est, n'est-ce pas, que les anciens n'étaient pas fous ! S'ils avaient choisi de planter leurs ceps sur ce terrain difficile mais idéal, ils avaient leurs raisons et raison. Ce qui fait que le cahors « Château de Haute-Serre » millésimé 1973 ou 1974 m'a paru incomparable d'avec les autres cahors connus.

Un seul reproche, selon M. Vigouroux Il convient de le boire « chambré » alors qu'au contraire il est parfait à 14/15 degrés !

L. R.

★ Château de Haute-Serre, 3. Vigouroux, 46 Cahors Cieurac.

MIETTES

● *Vins de propriétés.* — J'ai ironisé sur les erreurs du catalogue du Centre de distribution de vins de propriétés (215, rue d'Aubervilliers, tél. : 202-80-88, poste 3 233). M. Roze, dynamique président de cette entreprise de vente directe, me signale que les tarifs définitifs prochainement imprimés sont rectifiés et, de reste, aux entrepôts, les visiteurs peuvent constater que les vins sont bien classés... *Mea culpa.*

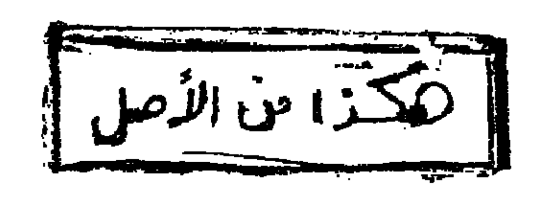
● *Un lecteur m'écrit du Laos*, s'étonnant de n'avoir trouvé le mot « magret » ni dans le Larousse, ni dans le Littré, ni dans le Robert. C'est peut-être qu'il s'agit du patois gersois, puisqu'il est, tout simplement, le maigre de la poitrine de canard traité en steak.

● *Gala bordelais en l'honneur des vins de Saint-Estèphe et de Pomerol*, le 17 novembre au restaurant du *Parc des Eaux Vives* de Genève. Sur les huîtres, un petit-village 73 (du vin rouge avec les huîtres, voilà qui va bouleverser les Helvètes !) et un savoureux mariage : vieux gruyère et vacherin avec le clos-d'estournel 61 !

● *Notre collaborateur, Robert J.-Courtine* (La Reynière) a reçu, le 9 novembre, le prix Epicure pour son *Balzac à table* paru aux éditions Laffont (*le Monde* daté 19-20 décembre 1976)

Ce prix annuel d'un montant de 500 F, fondé par l'Hôtel P.L.M.-Saint-Jacques à Paris, sous le patronage de la Société des gens de lettres, est destiné à couronner un ouvrage de langue française traitant de la gastronomie et, plus généralement, de l'art de vivre.





Hippisme

LE JOCKEY QUE LES CHEVAUX PRÉFÉRAIENT

ON l'appelait « le Professeur ». Le nom lui venait de Maurice Bernardet, qui l'avait saisi dans une confidence d'Yves Saint-Martin : « Au début de ma carrière, chaque fois que je n'avais pas à me mettre en selle dans une course, j'allais m'installer dans les tribunes, pour voir — et admirer — monter Roger Poincelet. »

Du professeur, Roger Poincelet, décédé la semaine passée à l'âge de cinquante-six ans, avait le savoir, l'autorité, et un certain détachement qui, dans son cas, trop ostensible, confinait au dédain.

Sur le savoir, deux mille cinq cents victoires, dont les plus prestigieuses (trois Arc de Triomphe) et dix premières places au classement annuel des jockeys dans la période 1950-1965, constituent le plus éloquente liste des témoignages. Poincelet n'avait pas apporté aux courses des techniques aussi novatrices que, par exemple, Rae Johnstone et sa monte ultra-courte, ou George Moore et son art de faire voir la cravache au cheval sans la lui faire subir. Mais il était — peut-être avec le Deforge des grandes années — le jockey que les chevaux préféraient. *Ce n'est pas une simple formule : les chevaux ne galopaient jamais aussi bien, aussi légèrement que sous sa main, leur laissant les rênes longues jusqu'aux secondes de l'ultime effort. Les mauvais n'allaient pas plus vite. Les bons l'étaient dans la joie et, par conséquent, se surpassaient.*

Que l'autorité de Poincelet ait été indiscutée dans le peloton n'étonne pas, s'agissant d'un milieu où la raison du gagnant est toujours la meilleure. Mais — phénomène rare — elle s'étendait aux plus grands propriétaires et aux entraîneurs les plus cotés. Qu'un cheval, monté par Poincelet, eût mal couru ; en descendant de selle, le jockey, laconiquement, disait : « Pas son terrain », « Pas sa meilleure distance », « Il vient », *ou, au contraire,* « Il commence à être passé. » *Et, qu'il s'agît de l'Aga Khan, du Marcel Boussac autoritaire du temps de l'opulence, du banquier Arpad Plesch, de l'intransigeant entraîneur Etienne Pollet, l'interlocuteur s'inclinait. Même quand on était milliardaire, on n'interrogeait pas Roger Poincelet. On n'avait que le droit d'écouter attentivement, presque au garde-à-vous, ce qu'il voulait bien dire. Et si l'on en prenait ombrage, si, par la suite, on ne faisait plus appel à lui, on devait savoir que, jamais, il ne ferait le premier pas d'une tentative de réconciliation. Ce n'était pas, de sa part, ressentiment, mais indifférence à l'égard même de sa carrière. Il eut des brouilles retentissantes, notamment avec Marcel* Boussac et Arpad Plesch. *Chaque fois, ce furent les autres qui revinrent à lui. Dans un cas seulement, les choses restèrent en l'état, peut-être parce que l'autre était une femme : Mme Couturié.*

A bien réfléchir, ce fut peut-être l'aspect le plus extraordinaire du personnage : l'ascendant qu'il avait pris, lui, fils de mécano, ayant bâclé « la communale » à la hâte, sans fortune — car, s'il fut riche, ce ne fut jamais que durant quelques heures, le lendemain ayant dilapidé le pactole de la veille, — sur les grands de ce monde : il tutoyait Ali Khan ; il jouait au golf avec les Rothschild ; et, les matins d'entraînement, à Chantilly, il arrivait que ce fussent Marcel Boussac et plus tard Etienne Pollet qui guettassent l'arrivée du petit cheval gris sur lequel, nonchalamment, il venait, au départ des pistes, se mettre en selle sur les champions. Car il avait son poney pour venir de sa villa aux pistes de galop. Il y avait du seigneur chez cet ancien gavroche.

Un seigneur

Le seigneur, les soirs de fête, était munificent : il lui arriva de louer une boîte de nuit pour marquer, auprès de ses amis, une victoire retentissante.

Seigneur, il le fut aussi dans l'amitié. Je me souviens d'un soir de Derby d'Epsom. Il avait gagné avec Psidium. *Je souhaitais l'avoir en studio, à Paris, pour une émission de radio, très tôt le lendemain matin. Jean Eskenazi, dont il était le voisin aux fauteuils de ring lors des grands matches de boxe, parvint à l'atteindre au téléphone, à Londres, dans l'atmosphère de fête du soir de victoire.* « D'accord ! Demain matin, je suis là. » *Et je crois bien qu'il ne dormit pas, prenant le premier avion du matin pour être à l'heure au studio.*

J'ai, sur « le Professeur », des souvenirs journalistiques moins heureux. Voilà sept ans, alors qu'il venait d'abandonner la cravache pour devenir entraîneur, nous avions projeté d'écrire ensemble ses Mémoires, comme je l'avais fait, quelques années plus tôt, avec Paul Blanc.

Nous eûmes rendez-vous chez lui presque chaque matin, pendant deux semaines. Nous nous installions devant d'anciennes Chroniques du Turf, *dans la perspective que les résultats des courses feraient resurgir les anecdotes. A 1 heure, le moment venu de partir pour Longchamp ou Saint-Cloud, la bouteille de Sauvignon avait été vidée et le whisky avait suivi, mais nous n'avions toujours pas nos anecdotes.*

Quelques-unes, bien sûr : la révélation de Corteira, *petite pouliche malingre, en qui Poincelet avait, très tôt, pressenti une championne et qui avait, en effet, par la suite, gagné le prix de Diane ; les frasques de Deauville, où les jockeys étaient allés, la nuit, fixer des plaques de plomb sous les poids servant à leur pesée pour pouvoir, pendant tout le mois d'août, peser impunément 2 kilos de plus ; le fameux « Jockey-Club »* Scratch-Tantième, *le jugement définitif porté alors par Poincelet sur les commissaires, et sa suspension ; la Grande Course de haies où, sur le point de gagner, avec* Wild Risk, *il s'était trompé de parcours, erreur qu'entoura toujours un halo douteux... Mais il n'y avait pas là de quoi nourrir un livre et celui-ci ne vit jamais le jour.*

On pouvait tout demander à Roger Poincelet, sauf de se souvenir d'une anecdote. Je crois que cet homme ayant tout connu, tout épuisé, revenu de tout, était parvenu à une telle conscience de la vanité de tout que même les souvenirs lui paraissaient vains. Il ne vivait que le moment présent, comme étonné, après tout ce qu'il avait vécu de vies multiples, consumées par tous les bouts, qu'il eût encore un présent.

Adieu, Roger. Le présent s'arrête. Je t'embrasse.

LOUIS DÉNIEL.

Jeux

échecs N° 735

Gagner du temps

(Congrès de Surrey, 1977)
Blancs : J. KINLAY
Noirs : J. NUNN
Gambit du Roi.

1. é4	é5		14. Ca3 (p)	Dh5 (q)
2. f4	éxf4		15. Fd2!	Cé-d5 (r)
3. Cf3	d5 (a)		16. Cç4	Ta-é8
4. éxd5 (b)	Cf6 (ç)		17. h3 (s)	Cé3
5. Fb5+ (d)	ç6 (é)		18. Fxé3	fxé3
6. dxç6	Cxç6 (f)		19. hxg4 (t)	Cxg4
7. d4 (g)	Fd6 (h)		20. Cç-é5	Txé5!
8. 0-0 (i)	0-0		21. dxé5	é2! (u)
9. Cb-d2 (j)	Fg4		22. Fxé2	Fb6+
10. ç3 (k)	Fç7 (l)		23. Dd4 (v)	Dh6 (w)
11. Cç4	Cé7 (m)		24. Ta-é1	Td8
12. Fa4 (n)	b5!! (o)		25. Fç (x)	Txd4!
13. Fxb5	Dd5		26. Abandon (y).	

NOTES

a) Cette variante moderne passe pour une des meilleures défenses des Noirs dans le gambit du R, le centre des Blancs étant ainsi liquidé, les considérations positionnelles apparaissent plus clairement que dans les suites complexes issues de 3..., g5.

b) Après 4. é5, g5 ; 5. h3, Ch6 ; 6. d4, Cf5 les Noirs sont mieux (Gunsberg - Pillsbury, Vienne, 1903).

c) 4..., g5 est une faute réfutée par 5. Dé2+. D'autres coups sont inférieurs : *4..., Dxd5 ;* 5. Cç3, Dé6+ ; 6. Rf2, Db6+ ; 7. d4, Cf6 ; 8. Fb5+ et 9. Té1+ *ou 4..., ç6 ;* 5. d4, çxd5 ; 6. Fxf4, Cf6 ; 7. Fd3 ou 4..., Fé7 ; 5. Fb5+, ç6 ; 6. dxç6, bxç6 ; 7. Fç4, Fh4+ ; 8. Rf1, Ff6 ; 9. d4 ou encore *4..., Fd6 ;* 5. Cç3, Cé7 ; 6. d4, 0-0 ; 7. Fd3, Cd7 ; 8. 0-0, h6 (8..., Cf6 est préférable) ; 9. Cé4, Cd5 ; 10. ç4, Cé3 ; 11. Fxé3, fxé3 ; 12. ç5, Fé7 ; 13. Fç2 menaçant ; 14. Dd3 avec avantage aux Blancs (Spassky-Bronstein, *championnat de l'U.R.S.S.,* 1960).

d) Sur 5. ç4 est possible 5..., b5 ! ; 6. Cç3, bxç4 ; 7. Fxç4, Fd6 ; 8. d4, Cb-d7 ; 9. 0-0, 0-0 ; 10. Cé5, Cxé5 ; 11. dxé5, Fxé5 ; 12. Fxf4, Fxf4 ; 13. Txf4 ou 5..., ç6 ; 6. d4, Fb4+ ; 7. Cç3, çxd5 ; 8. Fxf4, 0-0 ; 9. Fd3, dxç4. Egalement jouable est 5. Cç3, Fd6 ou Cxd5.

e) Après 5..., Cb-d7 ; 6. 0-0, Cxd5 ; 7. ç4, Cf6 ; 8. d4, Fé7 ; *9. Fxf4, 0-0 ;* 10. Fa4, Cb6 ; 11. Fb3 les Blancs ont un jeu supérieur (Bronstein - Ragozine, *Stockholm, 1948*). *De même, si* 5..., Fd7 ; 6. Fç4, Dé7+ ; 7. Fé2, Cxd5 ; 8. 0-0, Cç6 ; 9. ç4, Cb6 ; 10. f4, g5 ; 11. Cç3 !

f) Une autre idée est 6..., bxç6 ; 7. Fç4, Cd5 ! ; 8. 0-0, Fd6 ; 9. Cç3, Fé6 ; 10. Cé4, Fç7 ; 11. Fb3, 0-0 ; 12. f4, Cb-d7 ; 13. ç4, Cé3 ; 14. Fxé3, fxé3 avec égalité (par exemple, 15. Cf-g5, Cf6 ; 16. Cxf6+, gxf6 ; 17. Cxé6, fxé6 ; 18. ç5, Rh8 ; 19. Dd3, é5).

g) Meilleur que 7. Dé2+, Fé7 ; *8. d4, 0-0 ; 9. Fxç6, bxç6 ; 10. 0-0,* Fd6 avec avantage aux Noirs (Orienter-Grunfeld (Vienne, 1944).

h) Et non *7..., Da5+ ; 8. Cç3, Fb4 ;* 9. 0-0, Fxç3 ; 10. Dé2+, Fé6, 11. bxç3 (Pachman - Vymetal, 1953).

i) Après 8. *Dé2+, Fé6 ;* 9. Cg5, 0-0 ; 10. Cxé6, fxé6 les Noirs ont un jeu actif : 11. Fxç6, bxç6 ; 12. *0-0, Dç7 ; 13. Dxé6+ (ou 13. Cd2, é5 ;* 14. dxé5, Fxé5 comme dans la partie Gross - Plachetka (1972), Rh8 ; 14. Dh3, Ta-é8 ; 15. Cd2, ç5 ; 16. Cç4, Cé4 (Burgi - Paroulek, 1911).

j) Si 9. Cç3, Fg4 ! (Brinck - Claussen - *Littleton, Copenhague, 1967) et* si 9. Ca3, Fg4 ; 10. Cç4, Fç7 ; 11. Fxç6, bxç6 ; 12. Dd3, Dd5 (Glazkov-Sinicin, 1972). Le coup du texte assure, selon certains théoriciens comme Kortchnoï et Zak, une position avantageuse aux Blancs, en raison de leur pion passé central et de la perspective Cç4-Cç-é5. Cependant, les Noirs disposent de chances tactiques qui ne doivent pas être sous-*estimées.*

k) Ou 10. Fxç6, bxç6 ; 11. Cç4, Fç7 ; 12. Dd3, Té8 ; 13. Cf-é5, Fé2! ; 14. Dxé2, Dxd4+ ; 15. Df2, Fxé5 ; 16. Cxé5, Dxé5 ; 17. Dxf4 avec égalité. De même, si 13. Cç-é5, Fxf3 ; 14. Cxf3, Cg5!

l) 10..., Té8 est peut-être plus précis.

m) Menaçant 12..., a6.

n) Parant la menace et préparant l'installation *active du F sur ç2.*

o) Ce sacrifice de pion est une surprise. En réalité, il permet aux Noirs *de gagner deux temps pour amener* leur D sur l'aile R.

p) Forcé. Si 14. a4, a6! et si 14. Db3, a6 et 15..., Tb8.

q) Dans ce gambit du R, ce sont *les Noirs qui ont donné un pion pour* obtenir une position d'attaque, la menace étant 15..., Cf5 et 16..., Cé3 *ou 16..., Ch4 ou 16..., Cg3. Si 15. h3,* Cf5! ; 16. hxg4, Cxg4 suivi de 17..., Cg3 et du mat.

r) Empêchant 16. h3, Ta-é8! ; 17. hxg4, Cxg4 ; 18. Té1, Cd-é3 ; 19. Fxé3, fxé3 avec une attaque décisive après 20..., Cf2.

s) Dangereux mais si 17. *Cç-é5,* Fxé5 ; 18. dxé5, Txé5 ; 19. h3, Té6! et le F ne peut être pris à cause de Cxg4 et de Th6.

t) La tentation est trop forte. Avec plus de sang-froid, les Blancs pouvaient *se défendre par 19. Dé1, é2! ;* 20. Fxé2, Fxh3! ; 21. gxh3, Té4! ; 22. Cç-d2, Tg4+ ; 23. hxg4, Dxg4+ ; 24. Rh1, Dh3 *avec échec perpétuel* ou par 19. Dé2, Fg3 ; 20. Cç-é5, Ff2+ ; 21. Txf2, éxf2+ ; 22. Dxf2, Fxf3 ; 23. Dxf3, Dxf3 ; 24. Cxf3, Cd5.

u) La combinaison du sacrifice de la T et du pion é ouvre aux Noirs la diagonale b8-g1. Si 21..., Fxé5 ; 22. g3!, Fxg3 ; 23. *Rg2!*

v) Il faut donner la D. Si 23. Cd4, Dh2 mat.

w) Menace 24..., Fxd4+ et 25..., *Dé3+.*

x) Mieux valait 25. Dxb6, Dxb6+ ; 26. Cd4, Cxé5 bien que la supériorité matérielle des Noirs soit encore évidente.

y) Car si 26. çxd4, Fxd4+.

CLAUDE LEMOINE.

PROBLÈME

A. CHITOV
(1976)

BLANCS (8) : Rg1, Th8, Fh2 et h3, Pb5, d5, d4 et f6.
NOIRS (11) : Ra8, Tb8, Fa7 et ç8, Pb7, b6, d7, d5, f7, g6 et g5.
Les Blancs jouent et font mat en dix coups.

SOLUTION DU PROBLEME N° 734
N. MAKSAK et V. ROSSINKY.
« Schakmaty », 1969.
Mat en cinq coups.

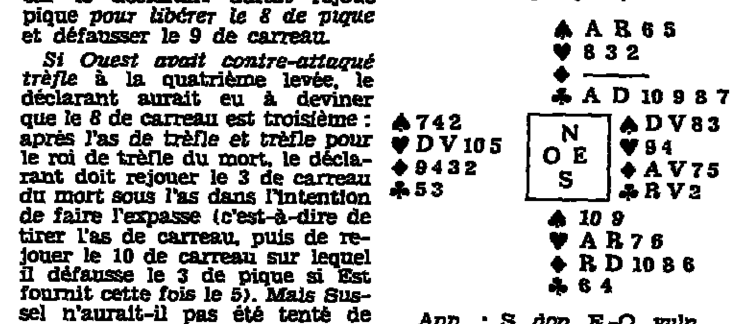
1. *Tb8!!* (menace 2. Txf8 mat), Txb8 ; 2. Tb2!!, Txb2+ (et non 2..., Tf8 ; 3. Db4! ni 2..., g6 ; 3. Txb8+, Rg7 ; 4. *f8=D* mat) ; 3. *Dé2!!*, Txé2+ ; 4. Rh1, Té8 ; 5. fxé8=D mat.

Si 1..., g6 ; 2. Txf8+, Rg7 ; 3. Dé6, Rxf8 ; 4. *Dé8+*, Rg7 ; 5. Dg8 mat ou bien 3..., Th8 ; 4. Tg8+, Rh7 ; 5. f8=C mat. Une belle idée de déviation romaine au moyen de trois sacrifices consécutifs de pièces lourdes blanches.

bridge N° 732

Le Grand Prix

On a *tendance* à *sous-estimer* l'importance des cartes intermédiaires. Or, souvent, un 7 ou un 8 jouera un rôle décisif, comme *dans cette donne du Festival de* l'Hôtel Melia Don Pepe l'année dernière.



Nord : ♠ 8 7 6 2 ; ♥ 10 4 3 ; ♦ A 10 7 3 ; ♣ R 7
Ouest : ♠ D V 10 5 4 ; ♥ R V ; ♦ 8 6 4 ; ♣ A 10 4
Est : ♠ 9 ; ♥ 8 7 ; ♦ R D 5 2 ; ♣ D V 9 8 6 3
Sud : ♠ A R 3 ; ♥ A D 9 6 5 2 ; ♦ V 9 ; ♣ 5 2

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
P. Ticci	Sharif	d'Alelio	Sussel
1 ♠	passe	passe	contre
passe	1 SA	passe	2 ♥
passe	3 ♥	passe	4 ♥...

Ouest ayant entamé la dame de pique, Sud a pris avec l'as et a rejoué aussitôt l'as de cœur et cœur. *Comment Patrick Sussel, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

Ouest contre-attaqua le 8 de carreau pour le 3 du mort. D'Alelio prit avec la dame, et il joua trèfle. Ouest mit l'as, et il rejoua trèfle *pour le roi de Nord. Le* déclarant tira alors l'as de carreau, *rejoua le 10 de carreau* et défaussa le 3 de pique perdant *quand Est fournit le 5 de carreau.*

Si Est avait couvert le 10 de carreau avec le roi de carreau, Sud aurait *coupé,* et *il* serait remonté au mort grâce au 10 de cœur pour utiliser le 7 de carreau affranchi.

On voit que, si, après le roi de cœur, Ouest avait rejoué le valet, il n'y aurait plus eu de problème, car le déclarant aurait rejoué pique *pour libérer le 8 de pique* et défausser le 9 de carreau.

Si Ouest avait contre-attaqué trèfle à la quatrième levée, le déclarant aurait eu à deviner que le 8 de carreau est troisième : après l'as de trèfle et trèfle pour le roi de trèfle du mort, le déclarant doit rejouer le 3 de carreau du mort sous l'as dans l'intention de faire l'expasse (c'est-à-dire de tirer l'as de carreau, puis de rejouer le 10 de carreau sur lequel il défausse le 3 de pique si Est fournit cette fois le 5). *Mais* Sussel n'aurait-il pas été tenté de *jouer deux fois carreau de sa* main et de faire chaque fois l'impasse en espérant un gros honneur chez l'ouvreur en Ouest ?

Pas d'échec à mat

Il semble normal d'espérer faire chuter un chelem quand on a 12 points d'honneurs, dont un as et R V 2 d'atout bien placés derrière A D 10... Mais il faut croire que ce n'était pas suffisant pour faire échec à Matt Granovetter car ce *champion américain* a bel et bien fait douze levées dans cette donne d'un championnat d'Amérique par paires.

Nord : ♠ A R 6 5 ; ♥ 8 3 2 ; ♦ — ; ♣ A D 10 9 8 7
Ouest : ♠ 7 4 2 ; ♥ D V 10 5 ; ♦ 9 4 3 2 ; ♣ 5 3
Est : ♠ D V 8 3 ; ♥ 9 4 ; ♦ A V 7 5 ; ♣ R V 2
Sud : ♠ 10 9 ; ♥ A R 7 6 ; ♦ R D 10 8 6 ; ♣ 6 4

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ♣	passe	2 ♣	passe
2 ♦	passe	2 ♠	passe
2 SA	passe	6 ♣	passe...

Ouest ayant entamé la *dame* de cœur, *comment Granovetter, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A TREFLE contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Le premier tour d'enchères peut paraître bizarre, mais il était artificiel. Dans le système utilisé, Sud ne pouvait ni ouvrir de « 1 ♦ » (qui aurait promis une main forte), ni dire « 1 ♥ » (qui aurait garanti cinq cartes). Les enchères ensuite sont naturelles et... optimistes.

En enchères naturelles, on aurait abouti à « 3 SA ».

Sud	*Nord*
1 ♦	2 ♣
2 ♦	2 ♠
2 SA	3 ♣
3 ♥	3 SA

Cependant, sur l'entame normale de la dame de cœur, Sud aurait probablement chuté son contrat.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 20

Suspense à Aix-les-Bains

Les sixièmes championnats du monde francophone (*le Monde* du 3 novembre), organisés par le comité Rhône-Alpes, à Aix-les-Bains, se sont révélés passionnants, grâce à des renversements de situation de dernière heure. *Le jeune Parisien Claude Saint-*Jean a gagné la première manche, avec soixante-treize points d'avance sur le second, en trouvant BIOTITES, FRUGALES et SECOURUT, tandis que nombre de favoris bronchaient sur des FERLAGES, COUTURAS, voire des *RECOUSUT* imaginaires. Lors de la deuxième et de la troisième manche, il continue d'être en tête, grâce à AJOINTAS et SINGERIE. A *la quatrième manche,* il chute sur THEBAINS et ne mène plus que de vingt-trois points sur Pialat, vedette de *l'émission Des chiffres et des lettres,* quarante-trois points sur le Belge Van Geysel, et cinquante-huit points sur le junior Bellot. La cinquième manche, publiée ci-dessous, verra Pialat prendre la tête, au neuvième coup, puis se *faire coiffer,* sur le fil, par Bellot.

Le très haut niveau de ce championnat est attesté par le pourcentage de 94 % dépassé par les trois premiers : en 1976, le championnat *a été gagné à 92 %,* et, en 1975, à 91 %. La victoire du Cannois Jean-Marc Bellot, seize ans, élève de terminale, a également réjoui *participants* et spectateurs ; sa gentillesse et sa modestie pourraient servir d'exemple à nombre de jeunes bridgeurs français ! Comme l'an passé, Yvonne Brûlé *est la seule femme à figurer parmi les dix premiers.* Après une domination de cinq ans, les Belges ont subi une sévère défaite, mais leur compétence *en* matière d'arbitrage a largement contribué au succès de ce rassemblement, qui comptait trois cents scrabbleurs. Les Suisses, nouveaux venus dans la compétition, ont, de justesse, évité les quatre dernières places. Enfin, le tiercé des jeunes, dans l'épreuve reine, ne doit pas faire oublier le beau tir groupé de Pierre Desmoulins, normalien de *l'immédiat* après-guerre, qui a remporté l'Open, disputé par deux cent cinquante joueurs, et, associé à Saint-Jean, les deux manches du Double.

CHAMPIONNATS DU MONDE FRANCOPHONE 1977
5e manche, Aix-les-Bains, 1er novembre

Le dictionnaire de référence est le P.L.I. (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro, de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre, de A à O. Lorsque la référence d'un mot *commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical.* Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF	PTS
1	NIOQSPV			
2	QP + LMIUE	VISON	H 4	24
3	SESIEAE	IMPLIQUE	5 D	122
4	E + TIAERB	AISEES	L 1	33
5	EDGBEDV	REBATIE	I 7	69
6	DDV + EAFC	BEIGE	2 J	28
7	— KOTU?I?	FACE	G 7	29
8	TI + JARLU	K (S) OU (E) (a)	O 1	47
9	L + TINESL	JURAIT	F 10	56
10	EIEURDE	INSTILLE (b)	D 1	70
11	E + XFAUZN	ERUDITE (c)	15 A	30
12	UXN + MNVO	FANEZ	2 B	74
13	VNNU + NEA	MOXA	13 C	28
14	— SAELGRU	NEVEU	8 A	34
15	MHATNYL	SURGELA (d)	M 5	82
16	LNTHM + OA	AYS (d)	3 B	51
17	RECDOST	METHANOL (e)	13 H	74
18	TORCD + NP	MES	H 13	39
19	— AIHTDNN	PLOC	O 12	33
20	ITDNN + DR	HA	J 10	28
21	DNT + OTRW	DRAIN	L 11	17
22	WTT décomposé	ROND	A 3	19
23		FORT	7 G	7
24		SUT	6 L	12
25				
			TOTAL	989

NOTES

(a) Affolement général. Tous les leaders font KI (W) I (S) en 12 H pour 44 points. (b) Saint-*Jean manque ce scrabble* et pour la première fois n'est plus en tête de ce championnat. C'est maintenant Pialat qui mène grâce à un beau INSTALLEE à deux appuis (13 B). (c) le même mot au même emplacement avait été joué à la dernière manche des IIIes Championnats, à Monte-Carlo, gagnés par Sélis avec un point d'avance sur le second. (d) Pris d'un doute, Pialat préfère assurer LIGUERAS pour 10 points de moins. (e) Pialat place HYMEN en B 5 pour 38 points seulement. Il n'est plus à l'abri d'un scrabble. (f) Seul des leaders, Bellot « plante » ce *METHANOL* et prend la tête.

RESULTATS

1. Yvonne Brûlé, 974 (98,48 %) ; 2. *J.-M. Bellot, 969 (97,98 %)* ; 3. A. Reidel, 943 (95,35 %).

RESULTATS FINALS

1. J.-M. Bellot (France) ; 2. M. Pialat (Fr.) ; 3. C. Saint-Jean (Fr.) ; 4. *M. Van Geysel (Belgique)* ; 5. J.-L. Pennec (Fr.) ; 6. M. Sélis (Be.) ; 7. A. Reidel (Fr.) ; 8. Yvonne Brûlé (Fr.) ; 9. J.-C. Bouet (Fr.) ; 10. H. Mollard (Fr.) ; 11. Y. Renson (Be) ; 12. A. Van Buggenhout (Be) ; 13. J.-M. David (Be) ; 14. J.-P. Brûlé (Fr.) ; 15. R. Albert *(Fr.)* ; 16. *J.-L. Luyten* (Be) ; 17. A. Lempereur (Be) ; 18. C. Fortemps (Be) ; 19. M. Gueben (Be) ; 20. J.-M. Jouannet (Fr.).

PENTASCRABBLE
de J.-M. BELLOT

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot devant passer par l'étoile rose.

CDEE?IS - AAEHSTU - AAA?ILX
ACEERTU - AGLNOSV

Solution proposée : plus de 650 points.

SOLUTION
DU PROBLEME N° 19

(L) ICITEE 8 F, 68 ; ARCHIPEL F 1, 72 ; GYMKHANA 1 A, 419 ; TOPERAIT J 8, 68 ; VITRIONS 15 H, 158. Total : 785 pts.

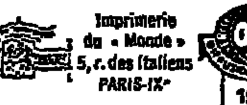
Solution trouvée par M. Lenoir (Avignon), M. Zimeray (Paris) et Mme Gandois (Le Cannet). M. Chevillard propose une jollie solution à 728 avec ATROPHIE (4 A, 80) et GIRAVIONS (A 1, 89).

MICHEL CHARLEMAGNE.

● Week-end Scrabble en Haute-Normandie. Tournoi individuel à la Maison des Jeunes et de la Culture, 114, avenue de Bretagne, à Rouen, le 26 novembre, à 15 heures. Tournoi par paires à l'hôtel la Présidence, boulevard de Verdun, à Dieppe, le 27 novembre, à 10 heures (deuxième séance l'après-midi).

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 8, rue Maurice-Delafosse, 92100 Boulogne-Billancourt.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.




Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

MODES DU TEMPS

Le retour des tissus à poils

APRES plusieurs années de super-prospérité, les imitations de fourrures n'ont pas pu résister aux tendances écologiques de la mode en fibres naturelles. Et, comme les tissus n'évoluaient guère plus que les formes, les stylistes ont préféré se tourner vers d'autres formes de vêtements chauds, notamment les cotons matelassés de duvet et autres « bibendums », volumineux, certes, mais faciles à traiter, sans limitation de couleurs.

Nous assistons, cette année, à un retour des tissus à poils, dans une optique jeune et sportive, attrayante. La mode des blousons, des parkas et des « duffel-coats » s'y prête parfaitement et les fabricants ont choisi le créneau des clientes de grands magasins... avec des modèles de stylistes. Ainsi la société Tissavel a-t-elle demandé à Chloé de Bruneton de lui créer une collection mi-ville mi-loisirs qui rassemble le plus grand nombre de suffrages.

Ce sont, en effet, des tenues chaudes et légères confortables et solides, ne craignant ni la pluie, ni la neige, ni les mites (en vente aux Galeries Lafayette et en province aux Nouvelles Galeries).

Il semble que deux genres de poils doivent ressortir dès cet hiver et se développer l'année prochaine : le long, rustique, et le court, soit à aspect frisé, soit à toucher velours, ces derniers en fourrages d'imperméables et de pelisses.

J.-C. de Castelbajac a réalisé un blouson à manches de coton et col de velours en « nounours » brun-roux clair, un gilet long et trois parkas (31, place du Marché-Saint-Honoré).

Anne-Marie Beretta préfère la peluche à l'imitation de la fourrure, dans un contexte de superpositions hivernales : doublures tantôt amovibles, tantôt fixes, voire vrais vêtements. Ainsi son gilet à capuchon se porte-t-il seul ou sous une canadienne double face écru et terre (34, rue Saint-Sulpice).

Toujours dans le même esprit, Elisabeth de Senneville a créé, pour Initial, un gilet de berger, à porter seul sur un chandail ou une chemise, mais à glisser aussi sous une parka de velours (chez Victoire, 12, place des Victoires).

Daniel Hechter parle de gros pulls écrus « moumoutes » à cols roulés et à bords côtes qu'on s'arrache dans sa nouvelle boutique, à telle enseigne qu'il envisage de les lancer en couleur (146, boulevard Saint-Germain).

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

JEAN-LOUIS DE PARIS : duffel-coat de Chloé de Bruneton en dralon de Tissavel imprimé en grège-blanc-roux à poils longs, fermé de brandebourgs en cuir marron. 625 F, aux Galeries Lafayette et, pour la province, aux Nouvelles Galeries.

GUDULE : blouson « moumoute » en polyester blanc à poils ras suggérant le mouton, à col, poignets et bas en bords côtes de tricot assorti. 539 F. 79, rue de Passy, 73, rue Saint-André-des-Arts et chez les dépositaires de la marque à travers la France.

LEUR ANCÊTRE LE LINOLÉUM

Les "sols-coussins"

LE plus facile à entretenir des matériaux de revêtements de sols — avec le carrelage — est le plastique. Ce n'est sans doute pas le plus réussi sur le plan esthétique mais sa solidité et son prix méritent d'être pris en considération lors du choix. En vingt-cinq ans, les sols en plastique ont beaucoup évolué. Leur ancêtre, le linoléum (qui ne contenait d'ailleurs pas de matière plastique puisque sa fabrication commença à la fin du dix-neuvième siècle) était inusable mais très dur et froid sous les pieds.

La nouvelle génération des sols en plastique est beaucoup plus élastique et apporte donc plus de confort. Ce « sol-coussin » (le « cushion-floor » créé aux Etats-Unis) est apparu en France il y a une dizaine d'années. Il est composé de plusieurs éléments disposés en couches superposées : celle de surface, dite d'usure, est en chlorure de polyvinyle (P.V.C.) transparent et à léger relief anti-dérapant ; elle protège le décor, imprimé par divers procédés. La seconde couche, qui donne son élasticité au revêtement, est une mousse en plastique et la troisième, imputrescible, fait office de support à l'ensemble.

L'avantage primordial du « sol-coussin » est sa très bonne résistance à l'usure et au poinçonnement des talons et, bien sûr, une souplesse que n'avaient pas les précédents revêtements en plastique. Son entretien est limité au passage d'une serpillère humide ; il a parfois tendance à se ternir à l'usage mais il est déconseillé de le cirer pour éviter les traces de pas et les marques de pieds de sièges. Selon la teneur en vinyle de la couche d'usure, une cigarette peut provoquer une marque plus ou moins indélébile.

Le grand reproche à faire aux « sols-coussins », au niveau du décor, est d'être voués aux imitations, principalement de carrelages. Si certaines d'entre elles sont réussies, on peut déplorer, toutefois le manque d'imagination des fabricants qui investissent peu dans la création. C'est dommage, car ces revêtements solides, d'entretien aisé et peu coûteux (entre 30 et 50 F le m2) peuvent être utilisés ailleurs que dans une cuisine ou une salle d'eau. Dans une entrée, par exemple, une chambre d'enfant ou même un séjour de maison de vacances.

La collection « Novilon de luxe » de Sarlino-Forbo comporte quelques graphismes contemporains. Ce fabricant a créé en 1977 un revêtement encore plus solide et plus souple, grâce à son support également en mousse, intitulé « Novilon-traffic ». Dalami vient de sortir un « sol-coussin » dont le support est en vinyle compact (« Décorami ») et les décors... de sempiternels substituts de carrelages ! Chez Gerflex, deux revêtements d'une même famille — l'un assez mince et brillant (« Gerflor 600 ») et l'autre plus épais et satiné (« Gerflor 900 ») — permettent chacun une décoration homogène du sol et des murs. Parmi leurs nouveaux dessins : des motifs géométriques et de larges fleurs stylisées. Le « Sommousse » de Sommer s'utilise également aux murs comme au sol ; un dessin de petit cannage s'ajoute désormais aux classiques « tomettes » de ce revêtement dont le support est en mousse et fibre de ve[rre]

Deux importants fabrica[nts] étrangers sont implantés sur [le] marché français. L'Anglais Na[irn] propose deux types de « sol-cou[s]sin », plus ou moins épais : « Super-flamenco » et le « Co[...] tred », dans des initiatives [...] carreaux. L'Américain Armstro[ng] a également deux qualités [de] revêtements, à surface brillan[te] ou satinée, traitées aussi en [to]mettes et dallages.

Les « sols-coussins » sont desti[]nés à être collés, sur un suppo[rt] bien plan et sec. Pour de petit[es] surfaces, le revêtement peut êt[re] installé en « pose libre », les l[és] étant, réunis par des band[es] adhésives double-face. Les so[ls] en plastique sont vendus en ro[u]leaux de 2 mètres de large. Sar[]lino a lancé, avec le « Novilon traffic », une largeur de 4 mètre[s] et va être suivi par Gerfle[x] Armstrong et Nairn. Pratiqu[e] pour éviter les joints, cette tr[ès] grande largeur risque de pos[er] des problèmes de manipulation et d'introduction dans les appar[]tements par des portes et esca[]liers étroits.

JANY AUJAME.

BEAUBOURG EN CUISINE

Jusqu'au 12 décembre, le Centre Georges-Pompidou abrite une exposition des divers ustensiles nécessaires à la préparation des repas. Cette présentation est le résultat de l'étude, menée par le service « Design de produits » du Centre de création industrielle (C.C.I.), sur l'utilité réelle de toute la panoplie dont on dispose actuellement.

Deux cents appareils, à main, mécaniques et électriques, sont exposés sur de grands panneaux inclinés. Ils sont groupés selon leurs fonctions : éplucher les pommes de terre, passer la soupe, préparer la purée, pétrir la pâte, monter les blancs d'œufs en neige, hacher la viande, râper et émincer, presser et extraire les jus des agrumes.

Il ne s'agit pas d'une sélection destinée à prendre le consommateur « par la main » pour orienter son choix, mais de la présentation du maximum d'éléments pour lui apprendre à choisir lui-même. Un produit n'est jamais le meilleur pour tous, estime le service « Design de produits » du C.C.I. Il faut savoir s'équiper selon ses besoins personnels, en fonction de l'usage réel d'un type d'appareils et de ses moyens financiers. L'exposition du C.C.I permet d'avoir une vue d'ensemble des ustensiles et appareils ménagers les plus courants (du couteau-éplucheur au mixer) pour préparer les aliments, en expliquant les services qu'ils rendent effectivement.

Un dossier sur cette étude doi[t] paraître début décembre. Il se[ra] mis en vente au Centre Pomp[i]dou, dans les kiosques et le[s] maisons de la presse. — J. A.

TROUVAILLES

Fleurs

L'éternel été

Charles Pathé vient d'ouvrir sa nouvelle boutique de décoration végétale à deux pas de l'hôtel Hilton-Suffren. Il a confié à Christian Comet le soin de composer tous les bouquets de fleurs séchées qui, l'hiver venu, égayent la maison sans risque de se faner. L'innovation réside, ici, dans le mélange insolite de plantes séchées et de fleurs de soie ou de plastique.

Pour décorer joliment une salle de bains, une petite coupe en vannerie est garnie de graminées et de mini-fleurs en plastique de couleurs vives. Disposées dans un panier de forme allongée, des immortelles de tons rouge et orange s'allient à quelques roses épanouies, jaune pâle, en plastique si fin qu'il ressemble à de la porcelaine. Dans une corbeille ronde, un bouquet léger est composé de graminées dans une harmonie de violet, pourpre et mauve ; ces plantes séchées sont parsemées de fleurs de soie, boutons de roses légèrement bleutées.

La gamme des bouquets secs va de 150 à 500 F environ et on peut apporter son propre vase (ou tout autre récipient) et commander la composition de son choix, assortie à ses rideaux, à ses murs ou à son humeur.

★ Décoration végétale, 3, avenue de Suffren, 75007 Paris.

Lit

Couché dans la plume

Jadis, dans nos campagnes, c'est sur une couette qu'on se couchait pour avoir chaud. Le temps a passé et la couette nous est arrivée des pays nordiques sous la forme d'un moelleux édredon sous lequel on se glisse. Marguerite Foulon a eu l'idée de remettre au goût du jour la couette d'antan, c'est-à-dire le matelas de plumes dans lequel on s'enfonce comme dans un nid. Elle présente actuellement, dans sa boutique de linge et tenues de nuit, cette « paillasse de luxe » comme on l'appelle avec humour. C'est un matelas pour lit d'une personne, tout gonflé de plumes et recouvert d'un beau coutil à larges bandes bleu marine et rayées bleu et blanc (750 F). A installer dans une maison de campagne, pour faire des économies de chauffage... mais pas d'énergie, car il en faudra beaucoup pour se tirer du lit.

★ Au Vieux Baquet, 70, rue des Saints-Pères, 75007 Paris.

Maison

Pierre blonde

De la cheminée de pierre, classique ou rustique, aux tables basses modernes, il y avait un grand pas à franchir. Le maître-âtrier Richard Le Droff l'a sauté sans hésiter et il a eu raison, car cette nouvelle interprétation de la pierre apporte un élément chaleureux au décor d'une pièce. Point n'est besoin d'avoir déjà une cheminée pour apprécier la sobriété de lignes de ces tables, faites d'un piètement sculpté en pierre (fine et blanche ou beige à gros grains) et d'un plateau en glace transparente. Elles valent, selon les modèles qui sont nombreux, de 900 à 1 500 F et s'accompagnent de lampes dont le pied est également taillé dans la pierre. Ces lampes, de formes modernes, sont coiffées d'abat-jour en shantung orange, marron ou vert.

★ Galerie Richard Le Droff, 5, rue La Boétie, 75008 Paris.

Toilette

Rasoir en « roue libre »

Un rasoir électrique rechargeable à meilleur prix vient d'être mis en vente par Braun. L'« Intercity » coûte 349 F, soit 50 F de moins que le Braun « Micron », tout en offrant le même service. Le dernier-né de la marque jouit d'une plus grande autonomie — il marche « en roue libre » pendant cinquante minutes, soit environ la durée de dix rasages — et se recharge plus rapidement (quarante-cinq minutes)) sur tous les courants.

Sa douceur est obtenue par la minceur de la grille (0,005 mm) et par sa souplesse — la feuille d'acier est recouverte de platine. Sobre d'aspect, noir et en plastique, le rasoir a une face en relief donc anti-dérapante, qui permet d'avoir l'appareil bien en main. Le coffret dans lequel il se glisse, à la manière d'un appareil photo, est plus qu'un étui. Il sert, avec sa prise intégrée, de chargeur au rasoir. Il peut aussi être vissé ou posé contre le mur de la salle de bains grâce à un support auto-adhésif. Il loge, enfin, dans un petit compartiment la brosse qui sert à nettoyer l'instrument.

L'ILLUSTRATION DANS LA PUBLICITÉ

Promotion-ironie

PARCE qu'elle appartient au système publicitaire dit de la société de consommation, qu'elle sert à valoriser l'image de marque d'un produit et n'existe que le temps éphémère d'une campagne de promotion, l'illustration a longtemps été considérée en France comme un art mineur. Toutefois l'attention vigilante que portent désormais les collectionneurs d'art au phénomène de l'illustration, l'effort accompli par des galeries marginales pour exposer certaines œuvres de fonction illustrative et récemment l'hommage rendu au Centre Georges-Pompidou par le Centre de création industriel à l'« Illustration européenne » témoignent du regain d'intérêt à l'égard de ces créations qui bien que fugitives signifient avec force notre époque.

Il existe une infinité de styles d'illustrations et de supports, allant du simple dessin venant en rajout pour le conditionnement de tel produit alimentaire, à l'image figurant sur une plaquette de prestige, sur une pochette de disque ou une annonce-presse jusqu'à l'affiche qui recouvre les murs de la ville et attire le regard du passant. De certaines images, il ne reste parfois aucun souvenir, car ceux qui réalisent ces ouvrages de commande et exercent leur métier d'illustrateur vivent différemment, selon leur personnalité, ses contraintes et dépendances à l'égard des agences de publicité qui prévisualisent leurs travaux.

En effet, certains illustrateurs, loin de vouloir apparaître comme des créateurs, sacrifient aux modes, utilisent les grands courants esthétiques (abstraction, surréalisme ou hyperréalisme) pour véhiculer le message publicitaire, mettant leur seule technicité à contribution. D'autres exerçant par ailleurs une activité de peintre ou de sculpteur et apportent leurs dons à leur autre métier d'illustrateur dont le langage doit être plus explicite. Enfin ceux dont on retient les œuvres et qui peuvent véritablement être qualifiés d'illustrateurs placent le message commercial dans le climat de la création, prenant telle commande comme prétexte pour signifier au-delà du produit imposé leur propre discours, le chargeant d'humour, exprimant leur facture artistique.

Ainsi la campagne réalisée de concert avec l'agence Laurin-Leydier par M. Guiré-Vaka sur le déodorant Airwick proposait-elle l'image d'un monde peuplé de monstres pollués à l'inverse du climat serein dont la publicité a coutume de se plaire à auréoler tel produit. Parfois, l'authenticité picturale de l'ouvrage retient l'attention du public, c'est le cas de la campagne sur le Champagne Mercier, réalisée par M. Dubré, représentant sur gravure et aquarelle une nacelle de ballon dirigeable survolant Paris dont les voyageurs vêtus à l'ancienne sablent le champagne.

L'humour est aussi présent dans son illustration sur Concorde réalisée pour Air France montrant les berges de la Seine à Paris accolées à la baie de Rio-de-Janeiro en un raccourci qui paraît évident. La liste serait trop longue pour énumérer tous les illustrateurs français qui réalisent ces chefs-d'œuvre du quotidien destinés à une large diffusion : J.-P. Goude à New-York, A. François, Folon, J. Lagarigue, G. Pascalini, Avoine, Barbe, Le Foll et R. Gieziewicz, tous ces créateurs démontrent que l'illustration n'est pas seulement soumise aux lois contraignantes du marché mais témoignent avec clairvoyance du temps présent.

L'illustration contemporaine, moins magique que celle de ses précurseurs (Magritte, Klee, Miro, Dali, Mathieu...), plus savante peut-être, prend du recul par rapport à notre société en la redessinant et plonge le consommateur dans un monde ludique parfois ironique. Si l'illustration française paraît parfois manquer d'audace au regard des Etats-Unis, elle n'en est pas moins subtile.

EVELITA MOOD.

Bibliographie : European Illustration 77-78, par E. Booth-Clibborn (à la Hune).

هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

JOUR [...] CINÉMA

[Co]ntre la dissidence.

Treize cinéastes soviétiques accusent les organisateurs de la Biennale de Venise d'avoir transformé cette manifestation en « farce politique ». Le thème de la Biennale, cette année, est la dissidence dans les pays de l'Est. « Cette décision, déclarent les cinéastes dans un communiqué publié par l'ambassade soviétique à Rome, est en contradiction flagrante avec l'esprit de la *détente. Nous condamnons de* semblables actions et nous nous opposons à toute projection de films soviétiques dans le cadre de cette manifestation », *poursuit le communiqué, signé notamment par Otar Iosseliani, Andreï Mikhalkov-Kontchalovski, Andreï Tarkovsky, et Oleb Panfilov.*

[M]. Henry Chapier quitte [le] Festival de Paris.

M. Henry Chapier, délégué général adjoint du Festival cinématographique de Paris, a donné sa démission du comité organisateur de cette manifestation en raison de son « total désaccord avec la nouvelle politique du délégué général », *M. Pierre-Henri Deleau.*

Faisant allusion à des propos que le délégué général aurait tenus au cours d'une réception, à l'issue du festival, M. Chapier a souligné, dans un communiqué, qu'« il est inadmissibe que le délégué général fasse le procès des pouvoirs publics français devant la presse italienne pour expliquer le désordre d'une sélection incohérente, arbitraire et sans aucun attrait pour le public ».

[A]u côté de la marge.

Un Festival de films en super-8 a lieu actuellement à Louvain-la-Neuve, près de Bruxelles. Organisé par la Fédération nationale du super-8 belge et la Fédération internationale, cette manifestation accueille, jusqu'au 13 novembre, des films d'auteurs belges et hollandais, mais aussi vénézuéliens et iraniens. Le super-8 et le 16 mm auront encore droit à un festival en janvier, à la porte de la Suisse à Paris, au cours d'Espaces 78. On y attend, sans sélection, les films de jeunes réalisateurs de tous les pays. Ce sera « trois jours de cinéma en marge ».

D'autre part, la Maison des beaux-arts continue de projeter des exemples du cinéma différent. Après les frères Kuchar, Pierre Ventre, Gérard Virloguex, Werner Nekes vient présenter, le 14 novembre à 20 h. 30, une série de travaux, puis, le 21 novembre, Adolfo Arrieto proposera en première mondiale son dernier film : Dans les bras du pompier fantôme.

★ Festival du super-8. Rens. : Robert Malengreau. Tél. 649-33-40.

★ Trois jours de cinéma en marge : Espaces 78. Porte de la Suisse 11 bis rue Scribe Paris 9e. Tél. 073-00-29.

★ Maison des Beaux-Arts (Crous) 11 rue des Beaux-Arts, Paris 75006. Tél. 033-10-99.

[C]arte blanche [p]our Freddy Buache.

Olivier Barrot, Jean-Pierre Jeancolas et Gérard Lefèvre, animateurs, jusqu'en 1976, de la section cinéma de la Maison des arts et de la culture de Créteil, rendent compte de leur expérience et proposent un manuel à la fois pratique et théorique : Cinéma service public. *A l'occasion de sa parution (aux éditions Maspéro), sont organisées* Six heures pour le cinéma, *le 15 novembre, à l'Olympic-Entrepôt. à 18 heures, bienvenue aux enfants, avec notamment un film suédois,* Hugo et Joséphine, *de Kjell Grede. A 20 heures, Freddy Buache, conservateur de la cinémathèque suisse, aura carte blanche : il proposera* le Triangle, *du cinéaste arménien Guenrikh Malian. Enfin, à 22 heures, ce sera l'occasion (rare, à ne pas manquer) de voir le premier long métrage de Coline Serreau* Mais qu'est-ce qu'elles veulent ? *Pour cette journée, la participation aux frais sera de 10 francs.*

★ *Cinéma, service public.* Editions Maspéro, 224 pages, 36 F.

★ Olympic-Entrepôt. 7-9, rue Francis-de-Pressensé, 75014 Paris.

Cinéma

Un adieu lyrique

(Suite de la première page.)

Willsdorff (Jacques Perrin) n'existe plus, en effet, que dans les souvenirs, la conscience de deux hommes qui l'ont connu à des moments différents : Pierre, le médecin de marine (Claude Rich), attaché à un navire d'assistance aux bateaux de pêche de Terre-Neuve, et le commandant de ce bâtiment (Jean Rochefort), mutilé d'une main et rongé par un cancer. Leur navigation, au parcours bien précis, les entraîne, dans les mers froides, à la recherche d'un rêve. Willsdorff est là-bas propriétaire d'un chalutier depuis sa sortie de prison. Il est la jeunesse de ces deux hommes de cinquante ans ; il est aussi une sorte de Moby Dick, la « baleine blanche » du commandant. Les images que tous deux ont gardé de Willsdorff se rejoignent, se complètent, tout en gardant leur mystère et donnent au film l'allure d'une épopée douloureuse vers la mort et le néant des illusions.

Un troisième homme, le chef mécanicien (Jacques Dufilho), berce l'équipage de contes horribles sur sa Bretagne natale. Mais lui détient une vérité. Entre le ciel et l'océan, dans un monde de froid et de glace où les pêcheurs de morue accomplissent leur rude travail, la course au mythe déploie ses envolées, se perd dans l'océan, infini. Willsdorff ne reparaît pas, contrairement au roman. Il sera, à jamais, une voix à la radio, dans les eaux lointaines.

On va reprocher à Schoendoerffer de se complaire dans la nostalgie des guerres coloniales et de leurs soldats perdus. Cette « lecture » serait partiale et insuffisante. « Le Crabe-Tambour » est, en fait, un adieu lyrique au romantisme de la jeunesse. La cinquantaine proche du réalisateur rejoint celle de ses personnages. Le rêve est derrière eux, fini, dépassé. Et le commandant meurt au moment où s'achève la guerre américaine du Vietnam, avec la chute de Saigon. Schoendoerffer sait bien — et ses acteurs, tous admirables, le font bien comprendre — que vient un temps où on ne peut plus, quoi qu'on fasse, capturer la « baleine blanche ».

JACQUES SICLIER.

★ A.B.C., Impérial-Pathé, Saint-Germain Studio, Gaumont-Colisée, Saint-Lazare Pasquier, Athéna, Montparnasse-Pathé, Gaumont-Convention, le Mayfair.

Un entretien avec le réalisateur

« Qu'as-tu fait de ton talent ? »

« *On dit que votre film est réactionnaire...*

— Je ne crois pas qu'il le soit. Mais à partir du moment où je me suis engagé dans un corps expéditionnaire, l'enchaînement s'est fait comme ça, on m'a donné cette étiquette, et ça m'est très désagréable. *Mon film n'est pas tourné vers le passé.* Mais à partir d'un certain âge, on a derrière soi les années *qui pèsent lourd, on a les choix que* l'on a faits, et qui continuent à nous marquer. On se pose la question : *qu'as-tu fait de ton talent ?* Les deux personnages principaux ont eu des responsabilités dans les trente dernières années de la vie de la France. Ils ont vécu ce qui était un drame pour chaque citoyen, pas seulement pour eux.

» Il n'y a pas de démonstration dans ce film. Le présent est là — l'assistance de la marine à la grande pêche, — *et les souvenirs de ces* hommes. J'ai une bande d'actualités pour dire : attention, la guerre c'est *la mort. Mais je n'ai pas voulu entrer* dans le débat politique. Je n'ai pas réalisé non plus un film sur la condi*tion militaire, mais sur la condition* humaine. Il se trouve que je me suis appuyé sur l'armée, parce que c'est ça que je connais le mieux.

» Des deux personnages, l'un a participé au putsch, l'autre l'a refusé. Je n'avais pas à l'expliquer. Le com*mandant est brisé par la maladie et* le reniement. Il ne regrette pas d'avoir choisi, mais il n'a pas tenu parole. *Quant au médecin, il a cru* qu'il pourrait rester au Moyen-Orient, *il a dû renier le choix qu'il avait fait.* Une fois les choix accomplis, on en porte la responsabilité en soi, c'est *ça la gloire et la peine de l'homme.* Plus le choix est tragique, plus il est grand.

— *Ne craignez-vous pas les malentendus ? On pourrait ne voir que le prestige de l'uniforme et la gloire de l'armée.*

— Il n'entre dans l'uniforme aucun esthétisme (c'est plutôt la rigueur du moine). *Les responsabilités impliquent que l'on se tienne droit et bien.*

» Je ne suis pas contre l'armée. J'y ai passé quatre années très denses, *j'y suis devenu adulte.* Toutes les armées du monde ont un dénominateur commun : la discipline et l'honneur. *Simplement, les mots ont* changé de sens, et les jeunes appellent ça autrement.

» Je ne pense *pas qu'il devrait y avoir de malentendus.* Peu importe que les gens n'aient pas les mêmes références que moi ; l'armée, ni la *guerre d'Indochine, ne sont le sujet* du film. On peut en tout cas le voir deux fois, d'abord comme un policier, puis comme un *film qui fait résonner* quelque chose. *Quand je travaille,* je suis le premier public. Je me demande si ce que je fais est *ennuyeux. Ecrire, filmer,* c'est une main tendue, on ne tend pas une main sale. Mais je ne me demande *pas qui serrera la mienne.* »

Propos recueillis par
CLAIRE DEVARRIEUX.

Théâtre

« Les dix jours qui ébranlèrent le monde »
par la Taganka

Pitreries et coups de fusil, *fresque-farce* sur la révolution d'après le livre de John Reed, *Les dix jours qui ébranlèrent le monde* ébranlent les idées toutes faites sur le théâtre soviétique. On le connaît si peu. A partir des quelques films qui passent de temps en temps, on l'imagine plutôt compassé, didactique, même dans ses velléités comiques. Et *voilà que des clowns,* des masques, des grimaces, désacralisent les portraits officiels, lancent des bourrasques de gaieté insolente.

Tout est contraste dans ce spectacle qui, voilà douze ans, a assuré la gloire de Iouri Lioubimov et de la Taganka. L'histoire y est montrée *sur des théâtres* d'illusion, fabriqués devant nos yeux sur le plateau vide par des jeux de lumière qui élèvent soudainement des colonnes miraculeuses, effacent les murs, créent des espaces immatériels, des effets de transparence, d'éloignement, qui isolent les mains, les transforment en flammes, en personnages-signes *(on pense* aux mains de Charlot dans *la Ruée vers l'or).* Derrière un écran blanc, le théâtre d'ombres fausse les perspectives, confronte des géants et des nains. *Les métaphores* de la satire croisent des pantomimes allégoriques d'un triomphalisme simpliste.

Le spectacle se situe dans le rapport réalité-légende. Il reprend les premiers temps de la lutte, il en retrouve les racines *indestructibles, les dégage,* les jette sans ménagement à la face du public. Il montre la force de vie qui pousse un peuple à la révolte, il montre les intrigues, les trahisons, l'espoir *candide* d'un monde juste, il place des chansons nostalgiques comme des points de suspension. Tout est ambiguïté.

Si la traduction simultanée était moins incomplète et plus synchrone, on saisirait *mieux* encore les glissements. Les comédiens jouent « gros », sans esquive, *mais c'est davantage de* la sauvagerie que du cabotinage. Ils s'exposent sans chercher à duper. Et même si on ne comprend pas le russe, on ressent la *puissante santé,* la *faculté de résistance* que raconte le spectacle avec une sorte de naïveté hautainement affirmée. C'est drôle, dru et beau.

COLETTE GODARD.

★ Chaillot, les 11, 12, 13, 23 et 24 novembre, à *20 h. 15 ;* les 12 et 13 novembre, à 15 heures.

Expositions

La mémoire de José-Luis Cuevas

— Les artistes mexicains ont constamment pris pour sujet le peuple de la rue. Les gravures de Posada, au siècle dernier, ne parlent que de fêtes et d'exploits populaires. Il y a cinquante ans, avec les « muralistes » — Orozco, Rivera, Siqueiros, — la peinture, à son tour, a figé sur les monuments de la capitale les acteurs d'une histoire en train de se faire.

José-Luis Cuevas, qui expose, galerie de Seine, un splendide ensemble de dessins, d'aquarelles, de gouaches et de lavis, fait partie de la génération qui a suivi. Comme ses aînés, il évoque la foule qui emplit les ruelles aux parois couvertes de crépis colorés à la manière inimitable de l'architecture rurale mexicaine. Mais il a pris la tête d'un mouvement qui refuse le discours pathétique et théâtral de ses prédécesseurs, lesquels se faisaient tribuns sur les murs de Mexico, pour s'adresser aux masses.

L'art de Cuevas est le contraire de leur expressionnisme teinté de social-réalisme. Il est plutôt subjectif, complexe, subtil, et pour tout dire confidentiel.

De quoi parle-t-il ? Des autres, à l'exemple de Posada, mais à travers eux, de lui-même. Cuevas peint la réalité, mais il lui faut d'abord passer par la mémoire. Ses premiers souvenirs, a-t-il confié à André Pieyre de Mandiargues, sont pleines de bruissements de papier, de serpentins et de confettis qui sortaient d'une fabrique au-dessous de sa maison natale. Les personnages qu'il dessine aujourd'hui, il les avait vus naguère dans la ruelle du Triumphe (Callejon del triunfo). Prostituées offertes, traversée oblique des passants, soleil et poussière... Etranges contorsions, étranges expressions, étranges proportions d'une populace chimérique naïvement monstrueuse qui se répand dans l'espace à la manière des tableaux hollandais du dix-septième siècle. Un Bruegel des barrios de Mexico... Tout cela est devenu un spectacle nocturne, dissimulé dans les replis d'une grisaille d'ombres et de lumières où se fond et se confond la ligne glissante d'un dessin arrondi.

On ne trouve pas chez Cuevas la maestria d'un illustrateur sûr de son affaire. Mais plutôt une certaine gaucherie, gaucherie d'une démarche dont les déviances ne font que suivre le cheminement d'un discours intérieur.

Ses figures sont tout en volume, comme si les gens qui entrent dans l'espace du rêve changeaient de dimension, gonflaient comme ballons de baudruche, devenaient corps végétatifs qui poussent comme des fleurs, des « fleurs du mal ». L'atmosphère est lourde, illicite, mais en même temps traversée de dérision et d'ironie.

JACQUES MICHEL.

★ Dessins de Cuevas, Galerie de Seine, 18, rue de Seine.

Variétés

Raymond Devos

A le revoir, on est frappé au premier abord par son physique de clown, ses bons gros yeux bleus qui dansent dans un visage maquillé aux joues rebondies de bébé qui se déforment et se reforment, aux sourcils fortement soulignés. Et il est vrai que Raymond Devos, qui, au coin d'un monologue, se dit grimacier et salue plus loin Grock en reprenant à sa *manière* le gag de mots, de sons qui finissent en hurlements de loup, a le cœur, la grâce et l'innocence d'un clown et, comme lui, il sait tout faire, jouer de divers instruments, utiliser la langue fluide et fertile du mime, se fabriquer des *masques, exploiter un mouvement qui* le met, une fraction de seconde, en état d'apesanteur. Mais Devos est un clown qui a rencontré Chico et Harpo Marx, qui subit, étonné, surpris, émerveillé, un monde imaginé à la fois par Franz Kafka et Lewis Carroll, et en sort *mystérieusement* innocent après avoir démonté le langage, affronté le non-sens, joué avec les mots et les sigles, *les situations et l'imaginaire,* atteint une magnifique sagesse dans la folie de l'absurde.

Pourtant, comme chez tous les grands clowns, il y a chez Devos une inquiétude *qu'une* grande humilité et une douceur naturelle cachent derrière la bouffonnerie et le fantastique.

Je roule pour vous est le titre du nouveau spectacle de Raymond Devos, *qui, deux heures et demie* durant, s'écoule avec des trouvailles de clown génial, avec de jolis apartés, des diver*sions musicales qui trouvent une nou*velle dimension à travers une parodie de l'instrument ou du musicien lui-même, avec situations, des gags, qui s'enchaînent subrepticement, avec un faire-valoir (Jean-Michel Thierry) qui s'exprime essentiellement par *regards* et signes.

Devos revient sur une scène après un nouveau voyage dans son monde où le réel, l'imaginaire et la féerie se rejoignent étrangement pour nous *faire rire* sur nous-mêmes et sur notre propre univers. Devos revient avec des gens de même regard, des gens qui ont arrêté le temps et d'autres qui ne peuvent pas s'empêcher de vieilli. et qui en meurent, un funambule qui s'appuie sur une supposition et Dieu rencontré dans un village de Lozère et la mer toujours houleuse, l'auto-stoppeur et des vies antérieures.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre Antoine, 20 h. 30.

Yves Duteil

Le Théâtre de la Ville présente cette saison quelques auteurs-compositeurs de la nouvelle génération. Yves Duteil est *le premier* à être à l'affiche pour une courte semaine.

Le cœur à ciel ouvert, rigoureux et volontiers lyrique, Yves Duteil a des chansons généreuses qui s'incrustent dans la nature, des ballades qui racontent les vibrations du quotidien, des choses paisibles et puis des bonheurs perdus et aussi ce que suggère « le mur de la prison d'en face, le cœur un peu serré d'être du bon côté, du côté des autos... ».

Il y a un certain héritage de Trenet chez Duteil (« les P'tites Casquettes », « les Bonheurs perdus »). Mais son originalité ne peut se contester et son authenticité est entière.

C. F.

★ Théâtre de la Ville, à 18 h. 30, jusqu'au samedi 12 novembre.
Nouvel album Pathé-Marconi, 06814498.

Claude Véga

L'imitation est plus que jamais à la mode, et l'on ne *compte* plus les spécialistes du genre : André Aubert, Thierry Le Luron, Patrick Sebastian, Jean Raymond, *Pierre Douglas, etc.*

Certains imitateurs présentent aujourd'hui leur propre spectacle. Après Thierry Le Luron, c'est le cas de Claude Véga, qui est *dans le* « métier » depuis près de vingt-cinq ans et qui a su maintes fois s'installer dans le même timbre, la même couleur que ceux du personnage choisi, donner le moindre frémissement du *visage appartenant* au modèle et être très drôle.

Mais le spectacle hybride constitué en grande partie d'imitations et de sketches boulevardiers, que présente Claude Véga au Théâtre de la Renaissance, paraît surtout manquer d'un peu d'humour corrosif, de mordant, de férocité. — C. F.

★ Théâtre de la Renaissance, 21 h.

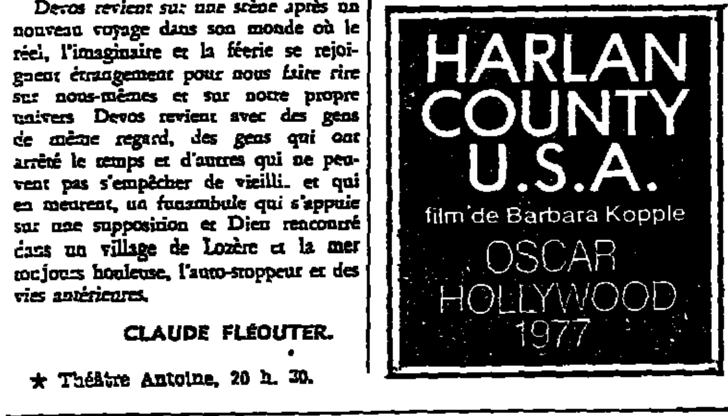
Rock

« DICTATORS » AU NASHVILLE

Cinq garçons de New-York au passé douteux décident un jour d'exorciser leur ennui et forment un groupe de « heavy metal rock », sans espoir précis. Le chanteur a des allures de catcheur et ses gros bras l'imposent comme le musicien le plus respecté qui soit. Sa voix est à l'image des muscles qu'il exhibe sur la pochette du premier disque : titanesque, impudique et inaltérable. Les Dictators semblent sortis tout droit d'un « comic » américain qui conte des aventures valeureuses. Ils enregistrent un disque plein d'humour qui passerait pour un gadget s'il ne dispensait une énergie ininterrompue. A la différence des autres groupes de « heavy metal rock » les Dictators s'emploient à perler les subtilités de leur musique. Les compositions dévoilent des mélodies racées et les chœurs rappellent les harmonies fruitées de ceux des Beach boys.

Quelque temps après la mise en vente de l'album, leur compagnie discographique les renvoie sans autre forme de procès. Une autre les accueille. Ils enregistrent un second disque. Les bases musicales sont restées les mêmes. Les guitares hurlent sans trêve. Les rythmes répandent une fièvre implacable. Les Dictators sont faits pour régner.

ALAIN WAIS.



Architecture

● *Les mercredi des architectes.* Des rencontres avec les architectes sont organisées, chaque mercredi, de 18 h. à 20 h. dans la petite salle du Centre Georges-Pompidou, par le Centre de création industrielle et l'association Architecture et construction (136, boulevard Saint-Germain. Tél. : 329-00-60) ; le 16, Frans Van der Werf, de Rotterdam, et le 23, James Stirling, de Londres.

INSTITUT

« JE T'EMMERDE » AU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Le verbe emmerder et tous ses dérivés entrent au dictionnaire de l'Académie française. A chaque définition est jointe la précision « grossier ».

Emmerdant : qui gêne, ennuie, *agace au plus haut point, cause beaucoup de soucis. Et l'Académie ajoute : souvent on n'imprime que les trois premières lettres.*

Emmerdement : *contrariété, situation difficile ou embarrassée.*

Emmerder : *ennuyer fortement, contrarier, causer des soucis ;* je t'emmerde *se dit de façon insultante pour signifier à quelqu'un un mépris et une indifférence extrême ; forme pronominale : s'ennuyer fortement.*

Emmerdeur : *personne qui suscite des tracas.*

D'autre part, l'Académie a donné un sens de plus à emmieller : euphémisme pour emmerder.

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : la Flûte enchantée.
Chaillot, grande salle, 20 h. 15 : Dix Jours qui ébranlèrent le monde (Festival d'automne). — Salle Gémier, 20 h. 30 : Nightclub Cantata.
Odéon, 19 h. 30 : le Roi Lear.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Mercredi trois quarts.
TEP, 20 h. 30 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Yves Duteil.

Les autres salles

Aire libre Montparnasse, 20 h. 30 : Nuits sans nuit ; 22 h. : Etoiles rouges.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.
Cartoucherie, Théâtre de l'Epée-de-Bois, 21 h. : Madras. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.
Cité Internationale, La Galerie, 21 h. : Hedda Gabler. — La Resserre, 21 h. : l'Avare.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Edouard VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Espace Cardin, 20 h. 45 : Almira.
Fontaine, 21 h. : 1915.
Gaîté Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Gymnase, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : les Ragionamenti.
Lucernaire, Théâtre Noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. : Penthésilée ; 22 h. 30 : R. Wagner. — Théâtre Rouge, 20 h. 30 : Boite Mao Boite ; 22 h. 15 : Zoo Story.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Nini la chance.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre Assassin.
Moderne, 21 h. : Par-delà les marronniers.
Montparnasse, 21 h. : Trois Lits pour huit.
Mouffetard, 19 h. 30 : Phèdre.
Nouveautés, 15 h. 30 et 21 h. : Apprends-moi Céline.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Orsay, petite salle, 18 h. 30 : Portrait ; 20 h. 30 : les Libertés de La Fontaine. — Grande salle, 20 h. 30 : l'Eden Cinéma.
Palais des arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles
Plaisance, 20 h. 45 : Oui.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : Sigismond.
Porte Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Théâtre Arcadie, 20 h. 45 : le Procureur.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Sylvie Joly.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : le Cosmonaute agricole ; 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre de Paris, 21 h. : Pygmalion.
Théâtre Paris-Nord, 21 h. : Christian Dente.
Théâtre La Péniche, 20 h. 30 : le Retour.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Derniers.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Un sang fort.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Tristan Bernard, 21 h. : Ovni soit qui mal y pense.
Troglodyte, 21 h. : Retrouvailles de l'imaginaire.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 11 novembre

Les théâtres de banlieue

Chelles, C. C., 20 h. 30 : le Mariage de Figaro.
Elancourt, Maison pour tous, 21 h. : The Shelly Maune Quartet.
Evry, Agora, 16 h. : Pauvre assassin.
Vitry, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Risibles amours.

Festival d'automne

(Voir aussi les salles subventionnées.)
Le Palace, 20 h. 30 : Locus Solus.
Salle Wagram, 20 h. 30 : The Last Poets.
Palais des Arts, 14 h. : Caméras-théâtre.

Les cafés-théâtres

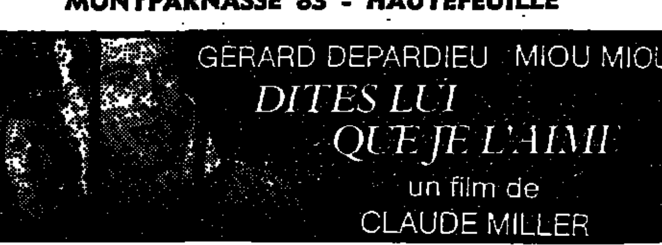
Au Bec fin, 20 h. 45 : le Motif ; 22 h. : le Veuvage de ses artères ; 23 h. : Seule dans une boîte ; 0 h. 15 : Qui mâles y pensent.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Renaud ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : Pierre Triboulet.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Aubade à Lydie ; 21 h. 45 : Popeck. — II, 19 h. : Machine à fous ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. : Plantons sous la sule ; 22 h. 15 : Une pitoyable mascarade.
Le Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Lewis et Alice.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : Cid 77 ; 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Mireille ; 21 h. 45 : Fromage dessert.
Le Fanal, 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 20 h. 30 : n'eau, que n'eau ; 21 h. 30 : Il la Belgique... une fois ; 22 h. le Peplum en folie.
La Mûrisserie de Bananes, 20 h. Robert Wood ; 22 h. 15 : Hommes en colère.
Petit Bain - Novotel, 21 h. : Rectangle blanc ; 23 h. 30 : les Jumelles
Le Plateau, 20 h. 45 : la Nuit noces de Cendrillon ; 22 h. : G et Lejeune.
Au Petit Casino, 21 h. 15 : Du au Dac ; 22 h. 30 : Monteils.
Aux Quatre Cents Coups, 20 h. Clovis ; 21 h. 30 : l'Autob 22 h. 30 : l'Amour en visites.
Le Sélénite, I, 20 h. : les Noces l'envers ; 20 h. 45 : R. Pisani II, 21 h. : les Bonnes ; 22 h. Vos petites compagnes.
Le Splendide, 20 h. 45 : Frissons le secteur ; 22 h. 15 : Amours coquillages et crustacés.
Théâtre Campagne - Première, 20 h. 30 : Jacques Serizier 22 h. : Roger Reynald Bouchard.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. A nous deux, j'arriverai bien être de gauche.
La Veuve Pichard, 20 h. 30 : Mystère de la petite marie 22 h. : le Secret de Zonga.
Vieille Grille, salle I, 20 h. 30 Bernadette Rollin ; 21 h. Christian Krusner ; 23 h. : Antenne 1000. — Salle II, 20 h. 30 : Rictus 21 h. 45 : le Décret secret.

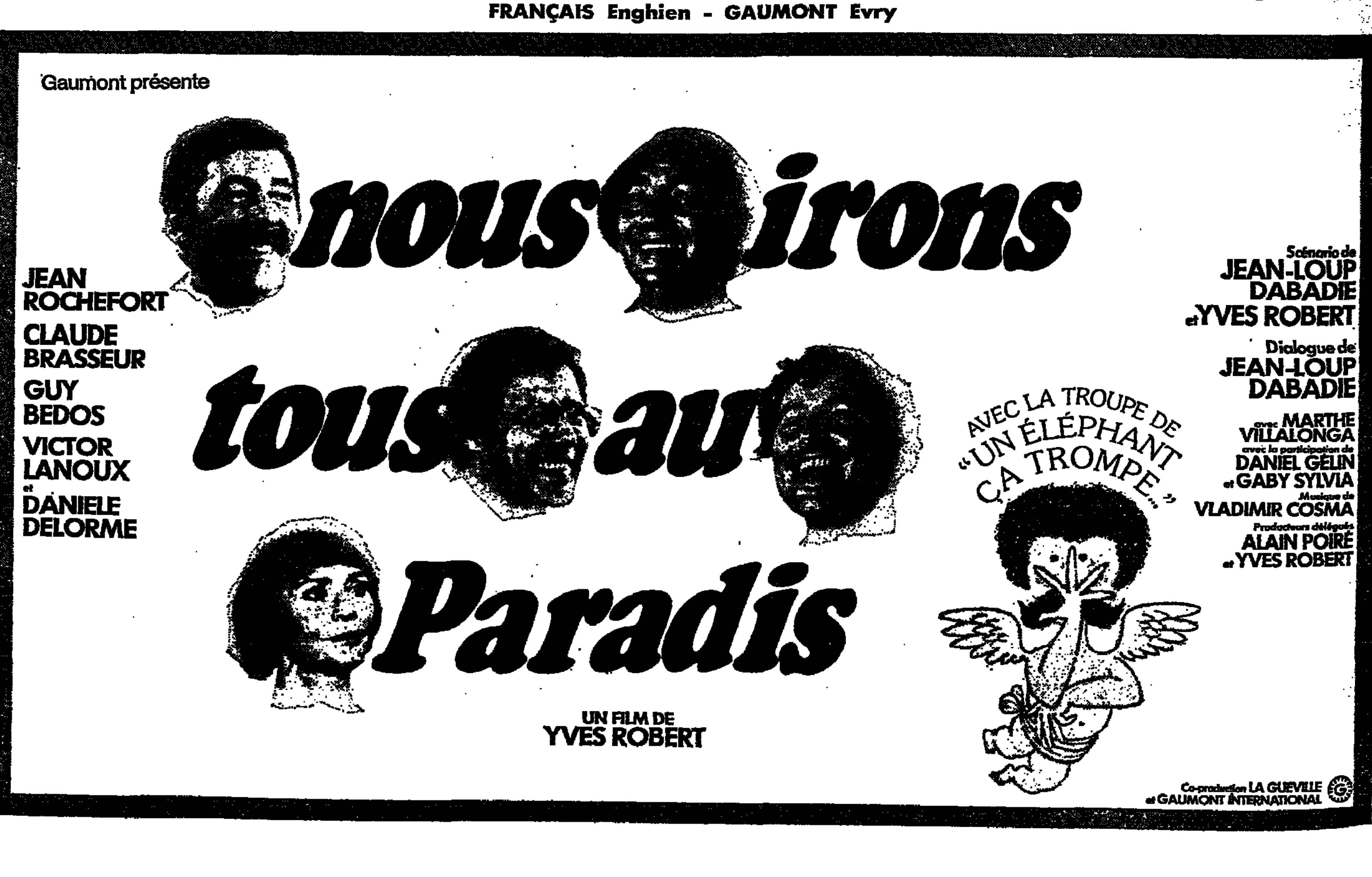
Les concerts

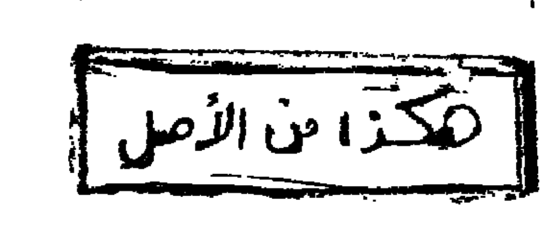
Lucernaire Forum, 21 h. : C. Buchy, piano (Beethoven, Brahms, Debussy).
Conciergerie, 17 h. 30 : R. Fontanarosa, violoncelle (Bach).
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : E. Esseur piano (Bach).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h. 45 : Orchestre symphonique de la garde républicaine (Bizet, Brahms).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. les Solistes de la Camerata (Mozart, Beethoven, Schubert).

Jazz, pop et folk

Vieille Grille, 18 h. 30 : Musiq Ensemble ; 23 h. : Gérard Dole et Bayou Sauvage.
Riverbop, 23 h. : J.-J. Birge, F. Gorgé, B. Vitet.
Atelier de jazz populaire, 20 h. 30 Musique et chants d'Afrique et d'Europe, jazz de la 52e Rue.
Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 Claude Bernard et Compagnie.
Théâtre des Champs-Elysées, 21 h. Cher et Gregg Allman, jazz.







SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, le cinéma et l'histoire, 15 h. : Verdun, vision d'histoire, de L. Poirier ; 18 h. 30 : J'accuse, d'A. Gance; 20 h. 30 : Vendémiaire, de L. Feuillade ; 22 h. 30 : A l'Ouest, rien de nouveau, de L. Milestone.

Les exclusivités

ALICE CONSTANT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-gauche, 6e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
BARRY LYNDON (Ang. v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
CRAZY HORSE DE PARIS (Fr. (*); U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Nation, 12e (343-04-67); Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DES ENFANTS GATÉS (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13); Calypso, 17e (754-10-68).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88).
DUELLISTES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LES ENFANTS DU PLACARD (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) (sf mar. 15).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les films nouveaux

LES ORPHELINS, film soviétique de Nikolaï Goubenko (v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62); Biarritz, 8e (723-69-23); Studio Raspail, 14e (326-38-98). — V.f. : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE CRABE-TAMBOUR, film français de Pierre Schoendoerffer : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Impérial, 2e (742-72-52); Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72); Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43); Athéna, 12e (343-07-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06).
NOUS SOMMES DES JUIFS ARABES EN ISRAEL, film suisse d'Igaal Niddam : Vers. arabe : La Clef, 5e (337-90-90): Racine, 6e (633-43-71).
UNE SALE HISTOIRE, film français de Jean Eustache : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), H. sp.
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS, film français d'Yves Robert: Richelieu, 2e (233-56-70); Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46); Lord-Byron, 8e (225-03-31) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50).
HOT CUTS FROM MONT-DE-MARSAN (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
J'ME MARIE, J'ME MARIE PAS (Can.) : la Clef, 5e (337-90-90).
MARCHE PAS SUR MES LACETS (Fr.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82); Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) h. sp. ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE MILLE-PATTES FAIT DES CLAQUETTES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36); Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98) h. sp.
MOI, FLEUR BLEUE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-53-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PARADIS D'ETE (Suéd., v. o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03).
LE POINT DE MIRE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
SALO (It. v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
SI LES PORCS AVAIENT DES AILES (It., v.o.) (**) : U.G.C. Danton 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE TOBOGGAN DE LA MORT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-Am.) : Impérial, 2e (742-72-52), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Colisée, 8e (359-29-46).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : le Marais, 4e (278-47-86).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Marbeuf, 8e (225-47-19), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Athéna, 12e (343-07-48), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Ternes, 17e (380-10-41), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68).
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : la Clef, 5e (337-90-90), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Ermitage, 8e (359-15-71), Marignan, 8e (359-92-82), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).



RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 11 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 10, Le voyageur sans langage ; 18 h. 30, Pour les petits ; 18 h. 35, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Les aventures de l'énergie ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant (rediff.). 19 h. 5, Concert : « le Sacre du printemps » (Stravinski), par l'orchestre de Lyon, dir S Baudo : 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Caterina », de F. Marceau, avec A. Aveline J. Topart C. Salviat, J. Martinelli.

Descendante d'une grande famille ruinée, une noble Vénitienne épouse le roi de Chypre, mais amène son ancien fiancé dans ses bagages. Rendue dans sa nouvelle patrie, elle retrouve le sens de l'honneur : la transformation (historique) d'une femme en reine.

22 h. 20, Document : Le 1 561e jour, de J.-F. Chiappe, réal. Cl Mourthé.

Sur les pas du maréchal Foch et de M. Hertzberger, qui signèrent l'armistice qui mit fin à la première guerre mondiale.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Documentaire : Soif d'aventures ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Les diamants du président ; 21 h. 30, Emission littéraire : Ah ! vous écrivez, de B Pivot.

Avec Barthelemy (Janine Bloit, incantations), Claire Bonnafé (le Bruit de la mer), Pierre Bourgeade (l'Armoire), Gilbert Cesbron (Mais moi, je vous aimais), Erik Orsenna (la Vie comme à Lausanne), Anne Philipe (Un été près de la mer).

22 h. 50, FILM (ciné-club) : CADET D'EAU DOUCE, de C. F Reisner (1928) avec B. Keaton, E. Torrence, M Byron, T Lewis (muet, n.).

Le fils timoré et maladroit d'un propriétaire de bateau circulant sur le Mississippi s'éprend de la fille du rival de son père et se révèle capable d'étonnants exploits.
L'un des meilleurs films de Buster Keaton.
Une explosion de gags, une rigueur et une beauté plastiques stupéfiantes.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale : Max Jacob, un jeune poète de cent ans ; 19 h. 10, Les animaux et leur survie ; 19 h. 40, Tribune libre : Union française des anciens combattants ; 20 h., Les jeux.

20 h 30 Magazine vendredi Spécial information (troisième partie Mon Journal, par Ch. Ockrent et A Campana, réal J.-M. Perthuis) ; 21 h 30, Série documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (la Tamise).

22 h. 25, Journal.

FRANCE - CULTURE

20 h., Politique et mystique : de Charles Péguy à Charles de Gaulle, par P Nemo.

21 h. 30, Musique de chambre ; 22 h. 30, Entretiens avec... M. Dufrenne ; 23 h., Rencontres au Festival de Paris.

FRANCE - MUSIQUE

20 h 20, Echanges franco-allemands : Orchestre national de France, direction N Marriner : « Symphonie n° 2 » (Beethoven) ; « Huitième Symphonie » (Dvorak) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit... Grands crus du microsillon ; 0 h. 5, Une semaine d'escale, avec Michel Butor.

SAMEDI 12 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Emission régionale ; 12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée ; 14 h. 10, Restez donc avec nous ; à 14 h. 10, Amicalement vôtre ; à 15 h. 40, Chéri-Bibi (rediff.) ; 16 h. 50, L'homme qui valait 3 milliards ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 43, Information sur l'alcoolisme ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Sacha Distel) ; 21 h. 30, Série : Le riche et le pauvre ; 22 h. 20, La musique est à tout le monde, de S. Kauffman (la Garde républicaine).

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Emission pédagogique ; 12 h. 30, Magazine : Samedi et demi ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Les Rebelles (troisième partie : l'Embellie), d'après J.-P. Chabrol, réal. P. Badel ; 22 h. 10, Questions sans visage ; 23 h., Drôle de baraque.

23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emission régionale ; 19 h. 40, Magazine : Samedi entre nous ; 20 h., Cavalcade : la Camargue.

20 h. 30, Téléfilm : Drôle de jeu, de P. Kast, d'après R. Vailland, avec M. Garrel, B. Laage, R. Longa, R. Benoît. (Rediffusion.)

Un regard non conformiste sur le temps de la Résistance.

22 h. 20, Journal.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Serge Sautreau (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 32, 77... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h 5, Samedis de France-Culture : sommet culturel macédonien ; 16 h. 20, Le livre d'or : Claude Helffer ; 17 h. 30, Pour mémoire : Gérard-Monley Hopkins (rediffusion) ; 19 h., Chronique philatélique ; 19 h. 25, La R.T.B. présente : Roman Jakobson ;

20 h., Science-fiction : « le Correcteur », d'I. Asimov. Réalisation H. Soubeyran. Avec H. Krimer, M. Maistre, D. Manuel ; 21 h. 30, Disques (Mozart) ; 21 h. 55, Ad lib., par M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies (Dvorak, Schumann, Paganini, Tchaïkovski) ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs (Rencontre internationale de chant choral de Tours) ; 9 h. 30, Etude : R. Barthes et la voix ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens (Beethoven, Webern, Leclair, Martinon, Weiniawski, Ligeti) ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 77, la critique des auditeurs ; 15 h., En direct du Studio 118, récital de jeunes solistes ; 15 h. 45, Discothèque 77 : Vient de paraître ; 16 h. 30, Groupe de recherches musicales de l'INA (Cochran, Ferrari, Coltrane, Henry, Mingus, Parmegiani, Colombier, Henry) ; 17 h. 32, Sélection concert ; 17 h 40, Hommage à Maria Callas : « Medea » (Cherubini) ;

20 h. 5, Premier jour « J » de la musique (Bartok, Prokofiev) ; 20 h. 30, Prestige de la musique : récital de Christa Ludwig (Lieder de Brahms, Schubert, Schumann) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; à 23 h., Le cabaret du jazz.

DIMANCHE 13 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Gorri le Diable ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Vive le cirque ! ; 16 h. 45, Sports première ; 17 h. 55, Téléfilm pour les enfants : L'arroseuse orange ; 19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : HIBERNATUS, de E. Molinaro (1969), avec L. de Funès, Cl. Gensac, B. Alane, O. de Funès, M. Kelly, M. Lonsdale.

Un industriel parisien voit sa vie bouleversée par le retour du grand-père de sa femme, conservé en hibernation dans un bloc de glace au Groenland depuis 1905 et... plus jeune que lui. Etourdissant festival de Funès.

21 h. 50, Documentaire : L'Afrique convoitée (deuxième partie : L'Afrique aux Africains), prod. D. Reznikoff.

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emission pédagogique ; 11 h., La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 11 h. 30, Concert : Concerto pour clarinette en la majeur, de Mozart, par le N.O.P. de Radio-France, dir. E. Krivine, soliste : G. de Peyer ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h., Journal ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 25, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 40, Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h. 30, Trois petits tours ; 17 h. 25, Muppet show ; 18 h. 5, Contre ut ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Feuilleton : Les origines de la Maffia (premier épisode) ; 22 h. 35, Documentaire : Des hommes (Pauvreté, amour-propre et piano ou les dockers de Londres), de J.-M. Soyez, réal J Pradinas.

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial mosaïque ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Reprise de l'émission du 4 novembre : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (la Tamise) ; 17 h. 50, Espace musical : « Symphonie n° 5 » (Schubert) ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal : Festival folk en Maurienne ; 19 h. 55, Spécial sports ; 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : Jean Dubuffet ; 21 h. 30, Cycle Victor Sjöstrom : Confessions d'une reine (extraits) ; 22 h. 15, Journal.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : LE VENT, de V. Sjöstrom (1928), avec L. Gish, L. Hanson, M. Love, D. Cummings, Ed. Earle (Muet. N.)

Une jeune fille, orpheline, arrive de Virginie pour vivre chez des parents d'une bourgade de l'Ouest. Elle est obligée d'épouser un cow-boy fruste, auprès duquel elle se sent étrangère. Le plus grand des films américains de Sjöstrom.

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Poésie : Serge Sautreau (et à 14 h.) ; 7 h 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; de 8 h. à 11 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 5, Dramatique : « le Temps de respirer », de C. Marais et C. d'Aguila, avec C Nicot, A. Sinigalia ; 15 h. 43, Disques (Schoenberg) ; 16 h. 5, Musique de chambre (Bach, Susato, Ghro, Lublin, Dowland, Castérède) ; 17 h. 30, Rencontre avec le professeur Askenazi ; 18 h 30, Ma non troppo ; 19 h. 10 Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ininterrompue : Serge Sautreau et Jean Bulo ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and blue ; 23 h. 50, Poésie : Gilbert Lascault.

FRANCE - MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade (J Strauss, Lang, Grell, Nedbal, Suppe, Linke, Helmesberger) ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., En direct du Théâtre d'Orsay : Quatuors de Brahms et Mahler, par M Beroff, pianiste, et le Trio Pasquier ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra bouffon : « le Tsarevitch » (Lehar) ;

13 h. 45, Premier jour J de la musique (Frescobaldi, Gabrielli, Barrière) ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Cantate » (Bach) ; 17 h., Le concert égoïste de M Ragon (Monteverdi, Machaut, Tiersot, Pascha, Moussorgski, Bruant, Mahler, Satie, Beethoven, Xenakis) ; 19 h., Musique du Moyen Age et de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant : Le Festival Newport à Paris ;

20 h. 30, Le Centre culturel du Canada présente : En direct de la salle Gaveau... Canadian Brass (œuvres de Hodkinson, Forsyte Wousweig, Calvert, Rathburn, Mc Cauley, Beckwith, Mc Peek, Grosley) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Les chantres de la musique (Beethoven).

— VU —

LES GENTILS APACHES

Si cela continue, on va finir par faire comme les enfants, s'instruire à la sauvette, avant dîner, profiter de ces documentaires découpés à leur intention en tranches minces, faciles à avaler, à digérer : l'histoire de l'énergie sur TF 1, l'histoire, hebdomadaire, des Indiens sur F. 3, quinze minutes ici, cinq minutes là. Un régal dans les deux cas : clarté, simplicité, pas d'effets, des images, des faits. Surprenant parfois.

Au fond, les Peaux-Rouges, on ne les connaît guère. On ne sait rien sur eux, sinon ce qu'on nous en dit dans les westerns et qui se contredit. Jusqu'à une époque relativement récente, ils incarnaient le mal, absolu, total. Mardi soir, encore, dans la Prisonnière du désert, John Ford faisait preuve à leur endroit d'un racisme insolent dans sa tranquille assurance. Il s'agit d'un vieux film, d'accord, mais, enfin, la nouvelle optique hollywoodienne n'a pas eu le temps d'effacer le stéréotype du Sioux avec sa panoplie d'arc, de flèches, de plumes, de scalps et de calumets.

D'où notre surprise en découvrant, jeudi soir, la vie simple et tranquille de ces chasseurs de gros gibier qui, après avoir traversé à pied le détroit de Behring gelé, ont découvert l'Amérique, trente-cinq mille ans avant Christophe Colomb. Passons sur les Esquimaux. Depuis Flaherty, on les a beaucoup vus à l'écran, c'est eux qu'on connaît le mieux. On ignorait tout, en revanche, ou presque, de ces quinze cents tribus adonnées à la pêche, à la chasse, à la culture du maïs, des haricots et du riz — en trois semaines, elles ramassaient de quoi vivre pendant douze mois, — avec leurs coiffures façon aztèque, leurs cases en bouleau, leurs totems et leurs cérémonies religieuses.

Ce qu'on a appris aussi, c'est l'influence de la Ligue des cinq nations iroquoises sur l'esprit de la Constitution américaine. Bonne leçon de modestie pour ceux qui en attribuaient tout le mérite aux philosophes du Siècle des Lumières.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 11 NOVEMBRE

— *L'Union française des anciens combattants* dispose de la tribune libre de FR 3 à 19 h. 40.

SAMEDI 12 NOVEMBRE

— *M. Jacques Barrot*, secrétaire d'Etat au logement, est le rédacteur en chef du Journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

DIMANCHE 13 NOVEMBRE

— *M. Robert Boulin*, ministre délégué à l'économie et aux finances, est l'invité du Club de la presse d'Europe 1, à 19 heures.

● *Les émissions de la première chaîne* seront reçues en couleur dans la région de Marseille à partir du 3 décembre. Les responsables régionaux de la société Télédiffusion de France ont annoncé, d'autre part, que les travaux en cours effectués sur dix-sept émetteurs locaux permettraient, d'ici à la fin de l'année, de transmettre les émissions en couleur de la première chaîne dans d'autres parties des Bouches-du-Rhône, dans les Alpes-de-Haute-Provence, le Var, le Gard et la Lozère.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 11 novembre à 0 heure et le samedi 12 novembre à 24 heures :

Le champ de pression s'amplifiera sur la plus grande partie de l'Europe et des masses d'air froid venant de l'Atlantique envahiront notre pays.

Samedi 12 novembre, de belles périodes ensoleillées prédomineront encore sur les régions méridionales, où le temps demeurera très doux malgré des nuages progressivement plus nombreux.

Ailleurs, le temps sera nuageux et deviendra plus frais. Les pluies, surtout localisées en début de journée au nord de la Loire, gagneront ensuite les autres régions en devenant moins fréquentes et moins fortes. Sur la Bretagne et le Bassin parisien, ces pluies seront suivies d'éclaircies l'après-midi. Mais les vents, assez forts, s'orienteront à l'ouest avec des rafales sur les côtes ; quelques averses pourront encore avoir lieu près de la Manche et dans le Nord.

Vendredi 11 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 021,5 millibars, soit 766,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 10 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 21 et 9 degrés ; Biarritz, 23 et 10 ; Bordeaux, 21 et 7 ; Brest, 17 et 13 ; Caen, 19 et 11 ; Cherbourg, 17 et 13 ; Clermont-Ferrand, 22 et 3 ; Dijon, 11 et 3 ; Grenoble, 19 et 2 ; Lille, 18 et 10 ; Lyon, 17 et 7 ; Marseille, 19 et 16 ; Nancy, 19 et 7 ; Nantes, 20 et 10 ; Nice, 19 et 11 ; Paris-Le Bourget, 19 et 8 ; Pau, 23 et 5 ; Perpignan, 19 et 12 ; Rennes, 19 et 11 ; Strasbourg, 19 et 5 ; Tours, 19 et 6 ; Toulouse, 21 et 4.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 8 degrés ; Amsterdam, 17 et 11 ; Athènes, 21 et 14 ; Berlin, 14 et 9 ; Bonn, 18 et 8 ; Bruxelles, 18 et 13 ; Iles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 11 et 9 ; Genève, 16 et 1 ; Lisbonne, 19 et 15 ; Londres, 18 et 11 ; Madrid, 18 et 3 ; Moscou, 5 et 3 ; Palma-de-Majorque, 22 et 9 ; Rome, 20 et 8 ; Stockholm, 7 et 3.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 11 novembre 1977 :

UN DECRET

— Instituant un conseil de l'information sur l'énergie électronucléaire et décret portant nomination du président de ce conseil.

Concours

● *A l'Assistance publique*, un concours pour un emploi d'ouvrier de première catégorie de tapissier-storiste aura lieu le 26 décembre.

★ Les candidatures sont à adresser à la direction du personnel (service de l'enseignement et de la promotion), bureau des concours, 4, rue Saint-Martin, 75100 Paris R.P.

LOTO

TIRAGE N° 45 • DU 9 NOVEMBRE 1977

14 — 19 — 20 — 30 — 35 — 42

NUMERO COMPLEMENTAIRE 4

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	8 070 154,40 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	132 140,00 F
5 BONS NUMEROS	9 495,00 F
4 BONS NUMEROS	165,50 F
3 BONS NUMEROS	11,30 F

PROCHAIN TIRAGE LE 16 NOVEMBRE 1977

VALIDATION JUSQU'AU 15 NOVEMBRE 1977 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 917

HORIZONTALEMENT

I. On ne risque pas de se tromper en disant qu'elle devait être une fille bien trempée ; A le ventre enflé. — II. Un petit morceau de pain dans la purée ; Phase lunaire ; Plus épars. — III. Choisie par le fils ; Sans recherches superflues. — IV. Terme de jeu ; Se retournaient à tout bout de champ ; Fin de participe. — V. Finit par ne plus porter que du cuir ; Préfixe ; Fait donc corps. — VI. Pas tous les jours ; Point. — VII. N'est qu'en partie chaussée ; Couvertes d'une naturelle toison. — VIII. Préfixe ; Eprouveras. — IX. Pied de vers ; Berceau de J.-S. Bach. — X. En rade ; Légumes ; Orientation ; Distançai. — XI. S'ennuient peut-être ; Bien que rassis, il était fort indigeste. — XII. Œuvre d'imagination ; Permettent de boucher. — XIII. Train des équipages ; Attache ; Bienheureux. — XIV. Chaîne très solide ; Menace plus le méhariste que sa monture. — XV. Anéantit ; Légers ; Sans fleurs ni couronnes.

VERTICALEMENT

1. Pas vilain du tout ; Imprégnées de sel ; Préfixe. — 2. Cours étranger ; Eventuellement appréciées par des noctambules ; Conjonction. — 3. Ornière très profonde ; Temps. — 4. Sur une carte du Maroc ; Personne ; Un qui perdit bien plus que ses illusions ! — 5. Succès impérial ; Couche (épelé) ; Ville d'Eubée. — 6. Puisent leur force dans la discipline ; Héritière de Necker. — 7. Léger accroc ; Cavité (épelé) ; Saint. — 8. Pronom ; Humeurs ; Commune, dans la Gironde. — 9. Divaguèrent (épelé) ; Vieux Roi ; Un point dans le temps. — 10. Ceinturent des bois ; Quelque part en France ; Pronom. — 11. Périt dans la flotte ; Sent le fauve. — 12. Sans effets ; Obéissent au premier geste. — 13. Un véritable monument ; Dans l'horizon habituel du navigateur grec ; Adverbe. — 14. Pas compliquées du tout ; Conjonction ; Producteur de pommes. — 15. N'évoluent que fort lentement ; Un endroit pour mouiller ; Interjection ; Se lance, à l'occasion.

Solution du problème n° 1 916

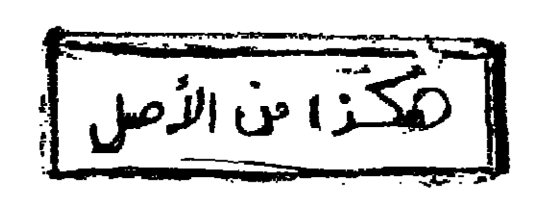
Horizontalement

I. Soues ; Eli ! — II. Ecrit ; Nil. — III. Edentés. — IV. Otée ; Aar. — V. Io ; Rêts. — VI. Sut ; Musas. — VII. Epaterait. — VIII. Ilotes. — IX. Geais ; BC. — X. Isis ; Osée. — XI. Témoins.

Verticalement

1. Sétoise ; Gin. — 2. Oc ! ; Toupies. — 3. Urée ; Talait. — 4. Elder ; Toise. — 5. Ste ; Emets. — 6. Nature ; Oo. — 7. Entassas ; Si. — 8. Lier ; Aï ; Ben. — 9. Ils ; Astuces.

GUY BROUTY.



مكبّرا من الأصل

régions

…e-de-France

LE RAPPORT DU MAIRE DE PARIS SUR LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Une bombe à retardement ?

Parmi les nombreux maires …ui n'ont pas répondu au ques…ionnaire du gouvernement sur …es collectivités locales, il y a …. Jacques Chirac, maire de …aris.

On explique, dans son entou…age, que ce n'est pas dans un …este de mauvaise humeur poli…ique ou de désintérêt personnel …our les affaires communales …u'il faut chercher la cause de …e retard, au moment où le gou…vernement fait le recensement …des maires studieux et des élus …désinvoltes. La raison est tout …autre : au moment où le ques…tionnaire a été envoyé à tous les …maires de France, il semble qu'on …ait oublié… le premier d'entre …eux. Me Chirac n'a, en effet, …reçu le dossier bleu blanc …rouge qu'avec beaucoup de …retard.

Aussi veut-il aujourd'hui pren…dre une petite revanche. La …copie qu'il remettra dans quel… somme ». Une manière de « contre-rapport Aubert », en quelque sorte (du nom du président de la commission des communes de France chargée du dépouillement et qui doit remettre, début décembre, au gouvernement son document de synthèse) avant même qu'il ait été élaboré. Manière aussi de perturber l'ordonnance de la consultation.

Un programme de gouvernement

Une autre personnalité qui compte au R.P.R. a, en revanche, respecté les horaires. M. Michel Giraud, maire du Perreux (Val-de-Marne) et président du conseil régional d'Ile-de-France. Mais c'est au titre de délégué national du R.P.R. aux collectivités locales que ses réponses méritent d'être retenues.

La tutelle ? « Les contrôles a priori devraient être supprimés et remplacés par un contrôle a posteriori de la bonne gestion des élus, opéré par un commissaire aux comptes indépendant de l'autorité du préfet »

Le partage des compétences ? « L'instruction et la délivrance des permis de construire courants devraient dépendre des seuls élus. Le régime actuel encourage la dilution des responsabilités. » En revanche, l'Etat doit prendre complètement à sa charge toutes les dépenses d'investissement et de fonctionnement relatives aux services publics — la justice, la police, les postes ou l'aide sociale obligatoire, — sans imposer aux communes des contingents aussi arbitraires qu'insupportables.

Les finances ? Il est indispensable de transférer au bénéfice des communes une fraction d'impôts d'Etat à fort rendement : points d'impôts sur le revenu, points de T.V.A., fraction du produit de la vignette…

La coopération intercommunale ? Les syndicats intercommunaux, qui ne doivent pas être imposés, devraient se voir déléguer par l'Etat des compétences en matière d'urbanisme de réseaux, de zones industrielles ou de transports collectifs.

Dernière proposition intéressante, en forme de clin d'œil aux « partenaires sociaux » : « Il faudrait assurer à l'élu local exerçant une profession dans le secteur privé un « crédit d'heures » nécessaires à l'accomplissement de son mandat, comme c'est le cas pour les délégués du personnel ou les représentants syndicaux. En outre, un système de garantie de conservation du salaire pendant la durée du mandat pourrait être mis à l'étude pour les maires dont les fonctions exigent une disponibilité à plein temps. »

Un véritable programme de gouvernement…

FRANÇOIS GROSRICHARD.

…MUSÉE LAPIDAIRE POUR LA CAPITALE

…a commission du Vieux Paris s'est …nie, le 8 novembre, sous la …sidence du professeur Lépine. …rès avoir évoqué la restauration … la Maison dorée, boulevard des …liens, M. Michel Fleury, vice-…sident de la commission, a exposé … projets d'aménagement de l'église …nt-Gervais.

…ais la commission s'est surtout …chée sur la campagne de fouilles …reprise au parvis de Notre-Dame. … continue et a permis la décou…e d'objets de grande valeur tels … des pièces de monnaie des troi…e et quatrième siècles, des tes…s provenant d'un vase de Trèves …liefs du quatrième siècle et d'une …uette de bronze de 7 centimètres … premier siècle, charmante effigie … petit Mercure ; trois autres …ntiers ont été ouverts, rue de …ole-de-Médecine, rue Hautefeuille …ue Lagrange.

A ce propos, la commission s'est inquiétée de savoir si l'aménagement du musée archéologique, dont on parle depuis si longtemps, était sérieusement envisagé. Les objets découverts dans le sol parisien depuis près de quatre-vingts ans sont dispersés à travers la capitale : à l'hôtel Lepelletier Saint-Fargeau, à la rotonde de La Villette, à l'hôtel d'Hautmont, les plus grosses pièces étant entreposées dans la salle n° 2 de l'ancien couvent des Bernardins.

Mlle de Audia, sous-directrice de l'action culturelle à la mairie de Paris, a rassuré la commission : un inventaire de toutes les pièces archéologiques est en cours et la question du lieu du musée lapidaire fait actuellement l'objet d'une étude très poussée.

ANDRÉE JACOB.

…rraine

…UL-LANGRES PAR AUTOROUTE EN 1981 : …s élus s'entendent sur le financement

De notre correspondant

…etz. — Le conseil régional de …raine vient d'adopter sans …ussion la convention finan…e fixant les modalités de par…pation de la région à la …struction de l'autoroute Toul-…gres (113 kilomètres) qui de… être ouverte en 1981. Cette …sion met un terme à deux …ées de débats délicats sur un …et que M. Jean-Jacques Ser…-Schreiber, président du …seil régional, avait présenté …me « la priorité des priorités …a Lorraine ».

…ur un devis estimé à 1 mil…d de francs (valeur 1976) la … de la Lorraine a pu fina…ent être ramenée de 27,5 % …5 % du total, soit une somme …150 millions de francs. L'Etat …era une somme identique et …reste, soit 70 %, sera à la …rge de la Société des autorou… Paris-Rhin-Rhône, qui réali… cet axe nord-sud.

…et « élan unanime » des élus …ains comme la mécanique …ncière mise en place mérite …re notée au moment où sont …lées (le Monde du 4 novem…) les difficultés financières de …breuses sociétés — privées ou …tes — d'autoroutes, et no…ment la société de l'autoroute …is-Est-Lorraine (APEL).

…es appels de fond se feront …n le calendrier suivant : 20 % … la part régionale au début de …8 ; 20 % en 1979 ; 25 % en 1980 ; 25 % en 1981 et 10 % en 1982.

Certains Lorrains avaient trouvé cette addition trop lourde. L'esprit régional a néanmoins prévalu. Il devrait notamment permettre de faciliter l'industrialisation du sud de la région, bien que le tracé retenu pour la traversée des Vosges ne fasse pas l'unanimité dans ce département. Il suscite notamment de vives réactions dans les milieux agricoles. En outre, regrettent de nombreux Vosgiens, il passe trop à l'est des régions d'Epinal et de Mirecourt. C'est la raison pour laquelle les associations de riverains demandent que de nombreuses bretelles soient prévues afin d'irriguer les centres de population régionaux.

L'autoroute Toul-Langres ne prendra cependant toute sa valeur qu'avec l'achèvement de deux autres tronçons : Thionville-Luxembourg et la liaison Langres-Dijon. Ces deux tronçons compléteront l'axe nord-sud en reliant d'une façon ininterrompue les réseaux autoroutiers allemand et français.

C'est en 1981 que pourrait avoir lieu la mise en service de l'autoroute Toul-Langres, 1983 étant retenu pour l'achèvement de la liaison nord-sud.

(Intérim.)

Languedoc-Roussillon

A Béziers, les 200 ouvriers de l'usine de pesticides se mettent en grève

De notre envoyé spécial

Béziers. — Il y a six ans qu'on n'avait pas vu ça à Béziers : les ouvriers de La Littorale en grève, et cela malgré les six mille chômeurs qui, dans l'arrondissement, sont prêts à prendre leur place. Lundi 7 novembre, vers 10 h. 30, brusquement, ils ont débrayé, surprenant tout le monde : les syndicats, la direction, la municipalité « union de la gauche ». « On en avait ras le bol de voir partir les copains à l'hôpital, explique un jeune gréviste. Depuis le 15 septembre, il y a eu quatre intoxications et un brûlé. » Sur le cahier de revendications aussitôt rédigé, les ouvriers ont placé en premier la lutte contre la pollution des ateliers. Puis aussitôt après, un relèvement des salaires. Commentaire : « On n'est pas assez payé pour les risques qu'on court. » Troisième revendication : participer à l'organisation du travail pour mieux contrôler la sécurité.

Ni poison ni chômage

La grève de La Littorale étonne tout le monde à Béziers, cette ville de quatre-vingt-dix mille habitants, qui semble avoir grandi trop vite. L'entreprise qui emploie trois cent cinquante personnes fabrique depuis plus de cinquante ans des produits antiparasites destinés à l'agriculture. Elle a été rachetée en 1967 par une multinationale, l'Union Carbide Corp. Une bonne affaire, semble-t-il. Des managers au dynamisme « américain » débarquent. Ils réservent 25 hectares de la zone industrielle et y construisent une usine de toutes pièces. Elle importe d'Amérique un granulé qu'on met en sac et qu'on vend aux betteraviers sous le nom de Temik. Encore un de ces produits-miracles de la phytochimie moderne, qui s'ajoute à une dizaine de fabrication traditionnelle. Les paysans mélangent le granulé aux graines de betterave et sèment. Malheur aux taupins et pucerons qui s'attaqueraient à la plante. Elle pousse, indemne, superbe et lors de la récolte le poison a disparu de lui-même ; biodégradable en quelques mois.

En 1975, nouveau bond en avant. La Littorale n'importera plus d'outre-Atlantique que la matière première, le methyl-isocyanate (en résumé, « mic »), à partir duquel les Bitterois fabriqueront eux-mêmes le Temik.

La « cathédrale »

Dans le ciel de la zone industrielle monte, l'année suivante, une tour de 40 mètres, peinte en bleu. Les habitants de la ZUP voisine l'appellent fièrement la « cathédrale ». Des usines comme ça, il n'y en a que trois au monde. Avec une production de 12 000 tonnes par an, elle viendra tout de suite après l'usine mère, située dans une zone désertique du Middle-West. Et bien avant l'atelier qu'Union Carbide a installé en Inde

La municipalité de Béziers, dirigée par M. Pierre Brousse, ex-radical de gauche passé à la majorité, ancien ministre du commerce et de l'artisanat, ne se pose guère de question. Quand une multinationale vous apporte centre trente emplois supplémentaires, on ne va pas finasser pour savoir si la manipulation des herbicides, insecticides et autres fongicides qu'on y concocte pourrait gêner le marché-gare des fruits et légumes situé à 100 mètres, ou les quinze mille habitants de la ZUP qui s'élève à 500 mètres de là.

D'ailleurs, lors de l'enquête dite de commodo et incommodo ouverte en octobre 1975 personne ne bronche. Tous les services administratifs donnent leur feu vert et l'autorisation d'exploitation est signée par le préfet le 11 mars 1977. L'usine devrait démarrer dans quelques mois.

Mais voici que s'ouvre la campagne électorale pour les élections municipales. Les habitants de la ZUP, soudain préoccupés, posent des questions. Animé par un jeune commerçant de vingt-quatre ans, militant du parti socialiste, un comité de lutte contre la pollution se crée, bientôt appuyé par deux comités de quartier. Ces « empêcheurs d'industrialiser en paix » se procurent on ne sait comment des documents américains. Ils révèlent que le « mic », ce méthyl isocyanate importé des Etats-Unis, est une substance fort dangereuse, inflammable, explosive, toxique à très faible dose. Or on va la transporter par camions de Fos à Béziers, la stocker dans l'usine, la manipuler. Le produit fini, le Témik, est un poison violent. En cas d'accident, de fuite intempestive ou même d'émanation lente que va-t-il se passer ? Pour y voir clair les citoyens demandent qu'on refasse l'enquête de commodo et la constitution d'une commission d'étude indépendante. Tous les candidats s'empressent de promettre qu'ils feront le nécessaire une fois élu.

Les élections passées, une municipalité « union de la gauche » se trouve au pouvoir avec, à sa tête, M. Paul Balmigère, député communiste de l'Hérault. Va-t-elle, sur ce problème nouveau touchant des milliers de Bitterois, prouver qu'une gestion de gauche est différente d'une gestion de droite ? On attend d'elle que, à tout le moins, elle crée la commission d'enquête, quelle fasse participer les citoyens à la gestion de leur cadre de vie. Le conseil municipal écoute les associations, la direction de l'usine, l'ingénieur des mines, il s'aperçoit qu'on ne peut refaire l'enquête de commodo, et finalement s'abrite derrière l'avis du préfet : aucun texte ne prévoit la création par une municipalité d'une commission d'enquête sur un sujet touchant à la pollution. Le bureau municipal d'hygiène se déclare incompétent et on referme le dossier.

Pétitions, procès

Alors, pour les « écolos », comme on les appelle ici, commence le temps des épreuves. Certes, ils publient un Livre vert sur Les risques de pollution causés par La Littorale, ils collectent deux mille signatures au bas d'une pétition, mais lorsqu'ils organisent une réunion publique, la direction de l'usine donne congé au personnel et l'envoie chahuter la séance. Ouvriers et cadres accusent les écologistes de vouloir empêcher le démarrage de la fabrication du Temik, et ainsi de les condamner au chômage. C'est miracle qu'on n'en vienne pas aux mains ce soir-là.

Puis la firme traîne le comité devant les tribunaux en l'accusant d'avoir divulgué et falsifié l'enregistrement d'un face-à-face direction-écologistes, au cours duquel des questions trop embarrassantes avaient été posées. En juin, une manifestation dans la rue n'attire que deux cents à trois cents personnes.

En août l'usine commence à tourner, au ralenti. Jusqu'au dernier moment, l'inspection des établissements classés a exigé des sécurités supplémentaires. « Mais, dit l'ingénieur des mines, après avoir fait tout ce qu'il était possible de faire sur dossier, il fallait bien que l'on démarre pour savoir si les dispositions étaient efficaces. »

Pendant le transport par camion, le « mic » est enfermé dans des fûts en acier inoxydable aux parois épaisses. Des spécialistes de la firme suivent le convoi à bord d'une voiture de « sécurité ». Mais en cas d'accident de la route, que se passerait-il ? A l'usine même, le bâtiment de stockage a été rendu hermétique, doté d'une réserve d'eau pour tout noyer « en cas de malheur » et flanqué d'un détecteur pour renifler les émanations. Dans les ateliers, les ouvriers travaillent avec des outils en bronze antidéflagrant. Ils sont bardés de masques, de gants, de bottes et de scaphandres. Des hottes aspirent partout les poussières, qui sont ensuite neutralisées dans des bacs à soude.

N'empêche que les détecteurs ne donnent pas satisfaction, qu'une installation d'épuration sur trois doit être améliorée, que les ouvriers oublient de se harnacher, que les vapeurs toxiques leur mettent les larmes aux yeux à chaque opération un peu exceptionnelle. Et puis quatre intoxiqués et un brûlé en un mois et demi, c'est bien la preuve que tout cela n'est pas suffisant.

On se souvient alors que, entre 1973 et 1975, au temps où l'on se contentait d'ensacher le Temik, il y avait eu déjà quatre hospitalisations pour empoisonnement. Et que, au demeurant, La Littorale avait toujours eu « mauvaise réputation » comme dit le premier adjoint au maire.

Car aujourd'hui l'usine fait peur. Personne ne prononce le nom de Seveso, mais il est clair que tout le monde y pense. Pourtant ni le « mic » ni le Temik ne comparables à la dioxine. Mais déjà l'E.D.F., qui devait regrouper ses services dans la zone industrielle, y a renoncé. Une usine voisine qui a besoin d'un air très pur pour fabriquer ses pièces électroniques ne veut plus agrandir ses ateliers. On trouve du Temik sur ses filtres. Un laboratoire a été chargé par l'administration de faire des prélèvements d'air au marché-gare et à l'orée de la ZUP. Les généralistes de Béziers vont recevoir une note leur indiquant quelle conduite tenir devant un cas d'intoxication au Temik. Et devant les grilles de La Littorale, maintenant closes, les hommes du piquet de grève avouent : « Au début on en voulait aux « écolos » ou on les prenait pour des farceurs. C'est eux qui avaient raison. A présent, on exige du travail, mais sans aucune pollution. »

MARC AMBROISE-RENDU.

A Montpellier

LES PROPRIÉTAIRES DE « CHALANDONNETTES » OCCUPENT LA DIRECTION DE L'ÉQUIPEMENT

(De notre correspondant.)

Montpellier. — Plusieurs dizaines d'habitants des lotissements dits « Chalandonnettes », du nom de l'ancien ministre de l'équipement, venus des environs de Montpellier, de Béziers et des départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, ont occupé pacifiquemet, sans séquestration ni violence, jeudi après-midi 10 novembre, les bureaux de la direction de l'équipement à Montpellier. Les manifestants se sont dispersés dans la soirée.

Le gouvernement a offert pour chaque logement (où ont été constatées des malfaçons) un prêt de 20 000 francs représentant à peu près le coût des réparations, selon les normes H.L.M., avec un intérêt de 6,50 %. Le remboursement ne devait commencer que cinq ans plus tard, l'Etat prenant en charge les intérêts des cinq premières années. Les mensualités étaient fixées à 132 francs de la sixième à la dixième année, et à 164 francs de la onzième à la vingt-cinquième année, les indemnités judiciaires à venir étant acquises aux intéressés.

Ces propositions, répondent les dirigeants des associations de défense, ne sont pas acceptables. Elles font supporter les charges financières représentées par les intérêts à ceux qui ne sont pas responsables des malfaçons. C'est pourquoi les associations réclament des prêts sans intérêts. D'autre part, ces propositions ne considèrent que les malfaçons connues. — R. B.

Rhône-Alpes

Le parti communiste prend position contre le barrage de Villerest

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Les conclusions des études préalables à la construction du barrage de Villerest (Loire) vont être largement diffusées, et ceci avant la fin de l'année. C'est ce que vient d'annoncer M. Georges Ernst, l'un des trois conseillers généraux représentant la Loire à l'institution interdépartementale pour la protection du Val de Loire, maître d'ouvrage du barrage.

Le leur côté, le comité de défense de la Loire et le comité de défense agricole, qui s'opposent depuis quatre ans au projet, lancent une campagne d'information à partir d'un court métrage intitulé « Mon nom est Villerest ». Enfin, une délégation d'élus communistes, conduite par M. André Lajoinie, membre du bureau politique, a visité le chantier au début de la semaine, puis rencontré les maires des communes concernées et les comités de défense.

Le parti communiste estime que l'aménagement de Villerest entrepris par le gouvernement, « malgré les protestations des populations concernées, ne vise qu'à limiter les dégâts causés par l'installation de centrales nucléaires sur le cours du fleuve ». Le P.C. critique par ailleurs « l'absence de lutte véritable contre les pollutions et leurs sources ». En revanche, il est favorable à un aménagement global du bassin de la Loire avec la construction d'une quinzaine de barrages régulateurs.

Au lendemain de la visite et des déclarations des élus communistes, M. Jean Auroux (P.S.), maire et conseiller général de Roanne, a publié une déclaration intitulée « Union autour du fleuve ». Il y prend acte « avec satisfaction de l'intérêt que le parti communiste montre désormais au problème de Villerest ». Il rappelle que « c'est dès novembre 1975 que les sections roannaises du parti socialiste prenaient position sur cette affaire, apportant leur appui aux préoccupations fondées des comités de défense, de la F.D.S.E.A. et de la chambre d'agriculture de la Loire »

Le maire de Roanne ajoute : « Si je regrette l'absence ou la discrétion du parti communiste dans ces manifestations, je ne peux que me réjouir de voir que nos propositions pour un plan d'aménagement global de la Loire ont rencontré une large approbation auprès de ses instances dirigeantes, ce qui démontre le bien-fondé de nos analyses. »

PAUL CHAPPEL.

● *Plus de quarante mille syndicalistes ont manifesté*, jeudi 10 novembre, à Dortmund, en faveur de la création de nouvelles centrale nucléaires et thermiques en Allemagne fédérale, seule façon, selon eux, de venir à bout de la crise de l'emploi dans le pays. — (U.P.I.).

TRANSPORTS

● *Les aéroports espagnols fermés pour trois jours.* — Tous les aéroports espagnols seront fermés, à partir de ce vendredi 11 novembre jusqu'à dimanche inclus, à la suite de la décision des personnels au sol de se mettre en grève, le gouvernement se refusant à satisfaire leurs revendications salariales.

économie

A L'ÉTRANGER

Le groupe allemand K.W.U. va livrer deux nouvelles centrales nucléaires à l'Iran

UN CONTRAT DE 9 MILLIARDS DE DOLLARS

L'Iran et la firme allemande K.W.U. (filiale du groupe Siemens) ont signé, le jeudi 10 novembre, à Téhéran, une « déclaration d'intention » portant sur la construction de deux centrales nucléaires dotées chacune de deux réacteurs de 1 200 mégawatts de puissance.

Les modalités financières de ce contrat — le plus important jamais passé par une firme privée dans ce secteur (son montant est estimé à 9 milliards de dollars) — seront négociées ultérieurement. Rappelons que l'accord-cadre passé entre l'Allemagne fédérale et le Brésil en juin 1975, et qui prévoit la livraison de huit centrales nucléaires et d'installations permettant de maîtriser le cycle de combustible, de l'enrichissement au retraitement, portait sur un montant évalué entre 10 et 15 milliards de dollars.

La construction de ces deux centrales nucléaires dont les réacteurs seront refroidis par air et non par eau, et qui seront situées près d'Ispahan et près de Saveh (à 120 kilomètres au sud-ouest de Téhéran) va commencer immédiatement. Elle devrait être achevée entre 1983 et 1987.

Les modalités financières de ce contrat sont en cours de négociations. Plusieurs formules sont à l'étude et l'on n'en exclut pas qu'une partie des fournitures soient payées en pétrole ce que souhaite vivement Téhéran.

La signature de cette lettre d'intention permet à l'Iran de franchir une nouvelle et importante étape dans la réalisation de son programme nucléaire. Celui-ci est ambitieux. Téhéran entend, en effet, disposer, en 1994 de 23 000 mégawatts d'origine nucléaire soit plus de 50 % de la capacité électrique installée. Déjà quatre centrales sont en cours de construction : deux par K.W.U., d'une puissance totale de 2 400 mégawatts et deux par Framatome, filiale du groupe Creusot-Loire, d'une puissance de 900 mégawatts chacune.

Pour boucler son programme, l'Iran devrait donc commander, dans les années à venir une douzaines de tranches supplémentaires. Le groupe Creusot-Loire négocie actuellement la livraison de quatre réacteurs de 1 200 MW de puissance unitaire. Le groupe américain Westinghouse, de son côté, avait entamé en 1974 des discussions portant sur la fourniture de huit réacteurs et de deux usines d'enrichissement de l'uranium. Ces négociations sont actuellement au point mort en raison des nouvelles dispositions concernant l'exportation de la technologie nucléaire adoptées par les Etats-Unis. On prête au chah d'Iran, qui se rend la semaine prochaine à Washington, l'intention d'aborder ce problème avec le président Carter.

LA XIX[e] SESSION DE LA F.A.O. S'OUVRE A ROME

Les questions politiques et alimentaires sont étroitement mêlées

De notre correspondant

Rome. — La dix-neuvième session de la conférence de la F.A.O. (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) se tient à Rome du samedi 12 novembre au jeudi 1er décembre. Tous les Etats membres y seront représentés, généralement par un ministre. La conférence — qui est convoquée tous les deux ans et constitue l'organe directeur de la F.A.O. — doit notamment discuter des investissements nationaux et internationaux dans l'agriculture, qui sont essentiels pour combattre la malnutrition.

« *J'espère que cette session aboutira à certaines décisions concrètes, et fera réellement progresser la coopération internationale* », a déclaré à la presse M. Edouard Saouma, directeur général de la F.A.O. En fait, on n'attend aucune mesure spectaculaire de cette réunion de routine.

La conférence examinera la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, qui a dû s'améliorer, les récoltes des trois dernières années ayant été bonnes dans l'ensemble. A long terme, cependant, les perspectives de production dans les pays en développement restent incertaines. Elles sont même déjà préoccupantes dans certaines zones comme le Sahel, où la sécheresse menace de nouveau.

Depuis la dernière session de la F.A.O., un certain « dialogue Nord-Sud » s'est instauré. A ce propos, M. Saouma affirme : « *L'instauration d'un nouvel ordre économique international avance à une allure de tortue. La conférence de Paris n'a guère donné de meilleurs résultats.* » Toutefois, la partie de son rapport qui traite de l'alimentation et de l'agriculture reflète une certaine concordance de vues parmi les participants.

Trois questions sont considérées comme importantes :

● *L'amélioration et le développement des semences*, auxquelles un programme de la F.A.O. est consacré depuis quatre ans pour implanter des industries nationales dans les pays pauvres ;

● *La diminution des pertes de denrées alimentaires* après les récoltes, pour lesquelles un fonds spécial a été proposé par le directeur général et qui sera très probablement mis en route au cours de cette session ;

● *Les investissements dans l'agriculture*, qui impliquent la création du Fonds international de développement agricole (FIDA). Ce nouvel organisme doit tenir sa réunion constitutive à Rome le 13 novembre, mais pas au siège de la F.A.O. Détail qui ne passe pas inaperçu dans les milieux spécialisés compte tenu de la rivalité qui oppose la F.A.O. à d'autres organismes des Nations unies. M. Saouma entend imposer la F.A.O. comme « chef de file », tout en reconnaissant qu'elle n'a pas l'exclusivité de la lutte contre la malnutrition.

L'aspect politique de la question alimentaire prend de plus en plus d'importance. A preuve le récent discours aux Nations unies du président du Conseil mondial selon lequel on ne peut plus dissocier l'alimentation et le désarmement.

Les Etats-Unis ont opéré un net revirement en contribuant à la mise sur pied de réserves alimentaires. Ils essaient d'y entraîner l'U.R.S.S. dans le cadre du Conseil international du blé. Or l'Union soviétique ne fait toujours pas partie de la F.A.O. Dans sa déclaration à la presse, M. Saouma a déploré l'absence de « *cette très grande nation* », après avoir rendu un vibrant hommage aux réussites accomplies « *par la République populaire de Chine sous la direction du président Mao Tse-toung* ».

ROBERT SOLÉ.

LE VIETNAM COMMANDE UN COMPLEXE SIDÉRURGIQUE A CREUSOT-LOIRE

Un accord-cadre vient d'être signé à Hanoï entre Creusot-Loire et la société d'Etat vietnamienne Techno-Import pour la construction d'un complexe sidérurgique dont le coût est évalué à 200 millions de dollars, soit environ 1 milliard de francs.

Ce complexe sera installé à Thai-Nguyen, à 80 kilomètres au nord de Hanoï, où existent déjà un laminoir chinois et des hauts fourneaux construits par l'Allemagne de l'Est. Dans les années 80, les unités de production de Creusot-Loire devraient fournir entre 250 000 et 500 000 tonnes d'acier en utilisant des minerais locaux et le charbon des mines de Hong-Gai (situées au nord de la baie d'Along).

Cet accord fera l'objet d'avenants définissant dans le détail chacune des unités de production. Le premier avenant sera signé très prochainement. Le financement de ce complexe est assuré par des dons du gouvernement français, des prêts gouvernementaux et des prêts privés, à faible taux d'intérêt, garantis par l'Etat français. Quelque trois cents experts français résideront au cours de ces prochaines années à Thai-Nguyen.

LES PAYS ARABES VONT DEMANDER A LA C.E.E. DE LIMITER L'EXPANSION DE CERTAINES INDUSTRIES.

(De notre correspondant.)

Tunis. — Les pays arabes vont demander à l'Europe de limiter l'expansion des secteurs d'industrie auxquels ils accordent actuellement la priorité, tels le raffinage du pétrole, la pétrochimie, les engrais et la sidérurgie. Ainsi en ont décidé les ministres arabes de l'industrie, qui ont clôturé le jeudi 10 novembre à Tunis les travaux de leur deuxième conférence.

Le texte adopté par les ministres explique que cette demande, à inclure dans le dialogue euro-arabe, tend à permettre à la production arabe de couvrir une partie des besoins du Marché commun, à ouvrir les marchés européens aux exportations industrielles arabes et à « *formuler des conditions acceptables* » de nature à faciliter les transferts de technologies.

D'autre part, les ministres arabes ont voté une déclaration dans laquelle ils s'élèvent contre les mesures protectionnistes prises par les pays de la C.E.E. à l'égard des exportations de textiles de plusieurs pays arabes, et notamment de ceux du Maghreb, et demandent leur suppression « *dans l'intérêt des deux parties* ».

AGRICULTURE

LA MISE EN HIBERNATION DES FRUITS ET LÉGUMES

Quand producteurs et distributeurs font la fine bouche

Le marché des fruits et légumes n'en finit pas d'étonner et d'indigner les Français. En 1974, les pêches étaient rares et chères. En 1975, on en déversait des dizaines de milliers de tonnes dans les décharges. En 1976, les pommes de terre sont devenues un produit de luxe. Un an plus tard, on les brade et les choux-fleurs, à leur tour, prennent le chemin de la décharge. Pendant ce temps, les prix s'envolent : + 15 % en moyenne pour les neuf premiers mois de l'année. Les circuits de distribution, le marché de Rungis, les détaillants, voire les pratiques des grandes surfaces, sont tour à tour désignés à la vindicte populaire. Les pouvoirs publics, M. Raymond Barre en tête, brandissent l'arsenal habituel des taxations et des contrôles. On reparle d'une augmentation de la concurrence, d'une modernisation de Rungis. Ces mesures sont-elles à même de résoudre le problème ?

On peut en douter. Depuis des années, les discours des différents gouvernements sont restés sans effet. Pour une simple raison : on ne s'attaque pas aux sources mêmes de la spéculation, qui se nourrit de l'irrégularité des apports, inhérente à la production des fruits et légumes. Pourtant des chercheurs français ont mis au point un procédé qui pourrait permettre tout à la fois de réguler les approvisionnements sur les marchés nationaux en stockant, et d'exporter vers des pays lointains (ce qui était impossible jusqu'alors) des fruits et légumes frais.

Quatre-vingt-dix jours de conservation

C'est en 1971 que M. Blaizat, un ingénieur physicien, alors âgé de trente-six ans, spécialiste des procédés sous vide à la Compagnie des compteurs, décide, après l'absorption de cette dernière par Schlumberger, de monter sa propre entreprise : Prophyco. Son objectif : fabriquer des machines de pré-réfrigération par le vide pour les produits frais. Un prototype voit le jour grâce à un contrat de la D.G.R.S.T. (Délégation générale à la recherche scientifique et technique). Cette machine, dont Prophyco n'a pas l'exclusivité, constitue la première génération. Quelques exemplaires sont vendus en France, notamment à la SICCA de Saint-Pol-de-Léon (Finistère), et à l'étranger. Ils permettent de conserver les produits frais de cinq à dix jours. Mais c'est encore insuffisant. Aussi, en 1973, en liaison avec les chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), à Montfavet (Vaucluse), M. Blaizat se lance-t-il dans l'étude d'un procédé permettant d'allonger la durée de conservation jusqu'à quatre-vingt-dix jours, en combinant la réfrigération sous vide avec la conservation en atmosphère contrôlée (1). C'est en quelque sorte une mise en hibernation des fruits et légumes. Le procédé peut également s'appliquer aux fleurs.

Sofinnova — un organisme chargé de promouvoir l'innovation — et de petits industriels qui fabriquent en sous-traitance les machines de la première génération entrent dans le capital de Prophyco, M. Blaizat conservant 35 %. Cet apport d'argent frais permet, notamment, de mettre en expérimentation à Montfavet le matériel. Avec succès pour la plupart des produits.

Ce procédé, qui semble donc opérationnel, présente un double avantage. En conservant jusqu'à quatre-vingt-dix jours (2) des produits frais, il permet d'écrêter les à-coups de la production. Ainsi les choux-fleurs actuellement jetés à la décharge, en raison d'une floraison précoce, pourraient être stockés et écoulés au fil des semaines sur le marché sans que les producteurs subissent les effets des chutes des cours ; sans que le contribuable ait à financer les destructions des surplus actuels ; sans que le consommateur ait dans deux mois à faire les frais... d'une pénurie de choux-fleurs.

En outre, ce procédé permettrait d'atteindre les marchés lointains de grande consommation. On pourrait approvisionner, l'hiver, en fruits et légumes la côte est de l'Amérique du Nord, le coût du transport par bateau n'étant pas supérieur aux frais de train entre la Californie et New-York. De même, les marchés du Proche-Orient, jusqu'à présent inaccessibles pour des denrées rapidement périssables, pourraient être prospectés. Or Prophyco et l'INRA n'arrivent pas à passer à l'industrialisation de leur procédé... faute de commandes.

« Nous nous heurtons à l'incompréhension de nos clients éventuels », explique M. Blaizat. Est-ce une question de coût ? Il ne le semble pas. Le prix de revient du procédé est de 30 centimes par kilo, ce qui est du même ordre que le conditionnement classique. En réalité, producteurs et distributeurs, pour des raisons diverses, font la fine bouche.

Incompréhension

La mise en hibernation des produits doit se faire aussitôt après la cueillette, sur le lieu ou au voisinage de la production. C'est donc l'agriculteur, ou sa coopérative, qui doit réaliser l'investissement, programmer les ventes, gérer et financer les stocks. Apparemment, bien peu sont prêts à prendre ce risque. Même si la contrepartie en était un renforcement de leur pouvoir économique face aux divers intermédiaires et aux grossistes. Ces derniers ne souhaitent pas non plus prendre de risques et financer de telles opérations. « Les grossistes, notamment à Rungis, préfèrent jouer à vingt-quatre heures sur de petites quantités, explique M. Blaizat, plutôt que de participer à la mise en place de nouvelles structure ». Il est vrai qu'en régulant les marchés on mettrait un terme à la pratique des « coups de fusil », qui a enrichi plus d'un intermédiaire.

Quelque peu désabusé devant l'incompréhension des intéressés, mais aussi des pouvoirs publics, qui, tout en ayant financé le programme de recherche, ne font aucun effort pour le mettre en application, M. Blaizat tourne — comme beaucoup d'autres chercheurs français déçus — ses regards vers l'étranger. Au Québec, au Mexique, on s'intéresse au procédé. Le moindre des paradoxes serait qu'un prochain jour ces pays exportent massivement, grâce au procédé de Prophyco, leurs fruits et légumes vers la France... Ce qui accroîtrait notre déficit commercial et perturberait encore un peu plus le marché des fruits et légumes !

ALAIN GIRAUDO et J.-M. QUATREPOINT.

(1) Le produit est placé dans un emballage de polyéthylène muni d'un échangeur-diffuseur en élastomère de silicones.

(2) La durée varie selon les produits. Elle va de vingt jours pour les produits délicats à quatre-vingt-dix jours pour les plus robustes.

FAITS ET CHIFFRES

A l'étranger

BELGIQUE

● *Le nombre des chômeurs* a augmenté de 120 000 personnes fin octobre, pour atteindre le record de 272 622, soit 6,8 % de la population active et 10,1 % des assurés contre le chômage. Cette hausse résulte principalement de l'arrivée sur le marché du travail des jeunes étudiants qui ont terminé leurs trois mois de stage après la fin de leurs études. — *(A.F.P.)*

ETATS-UNIS

● *La progression des crédits à la consommation* s'est ralentie en septembre, s'élevant à 2,35 milliards de dollars (après ajustement des variations saisonnières), contre 2,65 milliards en août. Cependant, les crédits pour les achats de voitures particulières ont enregistré l'accroissement mensuel le plus fort (1,11 milliard de dollars. — *(AgeFi.)*

● *Les marges bénéficiaires* des grandes firmes ont connu une relative stagnation depuis un an et demi, indique une enquête du Conference Board, organisme privé de recherche économique, ce qui ne permet pas une accélération des dépenses d'investissement. Selon le Conference Board, les marges avaient fortement augmenté en 1975, en raison surtout des gains de productivité, mais, après avoir connu un taux d'augmentation de 6,5 % en 1975, celle-ci progresse à un rythme inférieur à 2 % depuis un an et demi. — *(A.F.P.)*

● *Les prix de gros* n'ont augmenté en moyenne que de 0,5 % en octobre, accentuant le ralentissement de l'inflation enregistré les mois précédents, le taux annuel d'inflation (octobre dernier par rapport à octobre 1976) est ainsi tombé à 17,75 %, rythme le plus bas depuis décembre 1976, et qui est à comparer aux taux annuels de 19 % en spetembre, 20 % en août et 21 % (record) en juin et juillet. Cependant, les prix des matières premières, combustibles et autres produits de base consommés par l'industrie manufacturière ont encore baissé en octobre, pour le sixième mois consécutif. De l'ordre de 1 %, cette baisse porte à près de 4,4 % la réduction totale du coût de ces produits depuis mars dernier. Par rapport à octobre 1976, leur augmentation n'atteint plus que 2 %. — *(A.F.P.)*

● *Le taux de chômage* s'est élevé à 7 % au mois d'octobre aux Etats-Unis contre 6,9 % le mois précédent, a annoncé le département du travail le 4 novembre. Près de 7 millions d'Américains sont désormais au chômage. Ces chiffres prouvent, selon les autorités américaines, que la croissance économique n'est pas encore suffisante pour absorber l'accroissement de la main-d'œuvre. Les Noirs restent le groupe le plus touché par le chômage, avec 13,9 %, soit une nette augmentation par rapport aux 13,1 % du mois précédent. — *(A.F.P.)*

ITALIE

● *L'indice de la production industrielle* a baissé de 4,5 % en septembre par rapport à septembre 1976, après avoir diminué de 0,6 % en août et de 7,7 % en juillet. Toutefois, pour les neuf premiers mois de 1977, cet indice est en hausse de 3,3 % par rapport à la même période de 1976. — *(U.P.I.)*

● *La balance commerciale italienne* a enregistré en septembre un déficit de 212 milliards de lires, comparé à un excédent de 254 milliards en août et à un déficit de 508 milliards en septembre 1976. Pour les neuf premiers mois de 1977, le déficit a été de 1 949 milliards de lires, contre 3 812 milliards durant la même période de 1976, les exportations ayant augmenté de 31,1 % et les importations de 19,1 %. — *(Agefi.)*

MEXIQUE

● *Un emprunt de 1,2 milliard de dollars* vient d'être conclu auprès d'un consortium international de soixante-quatorze banques. Cette opération, la plus importante jamais réalisée par Mexico, servira à financer des investissements publics, en particulier dans la recherche et l'exploitation pétrolière, la production d'électricité et la modernisation de l'agriculture. Selon les autorités du pays, le Mexique aurait une balance des paiements bénéficiaire à la fin de 1979 ou au début de 1980 grâce aux exportations de gaz naturel et de pétrole. La dette extérieure mexicaine atteignait 27,6 milliards de dollars à la fin de 1976 *(le Monde du 14 septembre)*. — *(A.F.P.)*

PAYS-BAS.

● *Le taux d'escompte de la Banque centrale des Pays-Bas a été relevé de 3,5 % à 4,5 %*, le jeudi 10 novembre en fin d'après-midi. Cette mesure, prise pour freiner le glissement du florin sur les marchés des changes, a été favorablement accueillie dans les milieux financiers néerlandais. La baisse du dollar a eu, en effet, pour conséquence d'affaiblir la plupart des monnaies du « serpent » vis-à-vis du deutschemark. C'est la deuxième fois cette année que le taux d'escompte des Pays-Bas est modifié. Le 6 mai dernier, il avait été ramené de 4,5 % à 3,5 % pour stopper la hausse de la devise néerlandaise.

CONJONCTURE INTERNATIONALE

● *La production industrielle des principaux pays industrialisés*, en dehors des Etats-Unis, a continué à diminuer en août, pour le cinquième mois consécutif, selon le département américain du commerce. L'indice de la production combinée de la France, du Canada, de l'Allemagne fédérale, du Japon, de la Grande-Bretagne et de l'Italie s'est établi à 119,6 en août (base 100 en 1970) au lieu de 119,8 en juillet. Cet indice accusait une baisse de 1,6 % par rapport à son niveau d'avant la récession.

MARCHÉ COMMUN

La guerre de l'acier

(Suite de la première page.)

D'après les premières indications fournies par les experts américains, on parviendrait à des prix minima de référence de seulement 5 % inférieurs au prix de vente américain.

Le principal résultat des pourparlers qui viennent d'avoir lieu à Washington entre les Américains et les représentants de la commission a été d'obtenir des garanties quant à la manière dont seraient calculés les prix minima de référence.

Ils seront établis non pas unilatéralement par les Américains, mais après que ces derniers auront consulté la Communauté et le Japon. C'est donc un dispositif contractuel de surveillance et de gestion des échanges que l'on se propose de mettre en place. On peut y voir l'amorce d'un grand progrès. Le souci des Européens, dont le but est de maintenir les courants d'exportation vers les Etats-Unis, sera triple lorsque s'engageront ces conversations : faire en sorte que la marge — différence entre le prix de vente américain et le prix minimum de référence — soit suffisante pour conserver une chance raisonnable de pénétrer sur le marché américain ; faire en sorte qu'elle ne soit pas trop aléatoire (si, par exemple, les prix minima de référence fluctuent en fonction de la valeur du yen, ou d'autres variables, il y aurait un élément d'incertitude très gênant pour les exportateurs de la C.E.E.) ; éviter, ce qui peut paraître paradoxal, que la marge soit trop grande : si tel est le cas, les producteurs japonais, plus efficaces que leurs concurrents européens, seraient favorisés.

Il est acquis également qu'il sera fixé pour chaque produit sidérurgique un prix de référence unique applicable à l'ensemble des fournisseurs des Etats-Unis. La fixation d'un prix de référence plus bas pour les Japonais, qu'ils pourraient très bien suppor[...] aurait en effet risqué, à ter[...] d'aboutir à l'élimination des Eu[...]péens du marché américain.

Une double négociation va d[...] s'engager. Les pouvoirs pub[...] américains, européens et japon[...] vont devoir s'entendre sur les p[...] minimaux de référence ; la réun[...] du 11 novembre avec Eurofe[...] été convoquée par M. Davig[...] afin de savoir quelles sont, se[...] les sidérurgistes, les marges néce[...]saires pour maintenir le coura[...] d'exportation. Ensuite, et c[...] promet d'être une opération d[...]cate, les industriels européens [...] japonais — sous le regard dis[...] de la Commission — devront [...] quelque sorte se répartir les [...]portations sur le marché amé[...]cain. Si ce bel édifice est b[...] jusqu'à la dernière pierre, on [...] trouvera en fait en présence d[...] cartel international anti-crise s[...] contrôle public...

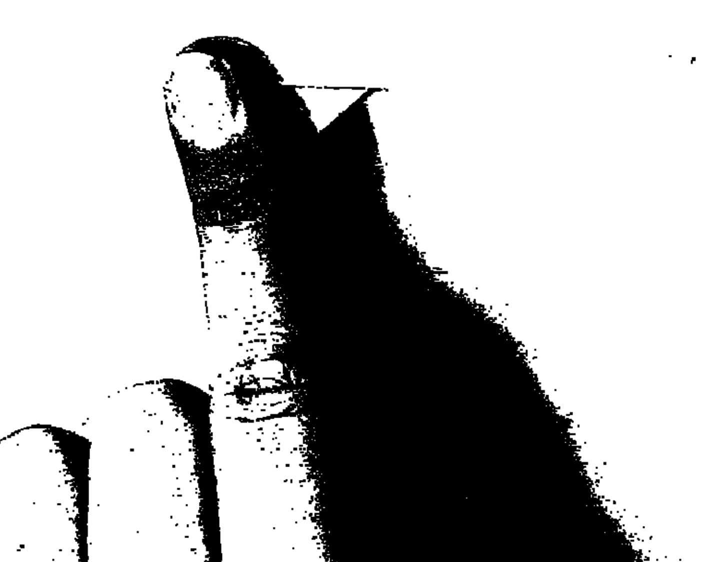
PHILIPPE LEMAITRE.

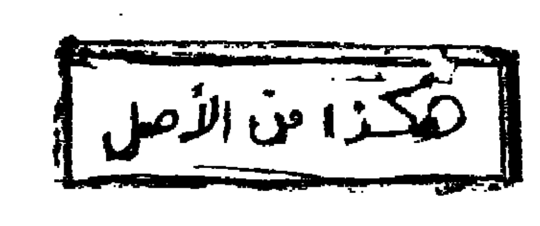
MONNAIES

HAUSSE DE L'OR

Après quelques jours d'accalmie, la hausse de l'or a repris, vendredi 11 novembre, sur le marché libre de Londres. Pour la première fois depuis 1975, le prix de l'once de métal précieux s'est élevé au-dessus de 168 dollars pour s'inscrire au premier fixing à 168,15 dollars (après 168,875 dollars). Selon les courtiers, la grande nervosité qui a régné la nuit précédente sur le marché de Hongkong s'est répercutée sur la place londonienne, sans autre raison apparente que la faiblesse persistante du dollar, notamment à Francfort (2,2460 DM pour 1 dollar contre 2,2543 DM) et à Tokyo (246,40 yens contre 247,35 yens).

Les volumes de transactions, précise-t-on, n'ont cependant pas été très importants.





هكذا من الأصل

SOCIAL - ÉCONOMIE

Lip ou la nostalgie du patron

L'assemblée générale des chômeurs de Lip a élu les douze membres de l'équipe provisoire qui doit veiller à la mise en place progressive des nouvelles structures juridiques de l'entreprise. Ce vote confirme dans leur rôle d'animateurs la plupart de ceux qui avaient pris la tête du conflit. M. Charles Piaget, leader C.F.D.T., n'arrive cependant qu'en seconde position par les votes obtenus. C'est, en effet, sur le nom de M. Michel Garcin, le seul cadre de direction demeuré dans le conflit après le départ de M. Claude Neuschwander et de ses autres collaborateurs directs, que s'est porté le plus grand nombre de suffrages.

Comment ne pas voir dans ce vote l'expression du désir de la majorité du personnel de Palente de retrouver un mode de travail qui se réfère aux normes des entreprises classiques? Les Lip, il est vrai, ont assez dit qu'ils souhaitaient un patron. Beaucoup d'entre eux ont la nostalgie des horaires fixes et des gestes familiers de leur métier. Plusieurs années d'une expérience présentée comme exemplaire ne les auront pas conduits à vouloir exercer des responsabilités en rupture avec les habitudes de l'établi, de la chaîne de montage et de la hiérarchie. On peut être assuré que, dès lundi, ils se présenteront avec empressement dans leurs anciens ateliers, dans l'espoir de trouver les « bons de travail » qui les ramèneraient à leur condition d'exécutants, protégés de l'angoisse par le ron-ron rassurant des machines. Mais il est peu probable qu'il en soit ainsi avant plusieurs mois, le temps que l'on ait constitué un portefeuille de commandes industrielles suffisant.

Dans l'immédiat, les tâches se définissent encore en termes de lutte : «Il va falloir travailler, leur a dit Charles Piaget, mais pas comme les autres : il va falloir travailler et se battre.» *Cela suppose que tout le monde participe à l'assemblée générale quotidienne, assure le service du restaurant, le nettoyage, les tours de garde, et continue à réfléchir, à imaginer et à militer. Un certain nombre de ceux chez qui le conflit a éveillé des vocations inattendues : cuisiniers, cinéastes, tourneurs sur bois, sabotiers, coiffeuses, animateurs de débats, colleurs d'affiches ou distributeurs de tracts, s'en trouveront bien. Mais ils restent en minorité...*

CLAUDE FABERT.

CONSOMMATION

M. Barre pourrait recevoir les représentants des boulangers

La plupart des boulangeries-pâtisseries parisiennes ont rouvert leurs portes ce vendredi 11 novembre, *sans toutefois offrir de produits taxés* (croissants, pains au chocolat, pains aux raisins) à leur clientèle.

Jeudi *soir*, une centaine de professionnels conduits par M. Baudoin, président du Syndicat de la boulangerie parisienne et par M. Courvoisier, président du Syn-la boulangerie parisienne, et par dicat national de la pâtisserie, ont été reçus à l'Hôtel de Ville par M. Gabriel Kaspereit, maire adjoint de Paris, chargé du commerce et *ancien secrétaire d'Etat* à l'artisanat. Il les a assurés qu'il multipliait les contacts avec les instances ministérielles pour qu'un dialogue s'engage dès la réouverture des boutiques. M. Kaspereit, qui s'était entretenu auparavant avec M. Raymond Barre, a annoncé que le premier ministre était disposé à discuter avec les *représentants* des boulangers, à la condition qu'ils cessent leur grève. M. Barre s'est déclaré *« prêt à leur expliquer les éléments de la situation économique »*.

De son *côté*, l'Interprofession de la pêche, qui regroupe pêcheurs, armateurs, mareyeurs et importateurs grossistes, a exprimé jeudi sa *solidarité* avec les poissonniers, qui menacent à leur tour de faire grève dès que la marchandise des bateaux actuellement en mer sera écoulée, de façon à *« ne pas léser les pêcheurs »*. D'ici là, les poissonniers appliqueront les anciens tarifs.

Les producteurs de volailles, quant à eux, demandent au gouvernement de suspendre la baisse autoritaire de 5 % du prix du poulet de choix « sortie abattoir » *dans l'attente d'ouverture de* négociations. Le Comité national de liaison de l'aviculture assure *que « les éleveurs et les entreprises d'abattage »* ne pourraient pas supporter les conséquences du maintien d'une telle mesure, car la baisse du prix des aliments du bétail est encore insuffisante.

Enfin, la Confédération des hôteliers, restaurateurs et cafetiers-limonadiers appelle ses adhérents à cesser de vendre tous les produits récemment taxés : les vins de moins de trois ans d'âge, les bières au comptoir et les mets de petite restauration (croque-monsieur, omelettes...).

● *Un centre commercial d'Antibes*, l'Hyper-Park-Californie, vient d'être condamné à fermer ses portes par le tribunal de commerce de Nice pour *« violation d'autorisations accordées par les services départementaux de l'urbanisme »*, et pour *« utilisation abusive de l'autorisation accordée par la commission départementale d'urbanisme commercial »*. Le centre, qui comprend un magasin de vente de matériaux de construction, menuiserie, quincaillerie et appareillage sanitaire, ainsi qu'un restaurant et plusieurs boutiques, est édifié sur un terrain situé dans une zone horticole

IMMIGRÉS

DES TRAVAILLEURS PORTUGAIS MANIFESTENT DANS LEURS SERVICES CONSULAIRES.

La Federaçao de associacoes de trabalhodores emigrados *(FATE), Fédération d'associations* de travailleurs migrants portugais, a organisé une Journée nationale d'action le mercredi 9 novembre. Des délégations se sont rendues dans l'après-midi à l'ambassade du Portugal à Paris, ainsi que dans certains consulats, entre autres à Versailles et à Nogent-sur-Marne.

Elles y ont déposé un cahier de revendications : création d'écoles pour les enfants des migrants, notamment avec le maintien de la langue d'origine ; *change du franc par le consulat* au taux de 8,5 escudos pour 1 franc ; abolition de la taxe qui frappe les *réfractaires* et les déserteurs de l'ancienne « armée coloniale » portugaise ; rapatriement gratuit des corps des travailleurs morts en émigration; autorisation, pour les émigrés regagnant définitivement le Portugal, de faire rentrer sans taxe leur voiture étrangère ; réinsertion économique et sociale au pays.

Selon l'ambassade, la FATE est *« un groupuscule d'inspiration gauchiste, nullement représentatif de l'ensemble des travailleurs portugais en France »*. De son côté, la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI) a publié un communiqué de soutien à cette journée d'action.

AFFAIRES

SAVIEM LANCE DEUX NOUVELLES GAMMES DE POIDS LOURDS

Saviem, filiale de la régie Renault pour les véhicules utilitaires, va lancer deux nouvelles séries de poids lourds de 15 à 38 tonnes, les gammes H et P.

La gamme H, plus particulièrement destinée au transport privé sur *des distances généralement* inférieures à 400 kilomètres sera entièrement commercialisée à la fin de novembre 1977. Elle comprend *quinze modèles* dont le poids total autorisé varie de 15 à 26,5 tonnes.

La gamme *P* correspond à la demande des transporteurs publics qui utilisent surtout des tracteurs Maxi-Codes de 38 tonnes *pour le transport longue distance* et international. Elle sera commercialisée en janvier et en mars 1978, comprend deux tracteurs et trois porteurs-remorqueurs équipés d'un nouveau moteur « Man » de 280 ch DIN et d'une nouvelle cabine.

RAPPROCHEMENT SCOA-HEURTEY

La SCOA (32 000 personnes, 6 *milliards de francs de chiffre d'affaires*) va prendre une participation dans la société d'ingénierie Heurtey (3 500 personnes, *1,4 milliard* de francs de chiffre d'affaires). L'opération se fera en trois étapes : souscription en totalité par la SCOA à *une émission d'obligations* convertibles de 25 millions de francs de Heurtey, conversion des obligations en actions, ce qui donnerait, au maximum, 26 % du capital de Heurtey à la SCOA ; cette participation pourrait être portée, par la suite, à 51 %.

Le rapprochement des deux affaires, sous l'égide du groupe Paribas, doit *permettre à Heurtey d'achever* sa restructuration financière et de bénéficier de l'expérience du réseau commercial de la *SCOA*, implanté dans quarante-huit pays, principalement en Asie et en Afrique. Inversement, Heurtey apporte à la SCOA une *ouverture vers les « activités* technologiques », ainsi qu'une expérience dans les pays de l'Est et dans ceux en *voie de développement*.

SALAIRES

LES RÉMUNÉRATIONS SONT MAJORÉES D'ENVIRON 1,5 % A LA S.N.C.F. ET A LA R.A.T.P.

Les salaires des cheminots, après la réunion, le 10 novembre, de la commission d'application de l'accord *signé* au *mois* d'octobre, vont être augmentés de 1 %. L'effet étant rétroactif au 1er septembre, le relèvement total est de 7,6 % par rapport au 1er janvier 1977.

De plus, au titre de l'accroissement du pouvoir d'achat, le personnel *actif et* retraité de la S.N.C.F. va recevoir un versement uniforme de 200 francs. Une réunion est prévue, *fin novembre*, pour un nouvel ajustement des rémunérations.

A la R.A.T.P., l'augmentation de salaires est de 1,5 % à compter du 1er novembre. Soit un total de 8,1 % par rapport au début de l'année.

Pendant les dix premiers mois de 1977, on peut évaluer à 8,1 % *environ* la *progression* de l'indice officiel des prix.

Professions libérales

● *Un responsable régional du CID-UNATI*, M. Robert Chazelle, a été, à Saint-Etienne, *inculpé* de vol de documents à la Caisse d'allocations vieillesse sur plainte du président du conseil d'administration de cette caisse. Quelque douze cents dossiers avaient été dérobés par le CID-UNATI le 4 juillet. Convoqué le 7 novembre chez le juge d'instruction, M. Chazelle a déclaré que son *organisme* conserverait ces dossiers *« tant que des pourparlers ne seraient pas engagés avec le ministère de tutelle au sujet de l'ajustement des cotisations »*.

MARCHÉS FINANCIERS

LONDRES

Marché bien orienté

Le marché est dans l'ensemble resté bien orienté vendredi. Aux *industrielles, les vedettes ont gagné* jusqu'à 5 points (I.C.I., Beecham, Unilever, Glaxo). Raffermissement des pétroles. Bonne tenue des fonds d'Etat. Recul des mines d'or, malgré la hausse du métal précieux.

Or (ouverture) (dollars) 163 15 contre 168 90

VALEURS	CLOTURE 10/11	COURS 11/11
Beecham	532 ..	535 ...
British Petroleum	898 ...	902 ...
Courtaulds	113 ...	114 ...
De Beers	283 ...	282 ...
Imperial Chemical	369 ...	372 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	191 ...	191 ...
Shell	556 ...	567 ...
Vickers	193 ...	198 ...
War Loan 3 1/2 %	35 1/2	35 5/8
West Driefontein	25 5/8	25 1/8
Western Holdings	18 1/2	18 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NEW-YORK

Forte hausse

Le mouvement de reprise amorcé depuis deux jours à Wall Street, s'est brusquement accéléré jeudi, et, en clôture, l'indice des industrielles affichait une hausse de 14,13 points à 832,56, la plus forte enregistrée depuis plusieurs semaines.

Une activité fébrile a régné, et 31,98 millions de titres (chiffre record pour l'année) ont changé de mains contre 21,33 millions la veille.

Les opérateurs ont, semble-t-il, acquis la conviction que les taux d'intérêt à court terme avaient atteint un plafond qu'ils pourraient bien ne plus dépasser désormais. Mais, d'après de nombreux analystes, ce sont surtout les déclarations faites par *le président* Carter au cours de sa conférence de presse, déclarations dans lesquelles ce dernier tendait à minimiser le différend qui l'opposait à M. Burns, président de la *Réserve fédérale*, qui ont joué le rôle de détonateur. Autour du Big Board, beaucoup pensaient, en tout cas, que cette soudaine avance pourrait bien marquer la première étape d'un vaste mouvement de reprise appelé à durer jusqu'à la fin de l'année. Ajoutons que le dégonflement de la masse monétaire pour la semaine au 10 novembre est un *signe* encourageant qui, selon certains, pourrait déclencher une nouvelle vague d'achats.

Sur 1 919 valeurs traitées, 1 374 ont monté et 220 seulement *ont* baissé.

VALEURS	COURS 9 11	COURS 10 11
Alcoa	42 3/8	43 3 4
A.T.T.	59 7 8	80 1 4
Boeing	26 3 4	27 ...
Chase Manhattan Bank	28 1 4	29 3 8
Du Pont de Nemours	115 3 4	118 ...
Eastman Kodak	51 5 8	54 3 8
Exxon	46 1 4	47 1 2
Ford	43 7 8	44 7 8
General Electric	51 ..	51 7 8
General Foods	31 3 8	31 5 8
General Motors	68 5 8	67 ...
Goodyear	17 3 4	18 ...
I.B.M.	252 3 4	258 1/2
I.T.T.	31 3 4	32 ...
Kennecott	21 3 4	22 ...
Mobil Oil	62 5 8	63 3 4
Pfizer	25 1 8	25 3 4
Schlumberger	67 5 8	68 ...
Texaco	27 5 8	27 1 2
U.A.L. Inc.	17 1 2	18 1 4
Union Carbide	41 1 2	43 1 8
U.S. Steel	29 5 8	30 1 4
Westinghouse	17 3 4	18 7 8
Xerox	47 5/8	49 1/8



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

PLUS DE SIX CENTS PERSONNES ONT ÉTÉ ARRÊTÉES DANS LES BANLIEUES NOIRES DE PRETORIA

Six cent vingt-six Africains ont été arrêtés, jeudi 10 novembre, par la police sud-africaine à Atteridgeville et Saulsville, deux banlieues noires de Pretoria, lors de vastes opérations de contrôle.

Selon la police, sur les 626 personnes arrêtées, 410 étaient en infraction avec la législation sur les laissez-passer, 198 — des écoliers, — étaient en situation de vagabondage et les autres, suspectés de recel d'objets volés, de détention de drogue ou d'actes de violence.

Comme Soweto, Atteridgeville est le théâtre, depuis plusieurs semaines, d'un important mouvement de boycottage des cours par des jeunes Noirs protestant contre le système d'enseignement « bantou » et plusieurs incidents s'y sont récemment [illegible].

D'autre part, les autorités sud-africaines ont interdit, jeudi, le port d'un T-shirt sur lequel figure l'effigie du leader noir sud-africain Steve Biko, mort en prison il y a deux mois. — *(A.F.P., Reuter.)*

● *Deux membres du gouvernement du Salvador* et plus de deux cents personnes sont détenus en otage depuis jeudi 10 novembre dans le bâtiment du ministère du travail, à San-Salvador, par un groupe de militants de gauche membres du Bloc populaire révolutionnaire (B.R.P.). Ils demandent que les salaires des ouvriers agricoles soient augmentés. Parmi les otages se trouvent le ministre du travail et celui de l'économie. Les forces de sécurité ont pris position autour du bâtiment. — *(Reuter.)*

Le numéro du « Monde » daté 11 novembre 1977 a été tiré à 523 342 exemplaires.

LES CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Des catholiques opposés à l'avortement troublent la messe célébrée à Notre-Dame en présence de M. Giscard d'Estaing

Le président de la République a assisté vendredi matin 11 novembre à une messe solennelle à la mémoire de tous les morts pour la France, célébrée à la cathédrale Notre-Dame de Paris, par le cardinal Marty, archevêque.

Le premier ministre, les présidents des Assemblées, les membres du gouvernement, le maire Paris, assistaient à cette cérémonie, qui a été perturbée par quelques manifestants du mouvement Jeunes catholiques pour la vie, qui ont lancé plusieurs fois le cri de « *Giscard, assassin !* ». Ces jeunes gens protestaient contre la loi de libéralisation de l'avortement. Ils ont jeté dans la nef un paquet de tracts déclarant notamment : « *Vous qui vous souvenez des morts pour la patrie, n'oubliez pas la guerre qu'on fait à ses enfants.* »

M. Giscard d'Estaing est ensuite arrivé à 11 heures place de l'Etoile, après avoir passé en revue les troupes le long de l'avenue des Champs-Elysées. Il a déposé une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu puis décoré dans l'ordre de la Légion d'honneur plusieurs combattants et résistants des deux guerres, de la guerre d'Indochine et de la guerre d'Algérie. Le chef de l'Etat, qui a été applaudi par quelques centaines de personnes massées autour de la place, est reparti vers 11 h. 45.

Auparavant, M. Jacques Chirac, maire de Paris, avait lui aussi déposé une gerbe et avait été applaudi par quelques assistants.

Le président de la République devait assister ensuite à un déjeuner en compagnie d'anciens combattants à l'Ecole militaire, tandis que Mme Giscard d'Estaing se rendait à la maison de retraite des veuves et ascendants de guerre de Montmorency (Val-d'Oise).

● *Une cérémonie du souvenir* a eu lieu, jeudi 10 novembre, dans la cour d'honneur du ministère de l'intérieur. M. Christian Bonnet a déposé des gerbes devant les trois plaques commémorant le souvenir des fonctionnaires de l'administration centrale et de la police morts au combat. Auparavant, le ministre s'était rendu à Neuilly-sur-Seine, place Winston-Churchill, pour fleurir le monument aux morts de la police.

Le décret modifiant les conditions de l'immigration familiale est publié au « Journal officiel »

Les travailleurs étrangers pourront continuer à faire venir en France les membres de leur famille, à condition que ces derniers ne demandent pas à occuper un emploi. Cette mesure, décidée pour une période de trois ans, fait l'objet d'un décret publié au « Journal officiel » du vendredi 11 novembre.

Le décret signé par le premier ministre précise que l'admission en France dans les conditions prévues par le décret du 29 avril 1976 — relatif aux conditions d'entrée et de séjours des membres des familles des étrangers autorisés à résider en France — du conjoint et des enfants *de moins de dix-huit ans* d'un ressortissant étranger bénéficiant d'un titre de séjour « *est suspendue pour une période de trois ans* ». Toutefois, les dispositions du décret de 1976 « *restent applicables pour le droit au séjour familial, c'est-à-dire pour tous les membres de la famille qui ne demandent pas l'accès au marché de l'emploi* ».

Ce précédent décret stipulait notamment que « *sous réserve des engagements internationaux de la France, le conjoint et les enfants de moins de dix-huit ans d'un ressortissant étranger bénéficiant d'un titre de séjour, qui veulent s'établir auprès de ce dernier, ne peuvent se voir refuser l'accès au territoire français ou l'octroi d'un titre de séjour* », sauf si l'étranger concerné « *ne justifie pas d'une année de résidence en France en situation régulière* » ou ne dispose pas de ressources stables et d'un logement décent, ou s'il n'a pas satisfait au contrôle médical, ou bien si sa présence « *se heurte à des considérations tirées de l'ordre public* », ou encore si sa venue « *n'a pas pour motif le regroupement familial* ».

Ces dispositions ne sont pas applicables à certaines catégories d'étrangers, notamment aux ressortissants de la C.E.E. et aux réfugiés politiques, auxquels la situation de l'emploi n'est pas opposable lors d'une demande de titre de travail (arrêtés du 29 février 1976 et du 30 juin 1976).

∴

Lors de sa conférence de presse du 27 septembre, M. Lionel Stoléru avait annoncé, en même temps que l'arrêt définitif de la délivrance de cartes de travail aux étrangers et l'extension de l'aide au retour à tous les travailleurs étrangers résidant en France depuis cinq ans, la suspension de toute immigration familiale (le Monde *du 29 septembre).*

L'annonce de cette mesure avait provoqué de vives protestations en France et à l'étranger contre ce que d'aucuns considéraient comme une atteinte aux droits de l'homme. La section sociale du Conseil d'Etat, consultée sur ce projet, avait d'ailleurs rendu un avis défavorable, estimant que la suspension de l'immigration familiale serait une mesure inconstitutionnelle et contraire aux accords internationaux (le Monde *du 22 octobre). Le nouveau décret ne tient pas compte, semble-t-il, en ce qui concerne le droit à l'emploi, de la réserve introduite dans le décret du 29 avril 1976 et relative à ces accords. Toutefois, M. Stoléru s'est déjà engagé, le 4 novembre dernier, à ne pas appliquer les nouvelles dispositions aux ressortissants portugais, et tout porte à croire que ce ne sera pas là la seule exception.* — J. B.

● *La grève des égoutiers.* — Les égoutiers de Paris entament leur vingt-cinquième jour de grève. Leurs représentants seront reçus, le lundi 14 novembre, par M. Jean Tiberi, adjoint au maire chargé des questions du personnel. Les égoutiers demandent notamment une augmentation de leurs effectifs, une revalorisation des salaires, le treizième mois et deux jours de repos consécutif.

LE CONSEIL DES MINISTRES EXAMINERA LE 16 NOVEMBRE LES PROBLÈMES DES FRANÇAIS MUSULMANS

Cinq des associations de Français musulmans, dont les représentants seront reçus lundi 14 novembre à 11 h. 30, à l'Elysée, par le président de la République, ont décidé, au cours d'une réunion à Paris, mercredi après-midi 9 novembre, de constituer un comité national de coordination des Français rapatriés de confession islamique.

Ce comité regroupera l'association des Amitiés France-Afrique, l'Union nationale des anciens combattants français de confession islamique, l'Union nationale des musulmans français, l'Union des travailleurs français musulmans du Var, et le Mouvement d'assistance et de défense des rapatriés musulmans d'Afrique du Nord, dont le président M. Ahmed Kabersell, assumera les fonctions de secrétaire général de la nouvelle structure.

M. Laradji, président de la Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie, a participé aux travaux, mais ne s'est pas associé à cette initiative.

Au cours de l'entretien qu'il aura lundi avec les dirigeants des principales associations et avec le bachaga Boualem, M. Valéry Giscard d'Estaing présentera un certain nombre de dispositions qui seront arrêtées par le conseil des ministres du 16 novembre.

NOUVELLES BRÈVES

● *La médaille d'or européenne Koudenhove-Calergi* a été attribuée à M. Raymond Barre « pour son œuvre en faveur de l'unification européenne ». L'attribution de cette distinction, décernée pour la première fois par le comité du mouvement paneuropéen, a été annoncée jeudi 10 novembre à Lyon par l'archiduc Otto de Habsbourg, président de ce mouvement, qui était l'invité du club Carrefour France-Europe que préside M. Jacques Soustelle, ancien ministre.

● *Les Français vivant à l'étranger* dialoguent au cours d'« Inter-Midi week-end », le samedi 12 novembre, Mme Jacqueline Baudrier, président de Radio-France ; M. Jean Autin, président de Télédiffusion de France, et M. Albert Aycart, directeur de Radio-France Internationale, participent à ce magazine émis en direct du Canada, d'U.R.S.S., des Etats-Unis, d'Afrique noire, etc.

A Lyon

L'ÉDITEUR ET L'AUTEUR DE « M... COMME MILIEU » SONT RELAXÉS

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — La cinquième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lyon, présidée par M. Monier, a prononcé, par un jugement en date du 10 novembre, la relaxe de M. Alain Moreau, éditeur du livre « Dossier M... comme milieu » et de l'auteur de celui-ci, M. Jacques Sarazin, poursuivis respectivement pour diffamation et complicité de diffamation par M. Norbert Julien, vendeur d'automobiles à Genève.

Le tribunal a considéré que si le document produit — une note d'information du service régional de police judiciaire de Lyon — ne constituait pas la preuve des allégations, ce document « dont l'origine et l'authenticité — qui ne sont pas contestées — pouvaient raisonnablement l'autoriser à penser et à croire au sérieux de l'information obtenue et reproduite, il n'apparaît pas, par ailleurs, que l'auteur du passage aujourd'hui critiqué, de l'ouvrage ait, dans la reproduction des renseignements puisés à cette source, manqué de sincérité ou agi dans un but autre que celui, légitime, d'informer ».

Le tribunal a considéré que la preuve de la bonne foi des prévenus était ainsi apportée.

UN IVOIRIEN MEURT AU DÉPÔT

Placé au dépôt de la préfecture de police à Paris depuis quelques jours, alors qu'il se trouvait en instance d'expulsion administrative, M. Ottara Assouman, vingt-sept ans, Ivoirien, y est décédé dans la matinée du jeudi 10 novembre. Une enquête a été ordonnée par le parquet. MM. Deponge et Bailly, médecins légistes qui ont pratiqué l'autopsie, estiment que la mort a été naturelle. Elle a été provoquée d'après eux par un œdème pulmonaire et un accident vasculaire explicables par l'hypertrophie du cœur et du pancréas, alors que le sujet souffrait également d'une tumeur hépatique. Les viscères vont être soumis à des examens histologiques.

La course autour du monde

QUAND LES « QUARANTIÈMES » NE RUGISSENT PAS

Le voilier anglais *Condor* semble avoir pris une avance importante sur les autres concurrents dans la deuxième étape de la course autour du monde. Alors que près de la moitié du parcours Le Cap-Auckland a été effectué (les bateaux naviguent actuellement au sud-est des îles Kerguelen), *Condor* progresse loin en tête, suivi de *Great-Britain-II* et *King's Legend*.

Un groupe a été retardé par la présence, inattendue dans ces régions du globe, d'un anticyclone (zone de vents faibles) ; parmi ceux-ci : *Japy-Hermès* et *Neptune* (Fr.), *Tielsa* (Pays-Bas). Les forts vents d'ouest rencontrés il y a une dizaine de jours (*le Monde* du 8 novembre) n'ont pas duré : en route vers l'Est, la plupart des concurrents naviguaient lundi vent debout, ce qui n'est pas non plus habituel sous ces latitudes. Il arrive que les « quarantièmes » ne rugissent pas !

En fin de semaine, *Great-Britain-II* signalait qu'il avait rencontré les glaces dérivantes de l'Antarctique. Le danger constitué par les icebergs avait amené les bateaux, descendus très au sud, à infléchir leur route vers le nord. C'était le cas notamment de *Debenhams* (Grande-Bretagne), qui avait dû abandonner les parages du soixantième degré. *Gauloises-II*, qui a été retardé par une avarie au début de l'étape (*le Monde* daté 30-31 octobre et 4 novembre), ferme toujours la marche, mais semble se rapprocher du groupe retardé par l'anticyclone. Il parcourt actuellement en moyenne 210 milles par jour (plus de 350 kilomètres). *33-Export* est actuellement le bateau français le mieux placé.

Une ébauche de classement, en temps compensé, plaçait en tête un groupe de trois bateaux très proches les uns des autres, *Traité-de-Rome*, *King's Legend* et *Adventure* (Grande-Bretagne), suivis de *B & B Italia*, *Disque d'or* et *33-Export*. Mais il devient difficile de classer avec exactitude les bateaux, certains donnant peu de nouvelles, d'autres étant très à l'écart.

